

VIVONS DE NOTRE VIE!

pu 353



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTEL

pour l'an de grâce

1957

Editeur : IMPRIMERIE CENTRALE S. A., NEUCHÂTEL

REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE LA SUISSE

EUROPE

Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires

ANKARA — Rossat, Julien.
ATHÈNES — Feer, Eduard.
BELGRADE — Wagnière, Jean-Frédéric.
BERLIN — Lacher, Hans.
BRUXELLES — Vallotton, Henry.
BUCAREST — Parodi, André, ch. d'aff.
BUDAPEST — Decroux, Jean.
COLOGNE — Huber, Albert.
COPENHAGUE — Gorgé, Camille.
DUBLIN — Kessler, Eric.
HELSINKI — Real, Fritz.
LA HAYE — Secrétan, Daniel.
LISBONNE — von Fischer, Beat.
LONDRES — Daeniker, Armin.
MADRID — Zutter, Philippe.
MOSCOU — de Haller, Edouard.
OSLO — Jaccard, Gaston.
PARIS — von Salis, Peter Anton.
PRAGUE — Humbert, Charles.
ROME — Escher, Alfred.
SOFIA — de Tribolet, Jean-Jacques,
ch. d'aff.
STOCKHOLM — Grässli, Max.
VARSOVIE — Fuchss, Werner.
VIENNE — Hohl, Reinhard.

Consuls et Vice-Consuls

AMSTERDAM — Spycher, Walter, c.
ANVERS — Meyer, Charles, c.
ANNECY — Zoller, Henri, c.
BARCELONE — Gremminger, Hans, c. g.
BESANÇON — Voirier, Henri, c. g.
BORDEAUX — Berthod, Alfred, c.
BREGENZ — Lutz, Carl, c.
CATANE — Malinverni, Vittorio, c.
DIJON — François, Louis, c.
DUSSELDORF — Frei, Paul, c.
FLORENCE — Mallet, Bernard, c. g.
FRANCFORT s/M. — Riggerbach Hans,
c. g.
FRIBOURG e. Br. — Lenzinger, Paul, c.
GÈNES — Piffaretti, Giovanni, c. g.
HAMBOURG — Hochstrasser, Paul, c.
LE HAVRE — Albrecht, Fritz, c.
HANNOVRE — Kaufmann, W., c.
ISTANBUL (CONSTANTINOPLE) —
Baehler, Hermann, c.
LILLE — Huber, Frédéric, c.
LUXEMBOURG — Rossy, Olivier, c.
LYON — Manz, Alexandre Constantin,
consul général.
MANCHESTER — Büchi, Max, c.
MARSEILLE — Thiébaud, Raoul, c.
MILAN — Marcionelli Arturo, c. g.
MUNICH — Regli, Karl, c. g.
MULHOUSE — Kunz, Walter, c.
NANTES — Moret, Robert, c.
NAPLES — Mordasini, Riccardo, c.
NICE — Birchler, Joseph, c.
PORTO — Hurni, Guillaume, v.-c., gér.
ROTTERDAM — Tauber, Alfred Louis, c.
SÉVILLE — Casal, Emilo, c.
STRASBOURG — Criblez, Georges, c. g.
STUTTGART — Greutert, Albert, c.
TRIESTE — Berla, Angelo, c.
TURIN — Cuendet, Albert, c.
VENISE — Imhof, Ferd., consul.
ZAGREB — Wegmüller Arthur, c.

AMÉRIQUE

Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires

BOGOTA (Colombie) — Cuttat, Jacques-
Albert.
BUENOS-AIRES — Fumasoli, Mario.
CARACAS (Venezuela) — Brügger,
Pierre-François.
LA HAVANE — Brenni, Franco.
LIMA — Berger, H. A.,
MEXICO — de Bavier, Charles-Ed.
MONTEVIDEO (Uruguay) — Merminod,
Jean.
OTTAWA — Nef, Viktor.
RIO DE JANEIRO — Maurice, Robert.
SANTIAGO DE CHILI — Naville, René.
WASHINGTON (E.-U.) — de Torrenté,
Henry.

Consuls et Vice-Consuls

ASSOMPTION (Paraguay) — Soutter,
E., consul général.
BAHIA (Brésil) — Schaer, Hans, gér.
CALI — Huber, Albert, c.
CHICAGO — Schneider, Oskar, c. g.
CINCINNATI — Hirs, Werner, c.
CIUDAD TRUJILLO — Schad, Fr., c.
CORDOBA (Rép. Arg.) — Poretti, J., c.
CURITIBA (Brésil) — Kiefer, Hans, c.
GUATEMALA — Fischer, R., c.
GUYAQUIL (Equateur) — Wirz, Max, c.
LA PAZ (Bolivie) — Cuttat, René, c.
LOS ANGELES — Schmid, Walter, c. g.
MANAGUA (Nicaragua) — Tièche, Wil-
liam, gérant.
MONTREAL — Kaestli, Fried., c. g.
NEW-YORK — Gygax, Fr., cons. gén.
NOUVELLE-ORLÉANS (E.-U.) — Thei-
ler, Ernst, consul.
OSORNO (Chili) — Fischer, Max, v.-c.
PANAMA — Eindiguer, Robert, c.
PHILADELPHIE — Rohrbach, M., c.
PORT-AU-PRINCE (Haïti) — Gilg, G., c.
PORTO ALLEGRE (Brésil) — Oppliger,
Ernst, consul.
PUNTE ARENAS (Magallanes) — Da-
vet, Jos., v.-c.
QUITO — Haerberlin, Theodor, v.-c.
RECIFE-PERNAMBOUCO (Brésil) —
Nebiker, Hans, consul.
ROSARIO (Rép. Arg.) — Born, P., c.
SAINT-LOUIS (E.-U.) — Schärer,
Rudolf, c.
SAN-FRANCISCO — Ochsenbein, Au-
gust, consul général.
SAN-JOSÉ (Costa-Rica) — Herzog, A.,
consul général.
SAN-SALVADOR (Salvador) — Schla-
geter, H., consul.
SAO-PAULO (Brésil) — Morand,
Oswald, c. g.
SEATTLE (E.-U.) — Schäublin, A., c.
TEGUCIGALPA (Honduras) — Weiss,
P., consul.
TORONTO (Canada) — Sembinelli, I., c.
TRAIGUEN (Chili) — Brünner, M.,
vice-consul.
VALPARAISO (Chili) — Oschwald, E., c.
VANCOUVER (E.-U.) — Tobler, Verner,
consul.
WINNIPEG (Canada) — Kilchenmann,
Charles, c.

AFRIQUE

Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires

LE CAIRE — Boissier, André.
PRETORIA — Kappeler, Franz.

Consuls et Vice-Consuls

ABIDJAN — Wimmer, E., v.-c.
ACCRA (Côte de l'Or) — Brügger,
Eduard, c.
ALEXANDRIE — Rosset, Charles Ed., c.
ALGER — Arber, J., consul général.
BRAZZAVILLE — Curchod, Théodore,
consul.
VILLE DU CAP — Naville, Gabriel, c.
CASABLANCA — de Tschudi, Chris-
toph-Albert, consul général.
DAKAR — Falquier, Georges-André, c.
JOHANNESBOURG (Transvaal) —
Berchtold, Oskar, consul.
LÉOPOLDVILLE — Curchod, Théodore,
consul.
LOURENÇO-MARQUES — Mayor,
Charles, c.
TANANARIVE — Hofer, E., c.
TANGA — Tanner, H., consul.
TANGER — Jung, Heinrich-Eduard,
v.-c.
TUNIS — Guillaume, Lucien-Bernard, c.
RABAT — de Tschudi, Chr.-Albert, c. g.

ASIE

Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires

BANGKOK — Kurmann, Josef, ch.
d'aff. a. i.
BEYROUTH — Vacant.
DJAKARTA — Sonderegger, Arnold.
KARACHI — Bisang Emile.
NOUVELLE-DELHI — Rezzonico, Cl.-A.
PEKIN — Bernoulli Fernand.
TÉHÉRAN — Ganz, Anton Roy.
TEL-AVIV — Hegg, Fritz.
TOKIO — Troendle, Max.

Consuls et Vice-Consuls

BAGDAD — Bucher, Giovanni E., ch.
d'aff. a. i.
BOMBAY — Vacant.
CALCUTTA — Breuleux, Ernest, Joseph,
consul.
CANTON — Vacant.
COLOMBO — Vacant.
HONGKONG — Bonnant, Georges, c.
KOBE — Müller, Harold, c.
MANILA — Hofer, Walter, c. g.
MEDAN — Hadorn, Hans, c.
SAIGON — Studer, Jean, c., gérant.
SHANGHAI — Vacant.
SINGAPOUR — Hœppli, Reinhard, c.
TIENTSIN — Jörg, Oskar, consul.

AUSTRALIE

MELBOURNE — Cattin, Paul-Emile, c.
SYDNEY — Hedinger, Hans, c. g.
WELLINGTON — Aubaret, Pierre, c. g.

MESSAGER BOITEUX

Almanach historique


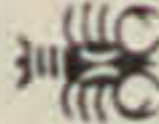
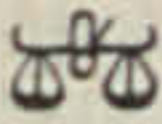









contenant des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune; les principales Foires de Suisse, des départements limitrophes de la France, de la vallée d'Aoste; enfin un recueil de Récits et d'Anecdotes accompagnés de gravures

POUR L'AN DE GRACE

1957

par ANTOINE SOUCI, astrologue et historiographe

Explication des douze signes du zodiaque

Bélier		Cancer		Balance		Capricorne	
Taureau		Lion		Scorpion		Verseau	
Gémeaux		Vierge		Sagittaire		Poissons	

Comput ecclésiastique

Nombre d'or	1
Epacte	29
Cycle solaire	6
Indiction romaine	10
Lettre dominicale	F
Lettre du martyrologe	N

Entre Noël 1956
et Mardi gras 1957, il y a
10 semaines et 1 jour.

Entre la Trinité et l'Avent
il y a 23 dimanches.

Cette année est
une année commune de
365 jours.



Fêtes mobiles

Septuagésime	17 février
Mardi gras	5 mars
Les Cendres	6 mars
Pâques	21 avril
Ascension	30 mai
Pentecôte	9 juin
Trinité	16 juin
Jeûne fédéral	15 sept.
Premier Avent	1 ^{er} déc.

Quatre Temps :

13, 15 et 16 mars
12, 14 et 15 juin
18, 20 et 21 septembre
18, 20 et 21 décembre

Régent de l'année :

Lune ☾

A NEUCHÂTEL, IMPRIMERIE CENTRALE S.A.



«ORA ET LABORA»
(Prie et travaille)

Almanach de l'Agronome

contenant les travaux du cultivateur, du vigneron
et du jardinier, pendant chaque mois de l'année



JANVIER

Raccorder instruments aratoires et matériel de ferme. — Emonder arbres et haies. — Confectionner composts avec terres, matières fécales et autres engrais disponibles ; semer scories Thomas sur la neige. — Labours préparatoires profonds, pour plantes sarclées. — Saler viandes pour provisions de ménage. — Engraisser bêtes de boucherie. — Mettre comptes à jour et dresser l'inventaire annuel.

Fabriquer échelas et les tremper au carbolinéum, au sulfate de cuivre ou au goudron. — Reporter terres. — Drainages, réfections de murs. — Mettre cave et futailles en ordre.

Nettoyer arbres fruitiers de bois gourmand, mousses, gui, rejetons et nids de chenilles.

Prélever greffons pour greffage du printemps. Les conserver en bon état de fraîcheur. — Badigeonner troncs et grosses branches avec carbolinéum, soluble à 8 % ou B. sulfocalcique à 10-15 % et 1 % sulfate de fer, ce dernier spécialement pour les arbres à noyaux. — Fumer le pied des arbres aux engrais de ferme ou aux engrais chimiques, en couverture ou par enfouissage jusque sous la projection des branches. — Défoncer et préparer carrés libres du potager, surtout en terre forte. — Semer sous châssis premiers melons et carottes, salades, radis, choux-fleurs, poireaux sur la fin du mois.

FÉVRIER

Premières semailles d'avoine sur labours d'automne. — Répandre derniers composts. — Herser et nettoyer prés fumés précédemment. — Rigoler prés irrigués et curer fossés d'écoulement. — Engraisser bêtes de boucherie. — Tuer porcs pour ménage. — Visiter colonies d'abeilles, pigeonnier, poulailler. — Surveiller fenils ; au commencement du mois, consommation ne doit pas dépasser moitié approvisionnements.

Continuer taille à porteurs et commencer taille définitive. — Ratisser vignes enherbées. — Provigner dans les beaux jours. Porter et étendre fumiers. — Distribuer et recouvrir engrais artificiels. — Semer sur couches chaudes tomates, laitues, carottes, céleri à pomme, choux-fleurs, melons, concombres et autres légumes, ainsi que toutes fleurs annuelles. Transplanter arbres fruitiers en terre forte. — Tailler poiriers et pommiers. — Continuer traitements des arbres fruitiers. — Sur arbres à noyaux, utiliser B. B. à 5 %. — Dépalissez. — Brûler tous les déchets de taille pour détruire la vermine. — Rabattre arbres pour surgreffage. — Premiers semis, en pleine terre bien exposée, de pois, bettes, carottes, salsifis, cerfeuil, fèves, poireaux. Planter oignons jaunes et rouges, aulx.

MARS

Labourer toutes terres libres. — Grande semaille des avoines, poisettes mélangées pour fourrages verts, pois, blés de printemps. — Semer betteraves en pépinières et carottes en plein champ. — Planter topinambours et premières pommes de terre. — Répandre engrais artificiel sur prés, avant la pluie, et sulfate de fer en poudre pour détruire mousses. — Mettre couver. — Meilleure époque pour la taille. — Greffage sur table, à la main ou à la machine et mise en stratification. — Polysulfurer les plantations de 3 et 4 ans et celles atteintes d'acariose (court-noué). — Injecter au pal sulfure de carbone avant les plantations contre vers blanc et pourridié. — Fossoyage. — Transvasage des vins et cidres.

Fumer et labourer carrés vides, framboisiers, groseilliers. — Semer persil, ciboule, céleri, laitues pommées et romaines, choux de Bruxelles, York, Milan, pain de sucre, quintal et Winningstad pour choucroute, carottes rouges, scorsonères, épinards, oignons, poireaux, bettes, navets, radis, panais, oseille, chicorée à tondre. — Repiquer rhubarbe. — Planter griffes d'asperges à la fin du mois. — Continuer semis de fleurs annuelles et plantation d'arbres et arbustes fruitiers et ornement. — Sarcler légumes hivernés. — Continuer taille des arbres fruitiers. — Tailler rosiers et arbustes divers, groseilliers, etc. — Greffe en fente. — Supprimer tous chancres et traiter les blessures avec une solution de sulfate de cuivre à 20 %.

AVRIL

Dernières semailles d'avoines. Planter pommes de terre. — Semer premières orges, trèfle, esparcette et, en dernier lieu, luzerne. — Semer de quinzaine en quinzaine fourrages temporaires pour couper en vert. Semer betteraves en place. — Répandre engrais artificiels et eaux grasses sur prés. Herser ou rouler blés, vieilles luzernes esparcettes et herbages. — Rouler prés naturels. — Plâtrer trèfles et légumineuses. — Herser pommes de terre au fur et à mesure de levée. — Premier labour. — Planter les minages, par temps sec et chaud. — Paraffiner ou buter les barbes de 2 ans ou les longs pieds. — Labourer carrés d'artichauts, œilletonner vieux pieds et repiquer filleuls en terrain neuf. — Semer et repiquer laitues et choux. — Planter choux-fleurs hâtifs, tomates, oignons, poireaux, bettes. — Faire en pleine terre semis précédemment faits sur couche : cressons, pourpier, carottes, pois, fèves, melons, cardons et premiers haricots qu'on recouvre en cas de froid. — Eclaircir et cultiver planches de fraises ; en planter de nouvelles. — Tailler pêchers et abricotiers. — Greffage en couronne. — Abriter espaliers

contre le gel. — Traiter contre les pucerons : eau, 100 litres ; savon noir, 2 kg. ; nicotine, 1 kg. ou 2 kg. de jus de tabac ou bien : eau, 100 litres ; savon noir, 2 kg. ; foie de soufre, 500 gr. — Contre le puceron Lanigère : mouiller les colonies avec un pinceau imbibé d'esprit de vin. — Dépoter et repoter fleurs et plantes de massifs. Repiquer fleurs annuelles et mettre en terre celles à oignons.

MAI

Semer dernières orges, fourrages mélangés, maïs. — Sarcler et butter pommes de terre. — Repiquer betteraves de pépinières ; éclaircir et sarcler celles semées sur place. — Exploiter taillis de chêne pour l'écorce. — Mettre vaches au vert. — Tondre moutons. — Surveiller abeilles pour l'essaimage ou bien former artificiellement essaim. — Ebourgeonner jeunes ceps. — Greffage de la vigne en place : en fente ou en coin. — Second transvasage des vins et cidres. — Mise en pépinière des plants greffés sortant de stratification. — Sulfater la pépinière chaque semaine. — Dès le 25 mai, 1er sulfatage à 2 % et, suivant le temps, continuer tous les 12 jours. — Semer par planches successives : haricots, pois, courges et courgerons, tétragone pour remplacer épinards, cardons, laitues, chicorée d'automne, choux, capucines et concombres. — Repiquer poireaux, laitues. — Pailler les fraisiers. — Planter les tomates dès le 15. — Tuteurer les porte-graines. — Taille verte des poiriers, pyramides et autres ; pincement et palissage des espaliers. — Arroser encore le matin jusqu'au 15 et le soir dès lors. — Contre tavelure et carpocapse, sitôt après la floraison, appliquer bouillie cuprique à 1 % + arseniate. — Répéter 2 semaines après. — Faucher avant d'appliquer. — Protéger tous fruits ou légumes consommables. — Ne pas arseniquer les cerisiers ; traiter ceux-ci contre la maladie criblée avec B. B. à 1 % ou b. sulfocalcique à 2 %. — Traiter 2 fois dès la chute des pétales. — Détruire nids de chenilles, autres pucerons, traiter comme en avril. — Greffage du noyer.

JUIN

Consommer en vert ; faucher et sécher dès après la fleur. — Façons répétées aux plantes sarclées. — Repiquer dernières betteraves. — Mettre chevaux au vert pendant deux à trois semaines. — Effeuilage et attache de la vigne. — Premier soufrage contre l'oïdium. — 2^{me} sulfatage et suivants à 2-3 %. — Taille en vert. — Traitements contre la Cochyliis et l'Eudemis avec produits arsenicaux ou nicotinés, 8-10 jours après le gros vol, soit fin mai, commencement juin. — Continuer binages et ratisages. — Semer encore pois, haricots ; ramer les plus avancés ; semer scarole blonde et verte et repiquer choux blancs et rouges pour l'automne. — Tenir propre, sarcler souvent et arroser assidûment. — Ebourgeonner tomates et les sulfater ainsi que les pommes de terre à la B. B. 2 %. — En temps couvert, greffer en écusson arbres à noyaux, rosiers. — Pincer et palisser pêchers et autres espaliers. — Taille en vert. — Arroser fréquemment et par plein soleil planches de fraises. — Contre pucerons et chenilles, traiter comme en avril et mai.

JUILLET

Fumer et labourer champs vacants pour derniers fourrages temporaires verts. — Moissonner seigle, blé, avoine, colza. — Déchaumer champs moissonnés. — Semer raves, blé noir ou sarrasin, colza, trèfle incarnat. — Récolter pommes de terre printanières. — Recouper composts en mêlant engrais chimiques et arrosant d'eaux grasses. — Pincer, ébourgeonner, soit effeuiller ou rebioler et rattacher bois de l'année. — Entre les traitements contre le mildiou, intercaler application de poudre cuprique. — Soufrage contre l'oïdium à la floraison. — Visiter les plants greffés et couper les racines émises par le greffon (sevrage). — Semer derniers haricots pour l'automne, laitue, chicorée pour hivernage, navets, rampon, oignons. — Arroser et sarcler assidûment. — Eclaircir l'endive (Witlow). — Récolter et serrer graines de légumes. — Pincer melons, courges. — Arracher oignons et mettre en lieu sûr ; puis en chaînes suspendues. — Sécher haricots ou mettre au sel. Faire conserves et marmelade de fruits. — Marcotter œillets. — Palisser les pêchers. — Taille en vert, greffe en écusson, éclaircissage, ensachage. — Mêmes traitements contre les pucerons. — Cueillir fruits printaniers avant complète maturité.

AOUT

Continuer déchaumages. — Rompre vieux trèfles et autres artificiels. — Labours préparatoires en terres fortes pour froment. — Moissonner dernières céréales, féverolles. — Fin du mois, semer, seigle, féverolles et poisettes hivernées avec avoine pour fourrage vert en juin suivant. Couper et bien sécher regains. — Arracher pommes de terre mi-tardives. — Arracher chanvre et mettre rouir. — Battre céréales. — Pincer et attacher bois au fur et à mesure de croissance. — Continuer traitements contre le mildiou suivant l'année. — Troisième soufrage à la véraison. — Traitements contre les vers de 2^{me} génération : B. B. 1 %, nicotine 1 %, 8-10 jours après le gros vol, soit fin juillet, commencement août. — Troisième transvasage des vins et cidres. — Repiquer chicorée et attacher la plus avancée pour consommer en automne. — Semer raves, épinards, scorsonères, salades pour hivernage, choux frisés hâtifs pour repiquer au printemps. — Repiquer fraisiers. — Bouturer fleurs pour garniture de l'année suivante, géraniums, coléus, bégonias, etc. — Semer pensées. — Cueillir premiers fruits, l'après-midi des beaux jours. — Dernières tailles et pincements ; écussonnage. — Mettre soutien aux branches trop chargées. Sécher fruits, prunes, pruneaux, fonds d'artichauts.

SEPTEMBRE

Mener et épandre fumier et labourer. — Semer seigle et méteil. — Dès le 10, commencer semailles de blé. — Récolter sarrasin de grains. — Battage des céréales. — Semer chicorée amère à tondre pour porcs. — Acheter porcelets à hiverner et activer engraissement des porcs à tuer en hiver. — Préparer pressoirs et ustensiles accessoires, futaille ; ne vendanger qu'à pleine maturité du raisin, ce qui n'arrive guère qu'en octobre sous notre climat. — Semer encore épinards, scorsonères, mâ-

che. — Repiquer garnitures d'hiver, salades, choux, bettes. — Lier cardons, céleri. — Renouveler plantations de rhubarbe. — Cueillir fruits. — Faire cidre. — Greffage ou surgreffage. — Elagage des arbres à noyaux. — Récolte soigneuse des fruits. — Visites fréquentes au fruitier.

OCTOBRE

Continuer labours. Grandes semailles des blés d'hiver. — Récolter pommes de terre tardives, betteraves, carottes. — Mettre vaches au pâturage en temps sec. — Engraisser poulets et canards. — Consommer poules de 4 ans et au-dessus. — Sélection rigoureuse avant la vendange. — Vendanges et pressurages du raisin. — Régler fermentation et pressurer à point les rouges. — Butter choux brocolis et artichauts ; planter oignons blancs, salades, laitues à hiverner. — Repiquer salades et choux pour hiverner. — Récolter courges, choux pour choucroute, chicorée. — Cueillir derniers fruits. — Rentrer plantes et bulbes délicats : dahlias, lauriers, orangers. — Planter arbres en terres légères et sèches. — Préparer le terrain pour futures plantations. — Commander ses arbres chez le pépiniériste. — Ratisser et brûler tous débris. — Poser bancs-de-pièges pour capturer phalènes hyémales.

NOVEMBRE

Dernières semailles de blé en terres fertiles et bien exposées. — Labours préparatoires pour printemps. — Défoncements. — Assainir et drainer terrains humides. — Conduire composts dans les prés. — Fumer luzernières en couverture. — Mettre vaches à la crèche ; commencer affouragement aux betteraves et aux autres racines ; carottes et fève-

rolles aux chevaux de ferme. — Hacher fourrages — Elever veaux de choix destinés à l'alpage d'été. — Tondre chevaux et jeune bétail. — Remplir en bonde vases de vin nouveau. — Arrachage des échelas. — Partage des terres. — Commencer les minages. — Mettre fleurs et plantes vivaces à l'abri des gelées. — Rentrer légumes et racinages en jardins d'hiver, caves ou silos. — Couvrir artichauts avec balles de céréales. — Recharger et fumer en couverture aspergères, planches de fraises. — Planter arbres et arbrisseaux. — Fumer en couverture arbres fruitiers. — Réparer paillassons et en fabriquer de nouveaux. — Planter les arbres. — Contre le puceron Lanigère traiter au carbo à 10-15 % ou au lysol à 4 %. — Contre la cloque des pêchers traiter à la B. B. à 3 % ; répéter deux fois au cours de l'hiver.

DÉCEMBRE

Continuer labours et défoncements en temps propice. — Transporter et épandre composts. — Jardiner dans les forêts, éclaircir et expurgader les taillis. — Nettoyer grains. — Report des terres. — Arrachages. — Défoncements et labours. — Traiter vins à la grosse lie. — Arracher arbres fruitiers à réformer. — Tenir propre et à température convenable plantes de serres et ne mouiller que lorsque la terre n'adhère plus aux bords des pots. — Au potager, exécuter labours profonds. — Laisser les mottes en introduisant tous engrais nécessaires. — Réparer les châssis, coffres, paillassons, outils, etc. — Emondage. — Commencer taille arbres à pépins. — Prélever greffons. — Enlever nids de chenilles, fruits desséchés, etc. — Durant l'hiver, contre oïdium du groseillier, traiter à 3 % polysulfure alcalin ou B. sulfocalcique à 25 %.

Les éclipses de l'année 1957

En 1957, il y aura deux éclipses de Soleil et deux éclipses de Lune.

1. La première éclipse de l'année est une éclipse *annulaire du Soleil* qui aura lieu le 29/30 avril. Elle ne sera pas visible en Europe, mais en Asie orientale, de l'océan Indien, de l'océan Pacifique, de la mer Arctique et au Groenland. L'éclipse commence le 29 avril, à 22 h. 50 min. et sera finie le 30 avril, à 3 h. 19 min. HEC.

2. La deuxième éclipse sera une *éclipse totale de Lune* qui aura lieu le 13/14 mai. Elle sera visible en Europe, en Afrique, de l'océan Atlantique, en Amérique du Nord et du Sud et de la mer Antarctique. Pour nos contrées, les dates seront les suivantes : Entrée de la Lune dans l'ombre le 13 mai, à 21 h. 45 min. Commencement de la totalité le 13 mai, à 22 h. 52 min., fin de la totalité le 14 mai, à 0 h. 10 min., sortie de la Lune le 14 mai, à 1 h. 17 min. HEC. $\frac{130}{100}$ du diamètre de la Lune seront éclipsés.

3. La troisième éclipse qui aura lieu le 23 octobre sera une *éclipse totale de Soleil*. Elle ne

sera pas visible en Europe, mais en Afrique du Sud et à Madagascar, et de l'océan Indien du Sud. L'éclipse commencera le 23 octobre, à 3 h. 51 min., et finira le 23 octobre, à 7 h. 56 min. HEC.

4. La dernière *éclipse totale de Lune* sera visible en Amérique du Nord, de l'océan Pacifique, en Australie, de l'océan Indien et de l'Europe de l'Est. Les dates de l'éclipse sont les suivantes : Entrée de la Lune dans l'ombre le 7 novembre, à 13 h. 43 min. HEC. Commencement de la totalité le 7 novembre, à 15 h. 12 min. HEC. Fin de la totalité le 7 novembre, à 15 h. 42 min. HEC. Sortie de la Lune de l'ombre le 7 novembre, à 17 h. 10 min. HEC. $\frac{104}{100}$ du diamètre de la Lune seront éclipsés.

5. Le passage de Mercure qui aura lieu le 5/6 mai sera visible en Amérique du Nord, de l'océan Pacifique, en Asie de l'océan Indien, en Australie et en Europe du Nord-Est. Le passage aura lieu entre 0 h. 59 min. et 3 h. 29 min. HEC.



ÉPHÉMÉRIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1957

HIVER

Commencement le 21 décembre avec l'entrée du *Soleil* dans le *Capricorne*. La *Lune* se trouve alors dans le 20° degré du *Lion*, *Mercur*e dans le *Capricorne*, *Vénus* dans le *Sagittaire*, *Mars* dans le *Bélier*, *Jupiter* dans la *Balance* et *Saturne* dans le *Sagittaire*. La tête du *Dragon* se trouve dans le *Scorpion*, la queue du *Dragon* dans le *Taureau*.

PRINTEMPS

Commencement le 20 mars avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve alors dans le 27° degré du *Scorpion*, *Mercur*e dans le *Bélier*, *Vénus* dans les *Poissons*, *Mars* dans les *Gémeaux*, *Jupiter* dans la *Balance* et *Saturne* dans le *Sagittaire*. La tête du *Dragon* se trouve dans le *Scorpion*, la queue du *Dragon* dans le *Taureau*.

ÉTÉ

Commencement le 21 juin avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Cancer*. La *Lune* se trouve alors dans le 11° degré du *Bélier*, *Mercur*e dans les *Gémeaux*, *Vénus* dans le *Cancer*, *Mars* dans le *Lion*, *Jupiter* dans la *Vierge* et *Saturne* dans le *Sagittaire*. La tête du *Dragon* se trouve dans le *Scorpion*, la queue du *Dragon* dans le *Taureau*.

AUTOMNE

Commencement le 23 septembre avec l'entrée du *Soleil* dans le signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors dans le 25° degré de la *Vierge*, *Mercur*e dans la *Vierge*, *Vénus* dans le *Scorpion*, *Mars* dans la *Vierge*, *Jupiter* dans la *Balance* et *Saturne* dans le *Sagittaire*. La tête du *Dragon* se trouve dans le *Scorpion*, la queue du *Dragon* dans le *Taureau*.

Maladies de la vigne

MILDIOU : Années pluvieuses, traiter au moins tous les douze jours. — 1^{er} sulfatage lorsque les pousses ont atteint 15 cm. de longueur. — 2^{me} sulfatage immédiatement avant l'attache, pendant qu'on peut encore passer. — 3^{me} sulfatage tout de suite après l'attache. — 4^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Années sèches : 1^{er} sulfatage lorsque les pousses atteignent 20 à 30 centimètres. — 2^{me} sulfatage tout de suite après l'attache. — 3^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août. — Certaines années, il est indispensable de faire des sulfatages supplémentaires.

OIDIUM : 1^{er} sulfatage (soufre sublimé) quand les bourgeons ont 20 cm. — Recommandé : traitement au soufre au moment de la floraison. Soufrage à exécuter par temps chaud, avant que le raisin ait tralui.

Moisi. Vers blancs : Assainir le sol ; désinfecter par sulfure de carbone.

Prendre garde et se conformer aux avis de la Station Viticole, spécialement pour *Accariose*, *Court-noué*, *Araignée rouge*, *Ver de la vigne* (*cochylis* et *eudémis*).

1 ^{er} MOIS	JANVIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mardi	NOUVEL-AN. F.	313, ♂ stationnaire très	Nouv. lune
2 Mercredi	s Abel	♂ ♀ C'est en interro-	le 1, à 3 h. 13
3 Jeudi	s ^{te} Geneviève	☉ au périgée geant fré-	min. Froid.
4 Vendredi	s Tite	☾ à l'apogée quemment la	Prem. quart.
5 Samedi	s Siméon	☐ h O, ♂ au périhélie froid	le 9, à 8 h.
2	Lever du Soleil, 8 ¹⁶	Coucher du Soleil, 16 h. 56	06 minutes.
6 Dimanche	Epiphanie. Les 3 Rois	☉ nature qu'on lui arrache	Très froid.
7 Lundi	s Lucien	☐ ♀ O ses secrets. Le génie	Pleine lune
8 Mardi	s Apollinaire	☾ le plus noble très	le 16, à 7 h
9 Mercredi	s Julien	806, ♂ et le plus élevé	21 minutes.
10 Jeudi	s Guillaume	♂ inférieure ☉ ne tarde	Très froid.
11 Vendredi	s Hygin	♂ au périgée pas à s'amoin-	Dern. quart.
12 Samedi	s Satyre	☾ dans ☉ drir et à s'étein-	le 22, à 22 h.
3	Lever du Soleil, 8 ¹⁴	Coucher du Soleil, 17 h. 04	48 minutes.
13 Dimanche	1^{er} D. ap. Epiph.	☉, ♂ h dre s'il ne froid	Très froid.
14 Lundi	s Félix	☐ ♀ E, ♂ ♀, ♀ ☐ ♀ E	Nouv. lune
15 Mardi	s Maur	☐ ♂ O, ♂ ♀ rencontre très	le 30, à 22 h.
16 Mercredi	s Marcel	721 pas un bienveillant	24 minutes.
17 Jeudi	s Antoine	☉ au périgée, ♀ stat.	Froid.
18 Vendredi	Ch. s Pierre à R.	et sympathique appui. Dès	JANVIER
19 Samedi	s Sulpice	☉, ☐ h E qu'un devoir	vient de Ja-
4	Lever du Soleil, 8 ⁰⁹	Coucher du Soleil, 17 h. 14	nus, à qui les
20 Dimanche	2. s Fab., s Sébas.	♂ ♀, ☉ dans ☉ [♂ stat.	Romains
21 Lundi	s ^{te} Agnès	☐ ♀ E, ☐ ♀ E, ♂ ♀, froid	consacraient
22 Mardi	s Vincent	☾ 2248, ♂ nous très	le premier
23 Mercredi	s Raymond	paraît trop lourd nous	jour de l'an-
24 Jeudi	s Timothée	☾ dans ☉ ne pouvons froid	née.
25 Vendredi	Conv. s. Paul	l'alléger qu'en l'observant	Le 20, le
26 Samedi	s Polycarpe	☉, ♂ h avec plus de scru-	soleil entre
5	Lever du Soleil, 8 ⁰²	Coucher du Soleil 17 h. 24	dans le signe
27 Dimanche	3. s Jean Chrys.	☐ ♀ O pules. C'est une	du Verseau.
28 Lundi	s Charlemagne	♂ ♀ grande habileté froid	Du 1 ^{er} au 31
29 Mardi	s ^{te} Constance	♂ ♀ que de savoir ca- peu	janvier, les
30 Mercredi	s ^{te} Martine	2224 cher son habileté.	jours crois-
31 Jeudi	s ^{te} Marcelle	☾ à l'apogée froid	sent de 58 mi-
			minutes.

Berne, les mardis pt. B.
 Berthoud, les jeudis p. B.
 Bulle les jeudis p. B.
 Château-d'Oex,
 les jeudis p. B.
 Châtel-St-Denis,
 les lundis veaux

Marchés hebdomadaires aux Bestiaux

Escholzmatt, les lundis veaux
 Einsiedeln, les samedis pB.
 Fribourg, les lundis veaux
 Frutigen, les jeudis B.
 Hérिसau, les vendredis

Huttwil, les lundis veaux
 les mercredis pB.
 Langenthal, les lundis
 veaux ; les mardis pB.
 Lausanne, les lundis veaux

Langnau, les lundis veaux
 Lucerne, les mardis
 Sierre, les vendredis pB.
 Sion, les samedis pB.
 Thoune, les lundis veaux
 Willisau, les lundis pB.
 Yverdon, les mardis P.



Foire du mois de Janvier 1957

Aarau, B. p. B. 16	Frauenfeld	Reinach, Ar. B. 24
Aarberg B., Ch. M. 9, p. B. M. 30	B. p. B. 7 et 21	Romont, Fr. 15
Affoltern B. 21	Fribourg	Saignelégier 7
Aigle, Vaud 19	M. B. Ch. 7, P. 19	Schaffhouse B. 15
Altdorf B. 29, 30	Granges, Sl. M. 4	Schöftland B. 8
	Guin, M. P. 21	Schüpheim, Lc. p. B. 7
	M. 31	Hochdorf B. 7
Andelfingen, B. 9	Interlaken M. 30	Schwyz 28
Anet, Br., 23	Langenthal 22	Seengen, Ar. B. 15
Appenzell	Langnau, Br. M. p. B. 4	Soleure 14
B. 2, 16 et 30	Laufon, Berne 8	St-Gall(peaux) 26
Baden B. p. B. 2	Laupen P. 18	Sursee, Lc. 7
Bellinzone, Ts. B. 9 et 23	Lausanne p. B. 9	Thoune, Br. 16
Bienne 10	Le Landeron 21	P. 5 et 26
Bremgarten, Ar. B. 14	Lenzbourg	Tramelan, Br. 8
Brugg B. p. B. 8	B. P. 10	Trubschachen, Br. p. B. 28
Bülach, Zr. B. P. 2	Les Bois, Br. 14	Unterkulm B. 25
Bulle, Fr. M. B. 10	Locle (Le), Nl. M B veaux, P. 8	Unterseen, Br. p. B. 11
Büren s/A., B., p. B. et M. 16	Lyss 28	p. B. M. 30
Carouge, B. bouch. 7	Meiringen, Br. M. p. B. 3	Uster, Zr. B. 31
Châtel-St-Denis Fr. 21	Monthey, Vl. 23	Vevey M. 22
Ch.-de-Fonds 16	Morat, Fr. M. p. B. 9	Viège, Vl. B. M. 7
Chiètres, Fr. 31	Moudon, Vaud 8	Weinfelden, Th. B. 9 et 30
Coire B. 24	Nyon p. B. 3	Willisau, M. P. 31
Dagmersellen 21	Olten 28	Winterthour, Zr. B. 3 et 17
Delémont 22	Oron-la-Ville 9	Yverdon, Vd. 29
Dielsdorf B. 23	Payerne, Vaud 17	Zweisimmen B. 10
Escholzmatt M. p. B. 21	Porrentruy B. p. B. Ch. M. 21	
	p. B. 3, 10 et 31	

ABRÉVIATIONS : Ar. (Argovie). — Ap. E. (Appenzell Rhodes Extérieurs). — Ap. I. (Appenzell Rhodes Intérieurs). — B. v. (Bâle-Ville). — B. c. (Bâle-Campagne). — Br. (Berne). — Fr. (Fribourg). — Ge. (Genève). — Gl. (Glaris). — Gr. (Grisons). — Lc. (Lucerne). — Nl. (Neuchâtel). — St-G. (Saint-Gall). — Sh. (Schaffhouse). — Sw. (Schwyz). — Sl. (Soleure). — Th. (Thurgovie). — Ts. (Tessin). — Nw. (Nidwald). — Ow. (Obwald). — U. (Uri). — Vl. (Valais). — Vd. (Vaud). — Zr. (Zurich). — Zg. (Zoug).

Etranger : Fr. (France). — D. ou Dbs. (Doubs). — J. (Jura). — H.-R. (Haut-Rhin). — Dr. (Drôme). — H.-S. (Haute-Savoie). — H.-Sne (Haute-Saône). — S. (Savoie). — Ao. (Aoste).

II ^{me} MOIS	FÉVRIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Vendredi	st ^e Brigitte	<p>Quand [étoile du matin couvert] ☽ h O, ☽ à la plus gr. élongation O., Coucher du Soleil, 17 h. 35 ☾ tu es choqué de la et ☽ ♃ faute de quelqu'un, examine-toi d'abord toi-même et regarde si tu froid ☽ ☽ n'as rien fait beau ☾⁰²³, ☾ dans ☽ pluie ☽ h de pareil. Le Coucher du Soleil, 17 h. 46 ☽ succès est une plante et ☽ ♃ E rare et frêle qui demande pour fleurir et vent ☽ ☽ O, ☽ ☽, ☽ ♀ neige ☽¹⁷³⁸, ☽ au périgée ☽ h E surtout pour ☽ refleurir, beaucoup de Coucher du Soleil, 17 h. 56 ☽ ♃ soins et de soucis. et ☽ à l'aphélie, ☽ dans Le bonheur ne dépend [froid ☽ d. ☽, ☽ ♀ E, ☽ ♀, ☽ ☽ ☽¹³¹⁸ pas des événements ☽ ☽ h ments neige ☽ ♃ O extérieurs, mais de Coucher du Soleil, 18 h. 07 la manière dont nous très les prenons. Quand on ne peut enlever le bloc, il faut ☽ à l'apogée le sculp- froid ☽ ☽, ☽ ♀ ter sur place.</p>	<p>Prem. quart. le 8, à 0 h. 23 minutes. Pluie.</p> <p>Pleine lune le 14, à 17 h. 38 minutes. Neige.</p> <p>Dern. quart. le 21, à 13 h. 18 minutes. Froid.</p> <hr/> <p>FÉVRIER vient de Fe- bruare, qui signifie faire des expia- tions.</p> <p>Le 18, le soleil entre dans le signe des Poissons.</p> <p>Du 1^{er} au 28 février les jours crois- sent de 84 mi- nutes.</p>
2 Samedi	Purif. La Chandeleur		
6	Lever du Soleil, 7 ⁵³		
3 Dimanche	4. s Blaise		
4 Lundi	st ^e Véronique		
5 Mardi	st ^e Agathe		
6 Mercredi	st ^e Dorothee		
7 Jeudi	st ^e Hélène		
8 Vendredi	s Salomon		
9 Samedi	st ^e Apolline		
7	Lever du Soleil, 7 ⁴³		
10 Dimanche	5. st ^e Scholastiq.		
11 Lundi	s Séverin		
12 Mardi	s Damien		
13 Mercredi	s Jonas		
14 Jeudi	s Valentin		
15 Vendredi	s Faustin		
16 Samedi	st ^e Julienne		
8	Lever du Soleil, 7 ³³		
17 Dimanche	Sept., s Sylvain		
18 Lundi	s Siméon		
19 Mardi	s Boniface		
20 Mercredi	s Eucher		
21 Jeudi	st ^e Eléonore		
22 Vendredi	Chaire s Pierre à Ant.		
23 Samedi	s Josué		
9	Lever du Soleil, 7 ²⁰		
24 Dimanche	Sex., s Mathias		
25 Lundi	s Victor		
26 Mardi	s Nestor		
27 Mercredi	s Léandre		
28 Jeudi	s Romain		

Marchés hebdomadaires aux Bestiaux

Berne, les mardis pt. B.	Einsiedeln, les samedis pB.	Huttwil, les lundis veaux les mercredis pB.	Lucerne, les mardis
Berthoud, les jeudis p.B.	Escholzmatt, les lundis veaux	Langenthal, les lundis veaux ; les mardis pB.	Sierre, les vendredis pB.
Bulle les jeudis p. B.	Fribourg, les lundis veaux	Langnau, lundis veaux	Sion, les samedis pB.
Château-d'Oex, les jeudis p. B.	Frutigen, les jeudis B.	Lausanne, les lundis veaux	Thoune, les lundis veaux
Châtel-St-Denis, les lundis veaux	Hérisau, les vendredis		Willisau, les lundis pB.
			Yverdon, les mardis P.



Foire du mois de Février 1957

Aarau	20	Dielsdorf	B. 27	Orbe, Vaud	M. 14
Aarberg, grand		Echallens	M.p.B 7	Oron, Vaud	6
marché aux che-		Einsiedeln	B. 4	Payerne, Vd.	21
vauz, B. M.	13	Escholzmatt		Porrentruy	18
p. B. M.	27		M. pB. 18	p B. 7 et 28	
Affoltern, Zr.		Frauenfeld, Th.		Reinach, Ar.	B. 21
B. et P.	18		B. 4 et 18	Romont, Fr.	19
Aigle, Vaud	16	Fribourg		Saignelégier	4
Altstätten, S'-G.		M. B. Ch.	4, P. 16	Sarnen, Ow.	B. 14
M. B. Peaux	7	Gessenay, Br.	12	Schaffhouse	
Andelfingen	B. 13	Granges, Sl.	M. 1	B. 5 et 19	
Anet	pB. 20	Guin, Fr.	M. P. 18	Schöpfheim, Lc.	
Appenzell		Hochdorf	B. 4	pB. 4	
B. 13 et 27		Huttwil, Br.	6	Schwarzenbourg	
Aubonne	B. 1	Langenthal	26		21
Bellinzone	M. B. 6	Langnau, Berne		Sierre	25
B. 13 et 27		M. pB.	1	Sion	23
Beromünster	28	M. B. P.	27	Sissach, B.c.	B. 27
Berthoud		Laufon, Br.	5	Soleure	11
gr Ch. M.	14	Laupen	P. 15	St-Blaise	
Bienne	7	Lausanne	p.B. 13	fête patronale	3
Bremgarten		Le Landeron	18	Sursee, Lc.	4
Ar.	25	Lenzbourg	B.P. 7	Thoune, Br.	
Brigue, Vl.	21	Liestal	B. 13	M. B. peaux	20,
Bülach, Zr.	B.P. 6	Lignières, B.	4	P. 2 et 9	
M. B.	26	Locle (Le), Nl.		Tramelan, Br.	12
Bulle, Fr.	M. B. 14	M. B. veaux	P. 12	Unterseen, pB.	1
Büren s/A.	Br. 20	Lucerne peaux	26	Uster, Zr.	B.P. 28
Carouge,		Lyss	25	Vilars, Nl.	25
B. bouch.	4	Meiringen, Br.		Weinfelden, Th.	
Château-d'OEx	7	M. pB.	7	B. 13 et 27	
Châtel - St-Denis		Monthey, Vl.	13	Winterthur, Zr.	
Fr.	11	Morat, Fr.	M.pB. 6	B. 7 et 21	
Ch.-de-Fonds	20	Morges	M. P. 6	Wolhusen, Lc.	11
Chiètres, Fr.	28	Moudon, Vd.	5	Yverdon, Vaud	26
Coire	B. 9 et 20	Nyon	pB. 7	Zofingue, Ar.	14
Cossonay, Vd.		Oensingen, Sl.		Zweisimmen	13
M. pB.	14		M. P. 25		
Delémont	19				

Prière de vouloir bien transmettre aux éditeurs du *Messenger boiteux* les remarques, observations, etc., pouvant résulter de lacunes, d'omissions ou d'erreurs dans la table des foires.

III ^{me} Mois	MARS	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Vendredi	s Aubin		17 ¹² , ☐ h O La froid	Nouv. lune
2 Samedi	s Simplic		☉, ☉ ☐ h O réponse	le 1, à 17 h. 12 min. Froid.
10	Lever du Soleil, 7 ⁰⁷		Coucher du Soleil, 18 h. 18	Prem. quart.
3 Dimanche	Est., Journée Suisse des Malades		♂ ♀ douce apaise la froid	le 9, à 12 h. 50 minutes.
4 Lundi	s Adrien		colère; la parole fâcheuse augmente la neige	Froid.
5 Mardi	Mardi gras, s Eusèbe		☾ dans ☿, ☽ ♀ plus qu'un	Pleine lune
6 Mercredi	Les Cendres, s Fridolin		☾ cœur et qu'une volonté	le 16, à 3 h. 22 minutes.
7 Jeudi	s Thomas		12 ⁵⁰ , ☉, ♂ h froid	Froid.
8 Vendredi	s ^{te} Rose		Coucher du Soleil, 18 h. 28	Dern. quart.
9 Samedi	s ^{te} Françoise		☐ ♀ E, ♀ ♂ ♀, ♀ ☐ h O,	le 23, à 6 h. 04 minutes.
11	Lever du Soleil, 6 ⁵⁴		avec Dieu, vous (h ☐ ♀ E	Peu agréable.
10 Dimanche	Invocav., Brandons		serez sûr de ne pas froid	Nouv. lune
11 Lundi	s Euloge		vous tromper de voie en ce	le 31, à 10 h. 19 minutes.
12 Mardi	s Grégoire		☾ au pér., ☐ ♂ O, ♂ à l'ap.	Pluvieux.
13 Mercredi	1. Q.-T., s Nicéphore		☉, ☐ h E, ♂ ♂, ♂ ♀	
14 Jeudi	s ^{te} Mathilde		322, ♂ ♀ monde. (froid	
15 Vendredi	Q.-T., s Longin		Coucher du Soleil, 18 h. 38	
16 Samedi	Q.-T., s Héribert		Quand on tombe sur une	
12	Lever du Soleil, 6 ⁴⁰		♂ ♂ ☉, ♀ au périg. bonne	
17 Dimanche	Rem., s ^{te} Gertrude		commenc. du printemps, équinoxe, froid	
18 Lundi	s Gabriel		☾ d. ☉, ♂ ♂ O, ☉ d. ♀	
19 Mardi	s Joseph		♂ h (♂ ♂ supérieure ☉ et	
20 Mercredi	s Wulfran		☉, ☐ ♀ E, ☐ ♀ O	
21 Jeudi	s Benoît		604 idée, peu agréable	
22 Vendredi	s Bienvenu		Coucher du Soleil, 18 h. 48	
23 Samedi	s Nicon		h stationnaire on a beau	
13	Lever du Soleil, 6 ²⁶		la gâter, il en reste toujours	
24 Dimanche	Oculi, s Siméon		quelque chose. peu agréable	
25 Lundi	Annonciation		☾ à l'apogée La destinée	
26 Mardi	s Emmanuel		des mots est souvent aussi et	
27 Mercredi	Mi-Carême		☉, ☐ h O extraordinaire	
28 Jeudi	s Gontran		♂ ♀ que celle des hommes.	
29 Vendredi	s Eustase		C. du Soleil, 18 h. 58	
30 Samedi	s Quirin		10 ¹⁹ , ♂ ♀ pluvieux	
14	Lever du Soleil, 6 ¹²			
31 Dimanche	Læt., s ^{te} Balbine			

MARS
 était consacré au dieu Mars par Romulus. C'était le premier mois de l'année martiale.

Le 20, le soleil entre dans le signe du Bélier en faisant jour et nuit égaux; commencement du printemps.

Du 1^{er} au 31 mars les jours croissent de 102 minutes.

Berne, les mardis pt. B.
 Berthoud, les jeudis p.B.
 Bulle les jeudis p.B.
 Château-d'Oex, les jeudis p.B.
 Châtel-St-Denis, les lundis veaux

Marchés hebdomadaires aux Bestiaux
 Einsiedeln, les samedis pB.
 Escholzmatt, les lundis veaux
 Fribourg, les lundis veaux
 Frutigen, les jeudis B.

Hérisau, les vendredis
 Huttwil, les lundis veaux
 les mercredis pB.
 Langenthal, les lundis veaux; les mardis pB.
 Langnau, les lundis veaux

Lausanne, les lundis veaux
 Lucerne les mardis
 Sierre, les vendredis pB.
 Sion, les samedis pB.
 Thonne, les lundis veaux
 Willisau, les lundis pB.
 Yverdon, les mardis P.



Foire du mois de Mars 1957

Aarau	B. 20	Gelterkinden	Oron-la-Ville	6
Aarberg, Br., Ch.			Payerne, Vd.	
M.B.13, p.BM	27	Granges, Sl. M.	Brandons	10
Aigle, Vaud	9	Grosshöchstet-	M. B.	21
Altdorf B.12 et 13		ten, Br.	Porrentruy	18
M. 14		Gstaad, Br.	pB. 7 et 28	
Andelfingen B.13		Guin M. P.	Reichenbach	19
Anet, Berne	20	Herzogen-	Reinach, Ar. B.	21
Appenzell		buchsee	Riggisberg Br.	8
B. 13 et 27		Hochdorf	Romont, Fr.	19
Aubonne, Vd.	15	Huttwil, Br.	Saignelégier	4
Baden, Ar.	B. 5	Interlaken	St-Ursanne	6
Bellinzone		Landeron Nl.	Schaffhouse	
B. 13 et 27		Langenthal	B. 5 et 19	
Berthoud, Br.	7	Langnau M.pB.	Schöftland, B.	5
Bienne, Br.	7	Laufon, Berne	Schüpheim	11
Bremgarten		Laupen, Br.	Schwarzenbourg	
Ar.	B. 11	Lausanne	M. B.	21
Breuleux (Les)	26	Lenzbourg B.P.	Schwyz	11
Brigue	7 et 21	Liestal, B.-c.	Seengen, Ar.	19
Brugg, Ar.	B. 12	Lignièrès	Sépey (Le)	25
Bulle, Fr. M.	B. 7	Locle (Le), Nl.	Sierre, Vl.,	18
Büren s. A.	20	B. pB. M.	Signau, Berne	21
Carouge,		Loèche-Ville	Sion, Valais	30
B. bouch.	4	Lucerne, gr. foire	Sissach, B.-c.	27
Châtel St Denis		25 mars - 6 avril	Soleure	11
Fr.	4	forains du	Sumiswald, Br.	8
Ch.-de-Fonds	20	23 mars - 7 avril	Sursee, Lc.	4
Chiètres, Fr.	28	Lyss, Br.	Thoune, Br.	13
Coire	B. 6 et 29	Malleray, Br.	P. 2 et 23	
Cossonay, Vd.		Martigny-Ville	Tramelan, Br.	12
M. p.B.	14	Meiringen	Trubschachen	
Delémont, Br.	19	M. pB.	Br. p.B. P.	25
Dielsdorf	B. 27	Messen, Sl.	Unterkulm	8
Echallens		Montfaucon	Unterseen, Br.	
p.B.M.	28	Monthey	M. pB.	6
Einsiedeln, B.	25	Morat M. pB.	Uster, Zr. B.P.	28
Erlenbach, Br.	12	Morges M. P.	Vevey	M. 19
Escholzmatt		Moudon, Vaud	Viège, Vl.	9
M. pB.	18	Brandons	Weinfelden, Th.	
Ferrière La, Br.	14	10, 11	B. 13 et 27	
Fontaines, Nl.	11	Moutier, Br.	Willisau, Lc.	
Frauenfeld, Th.		Muri, Ar.	M. P. 4 et 28	
B. 4, forains	17	Nyon, Vd. M.pB.	Winterthour, Zr.	
M.B forains	18	Oensingen, Sl.	B. 7 et 21	
Fribourg M.B.		M. P.		
gr. Ch. 4, P.	16	Olten, Sl.		
		Orbe, Vaud M.		
		14		

Suite page 30

IV ^{me} MOIS	AVRIL	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	s Hugues		♂♀ Même en quit-couvert	Prem. quart.
2 Mardi	s Nisier		tant une modeste place,	le 7, à 21 h.
3 Mercredi	s Eugène		☾ dans ☿, ♀ au périhélie et	32 minutes.
4 Jeudi	s Isidore		l'homme de mérite laisse un	Pluie.
5 Vendredi	s Martial		☾, ♂♂, ♀ h grand vide,	
6 Samedi	s Sixte		☐ ♃ E car la sphère de son	Pleine lune
15	Lever du Soleil, 5 ⁵⁹		Coucher du Soleil, 19 h. 07	le 14, à 13 h.
7 Dimanche	Judica , s Célestin		☾ 21 ³² , ☐ ♀ O utilité dé-	09 minutes.
8 Lundi	s Denis		☐ ♂ O passe tou- pluie	Peu agréable
9 Mardi	s Procore		♂♂ h jours les limites de	Dern. quart.
10 Mercredi	s Ezéchiél		son emploi. Pour être beau	le 22, à 0 h.
11 Jeudi	s Léon		☐ ♂ O, ☐ h E initié à la	00 minute.
12 Vendredi	s Jules		☾ au périgée, ☾, ♂ ♃,	Beau.
13 Samedi	s Justin		(♀♂ supérieure ☉ (pluie	
16	Lever du Soleil, 5 ⁴⁵		Coucher du Soleil, 19 h. 17	Nouv. lune,
14 Dimanche	RAMEAUX , s Lambert		☾ 13 ⁰⁹ , ♂♀ peu agréable	le 30, à 0 h.
15 Lundi	s Olympiade		☐ ♂♀, ♀ à la plus grande élon- et	54 minutes.
16 Mardi	s Dreux		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	Pluie.
17 Mercredi	s Rodolphe		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	
18 Jeudi	s Apollon		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	
19 Vendredi	VENDREDI-SAINTE		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	
20 Samedi	s Sulpice		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	
17	Lever du Soleil, 5 ³²		Coucher du Soleil, 19 h. 26	
21 Dimanche	PAQUES , s Anselme		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	
22 Lundi	L. de Pâques , s Sot., s Caius		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	
23 Mardi	s Georges		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	
24 Mercredi	s Alexandre		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	
25 Jeudi	s Marc		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	
26 Vendredi	s ^{te} Amélie		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	
27 Samedi	s Anastase		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	
18	Lever du Soleil, 5 ²⁰		Coucher du Soleil, 19 h. 36	
28 Dimanche	1. Quas. , s Vital		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	
29 Lundi	s Robert		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	
30 Mardi	s Sigismond		☾ dans ☿ (gation E., étoile du soir	

AVRIL

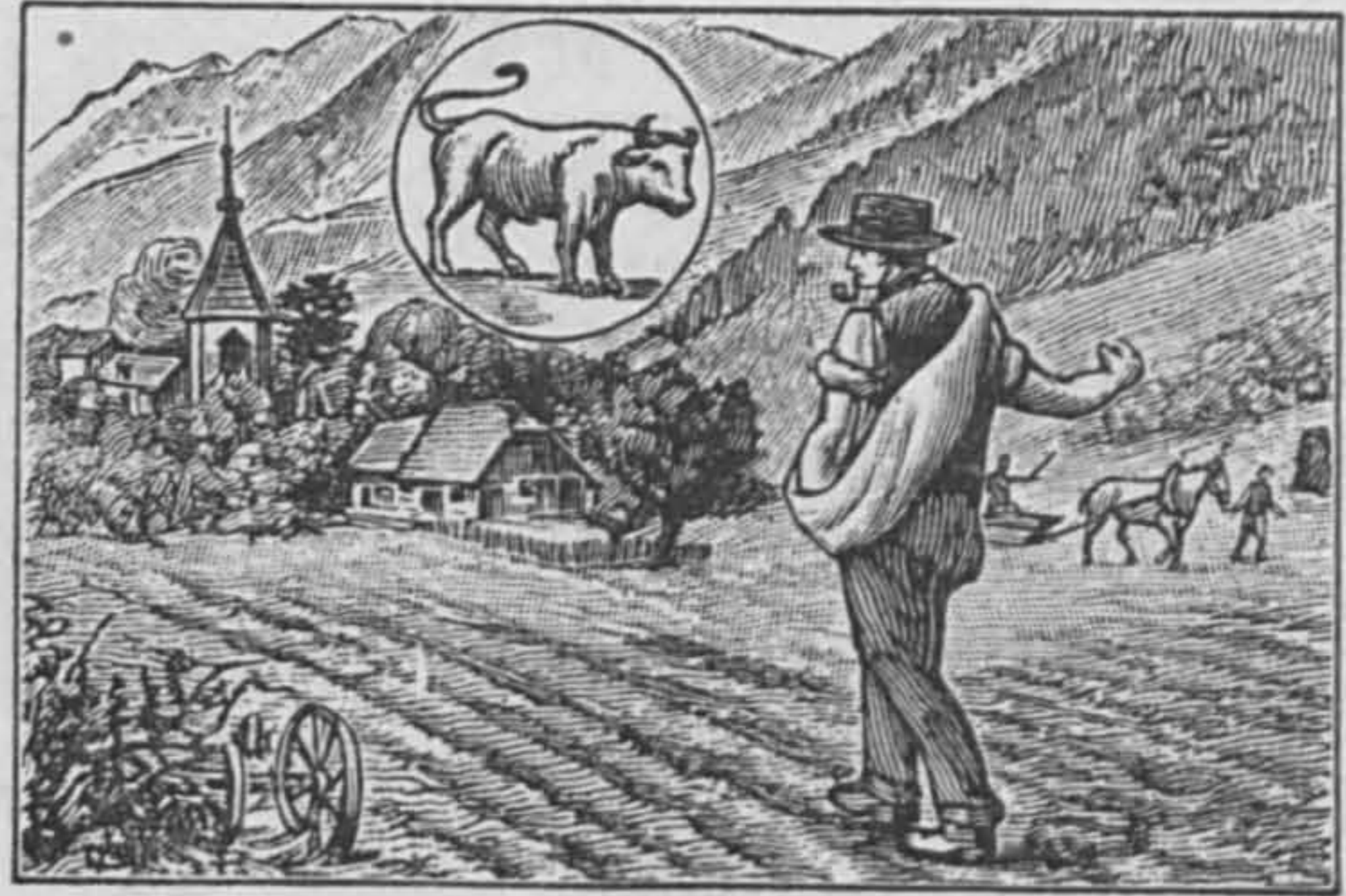
vient d'aperi-
re, qui signi-
fie ouvrir. Les
germes et les
plantes com-
mencent à
ouvrir le sein
de la terre.

Le 20, le
soleil entre
dans le signe
du Taureau.

Du 1^{er} au 30
avril les jours
croissent de
94 minutes.

Marchés hebdomadaires aux Bestiaux

Berne, les mardis pt. B.	Escholzmatt,	Huttwil, les lundis veaux	Lucerne, les mardis
Berthoud, les jeudis p. B.	les lundis veaux	les mercredis pB.	Sierre, les vendredis pB.
Bulle les jeudis p. B.	Fribourg,	Langenthal, 1, 8, 15, 23, 29	Sion, les samedis pB.
Château-d'Oex,	1, 8, 15, 23 et 29 veaux	veaux ; les mardis pB.	Thoune, les lundis veaux
les jeudis p. B.	Frutigen, les jeudis B.	Langnau, lundis veaux	Willisau, les lundis pB.
Einsiedeln,	Hérisau, les vendredis	Lausanne,	Yverdon, les mardis P.
les samedis pB.		1, 8, 15, 23 et 29 veaux	



Foire du Mois d'Avril 1957

Aarau	17	Couvet, Nl.	B. 1	Mœrel, Vl.	15
Aarberg, Berne		Dagmersellen	8	Monthey	3
B. Ch. pt. B M.	10	Delémont, Br.	16	Morat M. pB.	3
pt. B. M.	24	Dielsdorf B.	24	Moudon, Vd.	2
Aeschi, Br.	B. 2	Echallens, Vd.		Moutier, Br.	11
Affoltern, Zr.	1	M. pB.	25	Naters, Valais	17
Aigle, Vaud	20	Eggiwil, Br.	25	Niederbipp, Br.	3
Altdorf B.23 et 25		Eglisau, Zr.	23	Nyon	pB. 4
M. 25		Einsiedeln, B.	29	Oensingen MP	29
Andelfingen B.10		Frauenfeld, Th.		Olten, Sl.	1
Anet	pB. 17	B. 1 et 15		Orbe, Vaud M.	11
Appenzell B10,24		Fribourg		Oron-la-Ville	3
Aubonne	B. 5	M.B. Ch. 1, P.	13	Payerne, Vd.	18
Avenches, Vd.	17	Frutigen B.	4	Planfayon, Fr.	17
Bâle, foire suisse		M.B.	5	Porrentruy	15
d'échantillons		Gampel, Vl.	16	pB. 4 et 25	
Bauma, Zr.		Gessenay	1	Rarogne, Vl.	13
M. B. 5, M. 6		Granges, Sl.M.	5	Reinach, Ar.	11
Bellinzona, Ts.		Grindelwald B.	29	Riddes, Vl.	27
B. 10 et 24		Grüningen	29	Riggisberg	26
Berne, forains du		Guin, Fr.	15	Romont, Fr.	16
28 avril - 12 mai		Hochdorf B.	1	Saignelégier	8
Bienne, Berne	4	Interlaken B.	30	St-Imier B.	18
Bremgarten	22	Langenthal	23	Sarnen B.	18
Brigue	4 et 25	Langnau, Berne		Schaffhouse	
Brugg, Ar. B.	9	M. pB.5, M.B.24		B. 2 et 16	
Bülach, Zr. B.	3	Laufenbourg M	22	Schüpfheim pB.	
Bulle, Fr.	4	La Sagne, Nl.	10	M. B. P. 10	
Bümpliz, Br.	8	Laufon, Br.	2	Schwyz B.	8
Büren s. A.	17	Laupen	P. 26	Seengen, Ar. B.	16
Carouge,		Lausanne p.B.	10	Sempach-Ville	15
B. bouch.	1	Le Landeron	8	Sépey, (Le) Vd.	17
Cernier, Nl.	15	Lenzbourg B.P.	4	Sierre, Vl.	8
Château-d'Oex	11	Les Bois, Br.	1	Sigriswil, Br.	12
Châtel-St-Denis		Liestal, B.-c. B.	10	Sion	20
(Fribourg)	15	Locle (Le), foire		Sissach, B.-c. B.	24
Chaux-de-Fonds		cant. B. M.	9	Soleure	8
17, forains		Loèche-Souste	2	Stalden, Vl.	10
du 13 au 22		Lucerne, gr. foire		Stans, Nw.	24
Chiètres, Fr.	25	25 mars - 6 avril		Sursee, Lc.	29
Coffrane, Nl.	22	forains du		Tavannes	
Coire B. 9 et 27		23 mars - 7 avril		M. pB.	24
Conthey-Bourg		Lyss, Br.	22	Thoune M.B.	3
B. 26		Martigny-Bg.	1	et 27, P.	13
Corgémont, Br.	15	Martigny-Vil ^{le}	22	Tourtemagne	9
Cossonay M. pB	11	Meiringen, Br.			
Courtelary	2	M. p.B. 4, M.B.9			

Suite page 30

V ^{me} MOIS	MAI	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mercredi	s Jacques		<p><i>Souvent on prétend beau</i> </p>	<p>Prem. quart. le 7, à 3 h. 29 minutes. Chaud.</p> <p>Pleine lune le 13, à 23 h. 34 minutes. Pluie.</p> <p>Dern. quart. le 21, à 18 h. 03 minutes. Froid.</p> <p>Nouv. lune le 29, à 12 h. 39 minutes. Beau.</p> <hr/> <p>MAI vient de <i>Majus</i>; il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés <i>Majores</i>. Il était le troisième mois.</p> <p>Le 21, le soleil entre dans le signe des Gémeaux</p> <p>Du 1^{er} au 31 mai les jours croissent de 72 minutes.</p>
2 Jeudi	s Athanase			
3 Vendredi	Inv. s^{te} Croix			
4 Samedi	s Florian			
19	<i>Lever du Soleil, 5⁰⁸</i>			
5 Dimanche	2. Miséric. , s Pie V, s Ange			
6 Lundi	s Héliodore			
7 Mardi	s Stanislas			
8 Mercredi	s Michel			
9 Jeudi	s Béat			
10 Vendredi	s Epimaque			
11 Samedi	s Mamert			
20	<i>Lever du Soleil, 4⁵⁹</i>			
12 Dimanche	3. Jubil. , Journée des Mères			
13 Lundi	s Servais			
14 Mardi	s Boniface			
15 Mercredi	s ^{te} Sophie			
16 Jeudi	s Pérégrin			
17 Vendredi	s Pascal			
18 Samedi	s Théodote			
21	<i>Lever du Soleil, 4⁵⁰</i>			
19 Dimanche	4. Cantate , s ^{te} Prudentienne			
20 Lundi	s Bernardin			
21 Mardi	s Constant			
22 Mercredi	s ^{te} Julie			
23 Jeudi	s Didier			
24 Vendredi	s ^{te} Jeanne			
25 Samedi	s Urbain			
22	<i>Lever du Soleil, 4⁴³</i>			
26 Dimanche	5. Rogate. s Philippe			
27 Lundi	s Zacharie			
28 Mardi	s Germain			
29 Mercredi	s Maximin			
30 Jeudi	ASCENSION			
31 Vendredi	s ^{te} Pétronille			

Berne, les mardis p. B.
 Berthoud, 2, 9, 16, 23, 31 pB.
 Bulle, 2, 9, 16, 23, 29 pB.
 Château-d'Oex,
 2, 9, 16, 23 et 29 pB.
 Einsiedeln,
 les samedis veaux

Marchés hebdomadaires aux Bestiaux

Escholzmatt,
 les lundis veaux
 Fribourg,
 les lundis veaux
 Frutigen, 2, 9, 16, 23, 29 B.
 Hériseau, les vendredis

Huttwil, les lundis veaux
 les mercredis pB.
 Langenthal, les lundis
 veaux; les mardis pB.
 Langnau,
 les lundis veaux

Lausanne, les lundis veaux
 Lucerne, les mardis
 Sierre, les vendredis pB.
 Sion, les samedis pB.
 Thoune, les lundis veaux
 Willisau, les lundis pB.
 Yverdon, les mardis P.



Foire du mois de Mai 1957

Aarau, 15	Delémont, Br. 21	Loèche-Ville 7,28
Aarberg, Br. 8	Dielsdorf B.P. 22	Lyss, Br. 27
B.M.Ch. p. B. 8	Dombresson 20	Marbach, Lc. 15
p. B. et M. 29	Echallens, Vd. M. p. B. 29	Martigny- Bourg Valais 6 et 20
Affoltern B. P. 20	Eglisau pB. 20	Meiringen, Br. M.pB. 2, M.B. 15
Aigle, Vaud 18	Entlebuch, Lc. 1	Montfaucon 13
Aldorf B. 14, 15, M. 16	Erlenbach, Br. 14	Monthey 8 et 22
Andelfingen B. 8	Escholzmatt 13	Montreux-Rouvenaz, Vd. M. 10
Anet, Berne 22	M.pB. 20	Morat M.pB. 1
Appenzell B. 8 et 22	Fraubrunnen 6	Morges M. P. 22
Aubonne, Vd. 17	Frauenfeld, Th. B. 6 et 20	Moudon, Vd. 7
Baden, Ar. 7	Fribourg M.B.Ch. 6, P. 18	Moutier, Br. 9
Bagnes, Vl. 10, 24	Frutigen, Br. B. 1 (dès 13 h.)	Muri, Argovie 3
Balsthal M. pB 20	M. B. 2	Nods, Br. 13
Bassecourt, Br. 14	Gelterkinden 8	Nyon, Vd. M.pB. 2
Bayards, Nl. 6	Gessenay, Br. 1	Oensingen, Sl. M. P. 27
Bellinzona B. 8	Gisikon, Lc. 6	Olten, Sl. 6
M.B.pB. 22	Glis, Vl. 29	Orbe, Vd. M. 9
Berne, forains du 28 avril - 12 mai	Granges, Sl. M. 3	Oron-la-Ville 1
Berthoud, Br. 16	Grosshöchstetten, Br. pB. 1	Orsières, Vl. 16
Bienne 2	M. B. 15	Payerne, Vd. 16
Boudevilliers 27	Gain, Fr. M.P. 20	Planfayon, Fr. 15
Bremgarten, Ar. B. 13	Hauts-Geneveys 7	Ponts d. Martel 21
Breuleux, Br. 21	Herzogenbuchsee, Br. 8	Porrentruy pB. 2, 9 et 29
Brigue, Vl. 9	Hochdorf 8	Reconvilier 8
Brugg, Ar. 14	Huttwil, Br. 1	Reigoldswil, B.c. M. pB. 20
Bülach, Zr. B.P. 1	Interlaken, Br. M. 1	Reinach, Ar B. 23
B. P. et M. 28	Le Landeron 6	Riggisberg, Br. 31
Bulle, Fr. M.B. 9	Langenthal 21	Romont, Frib. 21
Büren, Berne 15	Langnau, Br. M. pB. 3	Saignelégier 6
Carouge B. bouch. 6	Laufon, Berne 7	St-Blaise, Nl. 13
Chaindon, Br. 8	Laupen, Br. 23	Ste-Croix, Vd. 15
Château-d'OEx 8	Lausanne B. 8	St-Gall, M. for. du 25 mai - 2 juin
Châtel - St-Denis 13	Lenk, M. p. B. 17	St-Imier, Br. M. B. forains 17
Ch.-de-Fonds 15	Lenzburg, Ar. 16	Sarnen, Ow. 8
Chiètres, Fr. 31	Liestal, B. c. 29	Schaffhouse B. 7 et 21
Coire B. 7 et 21	Lignières B. 20	
for. du 20 au 25	Locle (Le), Nl. M. B. pt. B. 14	
Cossonay M.gr.B. (exp.) 2, MpB. 23		
Couvet, Nl. 31		

Suite page 30

VI ^m MOIS	JUIN	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Samedi 23	s Nicodème <i>Lever du Soleil, 4³⁸</i>		♂♂, h au pér., ♀☐☿E beau <i>Coucher du Soleil, 20 h. 18</i>	Prem. quart. le 5, à 8 h. 10 minutes. Pluie.
2 Dimanche	6. Ex., s Marcellin		h ♂☉, ♀ à la pl. gr. él. O., ét. du matin	
3 Lundi	s Erasme		☾ au périgée, ☐☿O (brouillard	
4 Mardi	s Saturnin		☐ h E <i>La nature n'a ja-</i>	Pleine lune le 12, à 11 h. 02 minutes. Chaud.
5 Mercredi	s Boniface		☾ ⁸¹⁰ , ☉ mais trompé	
6 Jeudi	s Claude		☾♂☿, ☐♀O le pluie	
7 Vendredi	s Norbert		☾ cœur qui l'aimait; à travers	
8 Samedi 24	s Médard <i>Lever du Soleil, 4³⁴</i>		☐♂O toutes les cir- beau <i>Coucher du Soleil, 20 h. 24</i>	Dern. quart. le 20, à 11 h. 22 minutes. Beau.
9 Dimanche	PENTECOTE		constances de la vie, elle	
10 Lundi	s Landry		☾ dans ☉, ♂♀ nous et	
11 Mardi	s Barnabé		♂ h mène de joie en chaud	Nouv. lune le 27, à 21 h. 53 minutes. Pluie.
12 Mercredi	2. Q.-T., s Basilide		☾ ¹¹⁰² , ☾, ☐☿O joie.	
13 Jeudi	s Antoine		☾♂♀ Il est dur	
14 Vendredi	Q.-T., s Basile		d'échouer, mais il est pire	
15 Samedi 25	Q.-T., s Guy, s Modeste <i>Lever du Soleil, 4³⁴</i>		♂♂, ☐☿E de n'avoir	JUIN a pris son nom de Juvenibus, les jeunes gens, parce qu'il était dédié à la jeunesse.
16 Dimanche	Trinité, s Aurél.		<i>Coucher du Soleil, 20 h. 28</i>	
17 Lundi	s Rainier		jamaïs essayé de réussir.	
18 Mardi	s Amand		Ne tourmentez pas la beau	
19 Mercredi	s Gervais		☾ à l'apogée, ☐hO, ♀♂ h	
20 Jeudi	FÊTE-DIEU		☾ fourmi qui traîne son (et	
21 Vendredi	s Alban, s Raoul		☾ ¹¹²² , ♂☿ grain de	Le 21, le soleil entre dans le signe du Cancer, jour le plus long de l'an- née. Com. de l'été.
22 Samedi 26	s Paulin <i>Lever du Soleil, 4³⁴</i>		☾☉ d. ☿, com de l'été, solstice	
23 Dimanche	1 ^{er} D. ap. Trinité		☐♀E blé, car elle vit, et la	
24 Lundi	s Jean-Baptiste		<i>Coucher du Soleil, 20 h. 30</i>	
25 Mardi	s Prosper		☐♂E vie est une chose	
26 Mercredi	s Jean et Paul		☾ dans ☿ admirable. chaud	
27 Jeudi	Les 7 Dormeurs		♂ h Il faut pratiquer la	
28 Vendredi	s Irénée		☾, ☿☐☿O justice sans	
29 Samedi	s Pierre et Paul		☾ ²¹⁵³ , ♂♀, ☐☿E pluie	Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 17 min. et du 21 au 30 ils dé- croissent de 2 minutes.
30 Dimanche	2. Comm. s Paul		☾ en attendre aucune <i>Coucher du Soleil, 20 h. 30</i>	
			☾ au périgée, ♀ au phl. froid	

Marchés hebdomadaires aux Bestiaux

Berne, les mardis pt. B.
Berthoud, 6, 13, 19, 27 p. B.
Bulle, les jeudis p. B.
Château-d'Oex,
les jeudis p. B.
Einsiedeln,
les samedis veaux

Escholzmatt,
les lundis veaux
Fribourg,
3, 11, 17 et 24 veaux
Frutigen, les jeudis B.
Hérisau, les vendredis

Huttwil, les lundis veaux
les mercredis pB.
Langenthal, 3, 11, 17, 24
veaux; les mardis pB.
Langnau, lundis veaux
Lausanne,
les lundis veaux

Lucerne, les mardis
Sierre, les vendredis pB.
Sion, les samedis pB.
Thoune, les lundis veaux
Willisau, les lundis pB.
Yverdon, les mardis P.



Foire du mois de Juin 1957

Aarau	B. 19	Eglisau	pB. 17	Olten, Sl.	3
Aarberg	M. B.	Escholzmatt		Oron-la-Ville	5
	Ch. 12, p.B.M.26		M. pB. 17	Orsières, Vl.	7
Affoltern, Zurich		Frauenfeld, Thur-		Payerne, Vd.	13
	B. et P. 17	govie, B. 3, 17		Porrentruy	17
Aigle, Vaud	1	Fribourg	3, P. 15		pB. 6 et 27
Andelfingen	B 12	Granges, Sl.	M. 7	Reinach, Ar.	B. 27
Andermatt	12	Guin, Fr.	M.P. 17	Roggenbourg	10
Anet,	pB. 19	Lajoux, Br.	11	Romont, Fr.	11
Appenzell		Le Landeron	17	Saignelégier	10
	B. 5 et 19	Langenthal	18	Schaffhouse	11
Bellinzone		Langnau, Br.			M. 12, B. 4 et 18
	B. 12 et 26		M. pB. 7	Schüpfheim	pB. 3
Bienne, Br.	6	Laufon, Berne	4	Sierre	3
Bremgarten, Ar.		Laupen	P. 21	Sion, Valais	1
	B. 10	Lausanne	p. B. 12	Soleure	17
Brévine, Nl.	M. 26	Lenzbourg	B. 6	Sursee, Lc.	24
Brigue, Vl.	6	Locle (Le), Nl.		Thoune, P. 1, 8,	
Bulle, Fr.	13		M. B. pt. B. 11	15, 22 et 29	
Buren, Br.		Lyss	24	Travers, Nl.	M. 15
	p. B. 19	Martigny-Bourg		Unterseen, Br.	
Carouge		Valais	4		M. p. B. 7
	B. bouch. 3	Meiringen		Uster, Zr.	B. 27
Châtel-St-Denis,			M. p. B. 6	Weinfelden, Th.	
Fr.	17	Montfaucon	25		B. 12 et 26
Chaux-de-Fonds	19	Fête patron.	24	Willisau, M.P.	27
Chiètres, Fr.	27	Monthey, Vl.	12	Winterthour, Zr.	
Coire	B. 5	Morat	M. pB. 5		B. 6 et 20
Cossonay, Vd.		Moudon, Vd.	4	Yverdon, Vd.	25
	M. p. B. 13	Muri, Ar.	P. 3	Zofingue, Ar.	13
Delémont, Br.	18	Noirmont, Br.	3	Zoug, M. for.	10
Dielsdorf	B.P. 26	Nyon	pB. 6	Zurzach, M.P.	17

Phases de la Lune et Aspects

☾	Nouvelle lune	♊	Nœud ascendant
☽	Premier quartier	♋	Nœud descendant
☽	Pleine lune	♌	Conjonction
☾	Dernier quartier	♍	Opposition
☾	Lunistice sud	☐	Quadrature
☽	Lunistice nord		
☽	Passage équatorial de la lune (dir. sud-nord)		
☽	Passage équatorial de la lune (dir. nord-sud)		

VII ^m MOIS	JUILLET ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	s Thiébaud		Prem. quart. le 4, à 13 h. 09 minutes. Variable.
2 Mardi	Visitation		
3 Mercredi	s Anatole		Pleine lune le 11, à 23 h. 50 minutes. Nuageux.
4 Jeudi	s Udalric		
5 Vendredi	s Zoé		Dern. quart. le 20, à 3 h. 17 minutes. Chaud.
6 Samedi	s Goar		
28	Lever du Soleil, 4 ⁴²		Nouv. lune le 27, à 5 h. 28 minutes. Beau.
7 Dimanche	3. s Guillebaud		
8 Lundi	s Procope		JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César, arrivée en ce mois. On l'ap- pelait aupa- ravant Quint- tilis.
9 Mardi	s Zénon		
10 Mercredi	Les 7 frères		Le 23, le soleil entre dans le signe du Lion.
11 Jeudi	s Léonce		
12 Vendredi	st ^e Marcienne		Du 1 ^{er} au 31 juillet les jours décrois- sent de 53 mi- nutes.
13 Samedi	s Henri		
29	Lever du Soleil, 4 ⁴⁸		
14 Dimanche	4. s Bonaventure		
15 Lundi	st ^e Marguerite		
16 Mardi	st ^e Rainelde		
17 Mercredi	s Alexis		
18 Jeudi	s Camille		
19 Vendredi	s Arsène		
20 Samedi	s Elie		
30	Lever du Soleil, 4 ⁵⁵		
21 Dimanche	5. st ^e Praxède		
22 Lundi	st ^e Marie-Mad.		
23 Mardi	s Apollinaire		
24 Mercredi	st ^e Christine		
25 Jeudi	s Jacques		
26 Vendredi	st ^e Anne		
27 Samedi	s Pantaléon		
31	Lever du Soleil, 5 ⁰³		
28 Dimanche	6. s Nazaire		
29 Lundi	st ^e Marthe		
30 Mardi	s Donatille		
31 Mercredi	s Calimère		

Berne, les mardis pt. B.
Berthoud, les jeudis p.P.
Bulle les jeudis p. B.
Château-d'Oex,
les jeudis p. B.
Einsiedeln,
les samedis veaux

Marchés hebdomadaires aux Bestiaux

Escholzmatt,
les lundis veaux
Fribourg,
les lundis veaux
Frutigen, les jeudis B.
Hérisau, les vendredis

Huttwil, les lundis veaux
les mercredis pB.
Langenthal, les lundis
veaux; les mardis pB.
Lausanne,
les lundis veaux

Langnau, lundis veaux
Lucerne, les mardis
Sierre, les vendredis pB.
Sion les samedis pB.
Thoune, les lundis veaux
Willisau, les lundis pB.
Yverdon, les mardis P.



Faires du mois de Juillet 1957

Aarau, 17	Dielsdorf B.P. 24	Orbe, Vd. M.11
Aarberg	Echallens M. pB. 25	Oron-la-Ville 3
B.Ch.p.B.M. 10	Eglisau pB. 15	Payerne, Vd. 18
p. B. M. 31	Escholzmatt,	Porrentruy 15
Affoltern, Zurich	M. pB. 15	pB. 4 et 25
B. et P. 15	Frauenfeld, Th.	Reinach, Ar. 11
Andelfingen B.10	B. 1 et 15	Romont, Fr. 16
Anet pB. 24	Fribourg 1, P. 13	Saignelégier 1
Appenzell	Gelterkinden B.10	Schaffhouse
B. 3, 17, 31	Granges, Sl. M.5	B. 2 et 16
Aubonne B. 5	Guin, Fr. M.P. 22	Schöftland, B. 2
Baden, Ar. B. 2	Huttwil, Br. 10	Schöpfheim pB.1
Bellegarde, Fr.	Le Landeron 15	Sissach, B.-c. 24
fête village 28.29	Langenthal 16	Soleure 8
Bellelay, Br. fête	Langnau, Br.	Sursee, Lc. 15
des cerises 7	M. pB.5, M.B. 17	Thoune
Bellinzone, Ts.	Laufon, Berne 2	P.6, 13, 20 et 27
B. 14 et 24	Laupen P. 19	Trubschachen, Br
Berthoud, Br. 11	Lausanne B. 10	p. B., P. 22
Bienne M.B. 4	Lenzbourg B. 18	Unterkulm 12
Braderie 6 et 7	Liestal, B.-c. B. 3	Unterseen, Br.
Bremgarten, Ar-	Locle (Le), Nl.	M. p. B. 5
govie B. 8	M.B. veaux P. 9	Uster, Zr. B. 25
Bülach, Zr. B. 3	Lyss, Br. 22	Vevey, Vd. M. 23
Bulle, Fr. M.B. 25	Messen, Sl. 1	Weinfelden, Th.
Büren, Berne 17	Morat M.pB. 3	B. 10 et 31
Carouge	Moudon, Vd. 2	Willisau P.M. 25
B. bouch. 1	Abbaye 27, 28	Winterthur
Châtel-St-Denis,	Muri, Ar. P. 1	B. 4 et 18
Fr. 15	Nyon, Vd. M pB.4	Wolhusen 8
Ch.-de-Fonds 17	Oensingen, Sl.	Yverdon, Vd. 30
forains du 13-22	M. P. 15	Zofingue, Ar. 4
Chiètres, Fr. 25	Olten, Sl. 1	Zurzach, Ar.
Cossonay M.pB.11		M. P. 8
Delémont, Br. 16		

Signes du Soleil, de la Lune, des Planètes

☉ Soleil	♀ Vénus	♄ Saturne
☾ Lune	♂ Mars	♅ Uranus
☿ Mercure	♃ Jupiter	♆ Neptune

Abréviations

pér. = périégée	(point de l'orbite le plus proche de la terre).
ap. = apogée	(point de l'orbite le plus éloigné de la terre).
phl. = périhélie	(point de l'orbite le plus proche du soleil).
aph. = aphélie	(point de l'orbite le plus éloigné du soleil).
dir. = direct.	stat. = stationnaire.

VIII ^e Mois	AOOUT ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Jeudi	Fête Nationale	Si petite que soit beau	
2 Vendredi	s Alphonse	19 ⁵⁵ , $\text{h} \square \text{♀} \text{O}$ la et	Prem. quart.
3 Samedi	Inv. s Etienne	☾ dans ♀ patrie, elle très	le 2, à 19 h.
32	Lever du Soleil, 5 ¹²	Coucher du Soleil, 19 h. 59	55 minutes.
4 Dimanche	7. s Dominique	♂ h , $\square \text{♂} \text{O}$ occupe la plus	Beau.
5 Lundi	s Oswald	☾, $\square \text{♀} \text{O}$, $\square \text{♀} \text{O}$ grande	
6 Mardi	Transfiguration	$\square \text{♂} \text{O}$ place dans un chaud	Pleine lune
7 Mercredi	s Gaëtan	cœur bien fait. Il ne faut	le 10, à 14 h.
8 Jeudi	s Cyriaque	pas demander à l'histoire	08 minutes.
9 Vendredi	s Romain	des exemples; elle pluie	Pluie.
10 Samedi	s Laurent	14 ⁰⁸ n'a rien à nous	Dern. quart.
33	Lever du Soleil, 5 ²¹	Coucher du Soleil, 19 h. 48	le 18, à 17 h.
11 Dimanche	8. s ^{te} Suzanne	☾♂ donner que et couvert	16 minutes.
12 Lundi	s ^{te} Claire	☾ à l'apogée, $\square \text{h} \text{O}$, $\text{h} \text{stat.}$ très	Chaud.
13 Mardi	s Hippolyte	☾, ♀♂, ♀♀, ♀♂ à l'aphélie chaud	
14 Mercredi	s Eusèbe	☾♂, ♂♂, ♂♂ $\text{h} \text{E}$, ♀ à la plus grande	Nouv. lune
15 Jeudi	Assomption	des (élong. E., étoile du soir) (très	le 25, à 12 h.
16 Vendredi	s Roch	leçons. La lumière qui est	32 minutes.
17 Samedi	s Carloman	☾ dans ♀ en nous doit non	Pluie.
34	Lever du Soleil, 5 ³⁰	Coucher du Soleil, 19 h. 36	
18 Dimanche	9. s ^{te} Hélène	17 ¹⁶ seulement briller,	AOUT tire
19 Lundi	s Donat	☾, $\square \text{♂} \text{E}$, ♂ h chaud	son nom d'Au-
20 Mardi	s Bernard	☾, $\square \text{♀} \text{E}$ mais encore en	guste qui y est
21 Mercredi	s ^{te} Jeanne-Franc.	$\square \text{♀} \text{E}$, $\square \text{♂} \text{E}$ allumer	né; on l'appe-
22 Jeudi	s Symphorien	♀♂♂ d'autres. Le pluie	lait sixième
23 Vendredi	s ^{te} Sidonie	☾ dans bonheur se me-	mois de l'an-
24 Samedi	s Barthélemy	sure à l'étendue du regret	née martiale.
35	Lever du Soleil, 5 ³⁹	Coucher du Soleil, 19 h. 24	
25 Dimanche	10. s Louis	12 ³² , ☾ au pér., $\square \text{h} \text{E}$	Le 23, le
26 Lundi	s Zéphyrin	☾, ♂♂, ♂♂, ♀ stat. pluie	soleil entre
27 Mardi	s Césaire	♂♂ qu'il laisse après beau	dans le signe
28 Mercredi	s Augustin	♂♀, ☾ $\text{h} \text{E}$, fin des canicules	de la Vierge.
29 Jeudi	Déc. de s J.-B.	lui. La bonté est la qua- et	
30 Vendredi	s Benjamin	☾ dans ♀ lité la plus né-	Du 1 ^{er} au 31
31 Samedi	s Raymond	cessaire au bonheur. chaud	août les jours
			décroissent
			de 88 minutes

Berne, les mardis pt. B.
 Berthoud, les jeudis p.B.
 Bulle 1, 8, 14, 22, 29 p.B.
 Château-d'Oex,
 les jeudis p. B.
 Einsiedeln
 les samedis veaux

Marchés hebdomadaires aux Bestiaux

Escholzmatt,
 les lundis veaux
 Fribourg,
 les lundis veaux
 Frutigen, les jeudis B.
 Hérisau, les vendredis

Huttwil, les lundis veaux
 les mercredis pB.
 Langenthal, les lundis
 veaux; les mardis pB.
 Lausanne,
 les lundis veaux

Langnau, lundis veaux
 Lucerne, les mardis
 Sierre, les vendredis pB.
 Sion, les samedis pB.
 Thoune, les lundis veaux
 Willisau, les lundis pB.
 Yverdon, les mardis P.



Foire du mois d'Août 1957

Aarau	21	Escholzmatt	Porrentruy	19
Aarberg		M. pB.	pB. 1, 8 et 29	
B. p. B. M.	14	Frauenfeld, Th.	Reinach, Ar.	B.1
p. B. M. et Ch.		B. 5 et 19	Riggisberg	30
poulains	28	Fribourg 5, P.	Romont, Fr.	13
Affoltern, Zurich		Gelterkinden B.7	vogue 11, 12, 13	
B. et porcs	19	Granges, Sl. M.2	Saignelégier	
Andelfingen B.	14	Guin, Fr. M.P. 19	gr. march -conc.	
Anet, Berne	21	Le Landeron 19	aux Ch.10 et 11	
Appenzell		Langenthal 20	M. B.	12
B. 14 et 28		Langnau, M. pB.2	St-Ursanne	29
Aubonne B.	2	Laufon, Berne 6	Schaffhouse	
Bassecourt, Br.		Laupen P. 16	B. 6 et 20	
M.B.Ch.Poul.	27	Lausanne p.B.14	M.B. 27, M. 28	
Bellinzone, Ts.		Lenzbourg B. 29	Schöpfheim pB. 5	
B. 14 et 28		Les Bois 26	Schwarzenburg,	
Bienne, Berne 1		Liestal, M. B. 14	Berne	22
vogue 17 et 18		Lignières, Nl. B.5	Sissach, B.-c. B.28	
Bremgarten, Ar-		Locle (Le), Nl.	Soleure	12
govie 19		M. B. Veaux P. 13	Sursee, Lc.	26
Bülach, Zr. B. 7		Lyss, Br. 26	Thonne, Br.	28
Bulle, Fr. M.B.29		Malters, Lc. 19	P. 3, 10 et 17	
Büren, Br. p.B.21		Monthey, Vl. 14	Tourtemagne. M.	
Carouge		Morat M. pB. 7	B., Ch., mul. 13	
B. bouch. 5		Moudon, Vd. 6	Tramelan, Br. 13	
Châtel-St-Denis,		Moutier, Br. 8	Unterseen	
Fr. 19		Muri, Ar. P. 5	M. pB. 2	
Ch.-de-Fonds 21		Noirmont, Br. 5	Uster, Zr. B. 29	
Chiètres, Fr. 29		Nyon pB. 1	Val-d'illiez B. 19	
Cossonay, Vd.		Oensingen, Sl.	Weinfeld, Th.	
M. pB. 8		M. P. 26	B. 14 et 28	
Delémont, Br. 20		Olten, Sl. M.B. 5	Willisau, Lc.	
Dielsdorf B.P. 28		M. for. 11 et 12	P. M. 29	
Dornach,		Oron-la-Ville 7	Winterthur, Zr.	
M., for. 2, 3 et 4		Payerne, Vd. 22	B. 8 et 22	
Echallens		Fête «Le Tirage»	marché-conc ^{rs}	
M. p. B. 22		17, 18 et 19	B. fin août	
Einsiedeln 26			Wohlen, Ar. B.26	
			Yverdon, Vd. 27	
			Zofingue, Ar. 8	

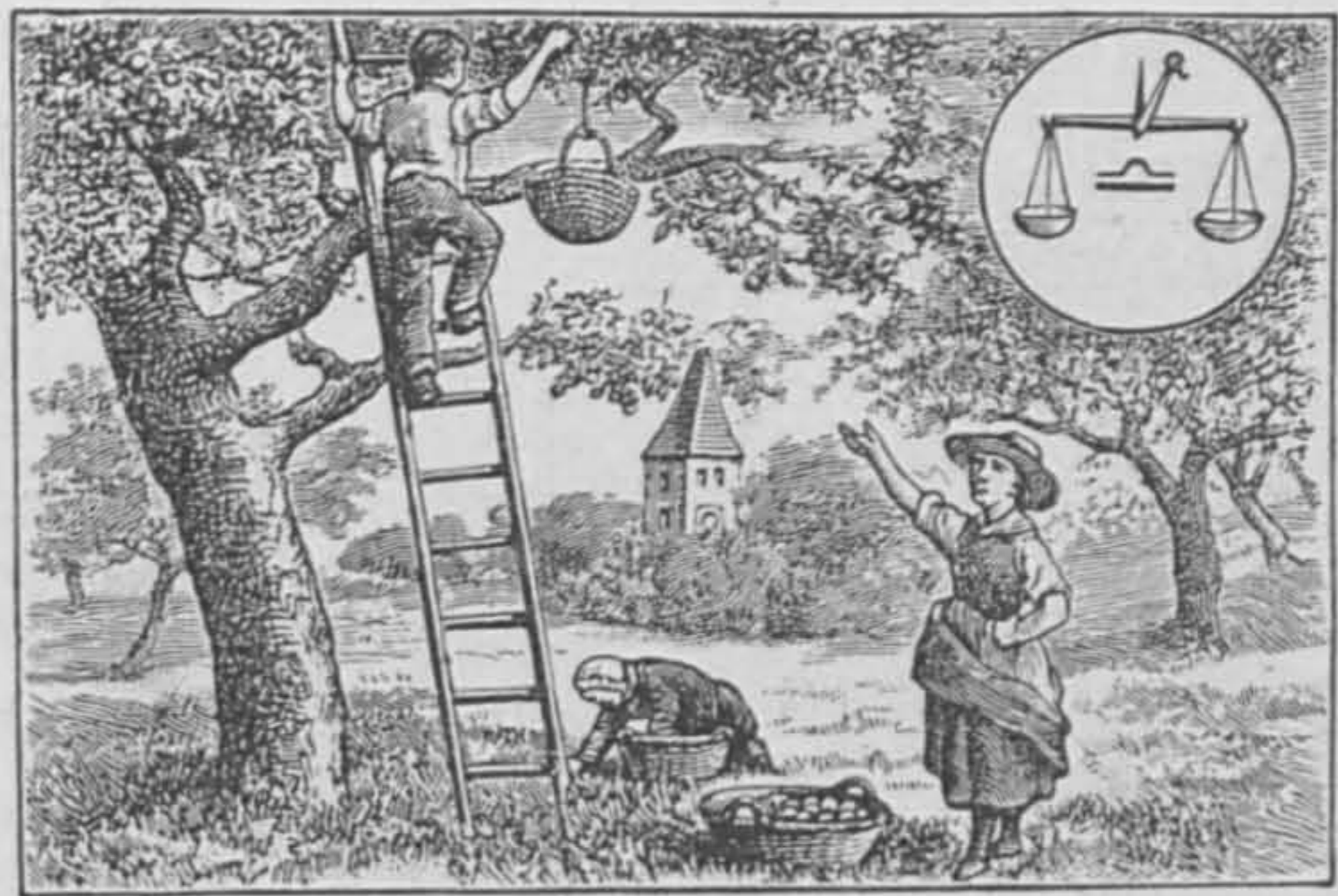
Abréviations figurant dans la table des foires :

M. = marchandises	B. = bétail
M. B. = marchandises et bétail	C. ou Ch. = chevaux
p. B. ou pt. B. = petit bétail	P. = porcs

IX ^{me} MOIS	SEPTEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
36	<i>Lever du Soleil, 5⁴⁸</i>	<i>Coucher du Soleil, 19 h. 11</i>	Prem. quart. le 1, à 5 h. 34 min. Beau.
1 Dimanche	11. s^{te} Vèrène, s Gilles	☾ ⁵³⁴ , ☽ h, ☽♂ O beau	Pleine lune le 9, à 5 h. 55 min. Frais.
2 Lundi	s Just	☾, ☽♀ O L'or des et	Dern. quart. le 17, à 5 h. 02 minutes. Pluie.
3 Mardi	s Mansuet	☽♂ O genêts et la pourpre	Nouv. lune le 23, à 20 h. 18 minutes. Nébuleux.
4 Mercredi	s ^{te} Rosalie	☽♀ O des bruyères frappaient mes yeux d'un luxe	Prem. quart. le 30, à 18 h. 49 minutes. Pluie.
5 Jeudi	Jeûne Genevois	☽♂♂ qui touchait chaud	
6 Vendredi	s Magne	☽♀ au périgée mon cœur. frais	
7 Samedi	s Cloud	<i>Coucher du Soleil, 18 h. 57</i>	
37	<i>Lever du Soleil, 5⁵⁸</i>	<i>Coucher du Soleil, 18 h. 57</i>	
8 Dimanche	12. Nat. de N.-D.	☾ à l'apogée, ☽ h O La	
9 Lundi	s Gorgon	☽ ⁵⁵⁵ , ☽, ☽♂♂, ☽♂♂,	
10 Mardi	s ^{te} Pulchérie	(☽♂ inf. ☽), ☽♂ à l'apog. et	
11 Mercredi	s Félix et Régule	☽♂♂ véritable éloquence	
12 Jeudi	s Emilien	☽♀ consiste à dire tout ce	
13 Vendredi	s Maurille	☾ d. ☽♂ qu'il gel nocturne	
14 Samedi	Exalt. s^{te} Croix	faut et à ne dire que pluie	
38	<i>Lever du Soleil, 6⁰⁷</i>	<i>Coucher du Soleil, 18 h. 43</i>	
15 Dimanche	13. JEUNE FÉD.	☽ h ce qu'il faut. Les beau	SEPTÈMBRE vient de ce que c'était le septième mois de l'année martiale.
16 Lundi	s Corneille	☽, ☽♀ E peines de la vie	
17 Mardi	s Lambert	☽ ⁵⁰² , ☽♂ E sont pluie	
18 Mercredi	3. Q.-T., s Ferréol	☽♂♂ E, ☽ station. beau	
19 Jeudi	s Janvier	☽♀ E comme les eaux de	
20 Vendredi	Q.-T., s Eustache	la mer, elles perdent leur	
21 Samedi	Q.-T., s Matthieu	amertume en s'élevant vers	
39	<i>Lever du Soleil, 6¹⁷</i>	<i>Coucher du Soleil, 18 h. 28</i>	
22 Dimanche	14. s Maurice	☽♂♂, ☽ h E, ☽♂♂ nébuleux	Le 23, le soleil entre dans le signe de la Balance.
23 Lundi	s Lin	☽ ²⁰¹⁸ , ☽, ☽ au pér., ☽♂♂,	Commencement de l'automne.
24 Mardi	s Gérard	☽♂♂ (☽ d. ☽♂♂ com. aut., équ.	Jour et nuit égaux.
25 Mercredi	s Principe	☽ à la pl. gr. élong. O. et du matin (pluie	
26 Jeudi	s ^{te} Justine	☽ dans ☽♂, ☽ au phl., ☽♀	
27 Vendredi	s Côme, s Damien	le ciel. Le premier pas vers	
28 Samedi	s Venceslas	☽ h le bien, c'est de ne	
40	<i>Lever du Soleil, 6²⁵</i>	<i>Coucher du Soleil, 18 h. 15</i>	
29 Dimanche	15. s Michel	☽, ☽♀ O pas faire de	Du 1 ^{er} au 30 septembre les jours décroissent de 98 minutes.
30 Lundi	s Jérôme	☽ ¹⁸⁴⁹ , ☽♂ O mal. pluie	

Marchés hebdomadaires aux Bestiaux

Berne, les mardis pt. B.	Escholzmatt,	Huttwil, les lundis veaux	Lucerne, les mardis
Berthoud, les jeudis p. B.	les lundis veaux	les mercredis pB.	Sierre, les vendredis pB.
Bulle les jeudis p. B.	Fribourg,	Langenthal les lundis	Sion, les samedis pB.
Château-d'Oex,	les lundis veaux	veaux; les mardis pB.	Thoune, les lundis veaux
les jeudis p. B.	Frutigen, 5 et 19 B.	Langnau, lundis veaux	Willisau, les lundis pB.
Einsiedeln,	Hérisau, les vendredis	Lausanne,	Yverdon, les mardis P.
les samedis veaux		les lundis veaux	



Foire du mois de Septembre 1957

Aarau B. 18	Bulle, Fr.	Fribourg 2, P. 14
Aarberg B.Ch.p.	B. poulains 24	Bénichon 8-9
B.M.11, M.pB.25	B. 25, M. 26	forains du 6-14
Adelboden	marché-conc ^{rs}	fin septembre-
B. 9 et 26	taureaux de	début octobre
Affoltern, B.P. 16	reprod. 3, 4 et 5	foire aux prov.
Aigle, MBpoul.28	vogue 8, 9 et 10	Frutigen, B. 9
Altdorf, Uri B.24	Bümpliz, Br. 9	et 26 dès 13 h.
Andelfingen B.11	Büren, Berne 18	M. B. 10 et 27
Andermatt	Carouge, bétail	Gessenay gr.B.
B. 4 et 28	boucherie 2	2 et 30
Anet pB. 18	marché-conc ^{rs}	Gisikon, Lc. 16
Appenzell B. 11,	taur. de reprod.	Goldau, Sw. 9
M.B. 30, for. 29, 30	fin septembre	Granges, Sl. M.6
Aubonne, Vd. 13	Fête commu-	Grindelwald B.18
Baden, Ar. B. 3	nale 7, 8 et 9	Grosshöchstet-
Bagnes, Vl. 24	retour 14 et 15	ten, Berne 4
Bayards, Nl. 16	Chaidon, Berne,	Guggisberg M.B.
Bellegarde, Fr.,	B.M. et gr. Ch. 2	gr. moutons 5
M. B., moutons,	Champéry, Vl. 16	Guin M.P. 23
chèvres 16	Châtelet, Br. 25	Hauts-Geneveys,
Bellinzone	Châtel-St-Denis,	Neuchâtel 19
M. B. 11, B. 25	M. B. poulains 16	Herzogenbuch-
Berne-	Chaux-de-Fonds 18	see, Br. 18
Ostermundigen	Chiètres, Fr. 26	Hochdorf B. 2
marché-conc ^{rs}	Coire B. 14	Huttwil 11
taur. de reprod.	Corgémont, Br. 9	Interlaken
de la race tache-	Cossonay, M.	B. 19, M. 20
tée, début sept.	pB., graines 12	Kippel 26
Beromünster 23	Côte-aux-fées	Küssnacht, Sw.
Berthoud, Br. 5	M. 23	expos. B. 26
marché-conc ^{rs}	Courtelary 24	Lachen, Sw.
B. de reprod.	Dagmersellen 9	for. du 1 au 3,
24 et 25	Delémont, Br. 17	Expos. de B. 25
moutons	Dielsdorf B.P. 25	Le Landeron 16
de repr. 28 et 29	Echallens, M.pB. 26	Langenbruck
Bienne, Br. 12	Eggiwil 26	B. de repr. Ch. 26
Bremgarten, Ar.	Eglisau pB. 16	Langenthal 17
B. 9	Einsiedeln	Langnau M.pB.6
Breuleux, Br. 23	marché-conc ^{rs}	M. B. Ch. 18
Fête village 22	bétail, mout. 24	marché-concours
Brévine, Nl. M. 18	Entlebuch, Lc.	chèvres, moutons
marché-	19, P. 23	du 20 au 22
concours B.	Erlenbach, Br.	Lauenen, Br. 28
Brienz, Br. B. 30	gr. B. de repr. 24	Laufenbourg
Brigue, Vl. 19	Escholzmatt 16	M. 30
Brugg, Ar. B. 10	Fontaines, Nl. 12	
Bülach, Zr. B. 4	Frauenfeld B 2, 16	

Suite page 30

X ^{me} MOIS	OCTOBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mardi	s Remi		Pleine lune le 8, à 22 h. 42 minutes. Variable.
2 Mercredi	s Léger		
3 Jeudi	s Gilbert		Dern. quart. le 16, à 14 h. 44 minutes. Très froid.
4 Vendredi	s François		
5 Samedi	s Placide		Nouv. lune le 23, à 5 h. 43 minutes. Gel nocturne
41	Lever du Soleil, 6 ³⁵		
6 Dimanche	16. s Bruno		Prem. quart. le 30, à 11 h. 48 minutes. Froid.
7 Lundi	s ^{te} Judith		
8 Mardi	s ^{te} Pélagie		OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le 8 ^{me} mois de l'année martiale.
9 Mercredi	s Denis		
10 Jeudi	s Géréon		Le 23, le soleil entre dans le signe du Scorpion.
11 Vendredi	s Firmin		
12 Samedi	s Maximilien		Du 1 ^{er} au 31 octobre, les jours décroissent de 97 minutes.
42	Lever du Soleil, 6 ⁴⁵		
13 Dimanche	17. s Edouard		Langnau, lundis veaux
14 Lundi	s Calixte		
15 Mardi	s ^{te} Thérèse		Lucerne, les mardis
16 Mercredi	s Gall		
17 Jeudi	s ^{te} Hedwige		Sierre, les vendredis p.B.
18 Vendredi	s Luc		
19 Samedi	s Aquilin		Sion, les samedis p.B.
43	Lever du Soleil, 6 ⁵⁵		
20 Dimanche	18. s Caprais		Thoune, les lundis veaux
21 Lundi	s ^{te} Ursule		
22 Mardi	s ^{te} Cordule		Willisau, les lundis p.B.
23 Mercredi	s Séverin		
24 Jeudi	s ^{te} Salomé		Yverdon, les mardis P.
25 Vendredi	s Crépin		
26 Samedi	s Evariste		
44	Lever du Soleil, 7 ⁰⁵		
27 Dimanche	19. s ^{te} Adeline		
28 Lundi	s Simon, s Jude		
29 Mardi	s Narcisse		
30 Mercredi	s Lucain		
31 Jeudi	s Quentin		

Berne, les mardis pt. B.
 Berthoud, les jeudis p.B.
 Bulle, les jeudis p.B.
 Château-d'Oex,
 les jeudis p.B.
 Einsiedeln,
 les samedis veaux

Marchés hebdomadaires aux Bestiaux

Escholzmatt,
 les lundis veaux
 Fribourg,
 les lundis veaux
 Frutigen, 3, 10, 17, 24 B.
 Hérisau, les vendredis

Huttwil, les lundis veaux
 les mercredis p.B.
 Langenthal, les lundis
 veaux; les mardis p.B.
 Lausanne,
 les lundis veaux



















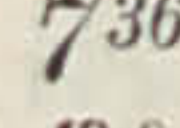

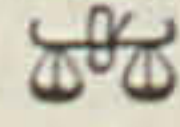
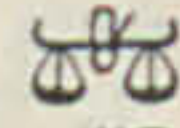




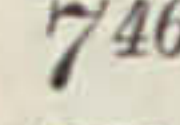



Langnau, lundis veaux
 Lucerne, les mardis
 Sierre, les vendredis p.B.
 Sion, les samedis p.B.
 Thoune, les lundis veaux
 Willisau, les lundis p.B.
 Yverdon, les mardis P.



Foire du mois d'Octobre 1957

Aarau, 16	Cossonay	Interlaken, Br.
Aarberg B.Ch.	gr. B. 24	B. 8 et 31, M. 9
M.9 p.B.M. 30	Couvet, Nl. B. 7	Lajoux, Berne 14
Adelboden	Dagmersellen 28	Le Landeron 21
p. B. et M. 3	Delémont, Br. 22	Langenthal 15
Affoltern, Zr. 28	Dielsdorf B.P. 23	Langnau, Br.
Aigle, Vaud 12,26	Diesse, Br. 28	M. pB. 4
Altdorf B.8 et 9	Echallens, Vd.	La Sagne 9
M. 10	M. pB. 24	Laufon, Berne 1
Andelfingen B. 9	Eglisau pB. 21	Laupen P. 18
Anet, Berne 23	Einsiedeln 7	Lausanne, B. 9
Appenzell B.9 23	Engelberg B. 7	Lenzbourg, B. 31
Arth 21	Entlebuch, Lc. 23	Liestal, B.-c. 23
Bagnes, Vl. 11, 25	Erlenbach, Br.	Locle (Le), Nl.
Bâle, foire du 26	p. B. M. 4	M.B. veaux P. 8
oct. au 10 nov.	marché-conc ^{rs}	Loèche-Souste 8
Bauma 4, M. 5	B. de repr. 8, 9	Loèche-Ville 1, 22
Bellinzone	g.B. de repr. 28	Lucerne, foire
B. 9 et 23	Escholzmatt 21	du 7 au 19;
Beromünster 28	Evolène B. 15	forains 5-20
Berthoud 10	Ferrière (La) 2	Lyss, Br. 28
Bienne 10	Fraubrunnen 7	Malters, Lc. 24
Boltigen 29	Frauenfeld B.7, 21	Martigny-Bourg,
Bremgarten B.14	Fribourg 7, P.19	M. B. 7 et 21
Brigue 3, 16, 25	Foire aux prov.	Meiringen
Brugg, Ar. B. 8	fin sept.-déb. oct.	B. 10 et 29
Bülach, Zr. B. 2	Frutigen, Br.	M.pB. 11 et 30
M. B. 29	B. 28 dès 13 h.	Mellingen B. 14
Bulle B.16, MB.17	M. B. 29	Mœrel, Vl. 10
marché conc ^{rs}	Gampel 15	Monthey 2 et 30
pB. 16 et 17	Gelterkinden 30	Montreux (Les
Büren, Berne 16	Gessenay M. 1	Planches) M. 26
Carouge,	Gisikon, Lc. 28	Morat M.pB. 2
B. boucherie 7	Giswil, Ow. B. 9	Moudon, Vd. 1
fin oct. marché-	Granges, Sl. M. 4	Moutier, Br. 3
conc ^{rs} pouliches	Grindelwald 7	Muotathal, Sw. 24
et juments	B. 31	Muri, Ar., P. 7
Cernier, Nl. 14	Grosshöchstet-	Naters, Valais 23
Chalais, Vl. 18	ten, Berne 30	Nyon M.pB. 3
Château-d'OEx	Guin, Fr. 21	Oensingen MP 28
B. 9, M. 10	Hérisau 7, M. 8	Olten, Soleure 21
Ch.-St-Denis 21	forains du 5 au 8	Orbe, Vd. M. 10
Ch.-de-Fonds 16	Hitzkirch, Lc. 28	Ormont-Dessus,
Chiètres, Fr. 31	Hochdorf, Lc. B. 7	Vaud 7 et 19
Coire, foire cant.	Huttwil, Br. 9	
aux taureaux 8,9		
B. 12 et 30		

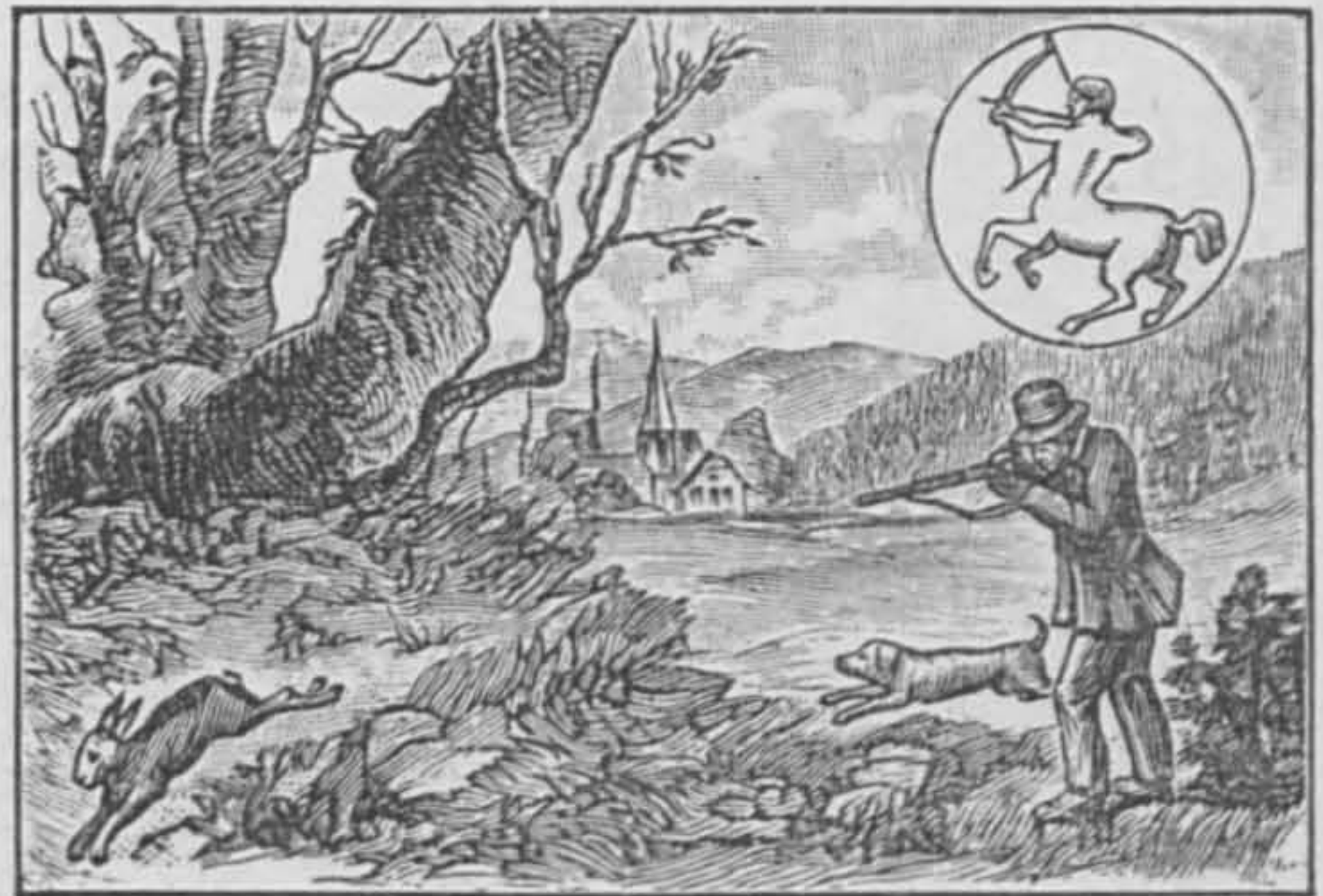
Suite page 30

XI ^m . MOIS	NOVEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Vendredi	La Toussaint		Pleine lune le 7, à 15 h. 32 minutes. Clair.
2 Samedi 45	Les Trépassés Lever du Soleil, 7 ¹⁵		
3 Dimanche	20. Fête de la Réform.		Dern. quart. le 14, à 22 h. 59 minutes. Clair.
4 Lundi	s Charles		
5 Mardi	s Zacharie		Nouv. lune le 21, à 17 h. 19 minutes. Doux.
6 Mercredi	s Léonard		
7 Jeudi	s Achille		Prem. quart. le 29, à 7 h. 57 minutes. Froid.
8 Vendredi	s Godefroy		
9 Samedi 46	s Théodore Lever du Soleil, 7 ²⁶		NOVEMBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le neuvièmemois de l'année martiale.
10 Dimanche	21. s Triphon		
11 Lundi	s Martin		Le 22, le soleil entre dans le signe du Sagittaire.
12 Mardi	s Imier		
13 Mercredi	s Didace		Du 1 ^{er} au 30 novembre les jours décroissent de 74 minutes.
14 Jeudi	s Frédéric		
15 Vendredi	s Léopold		Marchés hebdomadaires aux Bestiaux
16 Samedi 47	s Othmar Lever du Soleil, 7 ³⁶		
17 Dimanche	22. s Grégoire		Berne, les mardis pt. B.
18 Lundi	s Odon		
19 Mardi	s ^{te} Elisabeth		Bulle, les jeudis pB.
20 Mercredi	s Edmond		
21 Jeudi	Présentat. N.-D.		Einsiedeln, les samedis veaux
22 Vendredi	s ^{te} Cécile		
23 Samedi 48	s Clément Lever du Soleil, 7 ⁴⁶		Fribourg, les lundis veaux
24 Dimanche	23. s Chrysogone		
25 Lundi	s ^{te} Catherine		Hériseau, les vendredis
26 Mardi	s Conrad		
27 Mercredi	s Jérémie		Langenthal, les lundis veaux; les mardis pB.
28 Jeudi	s Sosthène		
29 Vendredi	s Saturnin		Langnau, lundis veaux
30 Samedi	s André		

Berne, les mardis pt. B.
Berthoud, les jeudis p. B.
Bulle, les jeudis pB.
Château-d'Oex les jeudis p.B.
Einsiedeln, les samedis veaux

Marchés hebdomadaires aux Bestiaux
Escholzmatt, les lundis veaux
Fribourg, les lundis veaux
Frutigen, 7, 14 et 28 B.
Hériseau, les vendredis

Langnau, lundis veaux
Lucerne, les mardis
Sierre, les vendredis pB.
Sion, les samedis pB.
Thoune, les lundis veaux
Willisau, les lundis pB.
Yverdon, les mardis P.



Foires du mois de Novembre 1957

Aarau	20	Châtel-St-Denis,	Locle (Le) Nl.
Aarberg, Br., B.	Fr.	18	M. B. veaux P. 12
Ch.p.B.et M. 13	Chaux-de-Fonds,		Loèche-Souste 11
p. B. et M. 27	Nl.	20	Lyss, Br. 25
Aeschi près Spiez	Chiètres, Fr.	28	Martigny-ville 4
B. 4, M. pB. 5	Coire B 15 et 28		Meiringen 18
Affoltern, Zr. B. 18	Conthey-Bourg,		Messen, Sl. 4
Aigle, Vaud 16	Vl. B. 8		Monthey, Vl. 13
Altdorf, Uri	Cossonay		Morat M.pB. 6
B. 5 et 6, M. 7	M. pB. 14		Morges M. P. 13
Andelfingen 13	Couvet, Nl. 11		Moudon, Vd. 5
Anet, Berne 20	Delémont, Br. 19		Moutier, Br. 7
Appenzell B. 6, 20	Dielsdorf, B.P. 27		Muri, Argovie 11
Aubonne, Vd. 1	Echallens, Vd.		Naters, Vl. 20
Avenches, Vd. 20	M. pB. 28		Niederbipp 6
Baar M. for. 17, 18	Eglisau 14		Nods, Br. 25
Baden, Ar. 5	Einsiedeln 4		Noirmont, Br. 4
Balsthal, M. p. B. 4	Erlenbach, Br. 12		Nyon, Vd. M.pB. 7
Bâle, gr. foire	Escholzmatt		Oensingen MP 25
du 26 octobre au	M. pB. 18		Olten, Soleure 18
10 novembre	Evolène B. 5		Orbe, Vd. M. 14
Bellinzona,	Frauenfeld B. 4, 18		Ormont-Dessus M
B. 13 et 27	Fribourg		B. et marché aux
Berne, oign. 25	M. B. Ch. 4, P. 16		taurillons 7
grande foire du	Frutigen, Br.		Oron-la-ville 6
25 nov. - 7 déc.	B. 21 dès 13 h.		Payerne, Vd. 21
forains du	M. B. 22		Pfäffikon Sw. 26
24 nov. - 8 déc.	Gessenay gr. B. 5		M. 27
Beromünster 25	M. 6, M. B. 14		Pfäffikon, Zr. 5
Berthoud 7	Goldau, Sw. 14		Porrentruy 18
Bienne, Berne 14	Granges, Sl. M. 8		pB. 7 et 28
Breitenbach S. 11	Guin M. P. 18		Reconvilier 11
Bremgarten, Ar. 4	Herzogenbuch-		Reinach, Ar. B. 7
Brent, Vd.	see, Br. 13		Riggisberg 29
M. pB. 13	Hochdorf, Lc. 21		Rolle M. 15
Brienz, Br.	Interlaken		Romont, Fr. 19
M. pB. 13 et 14	M. 1 et 20		Saignelégier 5
Brigue, Valais 21	Le Landeron 18		St-Ursanne 12
Brugg, Ar. 12	Langenthal 19		Sarnen, Ow. 21
Bulle, Fr. 14	Langnau, Br. 6		Schaffhouse B. 5,
Büren, Br. 20	M. pB. 1		19, M. B. 12, M. 13
Carouge	Laufon, Berne 5		Schöpfheim
B. bouch. 4	Laupen, Berne 7		pB. 4, M. B. 13
Chaindon, Br. 11	Lausanne B. 13		
Cham 27, M. 28	Lenk, Br. B. 5, 14		
Château-d'OEx	dès 14 heures		
B. 13, M. 14	Lenzbourg B. 28		

Suite page 30

XII ^{me} Mois	DÉCEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
49	Lever du Soleil, 7 ⁵⁵	Coucher du Soleil, 16 h. 42	Pleine lune
1 Dimanche	1 ^{er} Avent , s Eloi	☽☉ Il est inutile de froid	le 7, à 7 h.
2 Lundi	s ^{te} Bibiane	☽☉ raisonner avec l'inévitable :	16 minutes.
3 Mardi	s Cassien	☽☉ le seul argument neige	Pluie.
4 Mercredi	s ^{te} Barbe	☾ dans ☽ convenable pluie	Dern. quart.
5 Jeudi	s Sabbas	☽☉ contre le vent est de	le 14, à 6 h.
6 Vendredi	s Nicolas	☽☉ fermer sa fenêtre. Il	45 minutes.
7 Samedi	s Ambroise	☽☉ 716, ☽, ☽ h en est des	Couvert.
50	Lever du Soleil, 8 ⁰³	Coucher du Soleil, 16 h. 40	Nouv. lune
8 Dimanche	2 ^e Avent , Conception	☽☉ h à l'apogée, ☽ à la plus grande	le 21, à 7 h.
9 Lundi	s ^{te} Valérie	☽☉ h ☽☉ (élongation E., étoile du soir	12 minutes.
10 Mardi	s ^{te} Eulalie	☽☉ E, ☽☉ E, ☽☉ pluie	Assez froid.
11 Mercredi	s Damase	☽☉ amis comme des vieux vins ;	Prem. quart.
12 Jeudi	s Epimaque	c'est leur ancienneté pluie	le 29, à 5 h.
13 Vendredi	s ^{te} Lucie	☽☉ h E qui fait couvert	52 minutes.
14 Samedi	s Nicaise	☽☉ 645, ☽, ☽ au pér., ☽☉ E et	Couvert.
51	Lever du Soleil, 8 ⁰⁹	Coucher du Soleil, 16 h. 41	DÉCEMBRE
15 Dimanche	3 ^e Avent , s Abram	leur qualité. La véritable	tire son nom
16 Lundi	s ^{te} Adélaïde	☽☉, ☽ stationnaire per-	de ce qu'il
17 Mardi	s Lazare	☾ dans ☽, ☽☉ E fection	était le 10 ^{me}
18 Mercredi	4. Q.-T., s Gratien	☽☉ est dans l'accomplisse-	mois de l'an-
19 Jeudi	s Némèse	ment parfait du devoir. doux	née martiale.
20 Vendredi	Q.-T., s Philogone	☽☉, ☽ h La pa-	Le 22,
21 Samedi	Q.-T., s Thomas	☽☉ 712 tience est un assez	le soleil entre
52	Lever du Soleil, 8 ¹⁴	Coucher du Soleil, 16 h. 44	dans le signe
22 Dimanche	4 ^e Av. , s Flavien	☽☉, ☽☉ d. ☽☉, com. de l'hiver, solstice	du Capricor-
23 Lundi	s Dagobert	☽☉☉, ☽ au phl., ☽ au plus gr. éclat	ne.
24 Mardi	s Adam et Eve	☽☉☉, ☽ h O arbre froid	Jour le plus
25 Mercredi	NOEL	☽☉☉ inférieure ☽ dont la	court. Com-
26 Jeudi	s Etienne	☽☉☉ O, ☽ au périgée racine	mencement
27 Vendredi	s Jean	☽☉ est amère, mais dont et	de l'hiver.
28 Samedi	Les Innocents	☾ à l'apogée les fruits sont	Du 1 ^{er} au 22
53	Lever du Soleil 8 ¹⁶	Coucher du Soleil, 16 h. 48	décembre les
29 Dimanche	D. après Noël	☽☉ 552 très doux. Le bon-	jours décrois-
30 Lundi	s David	☽☉ heur, c'est couvert	sent de 17 mi-
31 Mardi	s Sylvestre	☾ d. ☽☉ d'en donner. froid	nutes et du
			22 au 31, ils
			croissent de 2
			minutes.

Marchés hebdomadaires aux Bestiaux		
Berne, les mardis pt. B.	Escholzmatt,	Huttwil, les lundis veaux
Berthoud, les jeudis p. B.	les lundis veaux	les mercredis p. B.
Bulle, les jeudis p. B.	Fribourg,	Langenthal, les lundis
Château-d'Oex,	les lundis veaux	veaux les mardis p. B.
les jeudis p. B.	Frutigen, les jeudis B.	Lausanne,
Einsiedeln,	les vendredis	les lundis veaux
les samedis veaux		
		Langnau, lundis veaux
		Lucerne, les mardis B.
		Sierre, les vendredis p. B.
		Sion, les samedis p. B.
		Thoune, les lundis veaux
		Willisau, les lundis p. B.
		Yverdon, les mardis P.



Foire du mois de Décembre 1957

Aarau	18	Eglisau, Zr. pB. 16	Morges M. P.	18
Aarberg, Br.		Einsiedeln, B.	Moudon, Vaud	3
B.Ch. p. B. M.	11	Escholzmatt	M. forains (marché de Noël)	17
p. B. M.	24	M. pB.	Muri, Ar.	P. 2
Affoltern, Zr.		Frauenfeld, Th.	Nyon	pB. 5
B. et P.	16	M. B. 2, M. 3,	Olten, Soleure	16
Aigle, Vaud	21	B. 16	Orbe, Vd.	M. 24
Altdorf B. 3 et 4,		forains du 1 au 3	Oron-la-Ville	4
17 et 18, M. 5 et 19		Fribourg, foire	Payerne, Vd.	19
Andelfingen B. 11		St-Nicolas	Porrentruy	16
Anet	pB 18	M. B. Ch. p. B.	pB. 5 et 26	
Appenzell	4	P.	Reichenbach	10
B. 18		Frutigen, Br.	Reinach, Ar.	5
Aubonne, Vd.	6	Granges, Sl.	Romont, Fr.	17
Bellinzona, Ts.		Gstaad	Saignelégier	2
B. 11 et 24		Guin	Schaffhouse	
Berne,		H. P. 16	B. 3 et 17	
grande foire du		Hérisau, App.	Schöftland, Ar.	B. 3
25 nov. - 7 déc.		Hitzkirch, Lc.	Schüpfheim	pB. 2, B. 5
forains du		Hochdorf	Schwarzenburg,	
24 nov. - 8 déc.		Huttwil, Berne	Br.	19
«Meitschi-		M. p. B.	Schwyz	M. 2
märit»	3	Interlaken	B. 9	
Berthoud, Br.	26	M. 17	Sierre, Vl.	9
Bienne	19	Kerns, Ow.	Sion	21
Boltigen, Br.	12	Le Landeron	Soleure	9
dès 13 heures		Langenthal	Sumiswald, M.	28
Bremgarten		Langnau, Br.	Sursee, Lc.	6
Ag.	16	M. pB.	Thoune, Br.	18
Brugg, Ar.	10	Laufenbourg	P. 7 et 28	
Bülach, Zr.	B. 4	M. 21	Tramelan, Br.	10
Bulle, Fr.	5	Laufon, Berne	Unterseen	
Büren, Berne	18	Laupen, Br.	M. p. B. 6 et 17	
Carouge		Lausanne p. B.	Uster	B. 24
B. bouch.	2	Lenzburg	Weinfelden	Th.
Châtel-St-Denis,		Liestal, B.-c.	M. B. forains	11
Fr.	16	B. 4	Willisan	P. M. 19
Ch.-de-Fonds	18	Locle (Le) Nl.	Winterthur, Zr.	B. 5, M. B. 12
Chiètres, Fr.	26	M. B. veaux	Yverdon, Vd.	26
Coire	B. 13, 31	P. 10	Zofingue	19
gr. foire	9-14	Lyss, Br.	Zoug	M. 3
Cossonay		Martigny-Bourg,	Zweisimmen	12
M. pB.	26	M. B., Porcs		
Delémont, Br.	17	abattus (lard)		
Dielsdorf, B. P.	27	2		
Echallens		Meiringen		
M. p. B.	21	M. p B.		
		Monthey		
		11 et 31		
		Morat		
		M. pB.		
		4		

SUITE DES FOIRES SUISSES

MARS	Uster, Zr. B. 28	Olten, Soleure 2	Troistorrents, Vl. 10	laitière du 10-20	Willisau 21
Yverdon, Vaud 26	Vallorbe M. 11	Orbe, Vd. M. 12	B. 10	M. forains 11-20	Winterthour
Zofingue, Ar. 14	Vers-l'Eglise 13	Oron, Vaud 4	Trub, Br. B. 12	St-Imier, M. B.	B. 3 et 17
Zurzach, Ar.,	Viège 18	Ostermundigen	Unter-Ægeri, Zg.	forains 18	Wohlen, Ar. 21
M. P. 11	Wangen s.A. 3	voir Berne	M. 1, M. B. 2	Ste-Croix, Vd. 16	Yverdon, Vaud 29
Zweisimmen 11	Weinfelden, Th.	Payerne, Vd. 19	Unterseen	Schaffhouse	Zofingue, Ar. 10
	M.B. forains 8	Planfayon, Fr. gr.	M. p. B. 6 et 20	B. 1 et 15	Zoug M., forains 7
	B. 29	mout. 4, M.B. 18	Uster, Zr. B. 26	Schöftland, Ar. 23	Zweisimmen 2
AVRIL	Willisau, M.P. 23	Ponts-de-Martel,	Val d'Illiez, B. 23	Schüpfheim 3	B. 30, M. pB. 31
Tramelan, Br. 3	Winterthour, Zr.	(Neuchâtel) 24	Viège, Valais 21	pB. 7	
Travers, Nl. M. 20	M. B. 9, B. 23	Porrentruy 16	Weinfelden, Th.	Schwarzenbourg	
Unterseen, Br.	Wohlen, Ag. 27	pB. 5 et 26	B. 11 et 25	Berne 24	NOVEMBRE
M. p. B. 5	Yverdon, Vd. 28	Reconvilier, Br.	Willisau, Lc. B.	Schwarzenegg,	Schwarzenbourg
Uster, Zr. B.P. 25	Zofingue, Ar. 9	gr. Ch.B., M. 2	P.M. graines 19	Br. 3	Br. 21
Vevey M. 23	Zweisimmen 2	Reichenbach	Winterthour, Zr.	Schwyz M. B. ex-	Schwyz 18
Viège, Vl. 30		B. 16 dès 13 h.,	B. 5 et 19	position pB. 14	Sépey (Le), Vd. 25
Weinfelden, Th.	SEPTEMBRE	M. B. 17	Wolhusen, Lc. 16	foire cant. aux	Sierre, Vl. M.B. 25
B. 10 et 24	Reinach, Ar. B. 5	Reinach, Ar. B. 5	Yverdon, Vd. 24	taureaux re-	M. 26
Willisau, Lc. 25	Laufon, Br. 3	Riffenmatt, Br.	Zermatt 23	producteurs 16	Signau, Br. 21
Winterthour, Zr.	Laupen, Br. 18	M.B., gr. mout. 5	Zofingue, Ar. 12	Sempach-gare 21	Sigriswil, Br. 12
B. 4 et 18	Lausanne B. 11	Riggisberg 27	Zoug, taur. repr.	Sentier (Le) M. 5	Sion 2, 9 et 16
Wolhusen, Lc. 8	Comptoir Suis-	Romont, Fr. M.B.	race brune 4, 5	Sépey (Le), Vd	Sissach, B.-c. 13
Yverdon, Vd. 30	se du 7 au 22	gr. Ch. poul. 10	Zurzach M.P. 2	11 et 25	Soleure 11
Zofingue, Ar. 11	Lausanne	Saignelégier 3	Zweisimmen 3	Sierre, Vl. 14, 28	Stalden, Vl. 6
Zoug M. for. 22	Marché-conc ^{rs}	St-Blaise, Nl. 9		Signau, Br. 17	Stans, Nw. 13
Zweisimmen 2	taureaux de re-	Ste-Croix, Vd. 18	OCTOBRE	Simplon, Vl. B. 4	Sumiswald, Br. 1
	production pen-	St-Imier B. 20	Oron-la-Ville 2	Sion 5, 12 et 19	Sursee, Lc. 4
MAI	dant le Compt.	St-Nicolas, Vl. 27	Orsières 3 et 17	Soleure	Thoune, Br. 13
Schöftland, Ar. 1	Lauterbrunnen 18	St-Ursanne, Fête	M.B. forains 14	M.B. forains 14	P. 2, 23 et 30
Schüpfheim, Lc.	Lenk, Br. B. 2 dès	du village 29	Spiez, Br. 7	Spiez, Br. 7	Tramelan, Br. 12
pB. 6, B. 9	14 h., M. pB. 28	Schaffhouse	Stalden, Vl. 9	Stalden, Vl. 9	Travers, Nl. M. 1
Schwarzenbourg	Lenzbourg B. 26	B. 3 et 17	Sursee, Lc. 14	Sursee, Lc. 14	Trubschachen
9	Les Mosses 20	Schöftland B. 17	Thoune, Br. 16	Thoune, Br. 16	Br. p. B. P. 25
Schwyz 6	Liestal, B.-c. B. 11	Schwarzenbourg	P. 5 et 26	Tramelan, Br. 16	Unterseen
Sembrancher 17	Locle (Le), M. pB.	Br. 19	Trubschachen	Trubschachen	M. pB. 1 et 20
Sentier (Le) M. 18	foire cant. B. 10	Schwyz B. 2	Tramelan, Br. 16	Trubschachen	Uster, Zr. M.B. 28
Sépey (Le) Vd. 17	Lyss, Br. 23	exposition B. 23	Trubschachen	Trubschachen	M. 29
Sierre, Valais 27	Malleray, Br. 30	Sembrancher 28	Tramelan, Br. 16	Trubschachen	Vevey, M. 26
Signau, Br. 29	Martigny-ville 30	Sigriswil, Br. 24	Trubschachen	Trubschachen	Viège, Valais 12
Sion 4, 11 et 25	Meiringen, Br. 25	Sissach, B.-c. B. 25	Trubschachen	Trubschachen	Weinfelden, Th.
Sissach B. 15	Montfaucon	Soleure 9	Trubschachen	Trubschachen	M.B. for. 13, B. 27
Soleure	M. B. gr. Ch. 9	Stalden, Vl. 30	Trubschachen	Trubschachen	Willisau 28
M. B. for. 13	Monthey, Vl. 11	Sumiswald 27	Trubschachen	Trubschachen	Winterthour
Stalden, Vl. 14	Morat M. pB. 4	Sursee, Lc. 16	Trubschachen	Trubschachen	M. B. 7, B. 21
Sumiswald, Br. 10	Morges M. P. 18	Tavannes M. pB. 19	Trubschachen	Trubschachen	Wolhusen 11
Sursee, Lc. 27	Moudon, Vd. 3	Thoune, Br. 25	Trubschachen	Trubschachen	Yverdon, Vd. 26
Thoune 8	Moutier 5	P. 7 et 14	Trubschachen	Trubschachen	Zofingue, Ar. 14
P. 18 et 25	Muri, Ar. P. 2	marché-conc ^{rs}	Trubschachen	Trubschachen	Zurzach M.P. 4
Tourtemagne 13	Nyon pB. 5	taur. de reprod.	Trubschachen	Trubschachen	Zweisimmen
Tramelan, Br. 8	Oensingen, Sl.	début sept.	Trubschachen	Trubschachen	B. 15, M. p. B. 16
Unterseen, Br.	M. P. 16	Tramelan, Br. 18	Trubschachen	Trubschachen	
M. p. B. 1			Trubschachen	Trubschachen	

MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES

Aarau, Argovie	le samedi	Bellinzona,	le samedi	Buren, Berne,	le mercredi
Aarberg, Berne,	le mercredi	Berne, le mardi et samedi ;		Château-d'OEx, jeudi, si fête mercr.	
Aigle, Vaud,	le samedi	mardi, marché au bétail,		Châtel-St-Denis, Fribourg	lundi
Altstätten, St-Gall	le jeudi	samedi, fleurs et légumes.		Chaux-de-Fonds, mercredi et	
Aubonne, Vaud,	mardi et samedi	Berthoud, Berne	le jeudi	samedi, grand marché.	
Baden, Argovie,	mardi et samedi	Bex, Vaud	le jeudi	Cossonay, Vd., mardi et vendredi	
Bâle, tous les jours, vendredi mar-		Bienne, Br., mardi, jeudi, samedi		Delémont, le mercredi et samedi	
ché aux poissons.		Brassus, Vaud	le vendredi	Echallens, Vaud, le jeudi, marché	
Balsthal, Soleure	le vendredi	Brigue	le jeudi	aux grains, si fête, mercredi	
Bassecourt,	le jeudi	Bulle, le jeudi, si fête le mercredi		Estavayer, Fribourg, le mercredi	

MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES (Suite)

Fribourg le lundi (si fête le mardi), veaux; mercredi et samedi vict.	Montreux, Vd., mardi et vendredi	St-Imier, le mardi et le vendredi
Genève, tous les jours, mercredi et samedi vict.	Morat, Fr. mercredi et samedi	St-Maurice, Valais le mardi
Gessenay, Berne le vendredi	Morges, mercredi, samedi matin	Schaffhouse, le mardi et vendredi
Gimel, Vaud le samedi	Moudon, Vd. mardi, marché aux lé- gumes et tous prod. maraichers	Schwyz, le samedi
Grandson le mercredi et samedi le mardi (du 1 ^{er} juin au 31 oct.)	Neuchâtel, mardi, jeudi, grand marché le samedi	Sierre, Vl., mardi, le vendredi B., pt. B., si fête le jeudi.
Granges, Soleure le vendredi et le mardi du 15 mai au 30 nov.	Neuveville, Berne le mercredi	Sentier (Le), Vaud le jeudi
Langenthal, Berne, lundi et mardi	Nidau, Berne le lundi	Sion, Valais le samedi
Langnau, Berne le vendredi	Noirmont, Berne le mardi	Soleure mercredi et samedi
La Tour de Peilz, le lundi et jeudi	Nyon, Vaud, mardi, jeudi, samedi	Sonvilier, Berne le vendredi
Laupen, Berne le lundi	Olten, Soleure, jeudi et samedi	Tavannes mercredi et samedi
Lausanne, Bd de Grancy, lundi et jeudi, légumes; Av. d'Echallens et Chailly, mardi, vendredi, légu- mes; mercredi et samedi gd mar- ché; le lundi matin petit bétail (après Pâques et Pentecôte, le mardi au lieu du lundi)	Orbe, Vd., lundi marc. aux grains.	Thoune, le samedi porcs, sauf les samedis qui précèdent et suivent les foires; le lundi veaux; le mercredi et samedi légumes.
Liestal, Bâle, mardi et vendredi	Ormont-dessous le mardi	Tramelan le vendredi
Locle (Le), Nl. samedi, si fête vend.	Ormont-dessus mardi et vendredi	Vallorbe, Vaud le samedi
Lucens, Vaud le samedi	Payerne, Vd jeudi et samedi matin	Versoix, Genève, mardi et vendredi
Lucerne, mardi et samedi	Porrentruy, jeudi; si fête, mercredi	Vevey, Vd., le mardi et le samedi
Martigny-Bourg et Ville, le lundi	Rolle, Vaud, vendredi, si fête jeudi	Villars s/Ollon, mardi et samedi fruits et légumes.
Meiringen, Berne le jeudi	Romont, Fr. le mardi, si fête lundi	Wil, St-Gall chaque mardi
Monthey, Valais le mercredi	Rorschach, St-Gall, le jeudi mar- ché aux grains.	Winterthour, mardi et vendredi
	Saanen (Gessenay) p. B. vendredi	Yverdon, Vaud mardi et samedi
	Saignelégier, Berne le samedi	Zofingue, Ar. le samedi matin
	Ste-Croix, Vd., mercredi et samedi	Zoug, mardi, sam. marc. aux grains
	St-Gall, le samedi, légumes.	Zurich, le mardi, jeudi, vendredi
	St-Gingolph, le samedi	Zweisimmen, Br. le jeudi (sans B.)

FOIRES ÉTRANGÈRES pour 1957

(Etablies d'après les règles pratiquées jusqu'à présent et publiées sous toutes réserves.)

JANVIER	Gaillard, H.-S. 15	St-Laurent, J. 5	Chaumergy, J. 9	Pont-de-Roide, 5	Bellegarde, Ain 12
Aix-les-Bains 2, 14	Grenoble, Isère 22	St-Vit, Doubs 16	Clerval, Doubs 12	Pont-St-Martin, gr. foire ann.	
Amancey, Dbs. 3	mardi, vendr. B.	Salins, Jura 21	Cluses, H.-S. 18	Aoste B. 2	Bellevaux, H-S 30
Aoste, Italie	Jussey, H.-Sne 29	Sallanches 12	Coligny, Ain 19	Rigney, Doubs 5	Besançon, Dbs. 11
gr. marché art.	Le Deschaux, J 16	Sancey-le-Grd 23	Collonges-Fort	St-Amour, J. 2	Bletterans, J. 19
en bois 31	Les Echelles, S. 22	Sellières, Jura 9	de l'Ecluse, A. 15	St-Claude, J. 9	Boège 12 et 20
Arbois, Jura 2	L'Isle, Doubs 21	Taninges 7, 17	Cruseilles, B. 6	St-Paul, H.-S. 4	Bonneville 14
Arinthod, Jura 1	Lons-le-Saunier 3	Thonon, H.-S. 3	Delle, H.-R. 11	St-Trivier-de-	Bons, H.-S. 4
Baume - les - Da-	Maïche, Dbs. 17	Valence 3, B. 7, 21	Dôle, Jura 14	Courtes, Ain 25	Bouclans, Dbs 6
mes, Dbs. 3, 17	Mégève, H.-S. 4	Vercel, Doubs 7	Donnas, Ao. M. 1	St-Vit, Doubs 20	Bourg B. 6 et 20
Belfort, H ¹ -Rhin	Mirecourt, 14, 28		Ferrette, H.-R. 5	Salins, Jura 18	Chalon s/Sne 8
B.Ch.M. 7 et 21	Montbéliard, D 29	FEVRIER	Fraisans, Jura 6	Samoëns, H.-S. 6	Chambave, Ao. 30
Bellegarde, Ain 12	Montfleur, J. 14	Aiguebelle, S. 28	Gaillard, H.-S. 15	Sancey-le-Grand,	Champagnole 12
gr. foire ann.	Montmélian, S. 28	Amancey, Dbs 7	Gendrey, Jura 7	Doubs 27	Châtillon, Ao.
Besançon, Dbs. 14	Morteau, D. 1. Bé-	Aoste, Italie 5	Gex, Ain 5	Sellières, Jura 13	ch. lundi marché
Bletterans, J. 15	tail t ^s les mardis	Arbois, Jura 5	Grenoble, chaque	Taninges 7, 21	Chaumergy J. 9
Bons, H.-S. 7	Morzine, H.-S. 28	Arinthod, Jura 5	mardi, vendr. B.	Tervai, Jura 11	Chevenoz B. 26
Bouclans, Dbs 2	Moûtiers, S. 7, 21	Ballaison, H.-S. 4	Jussey, H.-Sne 26	Thonon, H.-S. 7	Clerval, Doubs 12
Bourg, Ain B. 2, 16	Mulhouse P. 1	Baume - les - Da-	Le Deschaux 20	Valence, B. 4, 18	Cluses 4 et 25
Chalon s/Sne 11	B. chaque lundi	mes, Dbs. 7, 21	L'Isle, Doubs 18	Vercel, Doubs 4	Coligny, Ain 19
Champagnole 8	Pérouge, Ain 26	Belfort Ch.B.M. 4, 18	Lons-le-Saunier 7	Viry, H.-S. 14, 28	Cruseilles B. 6
Châtillon, Ao.	Poligny, Jura 28	Bellegarde, Ain 7	Maïche, Doubs 21	Viuz-en-Sallaz, 4	Delle, H.-R. 11
ch. lundi marché	Pontarlier, 10, 24	Besançon, Dbs. 11	Mirecourt 4, 18	MARS	Dôle, Jura 14
Chaumergy, J. 8	marc. ch. jeudi	Bletterans, J. 19	Montbéliard, D 26	Amancey, Dbs 7	Douvaine, H.-S 28
Clerval, Dbs. 8	Pont-du-Bourg,	Boège, H.-S. 26	Montfleur, J. 13	Amphion, H.S. 4	Draillan H.-S. 12
Coligny, Ain 15	Ain B. 29	Bons, H.-S. 4	Morteau, Doubs 5	Aoste, Italie 5	Evian, H.-S. 4
Cruseilles B. 2	Pont de Roide 2	Bouclans, Doubs 6	B. ts. les mardis	Arbois, Jura 5	Ferrette 5 et 19
Delle, H.-R. 14	Pont-St-Martin,	Bourg, Ain B. 6, 20	Mulhouse P. 5	Arinthod, Jura 5	Fraisans, Jura 6
Dôle, Jura 10	Aoste B. 5	Chalon s/Saône	B. chaque lundi	Aromas, Jura 8	Gaillard, H.-S. 21
Donnas, Ao. M. 31	Rigney, Doubs 1	cuir, B. 8, sauv. 27	Orchamps, J. 13	Baume - les - Da-	Gex, Ain 1 et 26
Evian-les-Bains 7	St-Amour, Jura 2	Champagnole 12	Poligny, Jura 25	mes, Dbs. 7, 21	Grenoble, chaque
Ferrette, H.-R. 8	St-Claude, Jura 2	Châtillon, Ao.	Pontarlier 14, 28	Belfort, B., ch.	mardi, vendr. B.
Fraisans, Jura 2	St-Jeoire, 5 et 18	ch. lundi marché	march. ch. jeudi	M. 4 et 18	Grésy, Savoie 20

Abréviations. — Foires étrangères : Fr. (France). — D. ou Dbs. (Doubs). — Dr. (Drôme). — H.-R. (Haut-Rhin). — J. (Jura). — H.-S. (Haute-Savoie). — H. Sne (Haute-Saône). — S. (Savoie). — Ao. (Aoste).

Jussey, H-Sne 26	Belfort, H ¹ -Rhin	Morteau, Dbs. 2	Baume - les - Da - mes, Dbs. 2, 16	L'Isle, Dbs. 20	Thonon, H.-S. 2
Le Biot, H.-S. 15	B., Ch., M. 1, 15	B. ts. les mardis	Belfort Ch. B. M. 6 et 20	Lons-le-Sannier 2	Ugine, S. 11
Le Deschaux 20	Bellegarde, Ain 4	Moutiers, S. 8, 22	Bellegarde, Ain 2	Lugrin, H.-S. 3	Valence 3, B. 6, 20
Les Gets, H.-S. 25	Belvoir, Doubs 4	Mulhouse P. 2	Bellevaux B. 25	Lullin, H.-S. 8	Vercel, Doubs 6
L'Isle, Doubs 18	Bernex, H.-S. 15	B. chaque lundi	Bernex, H.-S. 14	Maiche, Dbs. 16	Verrayes, Ao. B. 25
Lons-le-Sannier 7	Besançon, Dbs. 8	Nus, Aoste 25	Besançon, Dbs. 13	Marignier, H.S. 3	Verres, Piém. 29
Lullin, H.-S. 25	Bletterans, J. 16	Orchamps, J. 10	Bletterans, J. 21	Mégève, H.-S. 27	Ville-du-Pont 17
Maiche, Doubs 21	Boège, H.-S. 2, 30	Passy, H.-S. 20	Boège, H.S. 14, 28	Mégevette, HS 16	Villers-Farlay 29
Mieussy B. 20	Bonneville 2	Pérouge, Ain 20	Bois-d'Amont, J. B. M. 20	Messery-ESSERT, 4	Viuz-en-Sallaz 6
Mirecourt 11, 25	Bons, H.-S. 1	Petit-Bornand 9	Bonneville 14, 28	Mieussy B. 20	
Montbéliard, D. 26	Bouclans, Dbs. 3	Poligny, Jura 22	Bons, H.-S. 6	Mirecourt 13, 27	
Montfleur, J. 13	Bourg B. 3 et 17	Pontarlier 11, 25	Bouclans, Dbs. 1	Montbéliard, D. 28	
Montriond 4, 18	Brusson, Aoste 6	ch. jeudi marché	Bourg, Ain B. 1, 15	Montfleur, J. 13	
Morteau, Dbs. 5	Cercier, H.-S. 15	Pont-de-Roide, 2	Cernex, H.-S. 20	Montmélian, tous les lundis.	
B. ts les mardis	Challand-S ^t -Anselme, Ao. 22	Pont-St-Martin, Aoste 10, B. 6	Chalon s/ S. 10	Montriond, H.-S. 7	Abondance, HS 6
Morzine, H.-S. 18	Chalon s/ S. 3, 12	Rigney, Doubs. 2	Chambave, Ao. 27	Morez, Jura 6	Aiguebelle, S. 6
Moutiers, S. 11, 25	Champagnole 9	Rumilly, H.-S. 18	Chamonix, Mul. et Chevaux 15	Morgex, Aoste 22	Aime, Savoie 4
Mulhouse P. 5	Châtillon, Ao. 8	St-Amour, J. 6	Champagnole 14	Morillon, H.-S. 13	Aix-les-Bains S. 6
B. chaque lundi	ch. lundi marché	St-Claude, J. 13	Chapelle-d'Abondance (La) B. 16	Morteau, Dbs. 7	Albertville 13, 27
Nus, Aoste 24	Chaugergy, J. 13	St-Félix, S. 15	Châtillon, Ao. 6, 21	B. ts. les mardis	Amancey, J. 6
Orchamps, J. 13	Clerval, Dbs. 9	St-Genis, Ain 10	ch. lundi marché	Mulhouse P. 7	Arbois, Jura 4
Poligny, Jura 25	Cluses, H.-S. 8	St-Gervais, H.-S. 8	Châtillon B. 25	B. chaque lundi	Arinthod, Jura 4
Pontarlier 14, 28	Coligny, Ain 16	St-Jean-d'Aulph, H.-S. 24	Chaumergy, J. 11	Mulhouse-Dornach 26, 27 et 30	Aromas, J. 17
ch. jeudi marché	Collonges-Fort de l'Ecluse, A. 23	St-Jean de Maurienne, S. 12	Chevenoz, H.-S. 8	Nus, Aoste 20	Baume - les - Dames, Dbs. 6, 20
Pont - du - Bourg, Ain B. 15	Combloux, H-S 15	St-Jeoire 1 et 12	Clerval, Doubs 14	Orchamps, J. 8	Belfort 3 et 17
Pont-de-Roide, Doubs 5 et 19	Cruseilles B. 3	St-Laurent, J. 6	Coligny, Ain 21	Perrignier, HS 10	Bellegarde, Ain 6
Pont-St-Martin Aoste B. 2	bœufs gras 10	St-Paul, H.-S. 29	Côte d'Arbroz, H.-S. 9 et 23	Poligny, J. 27	Besançon 10
Rigney, Doubs 5	Delle, H.-R. 8	St-Pierre, Ao. 24	Cruseilles B. 1	Pontarlier 9, 23	Bletterans, J. 18
Rupt, Vosges 20	Dôle, Jura 11	St-Trivier-de Courtes, Ain 1, 22	Delle, H.-R. 13	ch. jeudi marché	Boège, H.-S. 11, 25
St-Amour, J. 2	Doucier, Jura 16	St-Vincent, Ao. 27	Evian, H.-S. 13	Pont - du - Bourg, Ain B. 18	Bons, H.-S. 3
St-Claude, J. 9	Faverges, 3 et 17	St-Vit, Doubs 17	Faverges 15, 29	Pont-de-Roide 7	Bouclans, Dbs. 5
St-Félix, S. B. 1	Ferrette, H.-R. 2	Salins, Jura 15	Fenis, Aoste 7	Pont-St-Martin, Ao. 3, 20 B. 4	Bourg B. 5 et 19
St-Genis Pouilly, Ain 11	Flumet, S. 23	Samoëns, H.-S. 3	Ferrette, H.-R. 7	Reignier, H.-S. 10	Challand-St-Anselme, Ao. 13
St-Jean-d'Aulph, 1	Fraisans, Jura 3	Sancey-le-Grand, Doubs 24	Féternes, H.-S. 1	Reyvroz B. 20	Chalon s/Saône Foire-exposition du 9 au 16. B. 14
St-Jean de Maurienne, S. 2	Gaillard, H.-S. 22	Scionzier, H.-S. 24	Flumet, S. 7	Rigney, Doubs 7	Foire de la St-Jean du 23 juin au 23 juillet,
St-Vit, Doubs 20	Gendrey, Jura 4	Sellières, Jura 10	Fraisans, Jura 1	Rochette, Savoie B. ts les mercr.	Sauvagnes 25
Salins, Jura 18	Gex, Ain 29	Seytroux, H.S. 30	Frangy, H.-S. 3	Rumilly, H.-S. 29	Chamonix 4 et 20
Sallanches 2	Grenoble, grande foire du 13-27, mardi, vendr. B.	Taninges, H.-S. 25	Gaillard, H.-S. 15	St-Amour, J. 4	Champagnole 11
Sancey, Doubs 27	Grésy, Savoie 25	Thonon, H.-S. 4	Gex, foire-concours (date var.) durée trois jours	St-Claude, J. 11	Châtillon, Ao. 12
Sellières, Jura 13	Groisy - le - Plot, Hte-Saône 8	Ugine, Savoie 20	Gignod, Ao. B. 6	St-Genis, Ain 22	ch. lundi marché
Taninges 7, 21	Habère-Lullin 24	Vacheresse B. 23	Grand - Bornand H.-S. 1, 15 et 29	St - Gervais - les - Bains, H.-S. 10	Chaumergy, J. 8
Thônes 18 et 30	Jussey, H.-Sne 30	Vailly, H-S B. 29	Grenoble B. mardi et vendredi	St - Jean - de - Gonv. 8	Clerval, Doubs 11
Thonon, H.-S. 7	La Roche, M.B. 11	Valence B. 1, 15	Hôpitaux - Neufs, Doubs 20	St-Jean de Gonv. 8	Cluses, H.S. 10, 24
Valence, Drôme 4	foire autos, mach. agr., exp. com. du 26 au 30	Valpelline, B. 17	Issime, Aoste 2	St-Jean de Gonv. 8	Coligny, Ain 18
B. 18		Vercel, Dbs. 1, 20	Jougne, Doubs 25	St-Jean-de-Maurienne 31	Crest-Voland 21
Vercel, Dbs. 4	Le Biot, H.-S. 10	Vinzier, H.-S. 1	Jussey, H.-Sne 15	St-Laurent 4, 20	Cruseilles B. 5
Villers-Farlay 30	Le Deschaux 17		La Baume, H-S 15	St-Laurant 4, 20	Delle, H.-R. 10
Ville-du-Pont 6	Le Lyaud, H.S. 29	MAI	La Clusaz, H-S. 31	St-Vit, Doubs 15	Dôle, J. 10 au 14
Vulbens-au-Vua-che, H.-S. 16	Le Reposoir 30	Abbevilliers 21	La Vernaz (Jotty) H.-S. B. 4	Salins, Jura 20	Donnas, Aoste 4
	Les Echelles 23	Abondance 27	Le Biot, H.-S. 9	Sallanches 4, 25	Doucier, J. 17
AVRIL	Les Houches 15	Aiguebelle B. 7	Le Châble, H.-S. 1	Samoëns, H.-S. 1	Douvaine, H.-S. 7
Abondance 20	Les Rousses, J. 15	Aix-les-Bains 3	Le Deschaux 15	Sancey-le-Grand, Doubs 22	Draillant 1 et 15
Aiguebelle, S. 23	L'Isle, Doubs 15	Albertville 2, 16	Les Fourgs, D. 21	Sciez, H.-S. 21	Ferrette, H.-R. 4
Aime, S. 25	Lons-le-Sannier 4	Allinges B. 28	Les Rousses 27	Segny, Ain 20	Flumet, S. 4, 18
Amancey, Dbs 4	Maiche, Doubs 18	Amancey, Dbs. 2		Sellières, Jura 8	Fontainemore, Aoste pB. 3
Amphion, H.S. 1	Mégève, H.-S. 5	Antey-Saint-André, Ao. B. 4		Servoz, H.-S. 24	Fraisans, Jura 5
Aoste.g.marché 2	Mirecourt, Vosges 8, 22	Aoste 13 et 27		Taninges, H.-S. 9	Gaillard, H.-S. 11
Arbois, Jura 2	Montbéliard, D. 30	Arbois, Jura 7		Thoiry, Ain 31	Gendrey, Jura 6
Arinthod, Jura 2	Montfleur, J. 13	Arinthod, Jura 7		Thônes, S. 6 et 18	Gex, Ain 1
Baume - les - Dames, Dbs. 4, 18	Montmélian 29	Aromas, J. 8			Grd - Bornand 12
		Ayas, Aoste 20			Grenoble B. mardi, vendr.
					Grésy, Savoie 24

Jussey, H.-Sne 25	Vercel, Dbs 3	Mulhouse P. 2	Coligny, Ain 20	St-Trivier-de-	Cluses, H-S 16, 30
La Clusaz, H.-S. 1	Viry, H.-S. 24	B. chaque lundi	Collonges-Fort	Courtes, Ain 19	Coligny, Ain 17
La Roche-sur-	Vulbens-au-Vua-	grande foire du	de l'Ecluse 20	St-Vit, Doubs 21	Combloux, H-S 28
Foron chev. 19	che, H.-S. 7	21 juill.- 11 août	Cruseilles B. 7	Salins, Jura 19	Courmayeur 5, 28
La Rochette,		ou 28 juillet - 18 août	Delle, H.-R. 12	Sallanches 3, 24	Côte d'Arbroz 30
H.-S. 5, 12, 19		Orchamps, J. 10	Dôle, Jura 8	Sancey-le-Grand,	Cruseilles B. 4
La Salle, Ao. 5, 21	JUILLET	Poligny, Jura 22	Douvaine, H.-S. 5	Doubs 28	Delle, H.-Rhin 9
Le Biot, H.-S. 1	Aiguebelle B. 2	Pontarlier 11, 25	Draillant, H.-S. 5	Sciez, H.-S. 23	Dôle, Jura 12
Le Deschaux 19	Albertville, S. 11	M. t ^s les jeudis	Evian, H.-S. 5	Sellières, Jura 14	Doucier, Jura 16
Les Echelles, S. 11	Amancey, J. 4	Pont-de-Roide 2	Faverges 28	Taninges 8, 29	Faverges, H.-S. 11
Les Houches 6	Arbois, Jura 2	Pont-St-Martin	Ferrette, H.-R. 6	poulains 10	Ferrette, H.-R. 3
Lilianne, Ao. 11	Arinthod, Jura 2	Ao. B. 6	Féternes B. 16	Tervay-le-Châ-	Filinges, H.-S. 9
L'Isle, Dbs. 17	Baume - les - Da-	Rigney, Doubs 2	Fillinges B. 12	teau, Jura 17	Fraisans, Jura 4
Lons-le-Saunier 6	mes, Dbs 4 et 18	St-Amour, Jura 6	Flumet, S. poul. 1	Thônes 19 et 31	Gaillard, H.-S. 30
Maïche, Dbs. 21	Belfort Ch.	St-Claude, J. 13	Fraisans, Jura 7	Thonon. H.-S. 1	Gex, Ain 9
Massongy, S. 25	et M. 1 et 15	St-Jeoire, H.-S. 11	Gaillard, H.-S. 29	Ugine, S. 17 et 31	Gignod, Ao. B. 14
Mégève, H.-S. 25	Bellegarde, Ain 4	St-Laurent 6	Gendrey, Jura 1	Vacheresse B. 30	Gd-Bornand 21
Mirecourt 10, 24	Bellevaux, H.-S.	St-Paul, H.-S. 26	Gex, Ain 6	Valence 26, B. 5, 19	Grenoble, mardi
Montbéliard, D 25	Poulains 12	St-Trivier-de-	Gd-Bornand 7	Vercel, Dbs 5	et vendredi B.
Montfleur, J. 13	Besançon, Dbs. 8	Courtes, Ain 15	Grenoble, Isère	Ville-du-Pont 13	Grésy s/Isère, S.
Montmélian, S. 3	Bletterans, J. 16	St-Vit, Doubs 17	15 au 31. B. 16 et	Villers-Farlay 30	gr. B. 16
Morteau, Doubs 4	Boège, H.-S. 9, 30	Salins, Jura 15	t ^s mardis, vendr.	Vinzier, H.-S. 6	Hôpitaux - Neufs,
B. ts. les mardis	Bonneville 9, 23	Sancey-le-Grand,	Jougne, Doubs 26	Viry, H.-S. 16	Doubs 28
Morzine 8 et 22	Bons, H.-S. 1	Doubs 24	Jussey, H.-Sne 27	Vulbens-au-Vua-	Jussey, H.-Sne 24
Moûtiers 3, 17, 25	Bouclans, Dbs 3	Sellières, Jura 10	La Roche-sur-	che, H.-S. 24	La Clusaz 14, 15
Mulhouse P. 4	Bourg B. 3 et 17	Strasbourg, foi-	Foron ch. 1, 14		Lajoux, Jura 16
B. chaque lundi	Chalon-s/Sne 12	re-kermesse du	Le Deschaux 21	SEPTEMBRE	Larringes, H-S 26
Mulhouse-	Foire de la St-	22 juin - 14 juil.	L'Isle, Doubs 19	Aiguebelle B. 3	La Thuile, Ao. 6
Dornach	Jean du 23 juin	Taninges, H.-S.	Lons-le-Saunier 1	Aime, S. 7, 8, 30	La Vernaz B. 28
1 dès 18 h. et 2	au 23 juillet.	25, poulains 15	Maïche, Dbs 16	Aix-les-Bains	Le Deschaux 18
Orchamps, J. 12	Champagnole 9	Thonon, H.-S. 4	Mégève, H.-S.,	14 et 23	Les Echelles M. 10
Poligny, Jura 24	Châtillon, Ao.	Valence 3, B. 1, 15	poulains 2, 3	Albertville 23	Les Gets, H.-S. 9
Pontarlier 13	ch. lundi marché	Vercel, Doubs 1	Mieussy B. 20	Amancey, Dbs 5	Les Houches 12
marc. ts. les jeud.	Chaumergy, J. 13	Ville du Pont 2	Mirecourt 12, 26	Arbois, Jura 3	Les Rousses B. 24
foire St-Jean 27	Clerval, Doubs 9	Vinzier, H.-S. 1	Montbéliard D. 27	Arinthod, Jura 3	Lilianne, Ao. 30
Pont-de-Roide 4	Coligny, Ain 16	Viuz en Sallaz 1	Montfleur, J. 13	Aromas, Jura 9	L'Isle, Doubs 16
Pont St-Martin,	Delle, H.-R. 8		Morteau	Ayas, Aoste 14	Lons-le-Saunier 5
Aoste B. 1	Dôle, Jura 11	AOUT	B. ts. les mardis	Ballaison, H.-S. 16	Lullin, H.-S., 30
Rigney, Doubs 4	Doucier, Jura 16	Aiguebelle 22, B. 6	Mulhouse P. 6	Baume - les - Da-	Maïche, Doubs 19
Rumilly, H.-S. 20	Evian, H.-S. 1	Albertville, S. 1	B. chaque lundi	mes, Dbs. 5, 19	Marin près Tho-
St-Amour, Jura 1	Faverges 17 et 31	Allinges, S. B. 17	grande foire du	Belfort, H.-Rhin	non, B. 9
St-Claude, J. 10	Ferrette, H.-R. 2	Amancey, Dbs 1	21 juill.- 11 août	B. ch. M. 2 et 16	Mégève 5, 6 et 27
St-Genis-Pouilly,	Flumet, S. 2, 16	Andilly, H.-S. 21	ou 28 juillet - 18 août	Bellegarde, Ain 5	Mégevette, H-S 26
Ain 10	Fraisans, Jura 3	Arbois, Jura 6	Orchamps, J. 14	Bellevaux, H-S 19	Mirecourt 9, 23
St-Gervais, HS 10	Gaillard, H.-S. 11	Arinthod, Jura 6	Poligny, Jura 26	Bernex-Abon-	Montbéliard D. 24
St-Jean-de-Mau-	Gex, Ain 2	Aromas, Jura 8	Pontarlier 8, 22	dance, H.-S. 30	Montfleur, J. 13
rienne 1, 21, 22	Grand - Bornand,	Baume - les - Da-	marc. ts. les jeud.	Besançon, Dbs. 9	Montmélian, S.
St-Jeoire, 6 et 14	B. M. poulains 30	mes, Dbs. 1, 22	Pont-du - Bourg	Bletterans, J. 10	9, 23 et 30
St-Laurent, J. 1	Grenoble,	Beaume, Dbs. 13	Ain B. 20	Boège, H.-S. 3, 23	Morgex, Ao. 30
St-Trivier-de	B. mardi, vendr.	Belfort, H -R. 5, 19	Pont-de-Roide 6	Bonne s. M, H-S. 4	Morteau, Dbs 3
Courtes, Ain 17	Grésy, Savoie 1	Bellegarde, Ain 1	Pont St-Martin	Bonneville 10, 24	B. t ^s les mardis
St-Vincent, Ao. 5	Habère-Lullin 10	Besançon 12	Ao. B. 3	Bons, H.-S. 2	Moûtiers 11, 12, 23
St-Vit, Doubs 19	Jussey, H.-Sne 30	Bletterans, J. 20	Rhêmes, Notre-	Bouclans, Dbs 4	Mulhouse P. 3
Salins, Jura 17	Le Deschaux, J. 17	Boège, H.S. 13, 22	Dame, Ao. B. 26	Bourg, Ain B. 4, 18	B. chaque lundi
Sallanches 8, 29	La Roche-sur-	Bois d'Amont,	Rigney, Doubs 6	Brusson, Ao. 23	Novel, H.S. B. 24
Samoëns 5 et 19	Foron chev. 4	Jura M. 19	Rumilly, H.-S. 22	Challand, Ao. 20	Nus, Aoste 2
Sancey-le-Grand,	Les Echelles S. 30	Bons, H.-S. 5	St-Amour, J. 3	Chalon s/Sne 13	Orchamps, J. 11
Doubs 26	L'Isle, Doubs 15	Bouclans, Dbs. 7	St-Claude, J. 10	Chamonix 30	Passy, H.-S. 24
Sellières, Jura 12	Lons-le-Saunier 4	Bourg, Ain B. 7, 21	St-Félix, S. B. 30	Champagnole 10	Poligny, Jura 23
Strasbourg, foi-	Maïche, Doubs 18	Cercier, H.-S. 27	St-Genis, Ain 20	Chapelle d'Abon-	Pontarlier 12, 26
re-kermesse du	Maxilly B. 22	Chalon s/S. B. 9	St-Jean-d'Aulph,	dance, H-S B. 13	ch. jeudi marché
22 juin - 14 juil.	Mirecourt 8, 22	Champagnole 13	H.-S. 29	Châtel d'Abond.,	Pont-de-Roide 3
Taninges 13, 27	Montbéliard, D 30	Châtillon, Ao.	St-Jean-de-Mau-	H.-S. B. 12	Pont-du-Bourg,
Tervai, Jura 10	Montfleur, J. 13	ch. lundi marché	rienne, S. 27	Châtillon, Ao.	Ain B. 18
Thônes, H.-S. 3, 15	Morteau, Dbs 2	Chaumergy, J. 10	St-Laurent 3, 10	ch. lundi marché	Pont-St-Martin,
Thonon, H.-S. 6	B. les autr. mard.	Clerval, Doubs 13	St-Pierre-de-Ru-	Clerval, Doubs 10	Aoste B. 7
Valence B. 3, 17	Moûtiers, S. 8	Cluses, H-S. 12, 26	milly, H.-S. B. 23		

Rigney, Doubs 3	Bourg, Ain B. 2, 16	Marignier, HS 4	NOVEMBRE	Mulhouse P. 5	Chalon s/Sne 13
St-Amour, Jura 7	Brusson, Aoste 23	Mégève, H.-S. 15	Abondance, H-S 4	B. chaque lundi	Champagnole 10
St-Claude, J. 14	Cernex, H.-S. 28	Mieussy, H.-S. B. 7	Aiguebelle, S. 11	Orchamps, J. 13	Châtillon, Ao. 2
St-Félix, S. B. 18	Challand-St-Anselme, Ao. B. 9	Mirecourt 14, 28	Amancey, Dbs 7	Pérouge, Ain 16	ch. lundi marché
St-Genis-Pouilly, Ain 20	Chalon s/Saône 11 et 30	Montbéliard D. 29	Aoste 12 et 26	Poligny, Jura 25	Chaumergy, J. 14
St-Gervais, HS 14	Chambave, Ao. 15	Montfleur, J. 14	Arbois, Jura 5	Pontarlier 14, 28	Clerval, Doubs 10
St-Jean d'Aulph H.-S. 18	Chamonix 25	Montriond 10	Ariarthod, Jura 5	marc. ch. jeudi	Cluses B. 2, P. 23
St-Jean-de-Maurienne, S. 13	Champagnole 8	Morgex, Ao. 26	Baume - les - Dames, Dbs. 7, 21	Pont - St - Martin Ao. 12, 27 B. 2	Coligny, Ain 17
St-Jeoire 2 et 13	Chapelle d'Abondance, H-S, B. 29	Morteau, Dbs. 1	Belfort 4 et 18	Pont-de-Roide 5	Delle, H.-Rhin 9
St-Laurent 7, 28	Châtillon, Ao 2, 21	B. ts. les mardis	Bellegarde, Ain 16	Rigney, Dbs. 5	Dôle, Jura 12
St-Trivier-de-Courtes, Ain 23	ch. lundi marché	Morzine, H.-S. 1	gr. foire ann.	Rumilly, H.-S. 21	Ferrette, H.-R. 3
St-Vit, Doubs 18	Chaumergy, J. 12	Moûtiers, S. 21	Besançon, Dbs. 11	St-Claude, J. 9	Fraisans, J. 4, 31
Salins, Jura 16	Chevenoz, H-S. 22	Mulhouse P. 1	Bletterans, J. 19	St-Genis, Ain 22	Gaillard, H.-S. 9
Sallanches 30	Clerval, Doubs 8	B. chaque lundi	Boège, H.-S. 12	St-Gervais - les - Bains, H.-S. 11	Gendrey, Jura 5
Samoëns, H.-S. 30	Cluses 21	Nus, Aoste 1, 26	Bonneville 11, 26	Ste-Hélène, S. 2	Grenoble, mardi et vendredi B.
Sancey-le-Grand, Doubs 25	Coligny, Ain 15	Onnion, H.-S. 1	Bons, H.-S. 18	St-Jean-de-Gonv. Ain 11	Jussey, H.-Sne 31
Scionzier, H-S. 18	Contamine s/Arve, H.-S. 7	Orchamps, J. 9	Bouclans, Dbs. 6	St-Laurent 2	La Roche-sur-Foron 12, B. 26
Sellières, Jura 11	Côte d'Arbroz 14	Petit-Bornand 1	Bourg, Ain 6, 20	St-Trivier-de-Courtes, Ain 4	La Rochette, S. 4
Servoz, H.-S. 20	Cruseilles B. 2	Poligny, Jura 28	Chalon-s/Sne 8	St-Vincent, Ao. M. B. 22	Le Biot, H.-S. 6
Sixt, Faucigny 16	Delle, H.-Rhin 14	Pontarlier 24	Chambave, Ao. 8	St-Vit, Doubs 20	Le Deschaux 18
Strasbourg, foire europ. 7 au 21	Dôle 10, poul. 19	B.M. poulains 10	Champagnole 12	Salins, Jura 18	L'Isle, Doubs 16
Taninges, H-S. 12	Donnas, Aoste 18	marc. ch. jeudi	Châtillon, Ao. 15	Sallanches 16	Lons-le-Saunier 5
Termignon S. B. 30	Douvaine, H.-S. 1	Pont-de-Roide 1	Ch. lundi marché	Sancey-le-Grand, Doubs 27	Maiche, Doubs 19
Thollon, H-S. B. 28	Drailant, H.-S. 28	Pont-St-Martin, Ao. 7, B. 5	Chaumergy, J. 9	Scionzier, H-S. 27	Mieussy, H.-S. 20
Thônes, H.-S. poulains 22, 23	Evian H.-S. 7	Quinzod, Ao. B. 9	Clerval, Dbs 12	Sellières, Jura 13	Mirecourt 9, 23
Thonon, H.-S. 5	Faverges 2 et 3	Reyvroz, H-S, B 7	Cluses, H.-S. 4	Taninges 7 et 21	Montbéliard D. 31
Vailly, H.-S. B. 20	Fenis, Aoste 3	Rigney, Doubs 1	Coligny, Ain 19	Tervai, Jura 8	Montfleur, J. 13
Valence B. 2, 16	Ferrette, H.-R. 1	St-Amour, Jura 5	Collonges - Fort de l'Ecluse, A. 2	Thônes 18 et 30	Montmélian, S. 9, 16 et 23
Valgrisenche, Aoste B. 21	Féternes, H-S. 14	St-Claude, J. 12	Cruseilles B 6, 20	Thonon, H.-S. 7	Morteau, Dbs 3
Vallorcine B. 19	Flumet, S. 1, 15	St-Jean d'Aulph H.-S. 5	Delle, H.-R. 11	Ugine, S. 2 et 16	B. ts. les mardis
Valpelline, B. 16	Fraisans, Jura 2	St-Jean de Gonv., Ain 11	Dôle, Jura 14	Vacheresse 26	Morzine, H.-S. 28
Vercel, Doubs 2	Frangy, H.-S. 18	St-Jean-de-Maurienne 2, 30, 31	Donnas, Aoste 18	Valence 6, B. 4, 18	Moûtiers, S. 2
Vinzier, H.-S. 23	Gaillard, H.-S. 15	St-Jeoire 17 et 25	Douvaine, H.-S. 7	Veigy-Fonceney, H.-S. 4	Mulhouse P. 3
Viuz-en-Sallaz 16	Gendrey, Jura 3	St-Laurent, J. 5	Evian, H.-S. 4	Vercel, Dbs. 4	B. chaque lundi
	Gex, Ain 16	St-Pierre, Aoste 5	Ferrette, H.-R. 5	Verres, Aoste 6	Poligny, Jura 23
	Grand-Bornand 2	St-Vincent, Aoste M. B. 25	Flumet, S. 5, 19	Vinzier, S. 12	Pontarlier 12, 26
	Grenoble, mardi et vendredi B.	St-Vit, Doubs 16	Gaillard, H.-S. 8	Viry, H.-S. 5	ch. jeudi marché
	Gressoney - St - Jean, Aoste 1	Salins, Jura 21	Gignod, Ao. B. 11	Vulbens-au-Vua-che, H.-S. 27	Pont-de-Roide 3
OCTOBRE	Grésy, Savoie 1	Sallanches 12, 26	Grand - Bornand, H.-S. 7 et 20		Pont-du-Bourg, Ain B. 2
Abondance, H-S 4	Issime, Aoste 2	Samoëns, H.-S. 23	Grenoble, mardi et vendredi B.		Pont-St-Martin, Ao. B. 7
Aiguebelle B. 1	Jougne, Doubs, 25	Sancey-le-Grand Doubs 23	Grésy, Savoie 20		Recologne, D. 16
Albertville, S. 17	Jussey, H.-Sne 29	Segny, Ain 30	Jussey, H.-Sne 26		Rigney, Doubs 3
Amancey, Dbs. 3	La Baume, H-S. 3	Sellières, J. 9	La Roche, H.-S. 13, 20 et 27		St-Amour, Jura 7
Antey-Saint-André, Ao. B. 2	La Forclaz, H.S. 14	Septmoncel, J. 10	La Salle, Ao. 11		St-Claude, J. 14
Aoste 14 et 28	La Roche-sur-Foron B. 14, 24	Seytroux, H-S. 30	Le Biot, H.-S. 21		St-Félix, S. 16
Arbois, Jura 1	La Salle, Aoste 11	Taninges 3 et 17	Le Deschaux 20		St-Laurent, J. 7
Ariarthod, Jura 1	La Vernaz B. 8	Thoiry, Ain 25	L'Isle, Doubs 18		St-Trivier-de-Courtes, A. 18, 28
Aymaville, Ao. 5	Le Biot, H.-S. 21	Thônes, H.-S. 5	Lons-le-Saunier 7		St-Vit, Doubs 18
Baume - les - Dames, Dbs 3, 47	Le Châble, H-S. 2	Thonon, H.-S. 3	Lullin, H.-S. 4		Salins, Jura 16
Belfort B. Ch. M. 7, 21	Le Deschaux J. 16	Vacheresse B. 15	Maiche, Doubs 21		Sallanches 21
Bellegarde, Ain 3	Le Lyaud, H-S 15	Vailly, H.-S. 25	Marignier, H-S 13		Samoëns, H.-S. 18
Bellevaux B. 9	Le Reposoir 16	Valence B. 7, 21	Mirecourt 11, 25		Sancey-le-Gnd 26
Besançon 14	Les Fourgs, D. 22	Vercel, Dbs 7	Montbéliard B 26		Sellières, Jura 11
Bletterans, J. 15	Les Gets, H.-S. 24	Verrayes Ao. B. 14	Montfleur, J. 13		Taninges, H.-S. 5 et 19
Boège, H.-S. 1, 29	Les Houches 18	Verres, Aoste 7	Montmélian, S. 25		Thonon, H.-S. 2
Bois d'Amont 7	Les Rousses 24	Ville-du-Pont 14	Morez, Jura 4		Valence B. 2, 16
Bons, H.-S. 7	L'Isle, Doubs 21	Villeneuve, Ao. B. 10	Morteau, Dbs. 5		Vercel, Dbs 2, 24
Bouclans, Dbs. 2	Lons-le-Saunier 3	Villers-Farlay 30	B. t. les mardis		Ville-du-Pont 4
	Maiche, Doubs 17		Morzine, H.-S. 8		Viuz-en-Sallaz 6
			Moûtiers, S. 4		

DÉCEMBRE

CHRONIQUE

DES

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

DU 1^{er} JUILLET 1955 AU 30 JUIN 1956

Juillet 1955

1^{er}. — A Neuchâtel on inaugure le nouveau bâtiment de l'École complémentaire des arts et métiers.

2. — L'École secondaire du Locle commémore le centenaire de sa fondation.

— D'anciens élèves de l'École de droguerie marquent le cinquantième anniversaire de la première classe de droguerie, à Neuchâtel.

2 et 3. — L'Association suisse des maîtres tapissiers-décorateurs et des maisons d'ameublement siège à Neuchâtel.

— La Société de musique Sainte-Cécile, fanfare des Ponts-de-Martel, fête le centenaire de sa fondation.

3. — M. et M^{me} Albert Rubin-Moor, à la Chaux-de-Fonds fêtent leurs noces de diamant.

4. — Le nouveau bateau *Ville-de-Morat* effectue sa première course sur le lac de Neuchâtel.

6. — Il y a cent ans que le monument élevé à David de Purry était inauguré à Neuchâtel.

— Le Conseil fédéral a nommé M. René Dubois, du Locle, procureur général de la Confédération.

9. — Nocés d'or de M. et M^{me} Georges Robert-Huguenin, au Locle.

— Le Musée des indiennes aménagé au château de Colombier est inauguré.

11. — Les Vieux-Zofingiens suisses, réunis à Zofingue, confient à la section neuchâteloise le soin de former le comité central, sous la présidence de M. Bernard Jeanneret.

— On a inauguré à la Chaux-de-Fonds,

quartier des Forges, le bloc locatif « Building 54 », le plus grand de Suisse. Il compte 10 étages et 150 appartements et peut abriter plus de 500 personnes.

12. — M. Paul Clottu, chef de section au département Politique fédéral, a reçu du Conseil fédéral le titre de ministre plénipotentiaire.

14. — Une fondation en faveur d'une maison de retraite pour personnes âgées est constituée au Val-de-Travers.

18. — Mort, à Lausanne, de M. Emmanuel Bauler, dans sa 80^e année. Il avait été pasteur en France, ensuite à Rochefort, puis agent général de la Croix-Bleue à la Chaux-de-Fonds.

23. — M. Jean Rossel, professeur à l'Institut de physique de Neuchâtel, a été désigné par le Conseil fédéral pour faire partie de la délégation suisse à la Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

25. — Les autorités des Brenets ont fêté M. Léon Guinand, qui préside le Conseil communal depuis vingt-cinq ans, et M. Arnold Rufener membre de ce même conseil depuis vingt-cinq ans aussi.

26. — M. Pierre Leuba, pasteur à Cuarnens (Vaud), a été appelé au poste de chef du service de presse protestant romand.

27. — M. et M^{me} Tell Divernois-Reymond, à Buttes, ont fêté leurs nocés d'or.

28. — Mort, à Berne, de M. Robert Jéquier, dans sa 80^e année. Dès 1922 il dirigea la fabrique de pâte de bois de la Doux, à Saint-Sulpice. Il fut ensuite administrateur-délégué de cette entreprise, puis président et enfin vice-président de son conseil d'administration.



NOS COMBUSTIBLES (solides et liquides)
sont toujours livrés soigneusement et rapidement

HAEFLIGER & KAESER S.A.

Téléphone 5 24 26

Seyon 6

NEUCHÂTEL

31. — Mort à Boudry de M. Maurice Neeser. (Voir article nécrologique dans le *Messenger* de 1956.)

Août 1955

6. — Noces d'or des époux E. Sigrist, aux Geneveys-sur-Coffrane.

7. — Le Dr Henri Bersot est tué par une chute de pierres dans la région du Cervin. (Voir article nécrologique dans le *Messenger* de 1956.)

11. — Mort, à Colombier, du Dr Jean Morin, à 65 ans. Dès 1926 médecin-directeur des sanatoriums populaires de Leysin, il fut privat-docent à la faculté de médecine à Lausanne dès 1932.

18. — Mort, à Lausanne, de M. Pierre Thévenaz, professeur de philosophie à l'Université de cette ville. (Voir article nécrologique dans le *Messenger* de 1956.)

20. — M. Albert Huguenin, qui fut pasteur en France, puis à Meyriez pendant vingt-trois ans, meurt aux Ponts-de-Martel, où il s'était retiré, dans sa 68^e année.

24. — Mort, à Neuchâtel, de M. Jérôme Calame, greffier du Tribunal cantonal, dans sa 60^e année.

27. — La Société d'histoire et d'archéologie tient, pour la première fois, sa réunion annuelle, dite fête d'été, à la Côte-aux-Fées. Elle décerne le prix Bachelin de littérature à M. Jean-Pierre Monnier, professeur à Neuchâtel.

28. — La Société suisse des contre-maîtres d'usines à gaz tient à Neuchâtel sa 57^e assemblée générale.

— M. François Pantillon, de la Chaux-de-Fonds, dirige un des concerts de la Semaine internationale de musique à Lucerne.

Septembre 1955

1^{er}. — M. et M^{me} Ernest David, à Neuchâtel, fêtent leurs noces d'or.

3. — M. et M^{me} Emile Châtelain, à la Chaux-de-Fonds, commémorent un même anniversaire.

— M. Max Schenker, ingénieur en chef du service du gaz et des eaux de Neuchâtel, est nommé président de la Société suisse pour l'industrie du gaz et des eaux.

3 et 4. — La Fédération romande des employés siège à Neuchâtel.

4. — Une violente tornade, accompagnée de grêle, s'abat sur la région à l'est de la Tourne. Un torrent de boue dévale la Pouetta-Combe et atteint le village de Rochefort. A Cornaux et à Cressier, une

partie du vignoble est anéantie par la grêle.

8. — Mort, à Neuchâtel, de M. Gustave-Adolphe Rychner, ingénieur, dans sa 72^e année. Il était, depuis 1933, vice-président de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, et dès 1943 président de l'Union neuchâteloise des arts et métiers.

10 et 11. — Braderie à la Chaux-de-Fonds. Malgré la pluie du samedi elle connaît un vif succès. Les deux cortèges ont défilé dimanche devant 55.000 spectateurs environ.

11. — La Fédération suisse des amateurs de billard tient ses assises à Neuchâtel.

— Trois Neuchâtelois, MM. Louis Fasnacht, Fritz Jörg et Bernard Metzger, âgés de 80 ans, ont reçu l'insigne d'or des vétérans gymnastes.

13. — L'Etat de Neuchâtel prend officiellement congé de M. Edmond Guyot, qui a quitté ses fonctions de directeur de l'Observatoire cantonal.

— On apprend que la lutte contre la tuberculose bovine a atteint son but dans le canton, qui peut être considéré comme exempt de cette maladie. En 1947, 55% des bovins étaient atteints de tuberculose. Près de 15.000 têtes de bétail ont été éliminées, ce qui représente une perte d'environ 10 millions de francs.

14. — La neige fait son apparition à Chaumont.

16. — M. Wegmann, professeur de géologie à l'Université, a représenté la Suisse au congrès international de pétrographie de Nancy.

17. — Noces d'or de M. et M^{me} Emile Nydegger, à la Chaux-de-Fonds, et de M. et M^{me} Gottlieb Wolf, au Locle.

21. — Mort, à Chambrien, de M. Edouard Wasserfallen. (Voir article nécrologique.)

23. — La Fondation C.-F. Ramuz a décerné pour la première fois le grand prix C.-F. Ramuz. Le lauréat est M. Pierre-Louis Matthey, poète à Genève, d'origine neuchâteloise.

23 et 24. — La conférence des juges d'instruction romands siège à Neuchâtel.

— Dans la même ville sont réunis les éditeurs romands, en assemblée annuelle.

24. — Le Conseil fédéral a nommé M. André Sandoz, conseiller d'Etat, membre du Conseil d'administration de la Société générale de l'horlogerie suisse, en remplacement de M. Henri Perret.



A la suite d'une tornade, un torrent de boue, dévalant de la Pouetta-Combe, a atteint le village de Rochefort, causant d'assez graves dégâts.

(Phot. Zschau)

— Noces d'or, au Locle, de M. et M^{me} Charles Donati-Joly et de M. et M^{me} Charles Stolz-Jaquet; à Corcelles, de M. et M^{me} Julien Redard-Loup.

29. — Mort, à Neuchâtel, de M. Albert Ginnel, dans sa 64^e année. (Voir article nécrologique.)

Octobre 1955

1^{er} et 2. — Le traditionnel cortège des vendanges de Neuchâtel défile devant 75.000 spectateurs. On a dénombré, dans les parcs de la ville, 13.292 véhicules à moteur.

2. — Mort, à Berne, de M. Richard Bovet-Grisel, journaliste, dans sa 77^e année.

3. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Walter Cachelin greffier du Tribunal cantonal, en remplacement de M. Jérôme Calame, décédé.

— Les premiers cours de l'Université populaire neuchâteloise débutent à Neuchâtel, à la Chaux-de-Fonds et au Locle.

8 et 9. — Le Club alpin suisse célèbre sa fête centrale et 94^e assemblée de délégués à Neuchâtel.

— La Fédération des sociétés d'anciens élèves des écoles techniques de la Suisse occidentale fête au Locle et aux Brenets le 50^e anniversaire de sa fondation.

9. — Mort, à Neuchâtel, de M. Charles Knapp. (Voir article nécrologique.)

— Noces d'or de M. et M^{me} Ernest Erhardt, à Bôle.

14. — Une mission internationale du Réarmement moral est à Neuchâtel.

— La huitième journée romande de publicité a lieu à la Chaux-de-Fonds.

16. — Noces d'or de M. et M^{me} Willy Racine, à Villiers.

18. — M. Adrien Jaquerod, professeur honoraire de l'Université, a reçu du gouvernement français la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

— L'asile des vieillards femmes de Saint-Martin commémore le cinquantième de sa fondation.

26. — Mort, à la Chaux-de-Fonds, de M. Georges Dubois-Lemrich, qui fut juge de paix, puis président du tribunal II; il siégea au Conseil général. Il était âgé de 80 ans.

— M. et M^{me} Paul Calame-Nicolas, à la Chaux-de-Fonds, célèbrent leurs noces d'or.



L'ancienne route de la Vue-des-Alpes a été transformée en une large artère de 12 mètres de largeur. Notre cliché montre le beau tournant en pente douce terminant le tronçon au-dessus des Hauts-Geneveys.

(Phot. Castellani)

19. — M. et M^{me} Numa Bourquin, à Neuchâtel, fêtent le 60^e anniversaire de leur mariage.

20. — A la Chaux-de-Fonds, on inaugure les nouvelles orgues du temple de l'Abeille.

22. — L'École polytechnique fédérale, à l'occasion de son centenaire, décerne le titre de docteur honoris causa à M. Charles-Edouard Jeanneret, architecte, plus connu sous le nom de Le Corbusier.

27 et 28. — Conférence à Neuchâtel des directeurs d'arrondissements postaux. Des problèmes d'exploitation ont été traités.

28. — La section neuchâteloise de l'Automobile-Club de Suisse marque le 50^e anniversaire de sa fondation.

29. — Deux nouvelles cloches sont hissées au clocher du temple des Valangines, à Neuchâtel. Elles ont été fondues à Annecy.

— La Société de tir L'Infanterie, à Neuchâtel, marque le 75^e anniversaire de sa fondation.

— Le Sport-Club suisse de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel compte vingt-cinq ans d'existence.

29 et 30. — Election du Conseil national. Sont élus : deux socialistes, deux radicaux et un libéral, MM. Adolphe Grædel (11.406 voix), Claude Berger (9.852), Adrien Favre-Bulle (6.660), Paul-René Rosset (6.545), Gaston Clottu (6.343). M. Tell Perrin avait décliné une nouvelle candidature.

Novembre 1955

3. — Noces d'or de M. et M^{me} Elias Baumann-Dubois, à la Chaux-de-Fonds.

4. — M. et M^{me} Arnold Calame-Wälti, à la Chaux-de-Fonds, commémorent un même anniversaire.

— La conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique siège à Neuchâtel.

5. — M. et M^{me} Charles Rognon-Thiébaud, à Brot-Dessous, fêtent leurs noces de diamant.

— La Chambre neuchâteloise des notaires marque, à Neuchâtel, le cinquantenaire de son existence.

6. — Le Landeron fête le 5^e centenaire de la chapelle des Dix-Mille-Martyrs.

7 et 8. — Session extraordinaire du Grand Conseil. Il vote une revision de la loi fiscale prévoyant que, dès 1956, les contribuables pourront déduire 1.000 fr. de leur revenu total et 10.000 fr. de leur fortune. Il adopte également la nouvelle loi sur le droit de cité neuchâtelois, qui met fin à la catégorie des « sujets de l'Etat » et modifie le décret sur les réserves de crise.

10. — M. Charly Guyot est installé dans la charge de recteur de l'Université. Il lit, à cette occasion, une étude intitulée *Portrait de DuPeyrou*.



Façade de l'hôtel de ville du Landeron.
La porte centrale est celle de la chapelle des Dix-Mille-Martyrs dont on a fêté le cinquième centenaire.

(Phot. Castellani)

— M. et M^{me} Fernand Martin-Nicolet, à Couvet, fêtent leurs noces d'or.

13. — Noces d'or également de M. et M^{me} James Barbezat-Bornand, aux Bayards, et de M. et M^{me} Alfred Ferretti, à Couvet.

16. — Mort, au Locle, de M. Georges Chabloz. (Voir article nécrologique.)

21. — Mort, à Genève, à l'âge de 58 ans, de M. Paul Berthoud. D'origine vaudoise, il fut entre autres pasteur aux Ponts-de-Martel, à Colombier et à Neuchâtel.

21 au 23. — Session ordinaire du Grand Conseil. Il vote le budget de l'Etat



M. CHARLY GUYOT
nouveau recteur de l'Université

pour 1956. Celui-ci prévoit : recettes, 44.534.498 fr. ; dépenses, 44.135.525 fr. ; excédent de recettes, 398.972 fr.

Il accepte la loi sur une aide complémentaire à la vieillesse, et vote une allocation d'automne aux fonctionnaires et un subside à l'Université populaire.

26. — Fleurier inaugure son nouveau collège secondaire, et Fontainemelon sa nouvelle salle de spectacle.

28. — Le thermomètre est descendu à -28 degrés à la Brévine.

29. — Le Conseil fédéral nomme M. Raoul Thiébaud, de Brot-Dessous, consul de Suisse à Marseille.

Décembre 1955

2. — On annonce que M. Jean-David Perret, directeur des écoles primaires de Neuchâtel, a donné sa démission.

3. — M. et M^{me} Paul Vuille-Lauterburg, à Neuchâtel, fêtent leurs noces d'or, ainsi que M. et M^{me} Albert Bertschy, au Locle.

4. — Inauguration de la chapelle de Bémont restaurée, à la Brévine.

8. — Mort, à Neuchâtel, de M. Gaston Amez-Droz. (Voir article nécrologique.)

11. — M. et M^{me} Ernest Béguin, à Neuchâtel, fêtent leurs noces d'or.

12. — La population du Locle est de 13.051 habitants. L'augmentation sur l'année précédente est de 205.

13. — M. Eugène Piaget, ancien procureur général, a donné sa démission de président de l'Office fédéral de conciliation.

15. — M. et M^{me} Moïse Broccio-Evard, à Boudry, ont fêté leurs noces d'or.

— M. Max Petitpierre est réélu conseiller fédéral par l'Assemblée fédérale.

— *L'Impartial* fait paraître un numéro spécial à l'occasion de son 75^e anniversaire.

16. — Le Conseil d'Etat nomme M. Carl Ott professeur honoraire de l'Université.

17. — Mort, à Neuchâtel, du chanoine Pascal Muriset, dans sa 78^e année. Il était doyen honoraire du canton, chanoine honoraire de Besançon et fut pendant quarante-sept ans curé de Fleurier.

19. — Mort, à Avenches, de M. Jules Bourquin, dans sa 76^e année. Originaire du Locle, docteur ès sciences, il fut professeur à Avenches et président de Pro Aventico.

24. — Mort, à la Chaux-de-Fonds, à 81 ans, de M. Francis Barbier, qui dirigea les Coopératives réunies de cette ville.

25. — A Cortaillod décède, dans sa 78^e année, M. Paul de Montmollin, organiste. Il tint l'orgue de la chapelle de la Maladière à Neuchâtel pendant quarante-huit ans, fut receveur cantonal de la Mission suisse en Afrique du Sud pendant plus de trente ans et député au Synode.

Il s'intéressa particulièrement aux cloches des églises du canton.

28. — Le Conseil général de Neuchâtel adopte le budget de 1956, qui se présente ainsi : dépenses, 25.119.488 fr. ; recettes, 24.769.055 fr. ; déficit, 350.433 fr. Compte des variations de la fortune, 818.439 fr. aux recettes et 379.015 fr. aux dépenses. Boni, 439.424 fr.

29. — Le Conseil fédéral a nommé M. Paul-René Rosset, conseiller national, membre du Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique, comme représentant du Conseil national.

— M. Gaston Schelling a été nommé membre du Conseil d'administration des CFF.

30. — Le colonel Georges Marti, qui commandait le régiment d'infanterie 8 prend le commandement de la brigade frontière 2. Il est remplacé dans le premier de ces postes par le colonel Aymon de Pury.

31. — M. et M^{me} François Lutz-Widmer, à Fenin, fêtent leurs noces d'or.

— La ville de Neuchâtel compte 30.226 habitants. L'augmentation sur 1954 est de 264.

La population de la Chaux-de-Fonds s'élève à 37.101 habitants, soit 794 de plus que l'année précédente.

mois de décembre de 137.541 habitants. L'augmentation de l'année est de 1.840 unités.

— M. Edgar Wasserfallen, pasteur à Mialet (Gard), a reçu du gouvernement français les palmes académiques.



Chœur de la chapelle des Dix-Mille-Martyrs au Landeron. A droite, sur un socle la « Pietà » de Geiser, datant du XVI^e siècle.

(Phot. Castellani)

Janvier 1956

1^{er}. — M. et M^{me} Paul Muller, à la Coudre, célèbrent le 50^e anniversaire de leur mariage.

3. — Une explosion met en émoi la population de Couvet. Une machine infernale explose à la rue du Midi, à 18 h. 30.

6 au 8. — L'assemblée régionale des Témoins de Jéhovah a lieu à Neuchâtel.

7. — M. et M^{me} Emile Guillod, à Hauterive, fêtent leurs noces d'or.

9. — Le Conseil fédéral a nommé M. Gaston Clottu, conseiller d'Etat, membre de la commission de la Bibliothèque pour tous, et M. Adolphe Grædel, conseiller national, membre de la commission de la Bibliothèque nationale.

16. — La population du canton était au

17. — L'expédition « Boomerang » part de Neuchâtel pour Melbourne. Elle est composée de Jean-Claude Zschau, journaliste, et de Alain Delapraz, cinéaste.

20. — La commission scolaire de Neuchâtel nomme M. Numa Evard, premier secrétaire du département de l'Instruction publique, directeur des écoles primaires en remplacement de M. Jean-David Perret.

27. — Noces d'or de M. et M^{me} Eugène Bouquet, à Neuchâtel, et de M. et M^{me} Pierre Depauli-Zaugg, à Buttes.

— Le Conseil d'Etat nomme M. Jean-Pierre Blaser, directeur de l'Observatoire cantonal, professeur extraordinaire d'astrophysique à l'Université.



Le froid de février 1956 a donné naissance à des paysages féeriques. Les arbres de la pointe d'Areuse se sont transformés en pylônes de glace et la rocaille en vagues pétrifiées.

(Phot. D. Favre)

29. — Bénédiction de la chapelle catholique de la Coudre.

— Une nouvelle explosion éclate à la rue Emer de Vattel, à Couvet.

Février 1956

3. — Le Conseil d'Etat nomme M. Charles Gagnebin professeur de philosophie au Gymnase cantonal.

— La population de Saint-Blaise fête à nouveau la Saint-Blaise.

6. — Le Conseil général de Neuchâtel vote un crédit de 1.968.000 fr. pour la réalisation de la dernière étape du plan

directeur des installations électriques de la ville.

8. — M. Gérard Bauer, qui représente la Suisse à l'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.), a été nommé président du comité directeur de celle-ci, avec mandat jusqu'au 30 juin.

— M. Eugène Wegmann, professeur de géologie à l'Université, a été élu membre correspondant de l'Académie des sciences de Göttingue.

12. — Mort, à Gland (Vaud), de M. Charles-Henri Matthey. (Voir article nécrologique.)

Mars 1956

13 et 14. — Session extraordinaire du Grand Conseil. Il adopte un décret sur les jardins d'enfants et une motion proposant la suppression du référendum financier obligatoire.

16. — Mort, à Neuchâtel, de M. Jean Schütz, dans sa 103^e année.

21. — M^{me} Bertha Lorimier née Jeanneret-dit-Grojean, à Vilars, entre dans sa 100^e année. Elle reçoit le fauteuil traditionnel à l'hôpital de Landeyeux où elle est en traitement.

24. — M. et M^{me} Jean-Louis Jornod-Jeanneret, à Boudry, célèbrent le 50^e anniversaire de leur mariage.

28. — Mort de M. Louis Loup dans le train entre Berne et Neuchâtel. Né en 1887, il fut professeur de dessin à Fleurier de 1916 à 1953 dans les classes secondaires et au gymnase pédagogique. Il présida le Conseil communal de Fleurier de 1927 à 1936, le Conseil administratif de l'hôpital de Fleurier, la Société du Musée de Fleurier, la Société des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur, la Société romande et la Société du Val-de-Travers des apiculteurs, ainsi que la Fédération internationale en faveur du dessin. Il a rédigé une *Histoire de la corporation des Six-Communes*.

29. — Le Conseil fédéral impose des restrictions d'électricité.

— Les comptes de l'Etat pour 1955 donnent les résultats suivants: recettes, 50.489.483 fr.; dépenses, 48.308.608 fr.; excédent de recettes, 2.180.875 fr. Sont compris dans les dépenses: amortissement de la dette, 1.859.903 fr.; dotation du compte de réserve pour amortissements, 1.812.921 fr.; dotation aux fonds de réserve destiné à parer aux fluctuations du produit de l'impôt direct et des lods, 2.000.000 fr.

2. — Le Conseil d'Etat nomme M. Ernest-Frédéric Bille, instituteur à Corcelles, aux fonctions de premier secrétaire du département de l'Instruction publique.

3. — M. et M^{me} Charles Vuilliomenet-Reinhart, à la Chaux-de-Fonds, fêtent leurs noces d'or.

3 et 4. — Votation fédérale. Le peuple et l'unanimité des cantons se prononcent pour la prolongation du contrôle des prix. Résultats: 541.229 oui et 156.943 non. Canton: 12.629 oui et 3.203 non.

5. — Succédant à une période de froid intense qui sévissait depuis les premiers jours de février dans tout le canton, le radoux et les pluies ont provoqué des inondations au Locle, à la Chaux-de-Fonds et tout particulièrement à Saint-Sulpice, où la route de France est coupée.

11. — Mort, à Neuchâtel, de M. Ernest Bauer. (Voir article nécrologique.)

14. — M. Jean Stæhli, vétérinaire cantonal, a été chargé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) de la mission de conseiller des gouvernements de l'Amérique centrale et de la région des Caraïbes en matière de lutte contre les épizooties.

17. — Session extraordinaire du Grand Conseil, consacrée à des motions et interpellations.

24. — M. et M^{me} Adrien Jeanneret-Mariador, à Boudevilliers, fêtent leurs noces d'or.

25. — L'Association des directeurs de musique de la Suisse romande tient son assemblée à la Chaux-de-Fonds.

28. — On annonce que la famille Meuron a fait don de 3000 fr. au fonds des orgues de Saint-Sulpice.

29. — Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds a accepté la démission de M. Henri Jaquet, conseiller communal.

PÂTISSERIE - TEA-ROOM - TERRASSE

WALKER

Spécialités:
Armourins
Pralinés
Desserts
Glaces

PAPIERS PEINTS

GYPSERIE
EMOSER
PEINTURE

TRAVAUX DE RESTAURATION

NEUCHÂTEL

Faubourg de l'Hôpital 26



Descendant en torrent des hauteurs, l'eau a défoncé les champs et atteint le village de Saint-Sulpice.

(Phot. Schelling)

Avril 1956

4. — Les comptes de la ville de Neuchâtel se présentent ainsi : recettes, 25.588.466 fr. ; dépenses, 24.739.229 fr. ; excédent de recettes, 39.364 fr. Dans les dépenses figurent les amortissements suivants : dépenses extraordinaires, 1.610.343 fr. ; amortissements divers, 147.000 fr. ; amortissements directs des Services industriels, 1.175.012 fr. Au total, 2.932.356 fr.

— Le Conseil fédéral rejette le recours en grâce de Michel Othenin-Girard, condamné le 28 décembre 1955 à quatre mois de prison pour objection de conscience.

5. — L'Inspectorat cantonal de la pêche a fait l'acquisition d'un appareil dénommé *Echolot*, véritable radar de haute mer. Il rend les services suivants : connaissance de la topographie du lac ; détection des bancs de poissons ; étude de la thermique du lac ; détermination des fonds pollués ; détection de toute épave flottant entre deux eaux.

5 au 6. — Dans la nuit du 5 au 6 les travaux d'extension du réseau télépho-

nique de Neuchâtel ont été terminés. Le premier central téléphonique de Neuchâtel fut installé en 1884. Il y avait alors 43 abonnés, et, à fin février 1956, 6736. A la fin de 1955, le réseau des câbles de Neuchâtel-ville comptait 139 km. de canalisations, 274 km. de câbles, 48.118 km. de fils.

5 au 7. — A Neuchâtel ont lieu les Journées suisses d'études sur l'énergie nucléaire.

6. — Les comptes de la commune du Locle donnent les résultats ci-après : recettes, 7.624.163 francs ; dépenses, 7.622.788 fr. ; excédent de recettes, 1375 fr. Dans les dépenses sont compris 1.702.135 fr. d'amortissements.

8. — Mort, à Areuse, de M. Henry de Bosset. (Voir article nécrologique.)

9. — Décès, à Serrières, de M. Fritz de Rutté, dans sa 96^e année. Il fut directeur de la fabrique de chocolat Suchard, siégea au Grand Conseil et au Conseil général de Neuchâtel, fit partie, entre autres, du Conseil d'administration de la Banque

cantonale, et fut le premier président du Rotary-Club de Neuchâtel.

13. — Les comptes de la ville de la Chaux-de-Fonds présentent les résultats suivants: dépenses, 22.040.691 fr.; recettes, 20.523.612 fr.; excédent de dépenses, 1.517.079 fr. Le compte des variations de la fortune présente un boni de 382.428 fr.

14. — Le chœur d'hommes L'Avenir, de Saint-Blaise, commémore le centenaire de sa fondation.

— Noces d'or de M. et M^{me} Benjamin Cuhe-Bobillier, à Fontainemelon.

14 et 15. — L'Union des paysannes suisses tient son assemblée générale à Neuchâtel.

15. — La paroisse de la Brévine fête les trente ans de ministère de son pasteur, M. Ernest André.

16. — Il y a cinq siècles et demi que le comte de Neuchâtel, qui était alors Conrad de Fribourg, la ville de Neuchâtel et le chapitre des chanoines de la collégiale signaient chacun un traité d'alliance et de combourgeoisie avec la ville de Berne. La ville de Neuchâtel a tenu à marquer cet anniversaire par l'envoi d'une lettre aux autorités de Berne.

20. — Le conseil communal de la Chaux-de-Fonds propose au conseil général une réduction d'impôt. Chaque contribuable serait autorisé à déduire de sa fortune 10.000 fr. et de ses ressources 1000 fr. Il en résulterait une diminution de 480.000 fr. sur le rendement de l'impôt. Cette proposition a été acceptée le 27 avril par le Conseil général.

21. — La Compagnie des sous-officiers de Neuchâtel commémore le 75^e anniversaire de sa fondation.

22. — M. et M^{me} Vouga-Jeanerret, à Cormondrèche, célèbrent le 60^e anniversaire de leur mariage.

— A Couvet, un culte spécial marque le 250^e anniversaire de la paroisse.

25. — Les autorités locloises accueillent l'ambassadeur des Etats-Unis, M^{lle} Frances E. Willis, qui assistait à un concert organisé par les Jeunesses musicales du Locle.

26. — Le Cartel romand d'hygiène sociale et morale tient son assemblée de printemps à Neuchâtel.

28. — M. et M^{me} Albert Zwahlen-Monnier, à Neuchâtel, fêtent leurs noces d'or.

— M. Edmond Guyot, professeur, ancien directeur de l'Observatoire can-

tonal, a représenté la Suisse au Conseil de l'Union géodésique et géophysique internationale, qui a siégé à Paris du 17 au 21 avril.

28 et 29. — La Société suisse des médecins spécialistes de la tuberculose tient son assemblée à Neuchâtel.

29. — Le vélo-club Les Francs-Coueurs, à la Chaux-de-Fonds, marque le cinquantième de sa fondation.

30. — Constitution à Neuchâtel, de la Société des amis du fonds neuchâtelois des manuscrits de Rousseau.

Mai 1956

2. — Noces d'or de M. et M^{me} Edouard Borel, à Saint-Blaise.

2 et 3. — L'ambassadeur d'Italie à Berne, M. Maurilio Coppini, visite le Locle et la Chaux-de-Fonds.

5. — M. et M^{me} David Perret, au Locle, fêtent leurs noces d'or.

5 et 6. — Les éditeurs suisses de journaux siègent à Neuchâtel, puis se rendent aux Montagnes.

12 et 13. — La Société suisse de chronométrie tient à Neuchâtel sa 31^e assemblée générale.

— Votations fédérales. Les électeurs suisses refusent: 1^o le projet d'aide à l'usine d'Ems par 429.314 non contre 315.704 oui. Résultat du canton: 18.785 non, 9.208 oui; 2^o la seconde initiative, dite de Rheinau, par 454.456 non contre 266.435 oui. Le canton a donné 18.334 non et 8.600 oui.

Les mêmes jours avait lieu dans le canton le renouvellement des autorités communales. Voici quelques résultats: A Neuchâtel sont élus 14 radicaux (auparavant 13), 10 libéraux (11), 16 socialistes (13), 1 travailliste (4), les popistes n'obtiennent pas le quorum. A la Chaux-de-Fonds, 18 socialistes (18), 8 radicaux (12), 1 libéral (0), 6 progressistes-nationaux (4), 8 popistes (7). Au Locle, 18 progressistes (17), 16 socialistes (20), 7 popistes (4).

15. — L'Association des producteurs de betteraves à sucre de la sucrerie et raffinerie d'Aarberg siège à Neuchâtel.

20. — Noces d'or de M. et M^{me} Georges Rufener, à Neuchâtel, de M. et M^{me} Albert Monnier-Winkelmann, à la Chaux-de-Fonds, et de M. et M^{me} Georges Perrin-Dornier, au Locle.

22. — Session ordinaire du Grand Conseil. M. Jean DuBois est élu président. L'assemblée approuve les comptes et la



M. JEAN DUBOIS
président du Grand Conseil

gestion du Conseil d'Etat. Au cours de la discussion, un député radical du Val-de-Ruz, M. Willy Rossetti, est pris à partie au sujet de son rôle avant les élections. Le Grand Conseil maintient le référendum financier obligatoire, sur la base des chiffres proposés par le Conseil d'Etat : dépenses uniques, 1 million, dépenses renouvelables, 100.000 fr. Il vote ensuite un crédit de 180.000 fr. pour allouer des prêts à ceux dont les cultures ont soufferts du gel au printemps.

23. — Ouverture du Comptoir de Neuchâtel. Il durera jusqu'au 4 juin.

25. — Les procureurs généraux de la Suisse romande tiennent leur assemblée annuelle à Neuchâtel.

29. — Le Conseil d'Etat et la ville de Neuchâtel reçoivent une délégation culturelle chinoise.

30. — A la Chaux-de-Fonds est mort M. Albert Finkboner, à 83 ans, qui fut le premier directeur de la Compagnie des tramways, en 1896. Il conserva cette charge jusqu'à l'introduction des trolleybus.

— Le Conseil général de Neuchâtel tient sa dernière séance de la législature 1952-

1956. Il adopte les comptes de 1955 dans l'obscurité provoquée par l'orage.

31. — Mort, à la Brévine, dans sa 57^e année, de M^{lle} Alice Matthey-Doret, ancienne missionnaire aux Indes.

Juin 1956

2. — La ligne Pontarlier-les Verrières est électrifiée. La dernière locomotive à vapeur quitte la gare des Verrières pour Pontarlier.

— La maison d'éducation de Bellevue-Marin marque le 25^e anniversaire de son existence.

3. — Dès ce jour il n'y a plus de première classe dans les chemins de fer suisses. La deuxième classe devient première et la troisième est baptisée seconde.

— Noces d'or de M. et M^{me} Charles Droz-Durig, à la Chaux-de-Fonds.

4. — Le conseil général de Neuchâtel réélit les cinq membres du conseil communal.

4 et 5. — Session extraordinaire du Grand Conseil. Il adopte le projet de revalorisation des traitements des fonctionnaires de l'Etat et du corps enseignant. Il consacre une longue discussion à l'affaire Rossetti et adopte plusieurs motions.

5. — M. et M^{me} Emile Gonthier-Fahrny, au Locle, fêtent leurs noces d'or.

6. — Au conseil communal de la Chaux-de-Fonds sont élus : MM. Gaston Schelling, Marcel Itten et Eugène Vuilleumier (socialistes), André Corswant (popiste) et Adrien Favre-Bulle (radical).

7. — La ville de Neuchâtel compte 31.000 habitants.

— M. Paul Humbert, professeur à l'Université, a été nommé docteur honoris causa par l'Université de Genève.

— M. Louis Huguenin, directeur du Technicum neuchâtelois, a été nommé directeur de l'Ecole des arts et métiers de Genève.

8. — La Compagnie des fusiliers de Neuchâtel fête le 550^e anniversaire de son existence.

9. — La Société neuchâteloise d'utilité publique commémore le centenaire de sa fondation. (Voir article spécial.)

— M. Alex Billeter est nommé président de l'Association des graphistes professionnels.

— M. et M^{me} Adhémar Girard-Grandjean, au Locle, célèbrent leurs noces d'or.

— Mort, à Peseux, du pasteur Paul Colin, à 86 ans. Il fut au service de la

Mission de Paris de 1913 à 1923, puis pasteur aux Bayards de 1923 à 1932, et ensuite à Fontaines de 1932 à 1953. Il avait fondé un Orchestre du Val-de-Ruz.

9 et 10. — La Fédération suisse des protes siège à Neuchâtel.

13. — M. E. Regard, de Neuchâtel, a été élu président de la Fédération suisse des associations de l'enseignement privé.

— A la Côte-aux-Fées, M. John Piaget quitte le Conseil communal, qu'il présidait depuis trente-deux ans.

14. — L'Université de Neuchâtel célèbre son *Dies academicus*. Au cours de la cérémonie, M. Georges Duveau, professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg, fait une conférence sur ce sujet : *Quelques problèmes de méthode dans l'étude de la vie ouvrière*.

14 au 16. — Trente-trois géologues français parcourent le Jura neuchâtelois.

15. — Mort, à la Chaux-de-Fonds, dans sa 69^e année, de M. Edgar Nicolet, directeur des Fabriques d'assortiments réunies.

16. — Un des hameaux de la Côte-aux-Fées, Noirvaux-Dessous, qui ne compte

plus qu'une maison, laquelle, propriété de l'Etat va être démolie, cessera donc d'exister.

16 et 17. — Les délégués de la Société suisse des sapeurs-pompiers sont réunis à Neuchâtel.

17. — L'Union nationale des soroptimists de Suisse siège à Neuchâtel.

— Mort, à Neuchâtel, de M^{me} Alice Studer-Liechti, artiste-peintre, dans sa 60^e année.

18. — Trois samaritains loclois reçoivent la médaille Henri Dunant : M^{lles} Alice Savoie, Jeanne Richard, et M. Arthur Matile.

19. — Nomination du conseil communal du Locle. Sont élus : MM. François Fæssler et Philippe Vuille (parti progressiste national), André Tingueli et Henri Jaquet (socialistes), Frédéric Blaser (popiste, nouveau).

23. — Séance de printemps de la Société d'histoire et d'archéologie au château de Valangin. Elle décerne le Prix Fritz Kunz à M. Louis Thévenaz et entend une étude de M. Louis-Edouard Roulet sur l'aspect neuchâtelois des événements de 1856.

— Deux cent cinquante notaires français passent à Neuchâtel.

23 et 24. — Votations cantonales. La loi sur la revalorisation des traitements du personnel de l'Etat est acceptée par 10.504 oui contre 6255 non. En revanche, le décret sur les jardins d'enfants est repoussé par 12.121 non contre 4394 oui.

26. — Mort, à l'hôpital de Landeyeux, de M^{me} Bertha Lorimier née Jeanneret, dans sa 100^e année. Elle avait été fêtée le 21 février précédent à l'occasion de son entrée dans la 100^e année.

29. — Deux spéléologues de la Chaux-de-Fonds ont découvert dans une grotte des côtes du Doubs, au Bichon, un squelette d'ours brun et un crâne humain, bien conservé. Il serait le plus vieux crâne préhistorique découvert en Suisse.

— Le Conseil d'Etat nomme M. Willy Sieber aux fonctions de premier secrétaire au département de l'Agriculture.

30. — Pose de la première pierre du temple de la Coudre.

— M. et M^{me} Angelo Castano-Guenot, à Neuchâtel, fêtent leurs noces d'or.

— L'Académie française a décerné le prix de langue française à M. Georges Méautis, professeur à l'Université.



HORLOGERIE
Sauvant
BIJOUTERIE
ORFÈVRE
SEYON 12 NEUCHATEL

NÉCROLOGIE NEUCHATELOISE

(AVEC PORTRAITS)

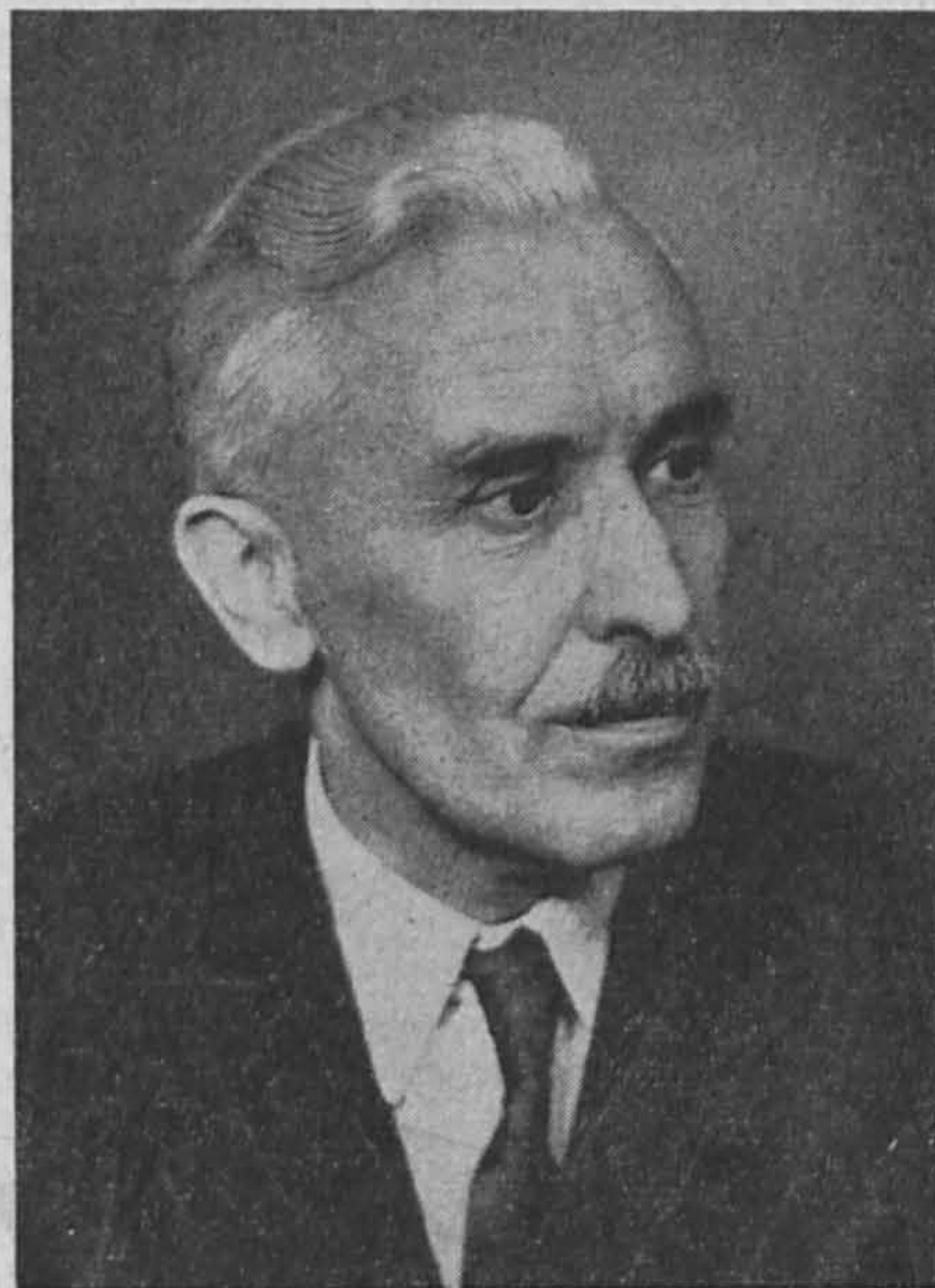


EDOUARD WASSERFALLEN
1865-1955

Edouard Wasserfallen est né aux Prises sur Gorgier le 30 avril 1865. C'est à Neuchâtel qu'il fit ses classes primaires, suivit les cours du gymnase pédagogique, puis fréquenta quelques semestres l'Académie. Porteur du brevet d'enseignement primaire et du brevet littéraire secondaire, il débuta comme instituteur à la Chaux-de-Fonds (1886-1890), puis fut onze ans professeur à l'Ecole secondaire de Fleurier, où il laissa de vivants souvenirs. Appelé à la Chaux-de-Fonds comme professeur de branches littéraires et de géographie à l'Ecole de commerce, puis comme directeur des Ecoles primaires, poste qu'il remplit avec distinction pendant vingt-huit ans, il prit sa retraite à Chambrelieu, où il décéda le 21 septembre 1955.

Pédagogue de vocation, d'esprit clair et bon psychologue, il rendit à l'école d'inappréciables services, vouant en particulier un grand effort en faveur de l'enfance déshéritée. Il a fondé les colonies de vacances de la Chaux-de-Fonds et la Maison d'éducation pour enfants arriérés de Malvilliers. De 1921 à 1943, il a dirigé la Société neuchâteloise d'utilité publique, dont il fut président honoraire jusqu'à sa fin, et il a mis sur pied la Loterie neuchâteloise et présidé la Loterie romande, qui rendent tant de services aux œuvres sociales.

Ses vacances étaient celles d'un alpiniste fervent. Sans accidents, presque toujours sans guide, mais avec de bons camarades, il a gravi tous les « 4000 » de Suisse (le Cervin excepté) et nombre de sommets difficiles des Alpes françaises et italiennes. On aimait l'entendre narrer les péripéties de ses escalades, ce qu'il faisait avec agrément et d'une mémoire restée sûre et précise jusqu'à la fin de sa longue vie.



ALBERT GINNEL
1895-1955

Quand, au matin du 29 septembre 1955, la nouvelle se répandit à Neuchâtel qu'Albert Ginnel venait de mourir, les

pensées émues et reconnaissantes de centaines d'élèves s'envolèrent vers lui, celles aussi de ses collègues, qui tous l'aimaient. On lui devait tant ! Pendant trente-huit ans, il avait enseigné le latin aux petites classes du Collège classique d'abord, puis à l'École secondaire des jeunes filles, ainsi qu'à l'École supérieure des jeunes filles, dont il fut le directeur en second.

Né à la Chaux-de-Fonds le 22 janvier 1895, Albert Ginnel avait fait ses études classiques au gymnase de cette ville, puis à Neuchâtel et à Paris. Il est appelé à l'âge de 22 ans à enseigner en « première latine », à Neuchâtel. Pédagogue dans l'âme, il devait faire une éblouissante carrière, ses leçons, pleines de saillies imprévues, étaient d'une constante animation, d'une gaîté communicative. Non seulement il dotait de notions sûres l'esprit de ses élèves, mais il conquérait leur cœur. Aussi l'adorait-on pour la science qu'il dispensait et pour la joie qu'il faisait rayonner. Mais à tant se donner il usa sa santé. Ses dernières années furent faites de souffrances qu'il dissimulait avec vaillance. Il était le dernier représentant mâle de sa famille. Avec lui s'est éteint le patronyme de Ginnel.

Fils du géographe du même nom, **Charles Knapp**, né à Lausanne le 5 juillet 1903 et mort à Neuchâtel le 9 octobre 1955, fit carrière de juriste après avoir envisagé un moment de devenir médecin. Licencié en droit en 1925 et docteur en 1933, après soutenance d'une thèse sur *La notion de l'ordre public dans les conflits de lois*, il entra cette même année 1933 au consulat de Suisse à Mulhouse en qualité de chancelier. Cinq ans plus tard, l'Université de Neuchâtel fit appel à lui et lui confia la chaire de droit civil et de procédure civile. Plus tard elle lui donna encore l'enseignement du droit privé international.

Charles Knapp se fit remarquer très tôt par ses études juridiques publiées dans la *Revue de droit suisse* ou dans le *Journal des tribunaux*. Il rédigea aussi des articles spéciaux touchant les problèmes du commerce et les relations économiques internationales, cela à la demande d'industriels et les fit paraître dans la *Fédération horlogère* devenue par la suite la *Suisse horlogère*. Mais le domaine du droit auquel

il voua une particulière attention fut celui du régime matrimonial. Il lui consacra plusieurs études et, au moment de sa mort, il mettait la dernière main à un ouvrage sur le *Régime matrimonial de*



CHARLES KNAPP
1903-1955

l'union des biens. Ces divers travaux lui valurent d'être appelé à représenter notre pays dans la Commission internationale des services d'état civil dès 1949. A ce titre il présidait la section suisse de cette commission. Dans le domaine du droit international, son autorité était si reconnue qu'elle lui permit d'accéder à la direction de l'*Annuaire suisse de droit international*.

Cette intense activité fut malheureusement brisée par quelques jours de maladie, qui enlevèrent brutalement Charles Knapp à ses collègues et à ses nombreux collègues, qui appréciaient en lui le juriste et l'homme modeste et droit.

Né dans une famille d'horlogers le 28 novembre 1892 au Locle, **Georges Chabloz** fit carrière d'industriel dans sa ville natale. Entré dans la fabrique d'assortiments Georges Perrenoud, il passa avec celle-ci aux fabriques d'assortiments réunies et fut appelé à diriger l'une de ses succursales. Mais il ne limita pas son activité à son rôle d'industriel. Préoccupé du sort des humbles et des faibles, il fut, ainsi que l'a qualifié l'un d'eux, un « patron social ». Dans l'entreprise qui l'occupait, il contribua à créer un fonds des œuvres sociales et une caisse de

retraite. Il s'intéressa également à la lutte contre la tuberculose et présida la ligue du district du Locle. Dans le vaste champ de l'assurance maladie, il trouva une nouvelle occasion de déployer une activité utile. Les mutualistes du canton lui sont reconnaissants d'avoir été l'un des promoteurs de la Fédération cantonale des sociétés de secours mutuels, et d'avoir facilité le lancement de leur organe: *Le Mutualiste*.

Atteint par la maladie, Georges Chabloz s'en est allé à 63 ans, le 16 novembre 1955, au Locle, emportant les regrets unanimes de nombreux milieux.

Né à Neuchâtel le 25 février 1880, décédé à Gland (Vaud) le 12 février 1956, **Charles-Henri Matthey**, après des études d'architecte chez Gustave Chable, entra à 20 ans dans le bureau de l'architecte de l'Etat Auguste Ribaux, à qui il succéda en 1902 avec le titre d'intendant des bâtiments de l'Etat. Il remplit par la suite les fonctions de secrétaire de la commission des Monuments historiques. Une grande tâche l'attendait. Dès 1905, il se consacra à la restauration et à la transformation du château de Neuchâtel et du château de Colombier, ainsi qu'à l'agrandissement des casernes de ce dernier. Dirigé au début par Louis Perrier, conseillé par la suite par l'archéologue vaudois Albert Näf, il fit preuve d'un grand souci archéologique allié à un sens avisé de l'utilité pratique. Il rendit à ces deux édifices leur beauté primitive et leur solidité tout en y incorporant les éléments de confort moderne indispensables, tels que le chauffage central et l'éclairage électrique. Les nombreux bureaux et les locaux d'archives du château de Neuchâtel, le mess des officiers de celui de Colombier constituent de remarquables réussites. Charles-Henri Matthey présida en outre à la remise en état des remparts de Valangin, à la restauration de l'église d'Engollon, à l'installation du Sanatorium neuchâtelois à Leysin et à la construction du collège d'Hauterive. Il s'intéressa activement au Heimatschutz, section neuchâteloise, au cortège des vendanges et au costume neuchâtelois.

En 1934, il quitta le service de l'Etat pour s'établir à Lausanne.

Ténor, professeur de chant, soliste de carrière internationale, tel fut le destin brillant, qu'attristèrent à la fin quinze ans

de maladie, d'**Ernest Bauer**, de Cortaillod.

Né le 16 avril 1889, il est mort à Neuchâtel le 11 mars 1956. Elève de Hegar à Bâle, de Léopold Ketten à Genève, de Donatelli à Paris, il ne tarda pas à se distinguer par sa voix puissante, souple et chaude, que servait une musicalité remarquable. Il a été le soliste de nos grandes manifestations populaires et patriotiques, la Fête des vigneronns de 1927, le jeu *Mon Pays* du Tir fédéral de Fribourg en 1934; il fut le créateur du *Roi David* et de *Jeanne au bûcher*, d'Arthur Honegger, ainsi que des *Laudi* d'Hermann Suter, et le spécialiste de l'oratorio qui se fit entendre aux concerts Colonne et du Conservatoire à Paris, à la Scala de Milan, à l'Augusteo de Rome, en Allemagne, en Hollande et en Hongrie. Doret, Jaques-Dalcroze, l'abbé Bovet ont trouvé en lui le magnifique interprète de leurs chansons. Dès 1935, il enseigna au Conservatoire de Neuchâtel dont il devint le directeur. Maître exigeant, il manifestait à ses élèves un dévouement total et un affectueux intérêt. Ceux qu'il a guidés et ses auditeurs de partout lui gardent un très grand souvenir.

Le 8 avril 1956 s'est éteint dans sa propriété du Bied (Colombier), à l'âge de 80 ans, l'architecte et aquarelliste **Henry de Bosset**. Né le 27 avril 1876, il fit à Paris, à l'Ecole des beaux-arts, d'excellentes études et acquit une belle culture. En possession du diplôme du gouvernement français, il s'établit à Neuchâtel, où son bureau d'architecte fut bientôt connu et estimé.

Henry de Bosset a construit des villas, des maisons locatives et des maisons ouvrières de bon goût et de belles proportions, s'accordant au paysage. Il a agrandi et rénové avec bonheur le vieux théâtre de Neuchâtel. Avec le temps, secondé par son associé M. Maurice Martin, puis par ses deux fils, il put se consacrer de plus en plus à l'aquarelle de paysage, qu'il pratiqua en artiste doué et plein de feu. Les nombreuses expositions particulières qu'il organisa ont toujours connu le succès.

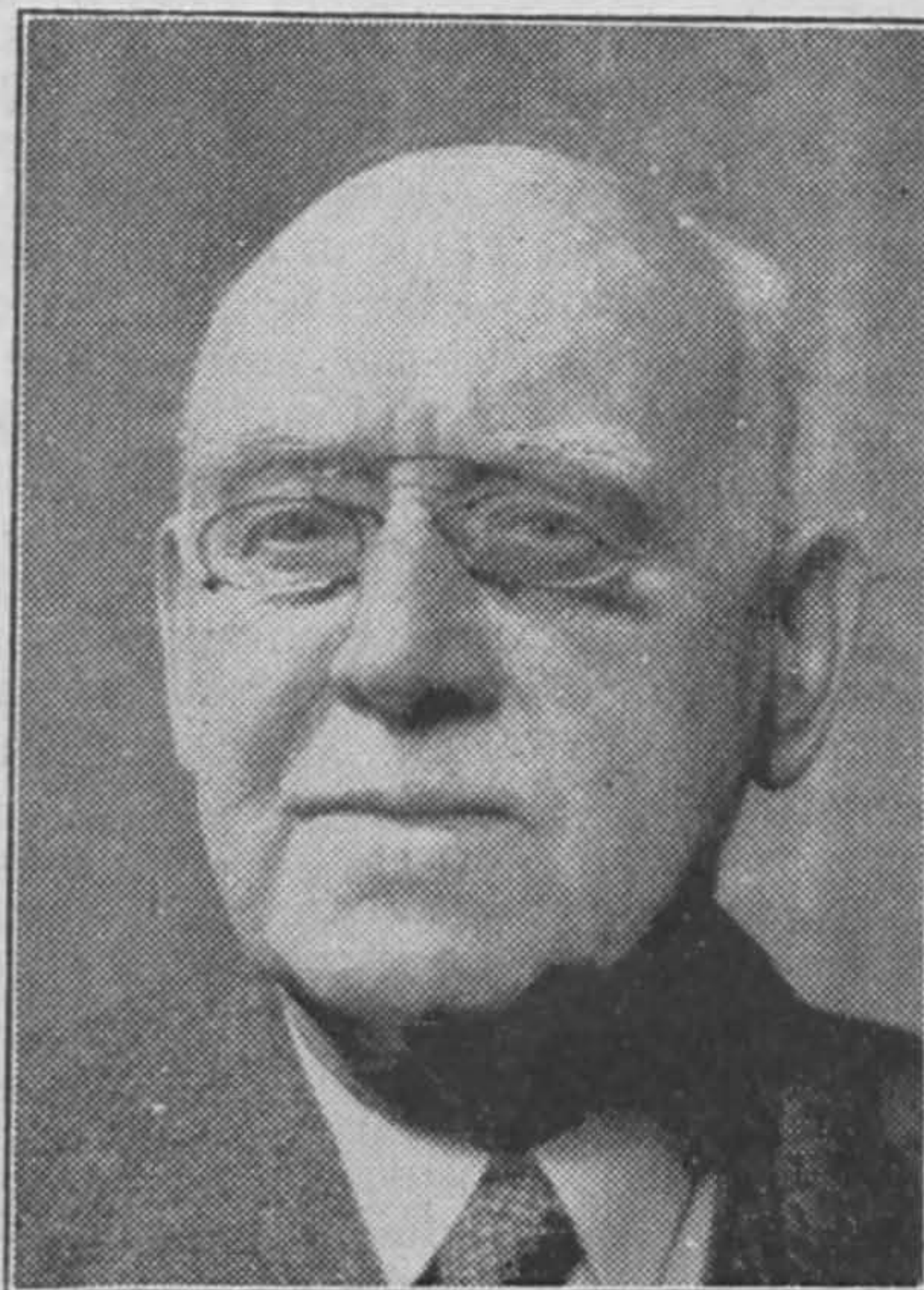
Très actif, généreux de son temps, il entra de bonne heure dans la Société des Amis des arts de Neuchâtel, fit partie de son comité dès 1930 et remplit les fonctions de secrétaire de 1932 à 1946. Il s'intéressa aussi à la politique, à l'église, à l'armée, où il acquit des grades, à la musique et au

sport. Il a été, au sens ancien et noble du terme, l'honnête homme épris de beauté qui pratique le bien.

Né à Travers le 30 mai 1875, décédé à Lausanne le 30 juillet 1956, **Ernest-Paul Graber** fut instituteur aux Bayards de 1892 à 1900, puis à la Chaux-de-Fonds de 1900 à 1915. Doué pour les beaux-arts et pour la pédagogie, c'est néanmoins à une grande carrière politique qu'il était appelé, celle de militant socialiste. Rédacteur, puis directeur de la *Sentinelles*, il se révèle polémiste redoutable de la plume. Tribun populaire, sa parole fouguese, incisive, ne ménage rien ni personne, et la contradiction la fait rebondir plus âpre. Ainsi se crée-t-il des partisans et des ennemis. A la Chaux-de-Fonds, il fut conseiller général de 1906 à 1920. Appelé à Berne en 1919 comme secrétaire romand du parti socialiste, il se fixe ensuite à Neuchâtel, où il est conseiller général de 1927 à 1935 et membre de la commission scolaire de 1925 à 1935. Il a siégé au Grand Conseil de 1916 à 1919, puis de 1925 à 1944, et en fut le président en 1930-1931. Il devait faire en outre une carrière de député au Conseil national de plus de trente ans (1912-1944). Il en fut le président en 1929-1930. Attentif, courageux, il est dans toutes ces charges le débater de talent que rien ne rebute, le démocrate convaincu et irrésistible. Toutefois, candidat à plusieurs reprises au Conseil d'Etat neuchâtelois, il ne fut pas élu. Il eut le mérite de combattre sans répit le fascisme et le nazisme, et se tint toujours à l'écart du bolchevisme. On a pu dire de lui qu'il a mené une vie exemplaire de socialiste fidèle à ses principes — au point de connaître la prison — fidèle à ses amis et à ses promesses.

Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, doyen des avocats du canton, **Pierre Favarger** a été aussi un homme politique, un historien, un généalogiste et un journaliste. Né à Neuchâtel le 21 juin 1875, il était, par sa mère, petit-fils de l'historien Alexandre Daguët et eut pour parrain Philippe Godet. Esprit d'une rare distinction, fin et cultivé, Pierre Favarger avait fait son droit à Neuchâtel, Berlin et Heidelberg, et il revint de l'Université de cette dernière ville avec le grade de docteur en droit, obtenu *insigni cum laude*. Il a son brevet d'avocat en 1902 et débute

dans la carrière à Berne, comme secrétaire-traducteur de la direction générale des C.F.F. En 1906, il ouvre une étude à Neuchâtel et fait un cours de droit commercial à l'Ecole de commerce. Attiré par



PIERRE FAVARGER
1875-1956

la politique, il représente le parti libéral d'abord au Conseil général de Neuchâtel, qu'il présida en 1920, puis au Grand Conseil, où il siégea de 1913 à 1953 et dont il fut le président en 1943-1944, enfin au Conseil national de 1928 à 1932. Il fit preuve d'un dévouement actif pendant la première guerre mondiale, s'occupant en particulier des réfugiés belges et des enfants serbes. Il reçut en récompense la Légion d'honneur et fut chargé du consulat de Belgique. Comme magistrat, il remplit les charges de substitut du procureur général et de procureur général extraordinaire. Succédant à Philippe Godet, il a été dès 1924 correspondant neuchâtelois de la *Gazette de Lausanne*. Fondateur et président du Groupement d'études généalogiques, il a fait des recherches personnelles dans ce domaine, et, comme historien, a collaboré au *Musée neuchâtelois*, à la *Revue historique vaudoise*, aux *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, etc. Son décès,

survenu le 11 septembre 1956, fut ressenti comme une grande perte dans la ville qu'il avait honorée par ses talents.

Originaire de Genève et né dans cette ville le 9 juin 1891, **Charles Faller** fut à ses débuts organiste à Genève et à Lyon. En 1915, il vint s'établir au Locle, où il dirigea l'Ecole de musique et fut chef de chœur, puis il fonda et dirigea à la Chaux-de-Fonds le Conservatoire de musique, fut chef d'orchestre de l'Odéon et directeur de la Société chorale. Fixé à la Chaux-de-Fonds, il n'en remplit pas moins avec une extrême régularité les fonctions d'organiste à la cathédrale de Lausanne, où il eut la joie d'inaugurer en 1955 un nouvel instrument. Musicien de grande valeur, tout en ayant une préférence pour Bach et Mozart, il consacra de remarquables exécutions à la production contemporaine, d'Honegger et de Frank Martin par exemple. Très sensible, il alliait le respect du texte musical à une parfaite clarté et à une belle intensité expressive. Ce grand travailleur, à la fois modeste et serviable, et doué d'un humour charmant, s'est attiré la sympathie de ses confrères et de tout le public romand. Il fut aussi un membre très dévoué de l'Institut neuchâtelois, auquel il a rendu d'éminents services. Il laisse un grand vide, à la Chaux-de-Fonds en particulier, où il s'est éteint le 23 septembre 1956.

Gaston Amez-Droz venait du Val-de-Ruz — il était né le 31 mai 1890 à Dombresson — lorsqu'il entra dans les bureaux de la Chambre du commerce, alors organe de l'Etat installé à la Chaux-de-Fonds. Il ne devait pas cesser, dès lors, de s'intéresser aux problèmes économiques et au développement du commerce du canton. Lorsqu'un office-succursale de la Chambre du commerce s'ouvrit à Neuchâtel, Gaston Amez-Droz s'en vit confier la direction jusqu'en 1934. Cette année-là, la Chambre et son office-succursale cessèrent d'exister pour faire place à un nouvel organisme, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, de caractère privé. Il en devint le secrétaire général, avec titre de directeur dès 1941.

Grand travailleur et homme d'initiative, Gaston Amez-Droz déploya une activité fructueuse dans les diverses charges qui lui furent confiées. Déjà, lors de son passage dans l'administration cantonale, il avait

présidé la Société des magistrats et fonctionnaires de l'Etat de 1924 à 1930, puis, durant les 21 années passées à la Chambre du commerce, il contribua à mettre sur pied la Caisse de compensation



GASTON AMEZ-DROZ
1890-1956

CICICAM, la Caisse d'allocations familiales CINALFA. Il prit aussi une part importante à la création de l'Union cantonale des arts et métiers, ainsi qu'à celle du Comptoir de Neuchâtel, dont il fut le secrétaire général de 1925 à 1945, et le président durant les dix années qui suivirent. Il fut aussi à la tête de la Fédération des sociétés de détaillants et de l'Office de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants, et membre du comité du cortège des vendanges. Ces multiples activités finirent par avoir raison d'une santé déjà précaire, et Gaston Amez-Droz a été enlevé à l'affection des siens et de ses amis quelques semaines avant de prendre une retraite bien méritée, le 8 décembre 1956, à Neuchâtel.

On ne fait son bonheur qu'en s'occupant de celui des autres. Il n'est rien de plus élastique que les forces et le temps de l'homme : l'égoïsme les restreint, la charité les augmente.

E. Naville.

Les tragiques journées de septembre 1856

I. LE « PUTSCH »

Prise du château

Cette nuit du mardi 2 au mercredi 3 septembre 1856 était sombre et pluvieuse, sans un souffle de vent. Il ne semblait pas que rien dût s'y passer. Cependant, le capitaine Auguste de Montmollin avait quitté son domaine de la Borcarderie et, entre 9 et 10 heures du soir, arrivait à Neuchâtel, chez le major Bovet. Il y retrouvait le lieutenant-colonel Frédéric de Meuron-Terrisse et quatre ou cinq officiers, presque seuls, dans la ville, à savoir ce qui se préparait.

Dans la vigne au-dessus de la Boine, les fils télégraphiques avaient été coupés. Quelques patrouilles d'hommes isolés circulaient sans bruit pour s'assurer que tout était tranquille et que les autorités ne se méfiaient de rien. Entre une et deux heures du matin, Meuron, accompagné du capitaine Châtelain, s'était mis en route et parcourait le chemin des Parcs. Une lumière apparut au château, qui s'éteignit bientôt. A la petite fontaine du Vauseyon, les deux promeneurs furent accostés par Eugène de Meuron, fils de Frédéric, et le jeune Ibbetson. Alerte ! Cinq grandes voitures descendaient au trot de Valangin : mais ce n'étaient que des suppléments de la diligence de la Chaux-de-Fonds.

A l'entrée du chemin conduisant à la fontaine de Beauregard, des hommes attendaient en silence, assis ou appuyés le long des murs. Nos quatre personnages reconnurent un petit contingent du Val-de-Ruz, inquiet de n'avoir pas été rejoint par soixante hommes de la Sagne, commandés par le capitaine Paul Fabry.

Ceux-ci survenant, l'ordre est donné de partir au pas accéléré dans la direction du château. Trois hommes en avant-garde éclairent la route. Ils se saisissent du guet en faction à la fontaine du haut, près du château. Des sapeurs et des artilleurs, menés par Châtelain, enlèvent au passage des poutres et des madriers préalablement déposés dans le voisinage.

Il n'est pas tout à fait trois heures. Un seul coup de bélier, brutal et retentissant,

suffit à faire céder la porte sous la voûte. Au bruit, comme à un signal, accourent de la ville une dizaine d'hommes, armés de haches. Le concierge, Félix Jeanrenaud, originaire de Travers, brusquement réveillé, se lève et crie : « On y va ».

Surpris, mais non effrayé, il reconnaît un de ses camarades de cabaret, le charpentier Rosallaz, en uniforme de sapeur : « Tiens ! c'est toi, dit-il ; je croyais plutôt faire entrer mes Traversins ! »

Les gens du Val-de-Travers, en effet, étaient alors terriblement montés contre le Conseil d'Etat, qui avait donné la préférence à l'établissement d'une voie ferrée menant de Morteau au val de Saint-Imier par le Locle et la Chaux-de-Fonds, au détriment du Franco-Suisse, prévu des Verrières à Thielle par Neuchâtel.

« Allume toujours, Félix, dit Rosallaz, et éclaire ces messieurs. » Sept gendarmes sont saisis et désarmés.

Alexis-Marie Piaget, président du Conseil d'Etat, et Aimé Humbert, secrétaire, avaient leurs appartements au château. Le premier dormait profondément, le second veillait dans son cabinet d'étude au premier étage, tandis que M^{me} Humbert préparait, dans sa cuisine, une tisane pour un enfant malade. Elle avertit son mari qu'un grand bruit de voix et d'armes s'entendait dans la cour et que des soldats montaient l'escalier. Lui pense qu'un bataillon licencié à Colombier rapporte du matériel ; il va voir et se trouve en présence du lieutenant-colonel de Meuron qui, sabre au poing, lui met la main sur l'épaule en disant : « Au nom du Roi, je vous arrête. » A sa femme qui s'informe, Humbert dit : « C'est un coup de main royaliste ; je te présente M. le colonel de Meuron et M. Auguste de Montmollin. » Des soldats crient : « Où est Piaget, il nous faut Piaget ! » Humbert demande alors la permission de faire appeler le D^r Borel auprès de l'enfant malade ; il rentre chez lui, ferme toutes les portes à clef, prend dans un meuble les papiers les plus précieux, les empile dans le tablier de sa femme en disant : « Sauve-les comme tu pourras et envoie la domestique chez le D^r Borel en lui expliquant l'itinéraire à

suivre et les précautions à prendre ». Il lui fait ses adieux, rouvre la porte de la salle à manger où l'on frappe à grand bruit et est mené rudement dans l'ancienne salle du Conseil d'Etat, où se trouve déjà Piaget, à peine éveillé. Un détachement amène bientôt Jeanrenaud-Besson, puis le commandant de gendarmerie Fluemann ; tôt après d'autres soldats introduisent Grandpierre. Il ne manquait, pour que le Conseil d'Etat fût au complet, que Marcelin Jeanrenaud, George Guillaume — absents du canton pour affaires officielles — et Clerc-Leuba, qui était en ville et n'avait pas été rejoint. Quant au préfet Matthey, il avait échappé aux soldats chargés de l'arrêter.

Jetant un coup d'œil dans la cour, Aimé Humbert signale la présence d'un grand monsieur au tube gris, en costume de ville et porteur du sabre de Fluemann : c'était le professeur Matile, à peine arrivé de Washington.

Peu après trois heures, de nouveaux coups se font entendre : les assaillants enfoncent avec peine la porte de l'arsenal voisin, puis celles du donjon et de la poudrière ; ils en extrayent les armes et les canons et les amènent au château.

Alerté par ces bruits, le capitaine Comtesse, chargé avec une troupe du Val-de-Ruz de surveiller à la Boine les allées et venues, se met en marche. A l'entrée de la ville, il rencontre le lieutenant-colonel Louis de Pourtalès-Sandoz, le major Bovet, le capitaine de pompiers Reiff et les anciens gendarmes Racle et Lambelet, qui annoncent que le château vient d'être occupé. Ensemble ils s'élancent au pas de course pour s'emparer de l'hôtel de ville, et crient : « Au feu » pour attirer les pompiers, mais aucun de ceux-ci n'accourt. Les gendarmes qu'ils rencontrent, les guets au fur à mesure de leurs rentrées et quelques ouvriers républicains sont enfermés au poste.

Le jour ne tarde pas à paraître. Les canons sortis de l'arsenal sont mis en batterie, on distribue des armes aux hommes qui se présentent. Le capitaine Châtelain établit, au moyen de poutres et de traverses de chemin de fer prises au port, un ingénieux système de fortification. On abat des arbres pour couper la route au sud du Jardin du prince. Une barricade s'édifie au bas de l'escalier près de la petite terrasse, une autre longe le jardin du château, une porte fortifiée est établie

dans l'escalier qui descend à la ville. Sur le mur de la terrasse on dispose des traverses de chemin de fer en ménageant des interstices par où tirer. Ainsi château, terrasse et donjon présentent une ligne solide de défense.

A sept heures la prise du château et la restauration sont annoncées en ville par des placards confectionnés en hâte chez l'imprimeur Wolfrath. Ils portent : « Vive le Roi ! le drapeau du Roi flotte de nouveau sur le château de nos princes ! A moi, les fidèles ! » et sont signés : « le commandant des trois premiers arrondissements, de Meuron, lieutenant-colonel. » A huit heures arrive une dépêche : le colonel Frédéric de Pourtalès fait savoir qu'il est entré au Locle. Une salve de vingt-deux coups est tirée, le drapeau aux couleurs prussiennes arboré sur la flèche de la Collégiale et le bulletin suivant, signé Meuron, publié :

« Les braves Sagnards, aidés des environniers, sont entrés au Locle, sans coup férir, à deux heures et un quart, conduits par le colonel de Pourtalès, commandant en chef. La troupe s'est emparée de l'hôtel de ville aux cris de « Vive le Roi ! » Ce cri a amené les gens du Locle en grand nombre.

» La gendarmerie est désarmée, les arrestations sont faites, les canons sont au pouvoir des fidèles.

» Dans le moment où partait la dépêche, arrivait de la Brévine et des environs une colonne de cent cinquante hommes. »

La *Feuille d'avis*, dans sa chronique politique du jour, exulte : elle prétend que les royalistes se sont levés en masse et ajoute : « On dit qu'un commissaire royal ne tardera pas à arriver, ce qui implique une entente avec les puissances au sujet de Neuchâtel. » Le journal *Le Neuchâtelois* donnait les mêmes nouvelles et avançait, un peu imprudemment, que le mouvement avait eu lieu simultanément au Locle et à la Chaux-de-Fonds et y avait pareillement réussi. Mais *L'Indépendant*, journal républicain, quoique en accord avec les royalistes sur la question du chemin de fer des Verrières, protestait contre le coup de force en ces termes, sur la simple feuille volante qu'elle put éditer, ses locaux ayant été envahis par une bande royaliste :

« Citoyens de la république neuchâtoise ! Un violent attentat vient d'être commis contre la République, la constitution et les lois.

» Le Conseil d'Etat et le préfet ont été arrêtés la nuit dernière par une troupe de

royalistes, armés de fusils et de sabres, aux cris de « Vive le Roi ! » L'hôtel de ville et le poste de police sont aux mains des insurgés.

» Cette échauffourée recevra bientôt son châ-timent. Mais chaque minute qui s'écoule est une goutte de honte bue par le pays ! Que les républicains et les citoyens honnêtes marchent résolument à la défense de l'honneur, de la dignité et du nom de la République ! Vive la République ! Vive la Constitution ! Vive la Confédération ! »

Dans la journée, il ne vint que peu de renfort au château ; une centaine d'hommes de la ville, de la campagne une autre centaine, et presque pas d'officiers, à la grande surprise du commandant ; seuls s'étaient décidés à apporter leur concours Edouard de Pourtalès, Théophile Prince, Louis Wittnauer, Grisel et le capitaine Breguet. La population se montrait plutôt hostile et même menaçante ; elle exerçait une sorte de blocus que Meuron, avec les forces dont il disposait, ne pouvait rompre. Vers quatre heures de l'après-midi parvint au château un billet du colonel de Pourtalès faisant savoir qu'il marchait avec ses forces sur Neuchâtel.

La campagne du Locle

Le second objectif que se proposaient les royalistes était la prise du Locle. Dans ce dessein, le colonel de Pourtalès-Steiger — 56 ans, collier de barbe blanche — était venu de son domaine de la Mettlen, près de Berné, à la Sagne, dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre. Toute la journée du 2, il se tient caché dans la maison du



FRÉDÉRIC DE POURTALÈS-STEIGER,
chef des troupes royalistes
(Cliché Musée neuchâtelois)

capitaine Fabry, expédiant ses ordres avec l'aide de l'ancien justicier Louis-Auguste Humbert. Il a la visite, au cours de l'après-midi, du comte de Wesdehlen, chef politique de l'affaire, arrivé de la Brévine où il a rétabli l'autorité du roi, puis du jeune lieutenant prussien Bernard de Géliou, venu aussi de la Brévine, qu'il retient auprès de lui comme aide de camp.

Entre 9 et 10 heures du soir, le colonel charge Humbert d'envoyer dix hommes surveiller le passage des Entre-deux-Monts. L'ancien justicier va en personne convoquer ceux-ci, accueilli par eux avec surprise — ils ne se doutaient pas de ce qui se préparait —, mais avec joie. Les

autres hommes de la Sagne, prévenus une heure d'avance, se rassemblent à onze heures et demie à l'hôtel de ville. Soixante d'entre eux partent aussitôt pour Neuchâtel, sous le commandement de Fabry, afin de participer à la prise du château. Quatre cependant firent défaut; deux n'avaient pu être atteints et deux autres abandonnèrent la colonne, découragés par la nuit sombre et les difficultés de la marche, sous la pluie, dans la combe des Quignets.

A la troupe restante, connaissance est donnée oralement, au nom du commandant en chef comte Frédéric de Pourtalès, de la proclamation suivante :

« Avec Dieu, pour le Roi et la Patrie ! Neuchâtelois, l'heure de la délivrance a enfin sonné ! Que le cri de : Vive le Roi ! soit notre mot de ralliement. Aux armes, les fidèles ! Je déclare le territoire de la Principauté en état de siège. Chaque commune pourvoira à l'établissement immédiat d'un comité qui exercera l'autorité au nom du Roi et informera le château de Neuchâtel de son entrée en fonction. »

A minuit, par une pluie froide, la colonne sagnarde se met en marche. Arrivée sur le communal du Locle, elle rencontre quatre-vingt-dix hommes qui, avertis, viennent se joindre à elle des environs du Locle. On prend alors un pas de course et, aux cris répétés de « Vive le Roi ! », on pénètre dans la localité endormie. L'hôtel de ville est aussitôt occupé, les deux pièces de canon qui s'y trouvent saisies. Pourtalès y installe comme commissaire du roi le notaire Charles-Auguste Jeanneret, ancien maire des Brenets, mais celui-ci ne peut se faire obéir du président du Conseil municipal Louis Thévenaz ni du juge de paix Alfred Dubois, et il n'arrive pas à découvrir la cachette de la caisse. Il se rabat alors sur le Col-des-Roches, où ses agents forcent la poudrière, jettent au ruisseau la provision de poudre et empêchent le receveur du bureau fédéral des douanes d'exercer ses fonctions.

En ville, cependant, la population effarée est sortie des maisons. A voir circuler des officiers prussiens en uniforme, à considérer le drapeau orange, noir et blanc qui flotte sur le moutier, elle comprend ce qui se passe, mais n'obéit que partiellement à l'ordre donné d'éclairer tous les appartements pour qu'on ne tire pas des fenêtres. Le tumulte croit; on a procédé à l'arrestation du préfet Gorgerat et du président du tribunal Jules Jeanneret. En revanche l'ancien préfet Henri Grandjean a pu s'échapper par une fenêtre de derrière de sa maison et se cacher aux Monts. En guise de représailles, les siens sont malmenés et sa demeure mise complètement à sac.

Ville gagnée ! On ne prend pas même la précaution de désarmer la population républicaine et, au lever du jour, le colonel de Pourtalès donne l'ordre de marcher sur la Chaux-de-Fonds. Pourtant sa troupe n'a guère grossi : seuls six officiers et 168 hommes de la place se sont joints à lui, alors qu'il croyait pouvoir compter sur 800. Bannières déployées, aux cris de « Vive le Roi ! », sa colonne s'ébranle vers l'est.

II. L'ALARME

Au Val-de-Ruz, à Colombier et à Boudry

L'alarme ne tarde pas à se répandre dans toutes les régions du pays.

Le premier ouvrier en est le préfet de Neuchâtel, Jules Matthey. Réveillé vers 3 heures du matin, tôt après la prise du château, par un violent coup donné à la porte de son appartement, au second étage d'une maison de la rue de la Halle, (aujourd'hui rue du Trésor), il répond aux soldats qui lui donnent l'ordre de les suivre au château, qu'il va se préparer. Passant par la chambre de sa femme et de sa fille, il emporte les quatre draps de lit, arrive dans la sienne, qui donne sur la rue du Seyon, prend encore un drap, les noue ensemble et les fixe à la paumelle du



FABRIQUE D'APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE CUISINE
PRÉBANDIER S. A. - NEUCHÂTEL

Moulins 37

CHAUFFAGES CENTRAUX

Téléphone 5 17 29

MAZOUT — CIRCULATEURS

Cuisinières et potagers tous modèles. Poêles et calorifères tous genres. La plus ancienne maison spécialisée du canton

contrevent. A ce moment, la porte de l'appartement est forcée; il ferme à clef celle de sa chambre, monte sur l'appui de fenêtre et se laisse glisser le long des draps jusqu'au volet de l'étage au-dessous. Il s'y arrête, deux patrouilleurs armés de fusil passant sous lui, sans d'ailleurs rien remarquer. Il se remet à dévaler, mais le nœud entre le premier et le second drap se défait, et il tombe d'une hauteur de vingt-cinq pieds sur un tas de pierre. Sans autre mal que des contusions, il se réfugie un instant dans la maison d'en face, en réparation. Il y a du monde dans les rues et l'on entend les cris répétés de « Vive le Roi! ». Matthey va jusqu'à la fontaine du Temple-Neuf et aperçoit des soldats qui entourent l'hôtel de ville. Il se dirige alors vers le lac, près de l'auberge du Vaisseau salue avec désinvolture un groupe de militaires, prend le quai devant le gymnase (collège latin), de là se sauve par le faubourg du Lac, gravit la ruelle Vaucher et suit le chemin des Sablons. A la Boine, il fait une chute et se blesse, empêtré dans les fils coupés du télégraphe, et voit que le château est tout illuminé. Il se relève et, d'une traite, gagne Fontaines.

Là, il réveille le préfet Challandes et envoie une dépêche à la Chaux-de-Fonds. Challandes fait battre la générale dans tous les villages républicains du Val-de-Ruz, informe la Chaux-de-Fonds qu'il fera occuper la Vue-des-Alpes — soixante hommes partent de Fontainemelon et de Cernier —, convoque les officiers et ordonne de lever les hommes inscrits sur les rôles. Partout se forment des comités de sûreté, et l'on fond des balles. Un poste sera organisé à Valangin, un autre à Boudevilliers. A midi un détachement venu de Dombresson désarme le bourg de Valangin, et un poste, établi à Fenin, opère des reconnaissances jusqu'à Pierre-à-Bot. Enfin le major Tripet fera rentrer les colonnes mobiles de désarmement, et amènera un renfort de 300 hommes à la colonne qui descendra des Montagnes.

Quant au préfet Matthey, infatigable, il repart à 7 heures de Fontaines, avertit au passage Boudevilliers et Coffrane et gagne Colombier.

Aidé par le commandant de place, major Henriod, il fait du château un centre de rassemblement des forces républicaines. Il organise une fonderie de balles et une fabrique de cartouches, établit des postes de sûreté qui arrêtent à leur passage

Wesdehlen fils et Pourtalès-Gorgier, porteurs de proclamations royalistes; on s'assure ensuite des personnes de Terrisse, à Cottendard, de Chambrier, ancien maire de Valangin et du fils de celui-ci, ancien maire de la Chaux-de-Fonds, de l'avocat Lardy, de Bovet-Sacc, à Areuse, et l'on amène Henri de Rougemont, de Gorgier où il essayait de provoquer une manifestation royaliste.

Une sorte de succursale administrative fonctionne en même temps à Boudry. Le préfet du district, Henri-Emile Dubois, alerté à 7 heures par un émissaire de David Perret et secondé par l'ancien conseiller d'Etat Frédéric Verdan, accouru des Isles, charge les préfets de Grandson, d'Yverdon et d'Estavayer de demander l'assistance fédérale. Il ordonne d'appeler les hommes sous les armes et de les mettre à sa disposition. Il en arrive de Bevaix et de Saint-Aubin, qui sont dirigés sur Colombier, où parviennent directement 136 hommes de Cortaillod munis de quelques milliers de cartouches, et les contingents de Rochefort, de Brot, ainsi que de Corcelles et de Cormondrèche qu'avait alertés le lieutenant Bader, secrétaire de la direction de justice, domicilié à Peseux. Ce même matin du 3 septembre, des carabiniers de la Chaux-de-Fonds, avec le capitaine Tschanz et le lieutenant Ulysse Humbert-Ramus (frère d'Aimé Humbert) étaient arrivés à Colombier pour accomplir leur service militaire. Nous les retrouverons dans la soirée à Peseux.

C'est ainsi que, dans le district de Boudry, 575 citoyens prirent les armes pour la défense de la République, sous le commandement en chef du major Henriod.

Au Val-de-Travers

De sa maison du Plan, le commandant de bataillon David Perret avait remarqué de bonne heure qu'il se passait quelque chose d'insolite. Descendu à pied à Auvernier, il y rencontre l'ingénieur du Franco-Suisse Charles Leuba, en voiture, qui le mène à Colombier. D'entente avec le major Henriod, Perret se fait conduire en hâte par Leuba à Fleurier, chez le colonel fédéral Denzler. A Rochefort, il charge l'aubergiste Béguin de donner l'alarme dans le village et envoie un employé de Leuba au Locle, chargé de renseigner Eugène Huguenin, président du

Grand Conseil sur les événements de Neuchâtel et sur les mesures prises dans le Vignoble et à prendre au Val-de-Travers. Après avoir donné des instructions à des amis politiques à Travers et à Couvet, il s'abouche à 10 heures avec Denzler, rentré la veille de Neuchâtel, où tout était tranquille.

Trente minutes ne s'étaient pas écoulées depuis l'arrivée de David Perret que survenait, seul, à cheval, le jeune avocat Louis-Constant Lambelet. Sa participation à l'alarme avait eu pour point de départ une initiative de la femme du secrétaire d'Etat Aimé Humbert. Celle-ci, tout en donnant l'ordre à sa domestique d'aller, munie d'un laissez-passer d'Auguste de Montmollin, chez le Dr Borel pour son enfant malade, lui avait confié une mission secrète. De la maison du médecin, cette brave Wurtembergeoise se rend à l'hôtel du Faucon, où elle fait réveiller un certain Reinach, homme de finance juif allemand, qui collabore avec Desor à certains de ses travaux. Reinach s'arme, fait atteler une voiture légère, gagne Peseux où il informe l'avocat Lambelet, puis, par les gorges du Seyon, se dirige sur la Chaux-de-Fonds. Vers le milieu des gorges, il rencontre le lieutenant de carabiniers Humbert-Ramus qui se rend avec quelques officiers à Colombier pour raison de service. Il lui fait part de la surprenante nouvelle et poursuit sa route.

Lambelet, de son côté, ne perd pas de temps. Il fait atteler et s'achemine vers Neuchâtel où il s'approche le plus possible du château. Il aposte un homme de confiance près de l'imprimerie Wolfrath pour être informé de ce qui en sortira. Sa voiture, contenant son uniforme, ses armes et son équipement de cheval, il l'envoie à Colombier et fait encore une ronde dans la ville. Le capitaine de pompiers Reiff, qui l'aperçoit, lui fait signe de se cacher.

Quand il eut reçu un des premiers exemplaires de la proclamation Meuron, il se rendit à pied à Colombier, fit là une allocution à une foule composée de royalistes et de républicains, puis s'équipa militairement, fit seller son cheval et partit pour le Val-de-Travers.

A Rochefort, déjà informé par Perret, il répète son appel de Colombier; tout le long de la route, il somme les cantonniers et autres gens rencontrés de répandre partout la nouvelle. Noiraigue prépare un

contingent; Lambelet prononce une harangue à Travers qui se met en état de défense; il est conspué à Couvet, mais bien accueilli à Môtiers, et à 10 heures et demie, à Fleurier, est introduit au comité de défense qui s'était formé, sitôt reçue une dépêche expédiée à Denzler par Alexandre Benoît, conseiller de préfecture aux Ponts, à 7 heures 55. Cette dépêche était ainsi conçue: « Le Locle et Neuchâtel en révolution, la ligne télégraphique interrompue du Locle à Neuchâtel. Peut-on compter sur votre appui ici et plus loin? » Lambelet parle à la foule et remplit ensuite les fonctions d'adjudant auprès du colonel Denzler, qui a fait arrêter des otages et a pris le commandement des troupes qui s'arment.

Le préfet Henri Jeanrenaud, informé des événements par la diligence des Montagnes, dont le conducteur portait un laissez-passer signé Pourtalès et daté du Locle le 3 septembre à 5 heures 20 du matin, se transporte de Môtiers à Fleurier. Il fait battre la générale et sonner le tocsin dans toutes les communes du district, tout en demandant assistance au préfet de Sainte-Croix. Pour parer aux désordres, il fait organiser partout des gardes civiques. Il convoque les officiers et les membres du Grand Conseil du lieu, appelle les miliciens et volontaires de Saint-Sulpice, de Buttes, des Verrières et des Bayards.

La Côte-aux-Fées ne fut informée qu'à 1 heure et demie par Buttes. On savait aux Verrières la prise du Locle depuis 8 heures, par deux gendarmes et deux garçons bouchers qui s'étaient enfuis de la Brévine. Quarante hommes étaient prêts à partir des Bayards à 1 heure et demie de l'après-midi. Denzler quitta Fleurier à midi avec une colonne médiocrement armée — les munitions surtout manquaient — et, avec les renforts, eut bientôt sous ses ordres quelque 400 hommes, dont 50 carabiniers, 40 artilleurs, 300 hommes d'infanterie et une vingtaine de volontaires. A 4 heures, il est à Travers. Au passage de la Clusette, la nouvelle lui parvient que le Locle est repris.

A l'est de Neuchâtel

Le Vignoble à l'est de Neuchâtel fut averti assez tôt pour demeurer au pouvoir de la République. A Saint-Blaise, le buraliste postal Virchaux avait pu faire

connaître l'insurrection au point du jour, nouvelle bientôt confirmée par F.-G. Borel, premier secrétaire de la police cantonale, lequel continua sa route jusqu'à Berne, distribuant des proclamations Meuron pour attester la vérité de ses dires. A 3 heures et demie de l'après-midi, Borel était reçu par le président de la Confédération Stämpfli et les conseillers fédéraux Franscini et Næff.

Un poste de patriotes fut établi à la Maigrauge et l'on procéda à diverses arrestations. L'avocat Eugène Favre fut délégué à Cornaux, où la bannière cantonale flottait déjà sur la maison de commune, à Cressier et au Landeron. Lignières prit des mesures de précaution et se contenta d'envoyer une patrouille à Saint-Blaise. Le drapeau de la Principauté n'avait été arboré qu'à la Coudre, par le pintier qui fut aussitôt arrêté et amené à la Maigrauge.

On fit bonne garde pendant toute la journée et la nuit du 3 au 4. Quand, au petit matin, 60 hommes se mirent en marche pour le chef-lieu, ce fut pour apprendre, à Monruz, que le château venait d'être repris.

Aux Montagnes

Du Locle, l'ancien préfet Henri Grandjean, à peine réfugié aux Monts, avait, en sa qualité de vice-président du Grand-Conseil, averti le Conseil fédéral par le télégraphe. Le capitaine Favre, avait eu tout juste le temps de courir, avec le guide Tell Sandoz, aux Brenets où l'on fit aussitôt battre la générale et sonner le tocsin. Les guides Geneux et Lecoultre expédièrent des hommes de confiance sur les Monts, dans les quartiers les plus éloignés du Locle, vers la frontière de France, au Cerneux-Péquignot, et surtout dans la direction de la Chaux-de-Fonds. Mais la plupart de ces derniers furent arrêtés par les patrouilles royalistes.

Seuls deux ouvriers de Lecoultre,

Alphonse Jeanneret et Dominique Joray réussissent à passer. A 5 heures, ils donnent l'alarme au poste de garde municipale de la Chaux-de-Fonds, où tout dormait encore. Conduits, en l'absence du préfet Colomb, chez le substitut Dr Irlet, celui-ci ne peut croire la nouvelle qu'ils apportent, mais elle est bientôt confirmée par un garde municipal du Locle, échappé lui aussi aux royalistes. On crie: « Aux armes! », on bat la générale. Quelques soldats et officiers, arrivés à l'hôtel de ville, nomment le commandant de bataillon Billon commandant en chef. On sonne le tocsin, amène les canons, distribue des armes, organise miliciens et volontaires. Des estafettes sont envoyées dans toutes les directions pour savoir si le village est cerné. Celle de la route du Locle annonce l'arrivée d'une troupe de 120 à 130 hommes: c'était l'avant-garde royaliste, commandée par le capitaine anglais Ibbetson, beau-frère de Pourtalès-Sandoz.

Aussitôt Billon envoie le lieutenant de carabiniers Henri-François Ducommun occuper les Crétêts, place une demi-batterie d'artillerie à l'entrée du village et réunit les compagnies de miliciens au fur et à mesure qu'elles sont formées. A la tête de 500 hommes, il se met en marche.

A l'arrière, on fond des balles, on rétablit le télégraphe avec Saint-Imier, ce qui permet d'avertir le Conseil fédéral. Une estafette est partie pour Renan afin d'alerter le major fédéral Ami Girard, glorieux vétéran de 48; celui-ci saute à cheval, arrive à bride abattue à la Chaux-de-Fonds où on lui confie le commandement général. Après diverses mesures, il prend la route du Locle. Vers 8 heures était arrivé l'express du Val-de-Ruz expédié par le préfet Matthey, et peu après Reinach.

Ainsi, en quelques heures, dans tout le canton, le peuple républicain a improvisé d'enthousiasme un dispositif militaire susceptible de se mesurer avec avantage avec les forces royalistes.

80 FOIS vous pouvez faire de la salade pour 3-4 personnes avec une bouteille de

Citrovin

le vinaigre de citrons digestible avec 5 hautes distinctions : 1914 - 1932 - 1935 - 1939 - 1954.

La Mayonnaise surfine

Mayonna

est faite au **CITROVIN**
Médaille d'or 1954.

Prenez pour votre table

Lemosana

le véritable jus de citrons dans la bouteille avec bouchon percette.

CITROVIN ZOFINGUE

III. LA RIPOSTE

Retraite de la troupe royaliste

Dès qu'il voit arriver de la Chaux-de-Fonds une colonne plus importante que son avant-garde, Ibbetson donne l'ordre de la retraite. Alors intervient un épisode navrant : une femme, mère de six enfants, du nom de Bessert, qui s'en allait faire son marché à la Chaux-de-Fonds, eut un vif échange de mots avec des soldats d'Ibbetson. L'un d'eux, Gustave Jeanneret, de la Brévine, excité par l'alcool, l'abattit d'un coup de feu. Ibbetson, « qui ne voulait plus d'un homme pareil avec lui », le fit désarmer et conduire sous escorte au Locle¹.

Le colonel de Pourtalès, qui s'avancait avec le gros de la troupe, décida, sur un rapport d'Ibbetson, de se retirer à son tour. Aussi l'adversaire put-il s'avancer sans avoir à combattre, ce qu'il fit au chant de la Marseillaise. Comme des tirailleurs républicains s'étaient répandus sur les hauteurs, et que, sur le crêt, Billon faisait tirer deux coups de canon pour avertir les Loclois de l'arrivée de sa colonne, Pourtalès put craindre d'être encerclé. Il décida d'évacuer le Locle et de gagner la Sagne.

Le Locle repris

Aussitôt un certain nombre de citoyens républicains s'armèrent, et Ami Girard, survenu, décréta l'état de siège. Sur le moutier, le drapeau de l'insurrection fut remplacé par celui de la République. Tandis que la foule se portait à la rencontre des libérateurs venus de la Chaux-de-Fonds, Eugène Huguenin, alors président du Grand Conseil, et le président de tribunal Jules Jeanneret, qui avait été libéré, pénétrèrent dans l'hôtel de ville et arrêtèrent le commissaire du roi qui, tranquillement, dans l'ignorance du renversement de situation, procédait à des écritures, et qui pensa tomber à la renverse de se voir soudain prisonnier. Un comité de salut public hâtivement formé procéda à des arrestations, mais il n'y eut pas de représailles sanglantes. Il arriva

¹ Emprisonné, il s'échappa, s'enfuit en France, mais fut refoulé. Il fut condamné par la suite à deux ans de prison, et l'Etat versa 24.000 francs en faveur des enfants Bessert.

même que le sous-officier royaliste Sylvain Thiébaud, rappelé par Pourtalès du Col-des-Roches qu'il occupait avec cinquante hommes, put, grâce à son sang-froid, traverser la localité reconquise sans perdre un des siens et rallier sur la route de la Sagne la colonne Pourtalès en retraite.

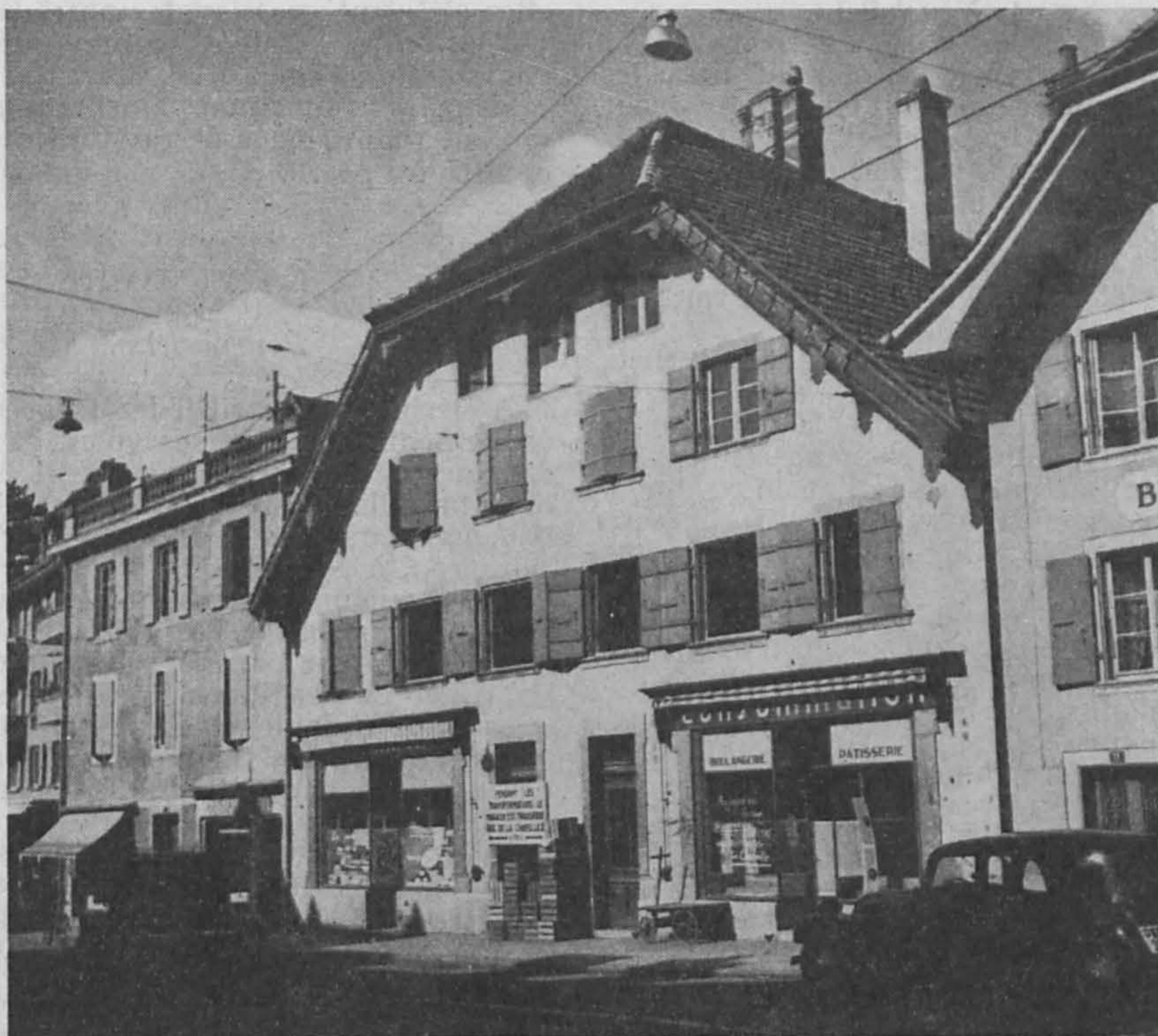
Fuite par la Tourne

Le colonel insurgé était dans une grande inquiétude de n'avoir aucune nouvelle de Neuchâtel. Il avait fait halte et consulté Ibbetson et Géliou sur la conduite à tenir. Le premier était d'avis d'attendre à cet endroit les républicains et de leur livrer combat. Géliou était hésitant : fallait-il secourir Meuron à Neuchâtel, ou se retirer sur la Brévine ? La marche sur Neuchâtel fut résolue.

Par le chemin de l'Hôpital et les Entredoux-Monts, la troupe se replie sur la Sagne, où les hommes se ravitaillent, puis, laissant à droite le village des Ponts — repris peu après par un homme seul, le guide Tell Sandoz qui, la nuit précédente, avait alerté les Brenets — elle gagne les Petits-Ponts par un chemin de traverse et se met à gravir la pente de la Tourne. Elle a la douleur de voir de là la Sagne envahie par les républicains. Sur le col, à 3 heures de l'après-midi, elle apprend enfin que Meuron a réussi à occuper le château. La colonne, encouragée, descend rapidement sur Corcelles, sans être inquiétée. Aux Grattes, l'avant-garde se saisit d'un gendarme sur le point de donner l'alarme à Rochefort. A Corcelles, on enlève un drapeau républicain arboré sur une fontaine. Mais Peseux était gardé par les vingt ou trente carabiniers envoyés de Colombier dans le but d'intercepter les communications avec Neuchâtel.

L'affaire de Peseux

Depuis peu avant midi, le lieutenant Humbert-Ramus, avec une douzaine de carabiniers, s'est établi à l'hôtel des Treize-Cantons et de là surveille la route. Vers 4 heures, l'aubergiste lui annonce l'arrivée d'une troupe importante. Humbert range ses hommes dans la cour de l'hôtel et s'avance avec le caporal Mermod à la rencontre des arrivants. Ceux-ci tirent, Humbert rentre dans la cour et ordonne



L'immeuble Bouvier, au centre de Peseux appelé « maison de la révolution », a été récemment démoli. Dernier témoin des événements de 1856, il portait encore les traces des balles royalistes. (Phot. Castellani)

le feu. L'un après l'autre, les carabiniers sortent sur la route, tirent et rentrent. Un royaliste tombe, ses compagnons continuent à tirer vigoureusement au fusil, puis au canon à mitraille. Les carabiniers se réfugient au premier étage de l'hôtel et répondent par les fenêtres. Dominés par le nombre, ils se rendent. On les oblige à descendre dans la cour, qui s'est remplie d'adversaires furieux ; ceux-ci, ne pouvant croire qu'à eux seuls ils ont tenu en échec pendant vingt minutes une troupe de 500 hommes, les assaillent et blessent trois d'entre eux. Les lieutenants Lucien Sandoz et Roulet de Mézerac, aidés par Sylvain Thiébaud, interviennent chevaleresquement et les prennent sous leur protection. Les carabiniers désarmés sont emmenés prisonniers.

Pendant ce temps, Géliou, chargé par son chef de débusquer d'autres carabiniers à l'entrée est de Peseux, revenait par le chemin qui, du château, rejoint la grande route. Un de ses hommes, frappé d'une balle, tombe. On croit le coup parti de la maison qui appartient à la veuve Bouvier. Le colonel ordonne de cerner la maison et d'arrêter les occupants. Des soldats y pénètrent, saccagent tout, poursuivent dans le jardin le fils de la propriétaire, Paul Bouvier, qui s'y est réfugié, et l'abattent de trois coups de feu.

Dans l'instant d'accalmie qui suivit, un jeune royaliste, Claude Roulet, crut l'engagement terminé et ouvrit le volet de sa chambre. Il fut tué d'une balle en plein cœur tirée par un homme de son parti.

A Neuchâtel

La colonne reprit sa marche, avec les prisonniers qu'elle avait faits. Il y eut encore un bref engagement à l'entrée des gorges du Seyon, avec des carabiniers qui se retirèrent, les uns dans les gorges, les autres par le chemin des Parcs. Seule une femme, Louise Bon, fut blessée devant sa maison alors qu'elle fuyait devant la troupe royaliste.

Ce fut dans une ville morne, consternée, parmi une population hostile d'où s'élevait parfois le cri de : « Vive la République ! » que les 500 hommes de Pourtalès entrèrent, tambours battants. Ils furent en revanche accueillis chaleureusement au château. Depuis près de vingt-quatre heures sous les armes, presque toujours en marche, insuffisamment ravitaillés, ils étaient si harassés qu'ils se couchaient à même le pavé de la cour, sans attendre la paille qu'on allait quérir pour eux.

Du moins étaient-ils à l'abri, dans une forteresse bien équipée, où ne manquaient ni les armes, ni les munitions. Avec les défenseurs, ils étaient près d'un millier, en position d'y soutenir un siège...

Concentration républicaine

La partie menaçait en effet d'être disputée, car de tous les côtés convergeaient les troupes républicaines, disciplinées et commandées par des chefs expérimentés.

Du Locle reconquis, Ami Girard s'était élancé sur les traces de Pourtalès, avec sa troupe de Chaux-de-fonniers à laquelle s'étaient joints 242 hommes du district du Locle, tandis que 231 restaient sur place. La Sagne avait été reprise au passage et sévèrement désarmée. La Tourne franchie la colonne descendait sur les Grattes quand elle aperçut sur la route du Val-de-Travers, une troupe en armes s'approchant de Rochefort. Amis ou ennemis ? On ne tarda pas à l'identifier : c'était celle de Denzler. Girard se mit aussitôt sous les ordres de Denzler et l'on prit de conserve la route de Corcelles plutôt que de rallier Colombier. Mais cette place ne fut point négligée. Denzler avait envoyé David Perret en prendre le commandement.

On arriva ainsi à Peseux ; là rejoignirent bientôt trois compagnies de la Chaux-de-Fonds, descendues par le Val-de-Ruz, où

elles s'étaient grossies des patriotes de la vallée. Elles étaient commandées par l'aide-major Morel.

Tous les combattants ainsi réunis furent mis au repos, logés et ravitaillés dans la mesure du possible.

IV. LA VICTOIRE

Pourparlers

A Berne, le Conseil fédéral, instruit des événements par diverses voies, avait pris des mesures en conséquence. Il fit lever des bataillons bernois et vaudois et délégua deux des siens, Frey-Hérosée et Fornerod, à Neuchâtel.

Ces messieurs parvinrent dans la ville à 6 heures du soir et s'établirent à l'hôtel des Alpes. Leur premier soin fut de faire imprimer et distribuer une proclamation exprimant la douleur de l'autorité fédérale à l'ouïe des actes d'anarchie qui avaient répandu la perturbation dans le canton, et sa volonté de ramener l'ordre par l'entremise de deux commissaires choisis parmi ses membres. Ceux-ci exhortaient la population au calme et l'invitaient à se grouper autour des organes de l'ordre légal et constitutionnel.

Des missives furent aussitôt portées au château par l'huissier fédéral. Une première sommation fut faite, à 8 heures 7 minutes, de libérer le Conseil d'Etat et de licencier les rassemblements armés à Neuchâtel et autres lieux. Après 10 heures, Meuron et Pourtalès se présentèrent à l'hôtel des Alpes et déclarèrent leur intention de se défendre en cas d'attaque. Pourtant, à 1 heure du matin, Frédéric de Pourtalès, Meuron et Louis de Pourtalès accordaient par écrit la libération du Conseil d'Etat et le licenciement des troupes, pour lequel ils demandaient toutefois un délai de quelques heures ; ils ajoutaient un troisième point, consistant en la demande que personne ne fût poursuivi pour les faits qui venaient de se passer et que les personnes arrêtées de part et d'autres fussent libérées.

Les commissaires répliquèrent à 3 heures et quart : ils exigeaient la libération immédiate du Conseil d'Etat et donnaient jusqu'à 6 heures pour l'évacuation du château par petits détachements désarmés, qui éviteraient les grandes routes, afin de prévenir tout conflit ; quant au troisième

point, il n'était pas de leur compétence ; ils n'entreraient pas en matière ni ne prendraient d'engagement.

Il n'y eut pas de réponse écrite, mais à 4 heures du matin, Louis de Pourtalès et Meuron revinrent auprès des commissaires pour dire qu'ils ne consentaient pas au désarmement des troupes et n'évacueraient le château qu'en armes ; ils se retirèrent sans déclarer aucune soumission et voulant agir à leur convenance.

Dans une conférence tenue par les chefs après leur retour, en la salle du Grand Conseil, un grand découragement se manifesta. D'ailleurs, des bruits de capitulation s'étaient répandus parmi les soldats, et environ 200 d'entre eux s'étaient mis à fuir, dès 4 heures, par le sentier du donjon. Peu après, l'ordre de « sauve-qui-peut » ayant été donné, Meuron, Louis de Pourtalès et Géliu s'échappent par la petite barricade de l'escalier, entraînés, semble-t-il, par un groupe de fuyards. Les deux premiers se jettent dans un bateau et font force de rames dans la direction de Cudrefin, tandis que Géliu se cache en ville.

Les autres chefs restent sur place avec quelque cinq cents hommes. A ce moment, il n'y avait eu de capitulation ni orale ni écrite ; le Conseil d'Etat n'avait pas été libéré ni les troupes désarmées, et les canons chargés n'avaient pas été retirés de leurs embrasures.

L'attaque

Le colonel Denzler, que les commissaires fédéraux n'ont pu atteindre, ignore tout des pourparlers en cours. A 2 heures et demie, il donne, à Peseux, l'ordre de mise



Le colonel LOUIS DENZLER,
commandant des troupes républicaines
(Cliché Musée neuchâtelois)

sur pied, sans bruit et sans tambour, et fait atteler les pièces d'artillerie.

A 3 heures, sa troupe quitte le village, en ordre et en silence. L'avant-garde, commandée par Girard, se compose de deux compagnies de carabiniers sous les ordres des capitaines Tschanz et Erbeau, d'un détachement de chasseurs des Brenets et de deux pièces de canon, avec le capitaine d'artillerie Grandjean.

Le corps principal a pour chef Billon. Il compte six compagnies d'infanterie, deux compagnies de volontaires et six pièces d'artillerie.

David Perret, avec une petite colonne, s'avance par le bord du lac.

Dans le voisinage de la poudrière, on rencontre la diligence qui part à 4 heures de Neuchâtel pour le Locle. Le conducteur déclare que tout est tranquille en ville, à part le fait que des patrouilles de pompiers circulent de temps en temps et qu'au château six à sept cents hommes font mine de se maintenir.

Du château même ne parvient aucun bruit. L'aurore paraît. Denzler donne à Girard, venu au rapport, l'ordre de commencer l'attaque.

Girard met pied à terre et marche à la tête de son avant-garde. Arrêté par l'abattis d'arbres du jardin du Prince, à l'angle du Petit-Pontarlier, il fait déblayer la route, tandis que des carabiniers pénètrent dans le jardin en escaladant les murs et en forçant la porte. Ils essuient des coups de feu de la part des sentinelles, qui se retirent. Tschanz, avec un détachement, arrive jusqu'au donjon.

Les autres s'avancent en formation de combat de rue, l'infanterie longeant les murs d'un côté, et de l'autre les carabiniers et les chasseurs. D'une barricade de pierre, à la tour des Prisons, ils essuient un feu d'infanterie bien nourri. Ils répondent; l'adversaire, qui a un mort et deux blessés, lâche pied. La troupe républicaine entre sans résistance dans la rue du Château (aujourd'hui rue de la Collégiale). Du parapet de la terrasse partent quelques coups de feu.

Il s'agit de s'emparer de la barricade, d'où sortent deux bouches de canon.

A ce moment, dans la fumée, un soldat distingue un drapeau blanc. Girard attend que la fumée se dissipe et voit s'avancer un parlementaire, qui lui déclare que la garnison se rend. On a prétendu que celui-ci, le chevaleresque Lucien Sandoz, aurait ajouté, en termes grossiers, que les chefs s'étaient enfuis. Ce n'est pas à croire, car l'insigne blanc — un linge attaché à un fusil — venait de lui être remis par le colonel de Pourtalès en personne. Quoi qu'il en ait été, Girard, estimant impossible, après les actes de brigandage du Crêt du Locle et de Peseux d'entrer en pourparlers avec le parlementaire des ennemis de l'ordre légal, s'écrie, le sabre au poing : « Soldats, le château est à nous, en avant ».

Et tous de s'élançant par la porte, ouverte à deux battants de la barricade. Un jeune Loclois, Houriet, qui parut aux assaillants vouloir mettre le feu à un des canons, eut la

tête fracassée d'un coup de sabre. Tschanz, arrivant par la terrasse avec ses hommes, n'a pu voir le drapeau blanc et progresse en tirant. Quant à Billon qui survient, à la vue de Girard et de ses hommes entrant au pas de charge, il croit que le combat continue et fait battre la charge. Le commandant Perret, avec les compagnies d'Auvernier et de Colombier, arrive par l'escalier du Pommier à la fontaine du tournant pour apprendre que ceux de Peseux sont entrés au château.

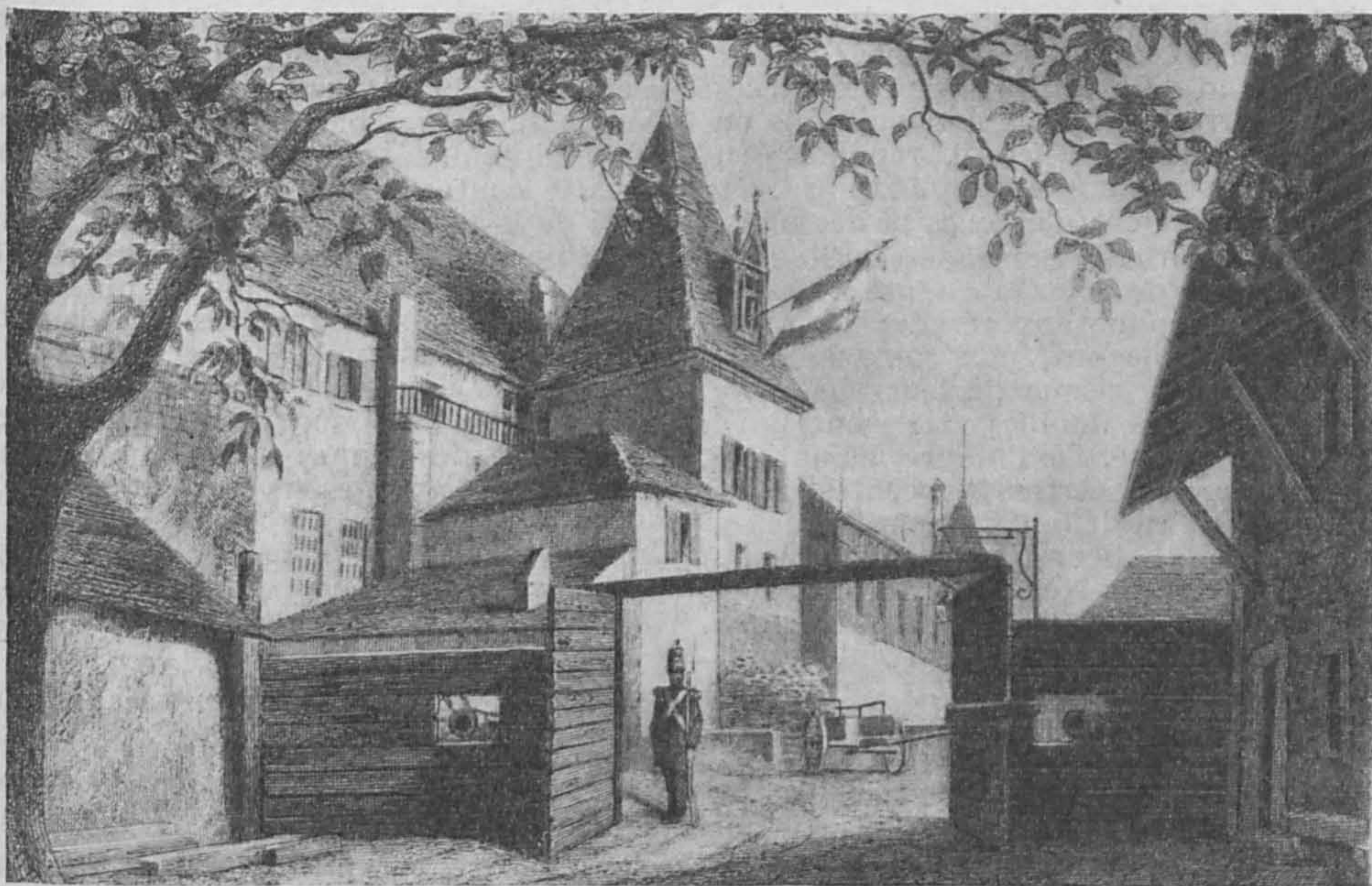
Les défenseurs sont en pleine déroute; ils se sont précipités dans la cour et ont jeté à terre leur équipement. Les assaillants sont dans un état de terrible exaspération et se livrent à des excès. Il n'est toutefois pas vrai qu'Ami Girard ait alors crié : « A mort ! tuez-les tous ! » et ait frappé de son sabre le colonel de Pourtalès, sinon jamais celui-ci, le lendemain, n'aurait accepté de recevoir dans sa prison la visite de courtoisie que lui firent David Perret et Ami Girard. Le cri a pu être proféré par d'autres, mais il est certain que Pourtalès, Wesdehlen, Reiff et Fabry, reconnus dans la foule et arrêtés, ont été un moment en très grand danger. S'ils n'avaient été protégés par le sergent-major Adolphe Dubois, des Brenets, chargé de les mener en prison, puis par le colonel Denzler, leur massacre n'aurait pu être évité. Ils n'eurent que des blessures légères, à l'exception du capitaine Fabry, frappé d'un coup de sabre et d'un coup de baïonnette, dont il mourut quinze jours plus tard. Au dénombrement qui suivit, on compta huit morts, vingt-six blessés et 430 prisonniers.

Le Conseil d'Etat, le capitaine de gendarmerie et les prisonniers de Peseux sont délivrés. Les deux farouches adversaires qu'étaient Denzler et Piaget dans la question des chemins de fer s'embrassent.

A 5 heures et quart, Girard quitte le château avec la compagnie Tschanz pour annoncer la reprise du château aux commissaires fédéraux. Une heure après on fait à ceux-ci, au château, une réception enthousiaste et ils entrent aussitôt en conférence avec le Conseil d'Etat. La Marseillaise retentit.

Le triomphe

La victoire est complète et définitive. Peu après, à 10 heures du matin, un dernier excès était commis en ville : une



La barricade de la rue de la Collégiale, dressée par les insurgés.

(Cliché Musée neuchâtelois)

foule surexcitée mettait à sac l'imprimerie Wolfrath, brûlant les papiers et brisant les machines. Les auteurs ne furent pas inquiétés et l'on refusa d'indemniser la victime. En revanche on procéda à diverses arrestations de royalistes et le préfet Matthey ramena sur le *Cygne* Louis de Pourtalès-Sandoz et Meuron, qui avaient été surpris à leur débarquement sur terre fribourgeoise par le gendarme vaudois Auberson. Celui-ci, de son poste à Cudrefin, avait vu leur barque obliquer sur Portalban. Méfiant à juste titre, il avait couru le long des grèves et s'était dissimulé lorsqu'il la vit gagner la rive ; il refusa ensuite le rouleau de pièces d'or que lui offraient les fugitifs pour qu'il les laissât s'éloigner...

* * *

A la suite de quelle aberration les chefs royalistes se sont-ils lancés dans une entreprise qui devait si piteusement échouer ? Une désignation, devenue historique, les caractérise : ils étaient des « noirs ». Comme tels, ils ont été fana-

tiques, imprudents et factieux. Ils ont cru qu'ils entraîneraient le pays ; or, non seulement les royalistes ralliés au nouveau régime ne marchèrent pas, mais une part des « abstentionnistes » (comme ils s'appelaient fièrement) refusa son concours. Ils ont voulu ignorer que la masse populaire était républicaine. Ils prétendaient agir au nom du Roi, mais le roi ne leur avait pas donné d'ordre, ne les avait chargés d'aucune mission. Tout au plus la cour de Prusse avait-elle laissé faire, jouant un jeu diplomatique subtil : si le complot réussissait, le roi pourrait s'en prévaloir pour obtenir des puissances l'exécution du Protocole de Londres de 1852, par lequel les puissances reconnaissent les droits du roi de Prusse sur Neuchâtel. S'il échouait, la responsabilité retomberait uniquement sur ses auteurs.

Aveuglés par leurs préventions, ils étaient pleins de haine pour la Confédération radicale et vouaient au roi de Prusse un culte idolâtre. Ils étaient ses « fidèles », si persuadés du caractère sacré de leur cause qu'ils invoquaient la protection divine à chacune de leurs réunions. Mais la Providence en décida autrement.

Il convient de mettre à part le colonel de Pourtalès. Lui voyait clair, n'était convaincu ni de la légitimité ni du succès d'une insurrection. Mais on avait mis en doute son courage, et il répondit en soldat à l'instant appel des partisans¹.

Ceux-ci n'étaient d'ailleurs ni des niais, ni des aventuriers. Persuadés qu'il était de leur devoir de laver la « honte » d'avoir laissé s'accomplir sans résister la révolution de 48, ils ont, non sans noblesse d'âme, couru le risque de leur vie et de l'avenir de leurs familles et ils ont payé cher le sang versé. De l'affaire, ils ont été les victimes, non certes innocentes, mais bénévoles. Et en définitive leur « crime » a eu un résultat heureux : il mit fin au régime hybride de Neuchâtel et le « royalisme » en mourut ; « Suisses, rien que Suisses » était la formule de l'avenir, qu'ils firent triompher.

Le pouvoir civil reprit aussitôt les rênes du gouvernement. Il régularisa les pouvoirs militaires qui avaient été confiés au mieux des besoins du moment. Denzler fut nommé commandant en chef des milices cantonales, avec mission de maintenir l'ordre, et Ami Girard appelé à succéder à Denzler comme commandant de la brigade fédérale.

Les miliciens et volontaires, démobilisés dans l'après-midi du 4 septembre, furent remplacés par les troupes fédérales, arrivées dans la nuit du 4 au 5 et logées dans les maisons et aux frais des insurgés. L'administration de la ville de Neuchâtel fut suspendue pour n'avoir pas pris les mesures qui s'imposaient. On destitua les membres des autorités qui, dans le canton, avaient pris part à l'insurrection et l'on révoqua les pasteurs Guillebert, Perret-Gentil et Gagnebin, comme actifs propagandistes de l'idée royaliste. Bientôt le règne de la loi fut rétabli dans toutes les parties du pays, en même temps qu'un délai de grâce avait été fixé pour le paiement des effets de commerce, facilitant la reprise de la vie économique.

Un procès en haute trahison fut intenté aux principaux responsables de l'insurrection, au nombre de 66, dont certains étaient en fuite, réfugiés en France pour la plupart. Mais, comme on sait, le procès n'eut pas lieu.

¹ Dans une lettre inédite du 9 août 1862, il a écrit ceci : « J'ai toujours désapprouvé et tâché d'empêcher un mouvement et une prise d'armes dont des circonstances d'honneur m'ont fait être le chef. »

Quant aux républicains qui avaient pris les armes, l'assemblée fédérale, dans sa séance du 26 septembre, décréta : « Les Neuchâtelois qui par leurs propres forces ont maintenu la constitution républicaine dans le canton, et par cela même l'intégrité de la Confédération, ont bien mérité de la patrie. » La victoire fut fêtée les 19 et 20 octobre, à Neuchâtel, puis à la Chaux-de-Fonds, dans des cérémonies suivies de banquets, dites Fêtes des drapeaux. Des députations de Genève, de Vaud et de Fribourg apportèrent aux vainqueurs des coupes et des étendards au milieu d'une grande ferveur populaire.

Maurice JEANNERET.

On dirait qu'il est de nos pensées comme de nos fleurs. Celles qui sont simples par l'expression portent leur semence avec elles ; celles qui sont doubles par la richesse et la pompe charment l'esprit, mais ne produisent rien.

Joubert.



MEUBLES DE STYLE

MIORINI

Tapissier-Décorateur

Chavannes 12

Neuchâtel



La reprise du château de Neuchâtel
par les troupes du gouvernement, le 4 septembre 1856

(Cliché Musée neuchâtelois)

Chronique horlogère

De mars 1955 à mars 1956

A lire les journaux parus en 1955, les horlogers devaient, semblait-il, se préparer à subir une crise sans précédent, car les gouvernements de nos meilleurs clients n'en finissaient plus de nous créer des difficultés, soit en accordant des contingents ridicules ou en augmentant des droits d'entrée déjà fort élevés. Ainsi, en 1939, la France importait 360.000 montres suisses y compris les mouvements; aujourd'hui elle n'en accepte plus que 170.000, et l'on discute toujours l'augmentation des droits d'entrée, tandis que le bon Suisse, continue de boire toujours plus les bons vins de France et d'Algérie!

Aux Etats-Unis, la situation officielle est pire encore. En 1954 par exemple (d'après les statistiques officielles) la « charge » douanière sur les importations, en moyenne de 5,2%, était augmentée à 29,6% avant la décision du président Eisenhower. Depuis que les Américains prêchent la liberté partout, y compris celle du commerce, elle est montée à 48%, alors que la charge des marchandises importées d'Amérique en Suisse est de 8%! La Suisse s'est défendue, les uns prétendent que nos représentants ont mal travaillé, d'autres le contraire, et la vérité est qu'ils ont fait ce qu'ils ont pu et réussi qu'à limiter les dégâts. C'était la lutte du pot de fer et du pot de terre, et oncques ne vit jamais le pot de terre sortir indemne du tournoi. Valait-il même la peine de dépenser tant d'argent et de salive pour un résultat prévu d'avance? Pratiquement, il semble que les horlogers n'ont pas encore subi très fort le contrecoup de ces batailles. Peut-être qu'à force d'avoir combiné, compliqué leurs mouvements d'horlogerie, ils réussissent aussi à déjouer les complications commerciales, car pour le moment on n'entend pas parler de chômage.

Un effet plutôt néfaste de toutes ces polémiques, c'est que les capitaux qui affluaient dans nos villes horlogères, se sont volatilisés. Tous les programmes mirifiques de constructions de logements « tout confort » sont suspendus, cet argent mys-

térieux mis à la disposition des constructeurs ayant disparu. Ceci n'est pas un malheur pour tout le monde, car on se demandait quelquefois où toutes ces constructions s'arrêteraient et comment on assimilerait toute cette population étrangère, afin, si possible, de lui apprendre quels sont ses devoirs.

Du côté ouvrier, les mêmes problèmes (ou revendications) se posent. Maintenant que les vacances sont accordées (en général 15 jours), on en réclame 21, la semaine de 44 heures, le samedi restant libre, pour être consacré à la famille, et déjà dans les journaux politiques, on agite la semaine de 40 heures, etc. Il est vrai de constater tout de même, qu'après quatre années d'apprentissage un horloger gagne moins qu'un aide-jardinier, et tout compte fait, qu'un douanier ou qu'un employé CFF n'ayant fait aucun apprentissage. En attendant, le coût de la vie augmente journalièrement et si les paysans ne sont pas contents, les horlogers ne le sont pas non plus! On dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, c'est pourquoi ils trouvent le temps de ronchonner sur tout et partout.

Les milieux économiques s'inquiètent du sort des campagnes dont la population diminue sans cesse, et préconisent l'installation d'usines, d'horlogerie en premier lieu! Tout le monde est d'accord, en principe, mais il ne faut pas perdre de vue que la réputation de l'horlogerie suisse est faite par une marchandise de qualité exceptionnelle et que celle-ci ne s'improvise pas et ne doit pas être submergée par des produits « grand courant », de qualité par trop inférieure. Une fois de plus, voici l'occasion de rendre hommage au travail de nos grandes marques et à nos régleurs qui supportent quasi seuls la réputation et le renom de l'horlogerie suisse.

Enfin, on s'est réjoui dans nos montagnes, en apprenant que la célèbre collection d'horlogerie Maurice Sandoz, était destinée à finir, sur les Monts du Locle, dans la belle demeure achetée dernièrement par la ville.

F.

La
qualité
chez
les
spécialistes

PORCELAINE CRISTAUX VERRERIE CÉRAMIQUE
ARGENTERIE COUTELLERIE USTENSILES DE CUISINE

SOLLBERGER & Co

Place du Marché Maison fondée en 1848 Neuchâtel

Ne soyez pas impatients !

Ne pensez pas que des troubles circulatoires anciens et chroniques puissent être guéris en quelques jours, vous feriez erreur. Même *Circulan*, extrait de plantes bien connu, doit être pris pendant le temps prescrit. Ne vous contentez pas des résultats surprenants obtenus au début de la cure. Pour que ce résultat soit durable, il faut persévérer plusieurs semaines. *Circulan*, produit à base de plantes, d'un goût agréable, est recommandé à toute personne souffrant de troubles circulatoires. Pas de contre-indication. La durée de la cure est de deux mois à raison de deux cuillerées à soupe par jour.

CURE CIRCULAN

Efficace contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, jambes et pieds froids et engourdis. — Extraits de plantes — 1/1 CURE, Fr. 20.55. — CURE moyenne, Fr. 11.20 — Fr. 4.95

Chez votre pharmacien et droguiste.
Recommandé à toute personne !



Clichés

PHOTOS · DESSINS · RETOUCHES

MONTBARON, VILLARS & Co

Bercles 8 Tél. 038/5 16 57

NEUCHATEL

Savoie-Petitpierre s.a.

Rue du Seyon

NEUCHATEL

ARTICLES
POUR
ENFANTS

CONFECTION - LINGERIE - CHEMISERIE - LAINES - BONNETERIE

LE JARDIN DE L'ENFANCE

La porte de la maison étant ouverte, je suis entré. J'ai suivi le long corridor jusqu'aux trois marches qui descendent dans le jardin de mon enfance. J'avais une excuse toute prête en cas de rencontre avec le propriétaire ou un locataire :

— Je viens revoir le jardin, témoin...

Je l'ai retrouvé si petit, lui qui me paraissait si grand, mais à peu près tel que je l'ai toujours vu. Les choses sont à la même place, sauf le pavillon aux lattes de bois vertes entrecroisées, qui a disparu et que nous appelions improprement « le bosquet ». Voici, au centre, le massif ovale et ses fleurs, mais l'abricotier planté au milieu a disparu. Le plantureux figuier dans un coin du jardin est toujours pareil et produit encore les figues d'un vert violet, si tendres et si douces aux lèvres quand nous avions la patience de les laisser mûrir. Le beau fusain toujours vert, qui lui faisait face, n'est plus qu'une masse désolée de branches sèches qu'il faudra demain jeter au feu, car il n'a pas supporté les rigueurs de ce dernier hiver.

Au fond du jardin, un haut mur de pierres sèches, tapissé de mousse et de capillaires, nous séparait du verger qui montait en pente douce jusqu'à une vigne. Tant de verdure en pleine ville et quel enchantement, quelle solitude, quel silence dans ces jardins autrefois si animés et aujourd'hui comme dépeuplés.

* * *

Les clôtures des jardins, plus petits que le nôtre, sont encore là, branlantes, et retenues on ne sait comment par les tiges entrelacées du chèvrefeuille ou du jasmin sauvage, lequel nous procurait « le bois à fumer ». Ici, le jardin du pasteur Robert-Tissot, dont le fils était un de nos compagnons de jeux. Nous eussions bien voulu

supprimer la clôture qui séparait les deux jardins, pour n'en faire qu'un seul ; mais nous craignons les remontrances du pasteur.

Deux vieux pruniers aux troncs calcinés, certes contemporains de la maison, tendent encore leurs branches où nous nous hissions pour secouer les prunes à la belle saison, ou simplement pour dominer. D'autres arbres ont grandi, que je ne connais pas. Est-ce que ce sont les mêmes fleurs qui égaient les mêmes plates-bandes à bordure de buis, et les mêmes buissons de groseilles et de « raisinets » qui marquaient la limite du côté de chez Bovet ? Pourrait-on ainsi vieillir sans changer ?

* * *

Si je suis ému, ce n'est pas seulement en raison de la douce lumière qui, à cette heure, tombe sur des choses familières, mais parce que je sens à mes côtés comme la présence de ceux qui les ont vues comme moi et qui n'y ont touché qu'avec délicatesse et discrétion, comme s'ils craignaient de réveiller tant de souvenirs endormis. Je suis ému surtout en évoquant ces souriants fantômes d'enfants qui ont animé jadis ce jardin, maintenant si paisible : enfants de la maison, huit ou dix ou même davantage quand de petits voisins se mêlaient à eux. La vie n'allait pas tarder à les disperser et la mort à prélever son tribut. En attendant, c'était là qu'ils se livraient à leurs jeux, à leurs disputes, qu'ils laissaient couler leurs larmes, mais que jaillissaient aussi leurs rires et leurs chants car, stimulés par l'un des nôtres, devenu plus tard musicien et compositeur de talent, nous chantions beaucoup. Vous rappelez-vous ce chant de « promotions » :

*Là sous la charmille, tout sommeille
encore...*

Et d'autres qui me rappellent ce que disait le poète :

*Ah ! ces vieux airs qu'on chantait à
douze ans
Comme ils vont droit au cœur...*

Tout cela remonte du fond du temps de l'enfance.

Fr. 6.25 le flacon

pour une cure médicale de

FERMENT BERANECK

dans toutes les pharmacies

LE CARDAGE

de vos TRICOTS usagés est
toujours ÉCONOMIQUE.



Emploi : couvre-pieds et literie.
Chacun reçoit sa laine.
Renseignements et prix par
l'Usine



Alexandre KOHLER
VEVEY Tél. (021) 5 17 10

Maigziz

grâce à la

POTENCIA

Crème nouvelle des U.S.A.

POTENCIA crème amaigrissante

Déclarée absolument inoffensive par
les médecins et cliniques.

Mille lettres de remerciements du
monde entier prouvent une baisse
de poids jusqu'à 4 livres par
semaine sans provoquer la faim
et sveltesse persistante après la
cure, meilleur état de santé.

BERNET LEATHER COMPANY,
NEW YORK 19, N. Y.

Commandes à Marguerite Bernet,
Case postale 306, MB ZURICH 25.
Versements chèques post. VIII 49533.

Prix avec prosp. incl. port p. remb.
Sans douane : Pot 1 : Fr. 13.50, pot
double 17.50, cruche de luxe 14.50.


POTENTICA - SPÉCIALEMENT FORT-
chaque pot Fr. 4. - de supplément.
P. paiem. anticipé Fr. 1.50 en moins.

A partir de deux boîtes 10 % de rab.

Pour lui et elle ! Traitement externe !



Les
ENGRAIS
Lonza
augmentent les rendements et
diminuent les frais de production


LONZA S.A. BALE

Et je revois ceux qui, des fenêtres de la maison, surveillaient nos ébats sans y participer et nous enveloppaient de leur chaude tendresse. Ils avaient leurs peines comme nous avons maintenant les nôtres. Ils avaient vu la guerre de 1870, l'entrée des « Bourbakis ». Pouvait-il, à l'humaine mesure, y avoir pire malheur ? Et ils devaient penser en souriant à nos joies : « Heureusement que la vie leur sera plus douce qu'à nous. »

* * *

Je pense à ces foyers paisibles dans les maisons voisines. Dans l'une, au deuxième étage, habitait le beau vieillard qu'était Louis Favre, l'auteur de *Jean des Paniers* et de tant d'autres récits. Il paraissait quelquefois à sa fenêtre et nous criait : « Mes petits amis, est-il nécessaire de faire tant de bruit quand vous vous amusez ? » Comme nous le respectons beaucoup, nous mettions aussitôt une sourdine à nos voix.

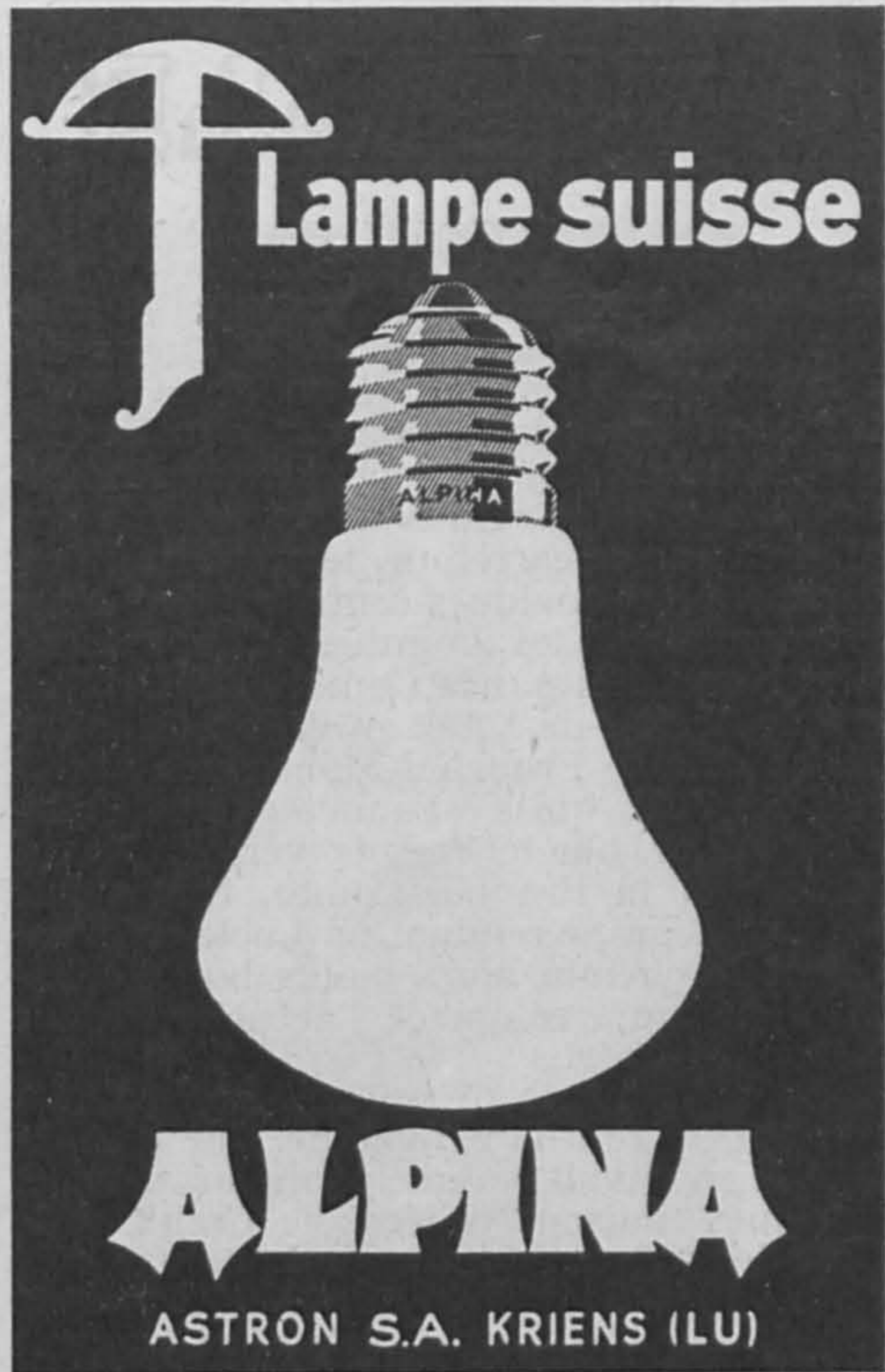
Au-dessous, demeurait M. Andrié, un aimable et sympathique vieillard. Il vivait en célibataire avec une gouvernante, M^{lle} Madeleine. Il avait été juge de paix sous l'ancien régime et, s'étant rallié à la République, il avait pu garder son poste jusqu'à un âge assez avancé. Dans la maison attenante, habitait avec sa nombreuse famille, Fritz Tripet, instituteur et professeur de botanique à l'Académie. Nous le voyions rarement car, pensions-nous, il devait être toujours par monts et par vaux, à la recherche d'une plante rare.

Au rez-de-chaussée, l'épicier, mort depuis plus de vingt ans, que nous appelions irrévérencieusement Jules. Nous le dérangions parfois à l'heure du repas... pour un achat de cinq centimes.

En ce moment, alors que je songe à tous ces disparus dans un passé déjà lointain, un chat traverse le jardin en courant. Il me rappelle le gros matou tigré de notre enfance, que nous appelions *Mie*. Nous le trouvâmes un jour raide mort à la cave. Nous lui fîmes un pompeux enterrement au fond du jardin, au pied du mur, à l'endroit que je pourrais désigner encore. Peut-être qu'en creusant retrouverait-on le squelette de la pauvre bête.

Qu'ai-je encore à faire dans ce jardin, où je suis maintenant un étranger ? Je me suis détourné, j'ai refermé la porte, congédié les souvenirs et j'ai repris la rue familière.

S. R.



Un mot de Bernard Shaw

Un violoniste joue une interminable sonate dans un salon où se trouve Bernard Shaw.

— Que pensez-vous de ce musicien, lui demande un de ses voisins ?

— Il me rappelle Paderewski.

— Mais Paderewski n'était pas violoniste !

— Celui-ci non plus, réplique l'impitoyable humoriste.

* * *

En pensant à l'ONU

Que font nos grands bâcleurs de chartes, Travaillant pour l'éternité ?

Ce qu'ils font ? Des châteaux de cartes ; Un vent souffle... Ils ont existé !

VIEILLE HISTOIRE

Au temps où les Neuchâtelois s'appliquaient à secouer le joug paternel et anachronique de leurs princes, la Chaux-de-Fonds n'était encore qu'un gros village tassé autour de la colline sur laquelle trônait le temple. C'était à la place de l'Hôtel-de-Ville que se trouvait le centre des affaires ; de ce carrefour, les routes, qu'escortaient sur quelques centaines de mètres les demeures des hommes, s'en allaient vers Neuchâtel par la Combe, aujourd'hui rue de l'Hôtel-de-Ville, au vallon de Saint-Imier et aux Franches-Montagnes par la rue des Juifs qui s'est muée en rue Fritz-Courvoisier, par le Versoix vers le Doubs, Maïche et la Franche-Comté, tandis que les voyageurs se rendant au Locle empruntaient le chemin alors moins bordé d'habitations qu'a remplacé l'actuelle avenue Léopold-Robert.

En ce temps-là, il suffisait de quelques pas pour être à la campagne. Sur les Crêtets, il n'y avait qu'une ferme ou deux et quelques maisons isolées : le Creux et le Crêt des Olives ; de même, de l'autre côté de la vallée ; le bois du Petit-Château était un pâturage à l'entrée duquel se trouvait la demeure du fermier flanquée de celle des maîtres ; la ferme de la Fontaine s'élevait un peu à l'ouest et il fallut bien des années pour que toute vie rurale désertât ces lieux, maintenant en pleine ville. Vers 1870, le terrain sur lequel est bâti l'immeuble de la Préfecture était encore en nature de pré ; quelques années plus tard se déroula au nord du Collège industriel, devenu le Gymnase, un concours agricole où l'on vit se mesurer à l'œuvre divers modèles de charrues et, vers 1900, le collège de l'Ouest dressait encore au milieu des prés sa haute masse solitaire.

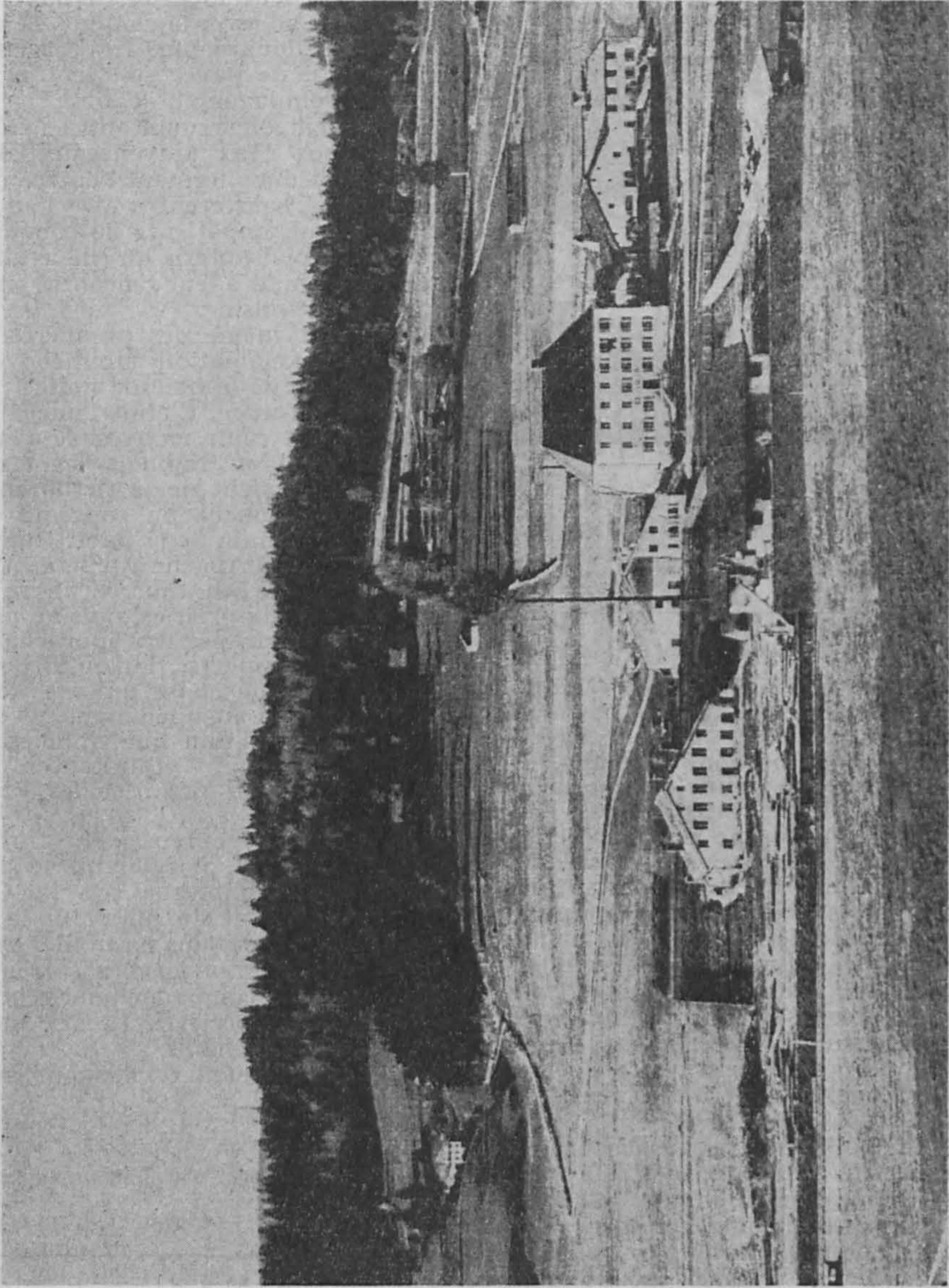
Revenons à 1848. En ces temps qui paraissent bien éloignés de nous par les institutions et les mœurs, la maison de la Combe Grieurin, aujourd'hui en pleine ville, se trouvait seule en son ravin où l'on ne ressentait, disait-on, ni le vent ni la bise, tant il était bien abrité, mais seulement les ardeurs de l'été qui y permettaient la culture de plantes que prohibe d'ordinaire l'âpre climat de la montagne. On y vit, paraît-il, mûrir les fruits de l'arbuste cher à Bacchus et à Silène. De la maison,

un chemin traversant le pâturage et pénétrant dans les prés par un passage fermé par un portail à claire-voie, un « clédar », pour lui donner son nom local, menait à la grand-route, qu'il rejoignait non loin du Petit-Quartier, près d'une vieille maison neuchâteloise à toit de bardeaux, disparue vers 1900, et abritant alors un petit restaurant tenu par M. Louis Matthey-Prévôt, brave homme s'il en fut, qui vint quelques années après édifier sur les Sentiers, en face du temple des Eplatures, une maison où nous l'avons bien connu et où il mourut il y a quelque soixante ans.

La Combe Grieurin appartenait à l'époque dont nous parlons à Henri Jeanneret, vénérable ancien d'église, qui ne craignait pas de se rendre à pied chaque dimanche au moutier du Locle, éloigné pourtant de sept kilomètres de son domicile. Les Eplatures n'eurent, en effet, un pasteur à demeure qu'en 1853 et, jusqu'à cette date, toute la vallée à l'ouest du grand pont actuel relevait pour le spirituel de la mère commune des Montagnes. Quant à M^{me} Jeanneret, née Montandon, c'était une personne certainement fort distinguée, puisque c'est elle qui eut l'honneur insigne d'offrir à la reine de Prusse, lors de sa visite en 1842, la pièce de dentelles que les Neuchâteloises avaient travaillée pour elle.

Notre aïeule maternelle avait passé quelques années de sa jeunesse à la Combe Grieurin et vécu dans l'intimité de M. et M^{me} Jeanneret. Elle aimait à évoquer les souvenirs de cette période de sa vie et c'est d'elle que nous tenons le récit d'une savoureuse plaisanterie imaginée par M^{me} Jeanneret. Elle est bien représentative du milieu du siècle passé, cette histoire, authentique jusque dans ses moindres détails, où l'on voit les mœurs patriarcales et les exigences de la morale et de la piété faire bon ménage avec les droits d'une gaîté saine et naïve.

Un soir d'automne, M^{me} l'ancienne Jeanneret dit à notre grand-mère, alors âgée d'une vingtaine d'années : « Louise, vous allez, Edouard et vous, vous travestir. Vous mettez les habits d'Edouard et lui prêterez les vôtres ; après quoi vous irez boire une chopine chez M. Matthey. Voici



Le Petit-Quartier et la Combe Grieurin en 1860

Le connaisseur fume le fameux



Dépositaire

E. WEBER & CIE S. A.

Förllibuckstrasse 220 Zurich

une piécette¹ pour cela.» Edouard était un grand jeune homme habitant la même maison ; nous ne le connaissons que par ce récit et ignorons jusqu'à son nom de famille.

Sitôt dit, sitôt fait ; puis, comme deux amoureux, bras dessus, bras dessous, l'on descendit dans l'obscurité naissante chez M. Matthey, où l'on ne rencontra que l'aubergiste et deux ou trois clients, tous habitants du voisinage et gens d'âge mûr. A l'entrée de ce couple singulier, une longue fille accompagnée d'un petit jeune homme timide, des regards surpris s'échangèrent : il y avait là, bien sûr, quelque mystère. Le soi-disant jeune homme demanda une chopine et versa un plein verre de vin rouge à sa compagne et à lui-même un demi-verre.

Or, ni l'un ni l'autre n'avait accoutumé de boire du vin. Edouard, oubliant qu'il était pour lors une jeune fille et devait se comporter en conséquence, commençait à manifester quelque excitation, ce qui n'allait pas sans inquiéter notre aïeule, dont la confusion devint extrême, lorsqu'elle entendit un des personnages attablés non

¹ Environ cinquante centimes.

loin de là dire à mi-voix : *K'èsak's'èk'sink ? On drè on cathécumène avoué ana vîye poutâne*¹.

Pour le coup, le... catéchumène, redoutant de voir leur identité découverte, se hâta de faire achever la chopine, ce qui ne rendit pas Edouard plus respectueux des convenances, de payer son écot et d'entraîner sa compagne au dehors.

Au moment où, remontant à la Combe Grieurin, nos deux jouvenceaux allaient passer le « clédar » fermant l'entrée du pâturage, ils se heurtèrent à M^{me} l'ancienne Jeanneret qui, impatiente de connaître le succès de la plaisanterie qu'elle avait imaginée, s'en venait à leur rencontre en compagnie d'une voisine.

A l'instant même des premières questions, une exclamation étouffée : « Charette ! » partit de la haie de noisetiers qui bordait le pâturage. C'était l'ancien Matthey qui avait voulu en avoir le cœur net et avait suivi en tapinois les étranges clients qui venaient de sortir de chez lui et qui, chose louche au suprême degré, prenaient le chemin de la forêt. Rampant, avec des ruses d'Apache sur le sentier de la guerre, à l'abri du mur en pierre sèche qui séparait deux prairies, puis au pied de la haie de coudriers, il s'approchait des personnages suspects, lorsqu'il posa la main sur quelque chose qui n'a de nom propre et poli en aucune langue, ce qui lui arracha l'exclamation qui trahit sa présence. Que veut-on ? C'était l'automne ; les vaches étaient au pré... et les « bovîs » aussi.

Après s'être vigoureusement frotté les mains sur l'herbe, il rejoignit le groupe formé par les habitants de la Combe Grieurin et là, tout s'expliqua de la façon la plus simple et la plus naturelle. Ensuite de quoi, chacun rentra chez soi, le catéchumène et sa... compagne pour réintégrer leurs hardes respectives et M. Matthey pour se laver les mains.

On s'amusait déjà royalement au bon vieux temps.

F. ROBERT.

¹ Qu'est-ce que cela ? On dirait un catéchumène avec une vieille p...

Un égoïste est incapable d'amitié, mais moins que tout autre il ne peut se passer d'amis. Il ne s'aimerait jamais assez tout seul.

L'affaire du Merdasson

Le lendemain, il n'était bruit que de cela dans les deux villages et leurs environs : l'instituteur de Boudry, qui venait le soir diriger le chœur d'église de Bôle, avait été attaqué dans le vallon du Merdasson par un individu qui l'avait bousculé, frappé et avait tenté de le voler.

Mais la surprise passée, M. Charpiot, vigoureux gaillard dans la cinquantaine, habitué à donner des claques de main de maître (elles ne coûtaient pas alors cinq francs pièce... et tout allait mieux dans nos écoles !) avait infligé à son agresseur une raclée suffisante pour qu'il en porte quelques marques qui faciliteraient les recherches car, après un court moment de lutte, l'inconnu avait pris la fuite dans la direction de Bôle.

Rajustant sa cravate, M. Charpiot avait rebroussé chemin et était allé au plus vite faire sa déposition chez le gendarme, l'appointé Hugentobler, véritable père, protecteur et justicier du village. Quant au chœur, un coup de téléphone et le pasteur en avait pris la direction.

Ce soir-là, il faut le dire, il faisait un temps affreux : vent hurlant et grinçant vous abattant tour à tour une trombe sur le dos ou de longues gifles gluantes en plein visage. Pas question de parapluie, on serait parti avec lui pour les nuages. Il faut dire encore que M^{me} Charpiot, épouse de l'instituteur, lui avait dit au départ : « Mais, papa, tu ne veux pourtant pas aller par un temps pareil ! Ils penseront bien que tu ne viens pas ! » Et tout en voyant le fidèle directeur enfiler son manteau d'un air résolu, elle avait ajouté comme encouragement, avec un touchant manque de psychologie : « Et puis par ce temps, si tu as une basse, c'est le bout du monde, et au soprano, rien que des filles ébouriffées et tout émoustillées qui ne penseront qu'à rire. Ouais, reste à la maison ! »

Croire que Dominique-Arthur Charpiot céderait à de telles prédictions, c'était bien mal le connaître, mais trente-cinq ans de vie commune n'avaient pu ouvrir l'entendement de M^{me} Charpiot sur les vertus et les entêtements de son mari. J'ai été souvent bien surprise, au cours de ma longue existence, de voir combien les époux les plus mal assortis à nos yeux faisaient de

beaux ménages. Si M. Charpiot, catégorique et décidé, voyait d'un œil aigu courir le vent, M^{me} Charpiot, par contre, n'avait jamais rien vu courir du tout. Le village, en sourdine, les appelait : « *Fend-l'air et sa Lanterne.* »

Bref. Au soir de cette bataille, plus vexé qu'endommagé, M. Charpiot arrivait d'un bon pas à la gendarmerie pour déposer sa plainte. Empreinte d'une violente indignation, cette déposition, que j'ai pu consulter quelque quarante ans plus tard grâce à un heureux hasard, comporte un tel nombre de f..... : f..... le camp, f..... des coups, f..... de moi, etc., que l'honnête *Messenger boiteux* (qui date un peu, pour notre bonheur, comme pour l'honorabilité de la langue française) ne saurait permettre la transcription intégrale de ce texte. Mais enfin l'appointé Hugentobler était renseigné : le malandrin devait être un jeunet dans les dix-sept, vingt ans, pas plus fort qu'une mauviette, minçolet d'épaules. Actuellement, il devait porter sur l'œil un tacon violet-noir susceptible de le faire dépister sans qu'il faille s'enquérir d'autres marques diversement répandues sur sa fluette personne. D'autre part, habile à la course, car il avait disparu en haut du crêt en moins de rien. L'individu portait une casquette, probablement doublée de papier, que Fend-l'air lui avait arrachée et avait lancée à la volée dans les buissons.

* * *

Retirée dans ses appartements, M^{lle} Borel, l'épicière de Bôle, savourait son café au lait du soir. C'était ce qu'elle appelait son « heure de paix ». L'autoritaire sonnette qui grinçait à la porte du magasin s'était enfin tue. Le volet était mis. La chatte-souricière Bibette simulait le sommeil sur son coussin à fleurs dans le coin du sac de farine. Tout était bien. M^{lle} Borel (Alida), lambinait en soupant : elle songeait. Elle « revoyait » sa journée comme elle disait, après le défilé des clients dont elle savait à merveille diriger la conversation, car Alida était une sage.

Loin de faire de son officine une boîte à cancans d'où l'on emporte des nouvelles en même temps que son litre de vinaigre

MACHINE À TRICOTER DE SOLEURE

pour travail à domicile



(pas d'appareil)

FABRICATION SUISSE

Fr. 755.— net

Instructions y compris
(facilités de paiement sur désir)

Tout en acier et en fonte

(point de bakélite, point de côte). Construction d'après les machines à tricoter industrielles.

Tricote en **rond**, dans les deux sens.

Tricote à l'endroit et à l'envers, 1x1, 2x2 et fait les dessins sans crocheter.

Tricote tous genres de modèles automatiquement.

Tricote des kimonos de toutes grandeurs (360 aiguilles).

Tricote le talon comme à la main (sans couture).

Tricote de la laine de 2 à 5 fils.

Tricote chaussons de lit.

RABAIS DE DÉTAILLANT SUR TOUTES LES LAINES

AGENCE GÉNÉRALE :

E. KOCHER, SOLEURE

LAINES

Bielstrasse 9

Je serais intéressée à une démonstration sans engagement.

Adresse exacte :

.....

ou sa livre de macaronis, elle savait « recueillir sans ajouter » comme disait, je crois, Démosthène (ou quelque sage de l'antiquité) et personne n'aurait pu se vanter d'apprendre quoi que ce soit d'elle, si ce n'est une menace de hausse sur les cafés, ou un espoir de baisse sur le sucre. Pour étouffer les tentatives de récits, elle avait la précautionneuse habitude de répéter la commande trois, quatre ou dix fois tout en trottinant pour l'exécuter. On l'entendait disparaissant derrière une pile de sacs : « Trois savons Sunglight, c'est ça, volontiers, trois savons, nous disons trois », etc. Elle cueillait les morceaux sur le rayon. « C'est ça, volontiers, trois morceaux... », etc., jusqu'au moment où elle les déposait dans le panier de sa cliente.

Tenant ainsi tous ses chalands dans une même considération, elle n'avait jamais eu d'histoires malgré sa cinquantaine encore fraîche et rose et la méchanceté des langues à l'égard des vieilles filles. Personne ne songeait à mal à l'idée qu'elle avait un chambreur qui logeait à l'étage dans une bonne petite chambre au couchant et à laquelle on accédait par un escalier de bois. Depuis le printemps, ce chambreur était le petit instituteur tout frais émoulu du gymnase pédagogique qui frisait les dix-huit ans et qui lui était arrivé un beau soir, après l'école, avec une petite valise de rien qui contenait tous ses biens mobiliers en ce monde. Tout de suite, cet enfantelet de Pellaton lui avait pris le cœur. Il s'était installé sans bruit, circulait de même, mangeait à côté, au café des Trois-Amis, mais « avec la famille », ce qui était plus distingué.

M^{lle} Alida, en faisant sa chambre, avait constaté l'austérité de ses lectures et la finesse de sa culture en trouvant sur le rayon à livres, que tant d'autres chambreurs avaient laissé inoccupé, les *Méditations* de Lamartine et les *Voix et les Ombres* de Victor Hugo épaulant les *Pensées* de Pascal. Sur la table, étourdiment laissé, un poème manuscrit tomba sous son regard... Elle ne s'accorda qu'un seul vers, mais redescendit bouleversée à l'idée

d'abriter sous son toit un tel poète, qui semblait déjà avoir souffert... « Quand nos deux cœurs lassés ne seront plus qu'une âme... » murmurait-elle en trimbalant le seau et la brosse en bas l'escalier : « Quand nos deux cœurs lassés... » Si jeune et déjà poète !... il faudra que je m'en occupe.

* * *

Ainsi songeait M^{lle} Borel tout en lambinant à son petit souper quand elle crut percevoir un léger bruit à l'étage. Quelqu'un remuait alors que son jeune homme lui avait souhaité le bonsoir en allant au chœur. C'était suspect. Brusquement revenue à la réalité, Alida était debout, l'oreille aux aguets. C'est certain, on remue ! Munie à tout hasard du balai de cuisine, Alida grimpe l'escalier, entre, et d'une voix menaçante : « Il y a quelqu'un ici ? » Un murmure étouffé répondit du lit : « C'est moi. » « Comment vous ? Vous êtes malade ? Et le chœur ? » « J'avais la migraine, dit la voix étouffée, je suis revenu tout de suite. » Alida allumait. « Oh ! non, n'allumez pas je vous en prie, la lumière me fait mal aux yeux. » « Mais voyons, qu'est-ce qu'il y a ? Je vais vous soigner. T'y possible ! Mais vos habits sont trempés et crottés ! » Alida s'empare du paletot mais n'aperçoit sur l'oreiller qu'une tête obstinément tournée face au mur. Il fallut toute l'astuce de son bon cœur pour arriver à une explication vingt fois coupée, vingt fois reprise : « Je voulais vite faire une petite promenade et voilà qu'au bas du crêt, dans la bourrasque, un homme m'est tombé dessus... ou bien on s'est cognés ; il m'a battu, il était furieux... il m'a arraché ma casquette (vive émotion), l'a jetée au loin et je me suis sauvé... je... je n'ai plus ma casquette ! » Et la voix se brisait.

Cette fois Alida était au clair. Ce pauvre petit Pellaton, c'était sans doute son seul couvre-chef ! Elle allait arranger tout ça. « D'abord, je vais vous soigner, sécher vos habits, vous apporter un bon thé de menthe, et demain, si ça ne va pas, j'irai vous annoncer malade au président, et, ajouta-t-elle en se penchant comme l'ange de consolation sur ce désespoir quasi enfantin, et... comme les gamins auront congé, je les enverrai chercher votre casquette.

A ces mots, la tête brune faillit se retourner, mais seule une main reconnaissante

Fr. 6.25 le flacon

pour une cure médicale de

FERMENT BERANECK

dans toutes les pharmacies

attrapa celle de M^{lle} Borel et deux lèvres tuméfiées y mirent une pression de reconnaissance. C'était bien la première fois qu'un homme baisait la main de M^{lle} Alida. Elle descendit le cœur tout chose, se jurant d'agir avec célérité pour retrouver une si précieuse casquette.

Il faut dire ici ce qui faisait la valeur de ce banal couvre-chef aux yeux de son propriétaire. Ce n'était ni une forme particulièrement seyante, ni une valeur marchande importante, mais bien le fait que dans la doublure où l'on pénétrait par une simple déchirure, reposait toute l'œuvre littéraire du jeune instituteur, œuvre déjà considérable par la quantité... et uniquement en vers. Et il faut savoir encore que cette œuvre était soigneusement copiée en caractères lilliputiens et dédiée (et c'est là le nœud du drame), comme l'indiquait l'adresse de l'enveloppe, à M^{lle} Yvonne Hugentobler, compagne d'études de Pellaton, domiciliée à Boudry. Il faut savoir encore que ce fameux soir de tempête, M. Arthur Pellaton s'était annoncé à sa logeuse partant au chœur d'église, alors qu'en réalité, il se rendait à un rendez-vous clandestin avec la dite Yvonne, les amoureux étant par nature imperméables aux pluies et insensibles aux vents, de quelque rigueur soient-ils.

* * *

M^{lle} Borel, munie seulement de demi-confidences, partit le lendemain d'un cœur allègre chez le président de la commission scolaire lui annoncer la maladie de son pensionnaire. Forte d'une autorisation, elle licencia les élèves en leur recommandant d'employer leurs loisirs imprévus à aller au bas du crêt, sur le chemin de Boudry, chercher la casquette de leur maître que le vent lui avait subtilisée le soir précédent.

Comme un vol de moineaux, les gamins s'engouffrèrent en bas le chemin. Pleine d'espoir, Alida rentra chez elle, porta discrètement un gentil petit déjeuner à son pensionnaire, toujours obstinément tourné contre le mur. Il l'assura qu'il allait mieux mais qu'une migraine chez lui durait toujours deux ou trois jours — le temps, pensait-il secrètement, de guérir son œil noir. Il reprendrait dès qu'il le pourrait sa mission sacrée auprès de la jeunesse du village. Elle fit part de ses meilleurs espoirs quant au sort de la casquette, ce qui causa un visible sursaut de joie au dos du petit

Pellaton, puis elle sortit sur la pointe des pieds, respectueuse d'une migraine aussi tenace dans une tête si jeune.

Il était près d'onze heures, quand une bousculade de gamins inonda le magasin. « On l'a ! D'abord on ne la voyait pas, puis on l'a vue, elle était accrochée à une branche. C'est le grand Jules qui a grimpé et qui l'a eue. »... Noyée dans les détails d'une dizaine de bouches prolixes, Alida ne retenait qu'un fait : la casquette était là, le grand Jules la tenait à la main. « Eh bien ! montez, et dites-le vous-même à votre maître. »

Un martelage de pieds qui eut fait blêmir tout autre migraineux, fit bondir Pellaton hors du lit pour pousser un loquet protecteur entre cette rumeur et lui. Il n'aurait plus fallu que ça que ces gosses vissent son œil poché. « M'sieu, disait la horde, on l'a... elle était accrochée... c'est le grand Jules qui l'a... » « Bien, bien, mes garçons, dit Pellaton de sa voix la plus mâle, je vous remercie. » « Et puis... » reprit le chœur, mais ce fut un tel mélémélo de paroles que le maître n'y comprit rien. « Expliquez-vous tranquillement, dit-il, raconte, Debély, puisque tu as grimpé. » Alors le grand Jules porté à une éloquence subite par son importance ajouta non sans fierté : « Alors, j'ai senti comme du papier dedans. J'ai pu l'avoir par un trou, c'était une enveloppe et dessus comme adresse, le nom de la fille au gendarme de Boudry... » Des rires fusèrent tôt calmés par une bousculade. « Alors ? » fit la voix mourante de Pellaton. « Alors, comme on était déjà au bas du crêt, et qu'on avait congé, on a vite été la porter, et justement on a rencontré le gendarme qui montait contre Bôle... et on la lui a donnée... pour aller plus vite. » Le grand Jules attendait en vain une approbation pour sa célérité... rien ne venait... Atterré, Pellaton avait perdu la parole ; il attendait tremblant d'émoi dans son vêtement de nuit que les événements suivent leur cours désastreux. Enfin un « allez ! » noyé d'inquiétude, congédia les gamins qui, laissant la casquette à la serrure, dévalèrent l'escalier, conscients d'avoir accompli une action d'éclat.

* * *

Cette action d'éclat illumina en éclair le cerveau de fin limier de M. Hugentobler : cette liasse de poèmes qui lui tombait entre les mains, la casquette, la sortie intem-

pestive de sa fille Yvonne, hier soir, vers les huit heures... sa rentrée maussade un peu plus tard... chaque détail concourait à l'éclaircissement de l'affaire du Merdasson. Eh! ce petit Pellaton! Il a dû recevoir une fameuse frottée! car le régent n'y va pas de main morte quand il y va! Allons prendre de ses nouvelles... et voir son œil!

En tant que gendarme, l'appointé se sentait pris d'indulgence pour ce petit Pellaton, victime des bourrasques et du poing défensif de Fend-l'air. En tant que père de famille, responsable d'une Yvonne qui n'en était pas à ses premières amours malgré son jeune âge, il se sentait tenu d'agir avec sévérité. Ces enfants! A peine dix-huit ans, un salaire de crève-de-faim et se donner des rendez-vous comme des grandes personnes. (Précisons qu'il y a quarante ans de cela.) On écrit des tas de vers au lieu de corriger ses cahiers et de préparer les leçons du lendemain. Et cette Yvonne! qu'après ses examens on garde à la maison pour une année de ménage, à son corps défendant d'ailleurs, précisément parce que c'est une terrible et qu'on tremble de lui donner la liberté. Charrette de gamins, va! On va mettre bon ordre à tout ça.

Pressant le pas, l'appointé arrive à l'épicerie. « Bonjour, mademoiselle Borel, comment va votre pensionnaire? » Stupéfaite et se méfiant qu'il reste des obscurités dans cette histoire, Alida perd un peu la tête: un gendarme, c'est toujours suspect. « C'est ça, très volontiers... et qu'est-ce qu'il y a pour votre service? » « Je voudrais lui dire un mot. » « C'est ça, très volontiers, vous n'avez qu'à monter, il a la migraine. » « Je crois bien », rétorque l'uniforme en montant l'escalier.

Il heurte à peine, entre sans attendre. « Vous êtes vraiment trop bonne », fait Pellaton face au mur, mais c'est la bonne grosse voix paternelle du gardien de la paix qui répond et fait faire une rapide volte-face à la tête brune. « Alors, M. Pellaton, comment va cet œil? Déjà mieux, des compresses d'arnica vous auraient fait du bien... C'est qu'il a la poigne solide votre

collègue de Boudry... C'était lui!... qui allait au cœur, une malchance, quoi! Il a cru qu'on l'attaquait, vous avez cru qu'on vous attaquait, et ce fut la bagarre. Tout s'explique et la plainte est annulée d'office devant les faits constatés. Ça, c'est entendu... seulement... seulement, il y a autre chose... » Et fouillant sa poche intérieure, l'appointé sort une enveloppe. « Seulement, il y a ceci: ma fille va avoir dix-huit ans; vous la connaissez? Vous les avez à peine! Se faire des déclarations, c'est bien joli... Se rencontrer dans le dos du papa, ça joue des tours. Autrement dit et plus carrément, continua, se raidissant, le père de famille, je ne suis pas d'accord et je vous interdis toutes relations parlées ou écrites avec ma fille. Rien de ça, la vie n'est pas une partie de plaisir, il y faut du sérieux. Ces papiers... je n'ai même pas tout lu... je vous les rends, vous avez mieux à faire qu'à écrire de ces fariboles d'amoureux. Vous avez assez de gamins à l'école pour vous occuper d'eux... pour le moment. Si mon Yvonne est trop près d'ici, eh bien! monsieur Pellaton, un conseil d'ami: j'ai appris qu'il y a un poste vacant à Fontainemelon, pour l'automne, dans ce joli petit Val-de-Ruz. Allez-y. Ici, cette histoire d'œil, de casquette, d'enveloppe, ça s'ébruitera, les parents riront, les gosses perdront le respect... Je connais le président là-haut, je vous recommanderai.

* * *

A la rentrée d'automne, M. Arthur Pellaton ayant remis ses biens mobiliers dans sa petite valise, remerciait avec effusion M^{lle} Borel, très émue, qui lui glissait dans les mains deux paquets de leckerlis, puis il se dirigea vers Chambrelieu prendre le train qui le menait vers une nouvelle vie. Yvonne déjà n'était plus qu'un souvenir. J'appris plus tard qu'il avait eu là-haut une longue et fructueuse carrière dans ce beau vallon tout tapissé de champs de velours et que son œuvre littéraire s'y était considérablement augmentée, mais était restée inédite.

Alice PEILLON.

Les bons produits
laitiers s'achètent à

L'ARMAILLI
A. BORLOZ

Hôpital 10
NEUCHÂTEL



Saint-Honoré 5 Tél. 5 18 36
NEUCHÂTEL

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES



BEAU CHOIX DE LUSTRIERIE
ET TOUS APPAREILS ÉLECTRIQUES DE QUALITÉ



Non, il n'y en a pas de meilleure !

Par sa construction inégalée et l'élégance de son robuste corps entièrement métallique, la Turissa automatique se place à l'avant-garde des meilleures machines portables de fabrication suisse et étrangère. Approuvée par l'ASE, recommandée par l'Institut Ménager Suisse, elle a donné des milliers de fois (en Suisse et à l'étranger), la preuve de sa qualité. La ménagère apprécie tout particulièrement la diversité de ses emplois, son maniement aisé, la facilité avec laquelle elle effectue les travaux de couture, raccommodage, reprise, broderie. — Si cette machine de qualité coûte moins cher que n'importe quel produit équivalent, il faut en chercher la raison dans sa fabrication rationnelle — la suppression des marges de grossistes — le bénéfice plus petit des agents Turissa.

Demandez le nouveau prospectus et une démonstration sans engagement !

A. GREZET

RUE DU SEYON 24 NEUCHÂTEL

Téléphone (038) 5 50 31

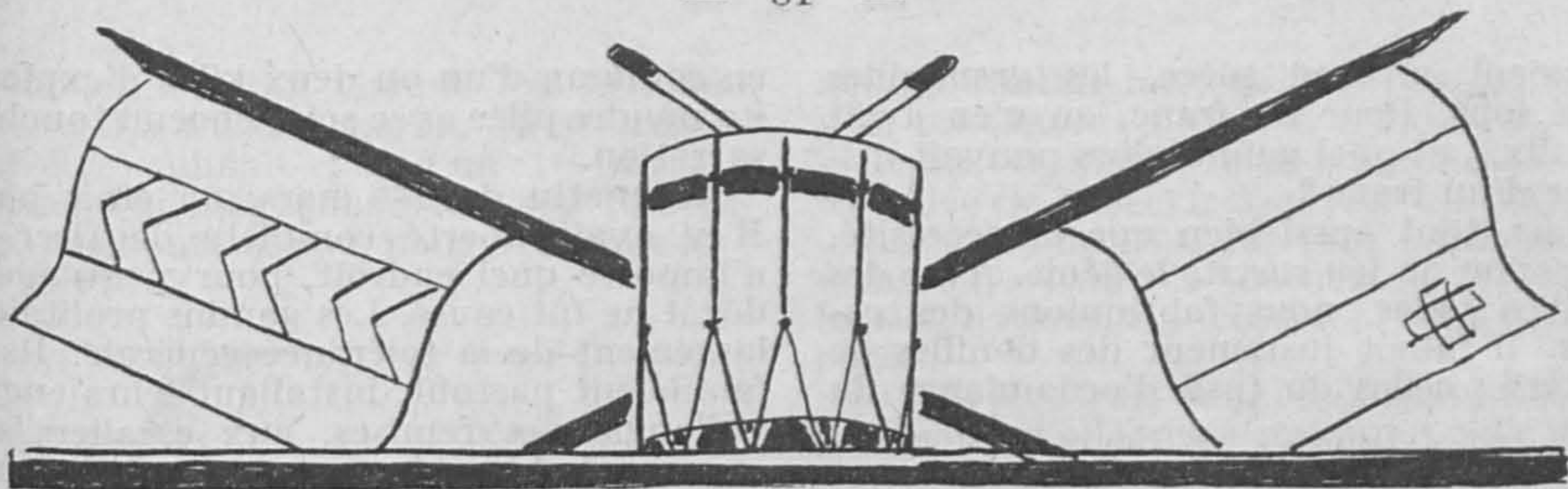
Prix net ou depuis Fr. 26.10 par mois

GRUTLI *facilite le paiement du docteur!*

Notre nouveau prospectus vous renseigne sur les prestations très étendues ainsi que sur la durée prolongée des prestations. Demandez-le encore aujourd'hui !

Société suisse de secours mutuels Grutli

Administr. centrale, Berne, 64 Effingerstr. Tél. (031) 2 42 03



GRAINE D'ARTILLEURS

(Dessins de M^{lle} Alice Perrenoud)

Les Neuchâtelois, ainsi le veut la tradition, fêtent bruyamment le 1^{er} mars.

Pour ce faire, les modernes artilleurs ont à disposition tous les moyens d'une technique sans cesse en progrès. Pétards, fusées, bombes et soleils éclatent à l'envi, à la grande joie des uns, au grand déplaisir de certains qui ne goûtent que médiocrement ce genre d'enthousiasme patriotique.

Il faut reconnaître en toute franchise que le patriotisme n'a qu'un rapport assez lointain avec ces pétarades et, dans bien des cas, le gamin qui lance son engin serait assez embarrassé d'expliquer en quel honneur il le fait. Il sait que le 1^{er} mars est un jour de congé, qu'on tire du canon à Neuchâtel et qu'on allume des pétards. C'est amplement suffisant pour un bonheur qu'il n'est pas nécessaire de compliquer avec des histoires du roi de Prusse.

De tout temps, la jeunesse a aimé le bruit. On n'en est guère privé aujourd'hui. Il en était tout autrement à la fin du siècle dernier. Alors, au cours des hivers campagnards, c'était le règne du silence.

Sur la route enneigée où les traîneaux glissaient comme des sylphides, la grelotière d'un cheval jetait parfois une note joyeuse ; sur la colline, derrière le village, des lugeurs profitaient d'un après-midi ensoleillé ; c'était tout.

Le calme des longues nuits sans lune, dans les rues privées de lumière, était impressionnant : quelque chose comme une paix de nécropole, le royaume de la mort !

La fête du 1^{er} mars, qui coïncidait avec l'allongement appréciable des journées, était accueillie avec grand plaisir. On n'attendait pas le dernier jour pour s'y préparer. Les cendres de la torrée des

Brandons étaient à peine refroidies que les jeunes gens passaient en revue l'arsenal dont ils pouvaient disposer. On avait retrouvé la carabine du grand-père, antique « pétoire » qu'on chargeait par la gueule et qu'on bourrait de papier ou de chiffons. On en avait examiné à fond la cheminée, en passant une épingle dans le trou de lumière ; on avait fait jouer le chien qui sonnait sec sur la capsule. Après quoi, soigneusement graissée, l'arme avait été suspendue au corridor, dans l'attente du grand jour.

La carabine pourtant n'occupait qu'une place assez modeste dans le vaste arsenal. Une foule d'engins bruyants étaient prêts à lui faire concurrence. Il y avait les lourds mortiers, la gueule tournée vers le ciel, et qu'on bourrait de mottes de terre jusqu'à les faire éclater ; les vieux canons de fusil, solidement assujettis sur un lourd tronc de bois ; les fusils de chasse et les fusils de guerre, Vetterli d'ancien modèle, à la réforme dès 1889, mais encore d'usage courant. Avec ceux-là, faute de munition à blanc, on tirait à balle, contre un talus ou un tas de fumier. Par-ci, par-là, un « Bourbaki », ancien pistolet d'ordonnance, long d'un bon pied, dernier vestige du passage en 1871 des internés français. Rien n'était laissé de côté ; tout ce qui était en mesure de claquer, tonner ou pétarader avait passé une minutieuse inspection.

Ça, c'étaient les armes des grands ; les gamins n'y avaient pas droit. Il leur fallait donc aviser et se débrouiller dans la mesure de leurs moyens. Certes, les magasins offraient déjà des pétards et aussi de ces engins à répétition qu'on nomme vulgairement « grenouilles ». Mais les pétards

coûtaient un sou pièce, les grenouilles deux sous. Pour un franc, on n'en avait que dix... et quel gamin alors pouvait disposer d'un franc ?

Mais, tout aussi bien que la nécessité, la passion du jeu suscite le génie. Avec des douilles vides, nous fabriquions des canons. Il fallait justement des douilles de Vetterli ; celles du fusil d'ordonnance du



Boum ! ça claquait aussi fort
qu'un fusil de guerre

modèle 1889 ne pouvaient convenir, parce que trop rétrécies du bout et d'un métal trop dur à percer. Aussi bien, à chaque « abbaye », faisons-nous une ample provision de douilles anciennes. Le cuivre n'en était pas trop résistant ; avec un clou et un marteau, il était assez facile à perforer d'un trou minuscule, au ras du culot. Ainsi préparé, le canon, qu'on pouvait fixer sur une planchette ou un plot de bois, fonctionnait à merveille. Un peu de poudre fine dans le fond, un bourrage consciencieux, une pincée de poudre sur le trou de lumière et boum !... ça claquait aussi fort qu'un fusil de guerre.

Pour des gens raisonnables, l'allumage d'un tel engin aurait présenté quelque danger. Les gosses n'en avaient cure et, si les plus prudents provoquaient l'explosion au moyen d'un morceau d'amadou fixé à l'extrémité d'une baguette, les intrépides y allaient directement, l'allumette à la main ! Imprudence notoire, car il arrivait qu'un bourrage trop consciencieux fît éclater le canon aux parois trop minces.

Qu'importe ! Avec un tel engin, on pouvait « ferrailer » toute la journée, et à bon compte. La poudre noire, en grains, ne coûtait pas cher ; une cotisation de dix ou vingt centimes était suffisante pour l'achat

en commun d'un ou deux kilos d'explosif. La poudre pilée avec soin, chacun touchait sa ration.

Au matin du 1^{er} mars, on était paré. Il y avait liberté complète de tirer en n'importe quel endroit, pourvu qu'aucun dégât ne fût causé. Les gamins profitaient largement de la tolérance générale. Ils se faufilaient partout, installant leurs engins à l'angle des remises, aux escaliers des caves, sous les « néveux » des vieilles maisons où les explosions sonnaient comme des coups de mine.

Un instant... et toute la maisonnée, après un sursaut d'émotion, était à la fenêtre, écartant les rideaux. Plus rien ! Les artilleurs étaient partis pour d'autres exploits.

Chez nous, la bande dont je faisais partie, poussée par je ne sais quel démon, avait jeté son dévolu sur certaines personnes qu'année après année, elle se complaisait tout particulièrement à taquiner. Il y avait la Suzette qui, régulièrement, chaque soir allait tirer au tonneau le vin nécessaire à son mari pour la ration du lendemain. Afin que la provision ne s'épuise pas trop rapidement, elle n'oubliait jamais de mettre dans le pot destiné à cet usage une certaine quantité d'eau qu'elle versait dans le fût par le trou de bonde avant de soutirer son vin. De cette façon, le vin acquérait deux qualités : il durait jusqu'aux prochaines vendanges et il n'enivrait jamais.

Nous connaissions les manies de la vieille. Dissimulés sous l'avant-toit, dès la tombée de la nuit, nous attendions patiemment. Elle arrivait enfin, lanterne en main et pot dans l'autre ; elle enlevait la bonde, lentement commençait à verser... Boum !

Un sursaut, un brusque retrait du bras, l'eau qui dégoulinait jusque dans la poche



Edouard ROULIN

Radio-spécialiste

Tél. 5 43 88 Seyon 18

NEUCHÂTEL

ne s'occupe que de Radio et Télévision
Réparations, locations, ventes, échanges

AGENCE MÉDIATOR

du tablier... c'était chaque fois la même histoire. La Suzette aurait dû se méfier! Peut-être oubliait-elle, d'un 1^{er} mars à l'autre? Ou bien, jouait-elle son rôle exprès, par bonté d'âme, pour nous amuser? Qui sait?



Suzette n'oubliait jamais de verser de l'eau dans le fût avant de soutirer son vin...

Une autre de nos victimes était David au petit Jules. Vieux garçon, octogénaire ou presque, il avait, en son jeune âge, servi fidèlement le roi Frédéric-Guillaume. La révolution de 1848 n'avait en rien diminué son attachement à son ancien maître, ni son admiration pour la bonne reine Louise. Il ne s'en cachait pas. Aussi bien, lui faisons-nous un honneur tout spécial en choisissant son « néveu » comme champ principal de nos opérations.

Boum! Boum!... les détonations se succédaient à faire trembler la vieille poutraison.

Tout d'abord, le vieux ne bougeait pas. Il comptait sur notre lassitude.

A la fin, excédé, il surgissait tout à coup, canne en main et blémi par une indignation qui lui faisait monter aux lèvres le patois de sa jeunesse :

Brouilleri de bouébos! Tsancres de la metzance! Fau crêre qu'avouï leu république on n'a rein de mî à leur apprendre à l'écoûla! Ocques de bî leu république... Oïe!

La canne se faisant menaçante, nous nous éloignons à regret, non sans jeter au

nez du trouble-fête, en guise de suprême défi, un sonore : « Vive la république ! »

Ce cri, vraiment, nous n'aurions jamais eu l'idée de le servir à quelqu'un d'autre.

Le jubilé de 1898 fut tout particulièrement fêté. Toute la journée du 1^{er} mars, les détonations se succédèrent sans désemparer.

Il faut dire que, pour certains, une cause accessoire d'allégresse s'ajoutait aux joies du cinquantenaire : le dimanche 20 février, le peuple suisse avait voté le rachat des lignes principales de chemins de fer.

La question, au préalable, avait suscité une vive controverse. La majorité des Neuchâtelois, dociles aux conseils de Numa Droz, était opposée au rachat. La minorité, qui avait eu gain de cause, fêtait bruyamment son triomphe. Dans certains de nos villages deux bandes bien distinctes ferraillaient à qui mieux mieux :

« Vive le rachat ! » criaient les uns, après chaque décharge.

« Vive la République ! » répondaient les autres.

On fut parfois assez près d'en venir aux mains. Mais le sang, chez nous, si parfois

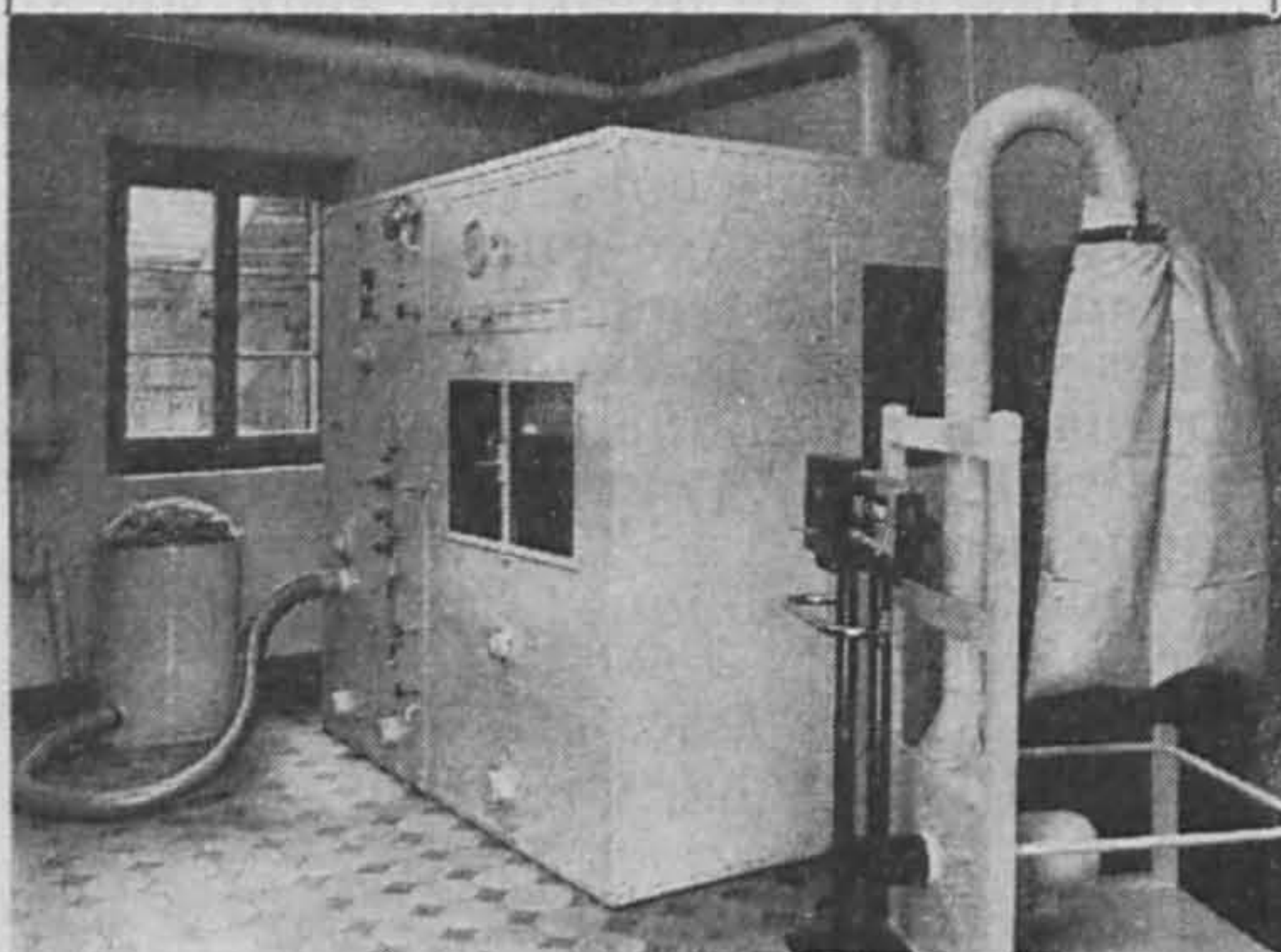


David au petit Jules les menaçait de sa canne...

il s'échauffe, se refroidit assez vite et le bon sens ne tarde pas à prendre le dessus. Le différend donc fut bientôt oublié et, le 1^{er} mars suivant, ce fut bien la république et la république seule qui eut l'honneur des salves.

S. Z.

**Nouvelle machine
moderne**
perfectionnée, hygiénique



pour le
**nettoyage et l'épuration
des plumes et duvets**

Dans cette machine entièrement automatique, les plumes sont époussiérées, dégraissées par un lavage à la vapeur et séchées rapidement. Débarrassées de toutes les impuretés, elles reprennent l'aspect du neuf.

Profitez de notre longue expérience et demandez-nous renseignements et tarifs sans engagement.

La maison spéciale



de literie

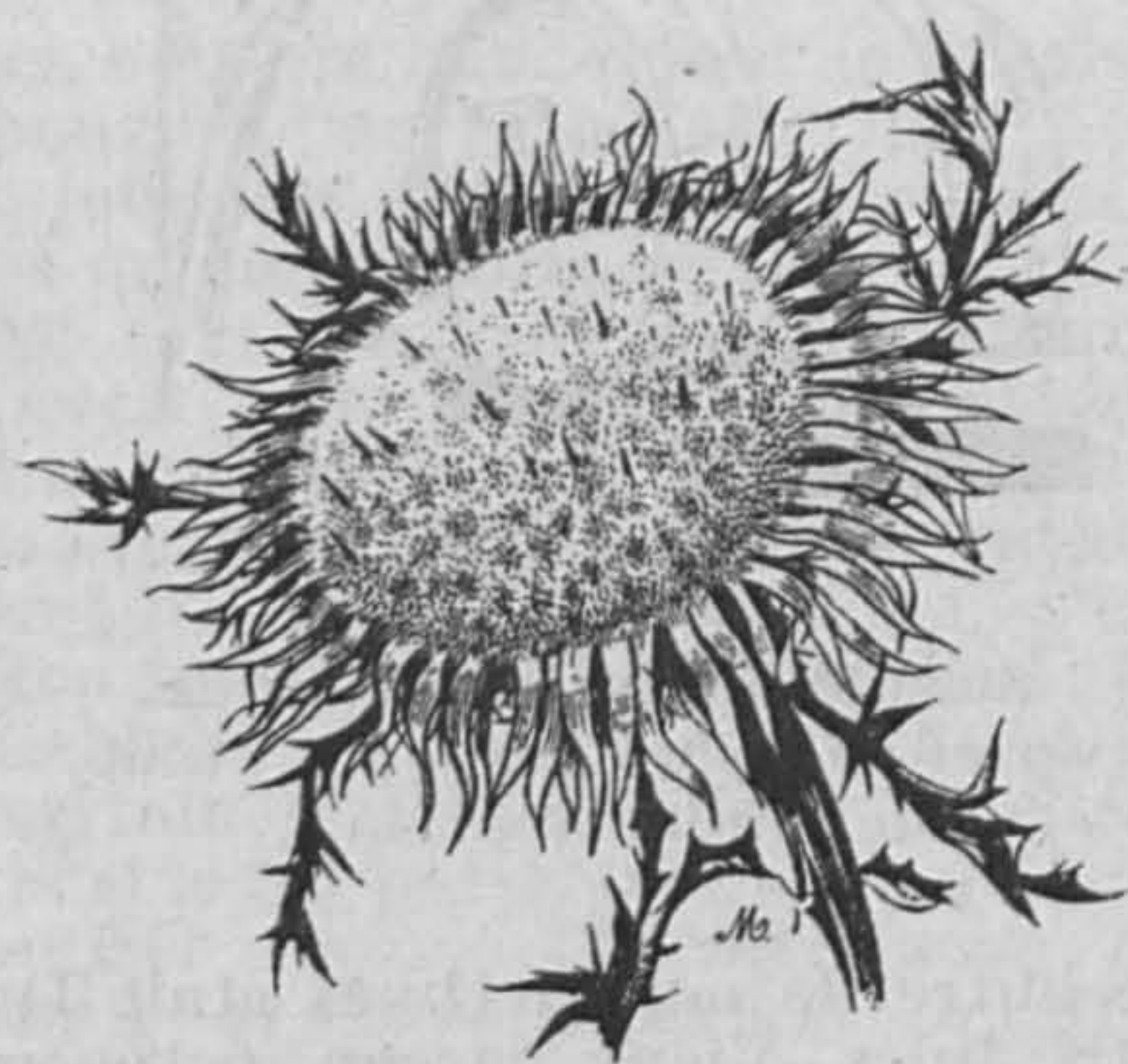
AUCYGNE C. Buser fils

Faubourg du Lac 1 — Tél. 5 26 46
Neuchâtel

Confiez vos travaux de
Menuiserie - Charpenterie
à l'entreprise spécialisée

DECOPPET FRÈRES

Tél. 5 12 67 Neuchâtel Evole 49



Clichés Nussbaumer

N E U C H A T E L

Rectification des foires pour 1957

Février: SAINT-BLAISE: 3 Fête villageoise (au lieu de fête patronale).

Mars: AFFOLTERN s. A.: 18 B. (nouveau marché). — SARGANS: 19 au lieu de 19 B.

Avril: BALE: La Foire suisse d'échantillons aura lieu du 27 avril au 7 mai. — LA CHAUX-DE-FONDS: B. P. au lieu de M. B.; tous les autres mois ajouter les lettres B. P.

Mai: BALE: La Foire suisse d'échantillons aura lieu du 27 avril au 7 mai. — COSSONAY: 16 MB pB, expos. B. (au lieu de 2 M gr B et 23 MpB.).

Septembre: LES BREULEUX: Fête du village le 29 au lieu du 22.

Décembre: LES BREULEUX: Foire le 30 au lieu du 23.

La Société neuchâteloise d'utilité publique centenaire

Voici une cadette qui, en longévité, a dépassé son aînée: la Société neuchâteloise d'utilité publique vient en effet de célébrer le centenaire de son existence, alors que la Société patriotique d'émulation, qui l'a précédée, n'a duré que de 1791 à 1850.

Le but des deux associations était le même: tout ce qui contribue au bien public. La première était d'essence aristocratique avec ses dix-sept membres se renouvelant par cooptation, et elle utilisait comme moyen d'action la publication de *Mémoires*. La seconde est populaire, recrute le plus grand nombre de membres possible et, moins spéculative, publie moins qu'elle n'agit.

Six ans après la renonciation de la Société patriotique d'émulation, au lendemain de l'insurrection royaliste de septembre 1856, on éprouve dans le canton le besoin de fonder une société ayant pour but « d'éclairer les populations et de les habituer à la vie publique et aux discussions calmes et sérieuses ». A ses débuts elle entreprend aussi quelques publications, comme l'*Almanach de la République*, qui parut de 1857 à 1872, des ouvrages sur les champignons ou les plantes vénéneuses du canton, une carte du pays, des relations d'excursions de collégiens. Puis elle s'intéresse à diverses questions: l'alcoolisme, les cuisines populaires, l'assistance publique, les détenus libérés, les assurances mutuelles, l'enfance malheureuse. Elle organise sur divers sujets des conférences publiques qui se donnaient au château de Neuchâtel, le vendredi d'abord, puis le samedi.

Parmi les premiers présidents, tous de Neuchâtel, on compte deux conseillers d'Etat, George Guillaume et Robert Comtesse. La nouvelle société, au rebours de celle qui l'avait précédée, laquelle tenait à rester indépendante du gouvernement, collabore donc avec les pouvoirs publics, et la tendance ira en s'accroissant. Avec Fritz-Albin Perret, des Brenets, qui fut président de 1898 à 1921, la Société d'utilité publique se consacre à de nouvelles activités: cours pour ouvriers électriciens, sport, tourisme, aide à la vieillesse, renseignements météorologiques, etc. De plus, elle contribue à une création. Au château

de Constantine (Vully), qu'a hérité la Société suisse d'utilité publique, elle institue, en collaboration avec les sociétés sœurs de Vaud et de Genève, une maison de repos et de vacances pour convalescentes et mères de familles fatiguées, dont ont bénéficié et bénéficient toujours de nombreuses Neuchâteloises.

Nouvelle création avec Edouard Wasserfallen, qui dirige la société de 1921 à 1943, celle de la Maison d'éducation pour enfants arriérés, à Malvilliers, qui eut pour premier et inoubliable directeur jusqu'en 1953 Marcel Calame. Les fonds faisant défaut, on en trouve une source de plus en plus abondante dans la Loterie neuchâteloise, devenue au bout de deux ans Loterie romande, lesquelles retiennent toutes deux au pays les sommes considérables que drainaient des loteries étrangères, et dont les bénéfices sont uniquement consacrés, sous contrôle officiel, à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique.

Cela permettra, sous la présidence d'Auguste Romang (1943-1953) et sur l'initiative intelligente du Dr Henri Bersot, une création nouvelle. Celui-ci avait organisé, en 1941, un Service médico-pédagogique qui eut pour corollaire obligé la construction, à proximité de la Maison d'éducation de Malvilliers, d'un nouvel édifice, le *Vanel*. En activité depuis 1949, cette institution médico-sociale, confiée au Dr Rolf Lévi, a déjà rendu d'excellents services.

Mais la société s'est intéressée à bien d'autres domaines ces dernières années. Très épaulée par les chefs des départements de l'Instruction publique et des Travaux publics, elle contribuait à fonder, en 1943, l'Office social neuchâtelois, destiné à coordonner les diverses activités sociales; en 1945, l'Office cantonal des mineurs; dès 1948, elle prête son appui aux Maisons des jeunes; en 1950, grâce à elle, commencent les services de l'Aide familiale, en 1951

Démangeaisons ou irrptions,
une cure médicinale de

FERMENT BERANECK

Fr. 6.25 le flacon

dans toutes les pharmacies

ceux du Centre médico-social. Combien d'autres œuvres profitent déjà et profiteront dans l'avenir de ses vues généreuses : Association cantonale des sages-femmes, Caisse de retraite pour travailleurs sociaux, Caisse de prévoyance pour gardes-malades et infirmières, Jardins d'enfants, Secours aux invalides, etc.

Elle a beau être éprouvée dans ses membres les plus actifs : Marcel Calame mort d'accident en 1953, remplacé à la direction des *Sorbiers* (nouveau nom de la Maison d'éducation) et du *Vanel* par M. et M^{me} Jean-Pierre Miéville ; Auguste Romang et le D^r Bersot, tous deux tués à la suite de chutes en 1955, et peu après son président d'honneur Edouard Wasserfallen : ce n'en est pas moins avec satisfaction que la Société neuchâteloise d'utilité publique a pu, le 9 juin 1956, célébrer solennellement, à l'aula de l'Université de Neuchâtel, le centième anniversaire de sa fondation. Présidée depuis 1953 par M. William Béguin, elle s'apprête, pleine de courage et de foi, avec les 700 membres qu'elle compte aujourd'hui (au lieu de 270 il y a treize ans), à remplir de nouvelles tâches.

M.

Le petit verre

Quin-Quin se fait servir un marc sur le zinc, l'avale et sort en emportant le verre. Il le pose sur le trottoir, l'envoie d'un coup de pied se briser sur la chaussée en disant :

— Quand on est aussi petit que ça, on ne va pas au café !

Des « mange-tout »

Un vieil homme plantait dans son jardin. Un passant l'interpelle :

— Que plantez-vous là ?

— Des graines d'avocat, de percepteur, de médecin et de vétérinaire.

— Ah ! et qu'est-ce que ça donne ?

— Des *mange-tout* !

L'histoire se répète

— Papa, tu te souviens de m'avoir raconté que tu as une fois été mis à la porte de l'école ?

— Oui, je m'en souviens, et puis ?

— C'est curieux, tout de même, comme l'histoire se répète !

A propos de « fiasco » et de « riflard »

On attribue à l'anecdote suivante l'origine du mot *fiasco*, dont la langue française a tiré, comme on sait, celui de flacon.

C'était à Florence. Un arlequin célèbre, Biancolelli, faisait sa sortie dans une pièce en vogue par un désopilant monologue qui roulait sur un objet quelconque que l'auteur tenait à la main et qu'il était censé avoir trouvé. Chaque soir l'arlequin se présentait avec un nouvel objet à la main, et les lazzi qu'il improvisait là-dessus constituaient le mérite du bouffon et faisaient son succès. Un soir, Biancolelli arriva, tenant une bouteille garnie de paille. Or à Bergame, lieu de naissance de l'arlequin, cela se nommait un *fiasco*. Biancolelli, malgré tous ses efforts, ne parvint pas cette fois à faire rire son public. Il lutta de son mieux pendant quelques instants contre la froideur de son auditoire ; mais voyant enfin qu'on lui tenait rigueur, il apostropha vivement son *fiasco* :

— C'est toi, s'écria-t-il, qui es cause que je suis si bête aujourd'hui, tiens, va-t-en !

Et il jeta sa bouteille par-dessus son épaule. On se mit à rire, mais l'arlequin n'en avait pas moins échoué. Depuis, quand un artiste subissait un sort analogue, on disait : c'est comme le *fiasco* de Biancolelli. Puis on dit tout simplement : c'est un *fiasco*. Aujourd'hui, ce mot est passé dans notre langue.

* * *

C'est une aventure du même genre qui valut au substantif *riflard* ses entrées dans le vocabulaire familial à titre de synonyme de parapluie. Ce mot est dû à un personnage de la *Petite Ville*, pièce de Picard, représentée pour la première fois à Paris le 18 mai 1801. Cette pièce, la préférée de l'auteur, fut jouée avec succès sous l'Empire de la Restauration.

Or un jour, l'auteur qui remplissait à l'Odéon le rôle de François Riflard, le héros de la pièce, d'aviser, pour charger ce rôle, de paraître armé d'un énorme et ridicule parapluie. Depuis lors, cet accessoire a retenu le nom du personnage et l'on dit un *riflard* pour un parapluie dans le langage familial.



VELOS, MOTOS, SPORTS

Chavannes 15 NEUCHÂTEL

TÉLÉPHONE 5 44 52

Cycles **Cilo**
Motos **Triumph,**
N. S. U., Puch
Scooters **Lambretta,**
Diana-Dürkopp

Vélos-moteur
N. S. U. - Quickly
Baby - Sachs
PUCH et H. M. W.

BOCCARD Frères

Pépiniéristes - Paysagistes
PETIT-SACONNEX, Genève

Parcs - Jardins - Tennis
Arbres fruitiers
Arbres d'ornements
Rosiers

Tél. (022) 33 51 15

Catalogue gratuit

GRAINES

potagères, fourragères et de fleurs
des meilleurs producteurs suisses
et étrangers Oignons à fleurs

ED. BLANC

MARCHAND-GRAINIER
succ. de Ed. Gerster - Neuchâtel
Maison contrôlée

- reliure
- registres
- brochage

GASTON **Frey**

Neuchâtel Croix-du-Marché Tél. 5 24 48



*Pour l'achat
ou la vente de
votre maison*

adressez-vous à

TÉLÉTRANSACTIONS S.A.

Neuchâtel

Faubourg du Lac 2

Tél. 5 37 82

AU LOUVRE

AU LOUVRE

La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

ÉLÉGANCE EN TOUTE SAISON

Les vieilles bornes de la ville de Neuchâtel

Dans le mur qui soutenait au nord la butte du Crêt, à Neuchâtel, rasée il y a quelques années, on pouvait voir une borne encastrée et portant, sculptée, une main à trois doigts levée : le pouce, l'index et le majeur. Cette borne, si l'on en croit une gravure de 1726 qui la représentait avec une certaine fantaisie, était alors plantée sur le Crêt. Des travaux d'aménagement ont nécessité son déplacement, ce

qui explique que, pour la conserver, on lui ait trouvé une place dans le mur de soutènement.

Le même problème s'est posé quand on a supprimé le Crêt. On a tenu à respecter ce témoin du passé et on l'a planté dans le sol, près du nouveau bâtiment du Gymnase cantonal, c'est-à-dire approximativement à l'endroit où il se trouvait autrefois.

Elle porte une inscription récente, justifiant sa présence en cet endroit.

Quelles raisons avait-on de tenir à une borne qui avait passé inaperçue à beaucoup et qui ne rappelait rien à la plupart des habitants de la ville ?

Pour répondre à cette question, il faut se souvenir qu'avant 1848, Neuchâtel formait une bourgeoisie administrée par les Quatre Ministraux (notre Conseil communal) et par deux Conseils : le Conseil des quarante (notre Conseil général) et le Petit Conseil composé de 24 membres qui fonctionnait comme cour de justice. Neuchâtel était aussi l'une de mairies du pays, c'est-à-dire une circonscription judiciaire qui avait à sa tête un maire et 24 juges, les membres du Petit Conseil. Ceux-ci connaissaient des causes civiles et criminelles.

Les habitants de la ville avaient, dans leur majorité, la qualité de bourgeois, ce qui leur donnait le droit d'élire le Grand Conseil et de bénéficier de certains avantages et privilèges que n'avaient pas les simples habitants. L'autorité du maire s'étendait à toute la juridiction, mais la protection particulière dont jouissaient les bourgeois ne s'exerçait que sur un territoire plus restreint soumis



à la police municipale. Ce territoire, on en avait marqué les limites extrêmes par des bornes, appelées bornes du *Burgziehl* ou *Burgerziehl*, dont l'une des faces montrait une main sculptée ou simplement la lettre B. Ces bornes se trouvaient :

1° à la Promenade carrée de l'Évole; 2° à la bifurcation des rues de la Main et de Trois-Portes; 3° au Petit-Pontarlier, derrière le Musée ethnographique; 4° aux Parcs; 5° au carrefour Sablons-Pertuis du Sault; 6° près des escaliers de la Colombière; 7° à Vieux-Châtel; 8° au Crêt. En outre, il n'est pas impossible qu'il y ait eu également une borne à l'emplacement actuel de la fontaine de la Boine, puisque le mot *boine* est une forme ancienne de borne.

Nous ne connaissons plus que deux des bornes du *Burgerziehl*: celle de Trois-Portes et celle du Crêt. Cette dernière, chacun peut l'aller voir près du bâtiment du Gymnase cantonal, tandis que la première est beaucoup moins apparente, près d'un mur, au début de la rue. On y peut voir très bien la main sculptée.

Le *Messenger boiteux* est heureux de pouvoir accompagner ces lignes d'un dessin de cette borne, exécuté voici près d'un siècle par Frédéric Marthe, le restaurateur du cénotaphe de la Collégiale. Il dispense de toute description.

Distraction

Il y a quelque temps, nous conta un vieil ami, un étudiant en théologie confiait au télégraphe un message de vœux et de félicitations pour un jeune pasteur qui se mariait dans les montagnes. A la suite de l'adresse, il avait, par économie, simplement cité la référence biblique: I Jean IV, 18. (« L'Amour parfait bannit la crainte... »)

C'était très bien; c'étaient des vœux excellents pour un mariage; mais le télégraphiste laissa tomber le I, qui veut dire: première épître de Jean; de telle sorte qu'un pasteur présent passa son Nouveau Testament au major de table qui lut très simplement Jean IV, 18: « ... Tu as eu cinq maris, et celui que tu as maintenant n'est pas ton mari... » (Paroles de Jésus à la Samaritaine.)

De Nemo,
dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel*

Une surprise

M. Durand a cinq filles, et certes il en est enchanté; le fait est qu'elles sont charmantes. Mais on n'est jamais satisfait et ce bon papa aspirait au bonheur d'avoir un garçon. Il y a quelque temps, M. Durand était plein d'espoir. Son épouse, pour la sixième fois, allait le rendre père. Le moment suprême arrivé, M. Durand, qui est très sensible et qui redoutait encore une déception, était allé se promener. Cette promenade ne pouvait pas durer toujours. Tout préoccupé, il retournait vers son domicile lorsqu'il rencontra le médecin qui en sortait.

— C'est une fille? dit M. Durand, le cœur dans un étai.

— Non, répondit le médecin en souriant.

— Ah! c'est donc un garçon! reprit le papa, ivre de joie.

— Non, répondit encore le médecin, souriant plus fort.

— Comment... si ce n'est pas une fille, ce doit être un...

— Non, cher monsieur, interrompit le docteur, ce sont deux filles.

Mode nouvelle

Après la guerre de 1870-1871, en Allemagne, tout à l'euphorie de la victoire, les dames commencèrent à porter sur les épaules des brides, absolument comme les militaires. Cette mode menaçant de se propager chez nous, un journal de l'époque proposa de joindre l'utile à l'agréable et de distinguer par les brides l'état civil de nos dames. Cela était proposé de la manière suivante: brides de sous-lieutenant pour les demoiselles à marier; brides de premier-lieutenant pour la fiancée; brides de capitaine pour la femme mariée; brides de major pour la mère de trois enfants; brides de lieutenant-colonel pour la mère de six enfants; brides de colonel pour la grand-mère.

L'animal humain vaut ce que vaut sa coquille, et il n'y a pas plus belle collection de coquillages cubiques, pointus, dentelés, cornus, que la galerie des demeures humaines, qui sont autant de manières de définir et d'orner l'espace étroit où nous vivons.

Pour vos
médicaments,
articles de droguerie,
parfumerie,
fiez-vous à la

**Pharmacie
Montandon
Neuchâtel**

Rue des Epancheurs 11

La Cité
ST. HONORÉ Neuchâtel ST. MAURICE

Textiles et articles de ménage

Timbres-ristourne sur tous les achats

*Budget restreint
mange à sa faim*

dans les restaurants du

DSR

DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

LA CHAUX-DE-FONDS:

Restaurant sans alcool DSR
Rue des Chemins-de-Fer 7

GENÈVE:

Restaurant des Falaises
Quai du Rhône 47

LAUSANNE:

Restaurant St-Laurent
Rue St-Laurent 4 (sous Riponne)
Restaurant Le Carillon
Rue des Terreaux 22

LE LOCLE:

Restaurant Bon-Accueil
Rue Calame 13

MORGES:

Restaurant « Au Sablon »
Rue Centrale 23

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois
Faubourg du Lac 17

NYON:

Restaurant sans alcool DSR
Avenue Viollier 11

SIERRE:

Restaurant DSR
Place de la Gare

Entreprise de serrurerie
Constructions métalliques
Soudures électrique et autogène

J.-L. GRAU, PESEUX

Maîtrise fédérale

Devis sans engagement. Prix normaux

Téléphone 8 13 77

TOUS LES
PAPIERS
-TEL. 5.66.61
Renaud
NEUCHÂTEL
S.A.

Chansons militaires

Le *Messenger boiteux* compte de nombreux amis. L'un d'entre eux, patriote fervent, lui a communiqué deux chansons militaires bien connues des générations qui nous ont précédé, et qu'elles ont entonnées avec enthousiasme. Peut-être qu'aujourd'hui on les trouvera légèrement démodées et un peu cocardières. Qu'importe, elles sont un reflet de la vie militaire de nos aînés.

Celle du bataillon 6 évoque la campagne de 1870. Elle a été composée par A. Perrochet, aumônier du bataillon, à Soyhières, le 26 juillet 1870. La seconde, du bataillon

23, se jouait en l'honneur du commandant du bataillon, Numa Morel, père du pasteur Ernest Morel, qui était inspecteur de la police de la ville de Neuchâtel. Malgré les airs terribles qu'il cherchait à se donner, Numa Morel était le meilleur homme du monde. Dans l'article nécrologique que lui consacra la *Feuille d'avis*, en janvier 1894, on pouvait lire : « Une ville gardée par Numa Morel était bien gardée. »

La Musique militaire joue encore chaque année la marche du bataillon 23 au défilé qui suit l'exercice des pompiers au mois de mai.

Chant du bataillon 6

Souvenir de la campagne de 1870

(sur l'air de *Roulez tambours*)

Amis marchons, marchons à la frontière
Pour protéger notre libre pays.
Que des clairons la musique guerrière
Fasse envoler de nos cœurs les soucis.
Pour la Suisse qui nous appelle
A quitter nos heureux vallons,
Soldats du six ayons du zèle, } *bis*
Amis marchons, amis marchons. }

Amis marchons ! le fusil sur l'épaule
Avançons-nous en rangs bien ordonnés,
Puis de nos chefs écoutons la parole,
Et montrons-nous soldats disciplinés.
Sans ordre il n'est point de victoire,
Sans murmurer obéissons.
Soldats du six, voilà la gloire, } *bis*
Amis marchons, amis marchons ! }

Amis marchons ! Si la route est pénible,
Si du soleil les rayons sont ardents,
S'il fond sur nous une averse terrible,
Nous resterons toujours gais et contents.
Soyons prêts à toute souffrance
Pour le pays que nous aimons.
Soldats du six, de la vaillance, } *bis*
Amis marchons, amis marchons ! }

Si l'étranger, avide de conquêtes
Sur notre sol voulait porter ses pas,
Soldats du six, croisons la baïonnette,
Et disons-lui : Tu ne passeras pas !
Sous la mitraille qui dévore,
Sous le feu roulant des canons,
Soldats du six crions encore : } *bis*
Amis marchons, amis marchons ! }

Chant du bataillon 23

Sur la neige épaisse et glacée,
Marchons, camarades, marchons
En colonne agile et serrée.
Battez tambours, sonnez clairons !
Qui pourrait rester en arrière ?
Confédérés, Neuchâtelois,
On nous appelle à la frontière...
En avant, bataillon vingt-trois !

Marchons de village en village
Malgré l'hiver et les frimas,
Chargés de notre lourd bagage,
Comme de vrais et bons soldats.
Ecoutez les signaux d'alarmes,
A travers les monts et les bois.
C'est la Suisse qui crie : « Aux armes » !
En avant, bataillon vingt-trois !

Quel est ce lugubre tonnerre
Qu'apportent les échos lointains ?
C'est le canon, voix de la guerre,
Le sang coule chez nos voisins.
Et ces lueurs, c'est l'incendie
Qui réduit la France aux abois !
O Dieu ! protège la Patrie !
En avant, bataillon vingt-trois !

Après une rude journée
Nous arrivons moulus, transis,
A notre étape fortunée
Où nous attendent des amis.
A leurs tables hospitalières
Se forment des liens étroits ;
Les Confédérés sont tous frères,
En avant, bataillon vingt-trois !

Un souvenir à nos vallées,
Un souvenir à nos parents,
A nos mères, nos fiancées,
Qui pleurent pensant aux absents.
Sans avoir à livrer bataille,
Bientôt nous reverrons nos toits.
Allons dormir sur notre paille,
Bonne nuit, bataillon vingt-trois !

« Aux Frontières ».

LOUIS FAVRE.

Le foin séché sur chevalets est bien meilleur !

De nombreux essais ont démontré que du jeune fourrage séché sur chevalets est non seulement plus riche en albumine que du foin séché à même le sol, mais qu'il est également plus savoureux et plus facile à digérer. Bien des agriculteurs ont pu constater, l'hiver dernier, combien peu favorable à la production laitière est le foin préparé sur le sol par temps pluvieux. C'est pourquoi tous ceux qui ne tiennent pas à diminuer le rendement de leur étable l'hiver prochain feront bien de commencer tôt les foins cette année — déjà dès le milieu de mai — et de mettre le fourrage sécher sur

chevalets. De la sorte, on a aussi plus de chances d'avoir une bonne coupe de regain. Pour obtenir un fourrage riche en substances nutritives, on épandra 3 à 4 kilos de nitrophosphate potassique à l'are peu avant le début de la végétation. Si l'on a déjà semé de l'engrais phosphaté et potassique, 2 kilos de nitrate d'ammoniaque ou de cyanamide épandus également peu avant le début de la végétation permettront d'avoir des rendements élevés de fourrage très riche en albumine. Améliorer la production fourragère de l'exploitation répond à une impérieuse nécessité économique !

Le sanglier de Camille

Dans ce pays qu'il parcourt de l'aube au soir, herborisant sans cesse, Camille est fort connu. Sa silhouette particulière reste à jamais gravée dans l'œil de ceux qui l'ont vu un instant.

Vêtu à la mode tyrolienne, coiffé du légendaire chapeau de feutre agrémenté du traditionnel plumet, jaquette de chasse avec sa grande poche gibecière, pantalon court bouffant aux genoux, le tout d'un beau vert profond; bas de montagne, lourds souliers à clous, tel il apparaît à tous.

Sa physionomie est joviale, éclairée de deux yeux vifs, encadrée d'une barbe majestueuse, poivre et sel, très soignée. Solidement charpenté, rondelet de partout, son corps dénote une santé parfaite. Bien bâti, Camille donne l'impression d'un dieu antique et champêtre, d'une sorte de Silène égaré dans la bousculade de notre monde.

Le Val-de-Ruz, vraie corbeille de fleurs, de fruits, de riches moissons, suspendue aux flancs des montagnes qui la soutiennent est le décor naturel de ce sage.

Les plantes, les plantes médicinales surtout, et les animaux, Camille les aime d'un amour passionné. Les plantes d'abord parce qu'elles lui permettent d'exploiter une assez vaste entreprise de séchage. D'elles il tire une grande variété de tisanes, propres à soulager une foule de maux. Des animaux, Camille admire les lignes souples, et l'insondable mystère de leurs yeux.

Dans sa propriété, transformée en une sorte de jardin zoologique en miniature, le visiteur peut voir entre autres bêtes un loup de grande taille. C'est inquiétant de s'approcher de sa cage, car l'animal fait parfois de tels bonds qu'on craint de le voir s'en échapper. A côté de cela, dans la prairie clôturée, des bisons se promènent

avec nonchalance, tandis que, plus loin, une meute de chiens Saint-Bernard, lourds, gauches sur leurs pattes, la morve aux lèvres et l'œil injecté de sang, vous regardent sans bienveillance.

Parmi ses animaux, un jeune sanglier baptisé « Fagot » est le préféré de Camille. Souvent, il aime à rompre la monotone

captivité de la pauvre bête par des promenades. Une chaînette assez longue toutefois, rive Fagot à son maître; mais notre quadrupède trouve devant lui, un espace assez grand pour se livrer à de salutaires ébats. Ainsi équipés, il partent l'un devant l'autre, à l'aventure.

« Allons!... allons!... Fagot! » dit Camille à son prisonnier trop turbulent, « ne tire pas tant sur ta laisse!... Tu vas finir par me jeter par terre! » Quelques coups secs rappellent à l'animal sa liberté fort limitée; mais bien vite, Fagot reprend goût à la promenade et fouille de sa hure l'humus tiède de la forêt.

Or un dimanche d'été torride, Camille a pitié de

la bête. « Allons!... viens Fagot! lui dit-il, on va sortir un peu! »

Harnacher l'animal ne prend qu'un instant et voici, bientôt, homme et bête dehors.

Quelle merveilleuse journée! Pendant des heures ils battent la campagne. D'étroits sentiers les mènent dans de frais taillis ou de profonds fourrés. Ça et là, des blocs erratiques donnent à la forêt une solennelle grandeur. Dans l'exercice de cette marche, Fagot retrouve la virilité de sa race et témoigne son allégresse par de brefs grognements. Lorsque le soleil vire, peu à peu, sur le flanc arrondi des montagnes, Camille trouve qu'un repos bien mérité s'impose. Du reste, Camille a soif; Fagot certainement aussi.

A l'horizon, le village de Montézillon



Notre Camille

Valangin, puissant et fameux
Autrefois, bien loin à la ronde,
Coule aujourd'hui des jours heureux,
Sans faire grand bruit dans le monde.
O. H.

**Vous passez ? Vous repasserez
A Valangin. Cette demeure
Vous offre un délice assuré,
Amis des vrais gâteaux au beurre !**

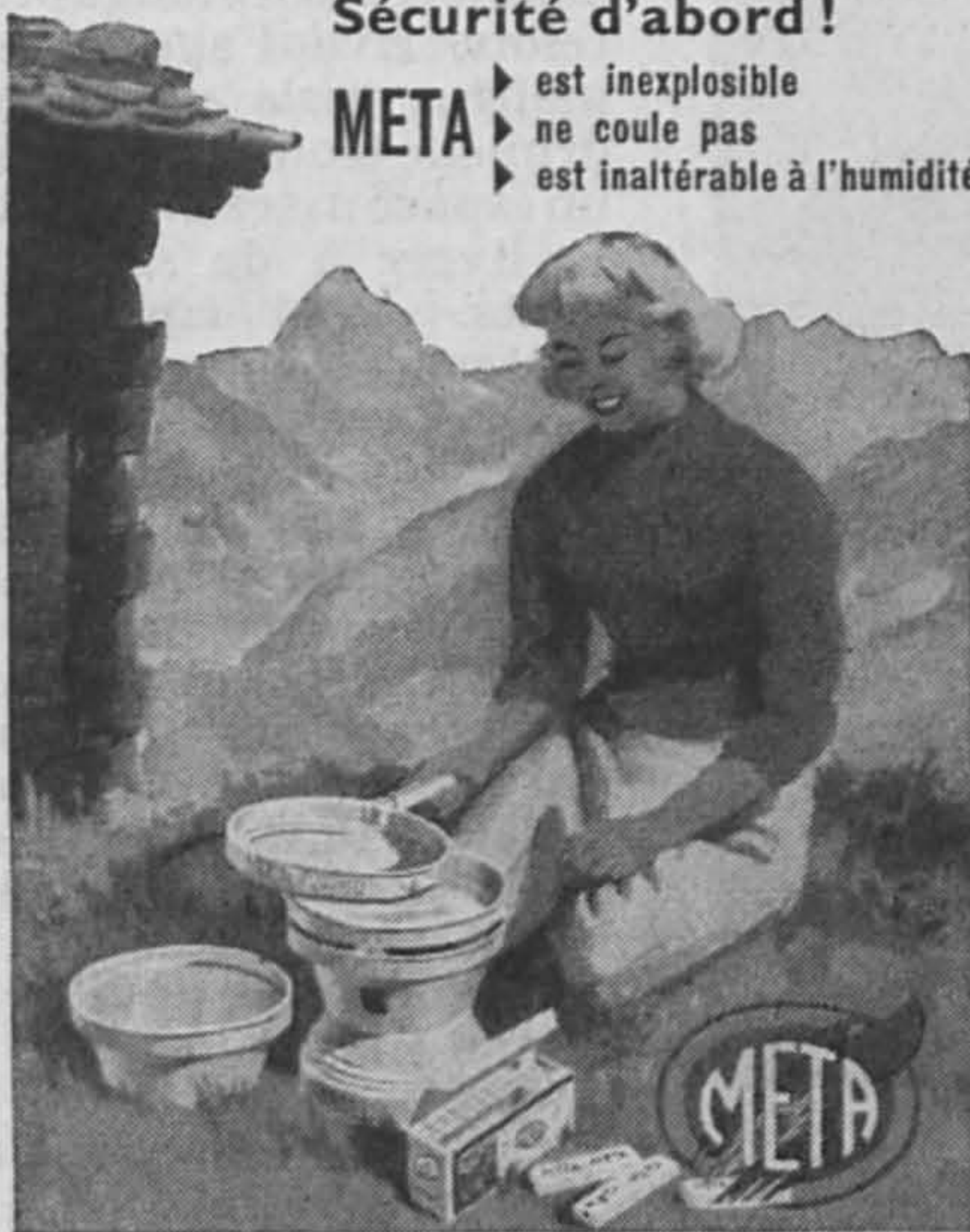


1874 - 1957

TÉLÉPHONE (038) 6 91 48

Sécurité d'abord !

META ▶ est inexplosible
▶ ne coule pas
▶ est inaltérable à l'humidité



RÉCHAUDS MÉTA

pour la maison, les sports, le camping
Boîte de 50 tablettes Meta Fr. 1.55 seulement

Ne soyez pas impatients !

Ne pensez pas que des troubles circulatoires anciens et chroniques puissent être guéris en quelques jours, vous feriez erreur. Même *Circulan*, extrait de plantes bien connu, doit être pris pendant le temps prescrit. Ne vous contentez pas des résultats surprenants obtenus au début de la cure. Pour que ce résultat soit durable, il faut persévérer plusieurs semaines. *Circulan*, produit à base de plantes, d'un goût agréable, est recommandé à toute personne souffrant de troubles circulatoires. Pas de contre-indication. La durée de la cure est de deux mois à raison de deux cuillerées à soupe par jour.

CURE

CIRCULAN

Efficace contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, jambes et pieds froids et engourdis. — Extraits de plantes — 1/1 CURE, Fr. 20.55. — CURE moyenne, Fr. 11.20 — Fr. 4.95

Chez votre pharmacien et droguiste.
Recommandé à toute personne !

« Rentenanstalt » Zurich

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

Société mutuelle fondée en 1857

Pour un contrat d'assurance sur la vie ou d'assurance de rente viagère,
nos représentants spécialisés vous renseignent

Agence générale pour le canton de Neuchâtel :

ALBERT DU PASQUIER

Promenade-Noire 1 - NEUCHATEL - Téléphone 5 17 16

profile l'arête rustique de ses toits. Par endroits, d'une cheminée s'échappent les volutes blanches d'un feu. Tout redevient calme. Les promeneurs s'arrêtent une dernière fois aux terrasses des cafés. Camille connaît bien l'auberge de la Grappe d'Or. On y boit un vin léger, pétillant, qui chatouille amoureusement le gosier. « Bien !... Fagot !... Assez marché, arrêtons-nous là ! »

Dans le débit bondé de Chaux-de-Fonniers, l'entrée de Camille et sa bête est un triomphe. Tout le monde veut voir de près le jeune animal. Les plus hardis se risquent même jusqu'à lui passer la main dans sa rêche crinière. « Belle bête ! » disent-ils, rassurés de la sentir retenue au poignet de son maître.

Tout est bien dans ce petit monde de pacifiques bourgeois. Cette dernière halte permet aux gens du haut, avant de prendre le train qui les ramène au logis, de jeter un dernier regard au vignoble dont les parchets ondoient jusqu'au lac. Non loin de l'auberge, à quelque huit cents mètres, l'administration a poussé la gentillesse jusqu'à y construire une petite station. Cet arrêt providentiel permet aux voyageurs d'atteindre, sans trop de hâte, le dernier train dominical. Si retardataires il y a, ceux-ci, d'un bon pas de course peuvent encore rejoindre leur wagon. Comme des pantins articulés, on les voit alors agiter les bras, secouer leur mouchoir, faisant comprendre par là, au mécanicien débonnaire, de les attendre.

La présence de Camille et de Fagot à la Grappe d'Or a quelque peu troublé l'atmosphère généralement calme du café. Plusieurs consommateurs se sont attardés. Les aiguilles de la vieille horloge marquent impitoyablement le temps. Plus que cinq minutes !... Il faut se hâter.

Tandis que, dans le brouhaha des chaises remises énergiquement en place, la salle

peu à peu se vide, Camille juge bon de suivre ce salutaire exemple, car souvent notre homme aime à goûter la rouge « purée septembrale » plus qu'il ne faut.

Comme par un fait exprès, le chemin que vont emprunter nos deux amis longe la voie ferrée, juchée au sommet d'un talus élevé, assez large cependant et qui domine le paysage.

Devant eux, des voyageurs se pressent. Derrière, le grondement lointain du convoi en marche s'amplifie. Maintenant, des groupes au pas de course les frôlent ; les derniers galopent.

Fagot n'y tient plus, il veut suivre lui aussi la ruée diabolique. Brusquement, son échine repliée se détend... et il fonce droit devant lui.

Camille surpris ne peut retenir la bête déchaînée. A ce moment précis, le train dépasse l'animal en fureur. L'ébranlement de toute cette ferraille l'éperonne. On verra bien si quatre forts jarrets n'auront pas raison des longues échasses humaines. En effet, Fagot est vite sur les troussees des retardataires ; devant lui, un superbe gaillard, le bas du dos rebondi et bien pris dans un pantalon qui plaque. Dieu ! quelle belle cible ! Quel objectif de choix. Fagot exulte... et hardi le coup de boutoir dans les mollets de l'homme qui court sans rien voir de ce qui se passe derrière lui. Fauché comme blé mûr, le pauvre diable s'étale, entraînant dans sa chute un autre camarade, qui à son tour s'agrippe à son voisin. Ce fut fatal, tous s'écroulèrent comme château de cartes, sur les pentes raides du talus, en un amalgame confus de corps enchevêtrés.

Etonné, surpris, tout à la fois, Fagot contemple sa facile victoire, puis satisfait, jetant à ses victimes un regard plein de mépris, reprend sa marche libre et fière.

R. ELZINGRE.

A la douane

Un particulier se présente à la douane porteur d'une valise.

— Avez-vous quelque chose à déclarer ?

— Non. C'est de la nourriture pour mes lapins. Au reste, je suis connu et passe souvent ici.

— Montrez.

— Je vous dis que c'est de la nourriture pour mes lapins et que je suis connu.

— Enfin, ouvrez cette valise !

L'autre s'exécute, et on découvre une splendide collection de montres en or, de colliers et de bracelets.

— Alors, c'est la nourriture de vos lapins ?

— Bien sûr, et la preuve c'est que s'ils n'en veulent pas, ils n'auront rien d'autre.

Un Subiéreux a reçu la bastonnade sur une galère du roi

Dans « Neuchâtel Suisse », la pièce historique, représentée en juillet 1898 pour le cinquantenaire de la République neuchâteloise, Philippe Godet préface le neuvième tableau intitulé « Le service fédéral, 1830 » par ces paroles :

La scène se passe près de Peseux, sur la route, devant une vigne, par un jour de vendange. Au lever du rideau, le vigneron Bonhôte et un charretier sont en train de charger des gerles sur un char, qui bientôt s'éloigne. Le vigneron se met à fouler la vendange dans une gerle. Un brandard, survenant, s'arrête auprès de lui.

La conversation s'engage :

Le brandard. — Bonjour, père Bonhôte...

Bonhôte. — Une grappe, Charles-Henri ?

Le brandard. — Merci, je l'aime mieux en tisane qu'en pilules.

Bonhôte. — Ça va nous faire un fameux thé d'octobre !...

... Plus loin... Bonhôte offre un verre à des soldats qui passent en revenant du camp de Thoune :

— C'est de mon vin des Combes, celui que le prince Henri II trouva si bon qu'il dit à mon arrière-grand-père Gorgoillon : « Désormais on t'appellera Bonhôte !... »

Or, voici que M. Edgar Wasserfallen, un enfant de Peseux, pasteur à Mialet, dans les Cévennes, raconta, dans une conférence, que l'état nominatif des galériens, « pour cause de religion », dans les archives de sa paroisse mentionne :

« Bonhoste Guillaume, Numéro 9043, de Peseux, près Neuchâtel (Suisse), condamné en 1687. Sur la *Magnanime*¹.

» Le 19 septembre 1700, le sous-comité fit prendre l'eau que les barbiers font chauffer et la fit jeter sur Capdur, Jean Martin et Guillaume Bonhoste, Suisse, étant cachés dans leur capots à l'heure de la messe... Le même jour, environ midi, M. de Montaulieu et M. de Bombelles montèrent sur la *Magnanime* et firent donner la bastonnade à Guillaume Bonhoste, de trente à quarante coups ; le soir du

même jour, le major seul alla faire bastonner derechef Guillaume Bonhoste de vingt-cinq coups. »

Il y aura lieu maintenant de savoir si ce Guillaume Bonhoste, de Peseux, est l'arrière-grand-père Gorgoillon dont parle Philippe Godet dans sa pièce du cinquantenaire de la République et auquel, reconnaissant de son hospitalité, Henri II donna le nom de Bonhôte ?

D'autre part, il serait intéressant d'établir non pas seulement la parenté de ce Bonhôte avec ceux de Peseux ou d'ailleurs, mais aussi de savoir pourquoi et comment de notre vignoble, ce « Subiéreux » authentique a pris le chemin de la France pour y finir sur les galères du roi et y recevoir la bastonnade ?

Ce nom de « Guillaume Bonhoste de Peseux » est parmi ceux des galériens gravés sur les dalles de marbre du Musée du Désert dans les Cévennes à côté des peintures religieuses de M^{lle} Jeanne Lombard, de Corcelles.

Quoi qu'il en soit il a fallu la conférence de notre compatriote de Peseux, pour nous révéler ce document et nous placer devant ce problème d'histoire de France et de Neuchâtel.

G. V.

(Feuille d'avis de Neuchâtel.)

Les à peu près du langage

Le jeune Francesco a de la parenté au Tessin, sa patrie, que d'ailleurs il ne connaît pas encore. Il s'y est rendu pour la première fois, afin de faire visite à un vieil oncle caduc. Peu après son retour, sa mère lui apprend le décès de l'oncle.

— Oh ! ça ne m'étonne pas, dit-il, quand j'étais là-bas, il *disait vague*.

Plus un idéal est élevé, plus il faut d'efforts pour l'atteindre, mais ces efforts ne sont jamais perdus...

¹Le nom d'une galère du roi.



FINE MESURE - CONFECTION MESURE - CONFECTION

G. AUBRY

Tailleur dames et messieurs

NEUCHÂTEL Temple-Neuf 4 (Centre-Ville) Téléphone 5 10 20 A L'ÉTAGE

CHOIX ET QUALITÉ

*1 billet
1 chance
1 bien fait*

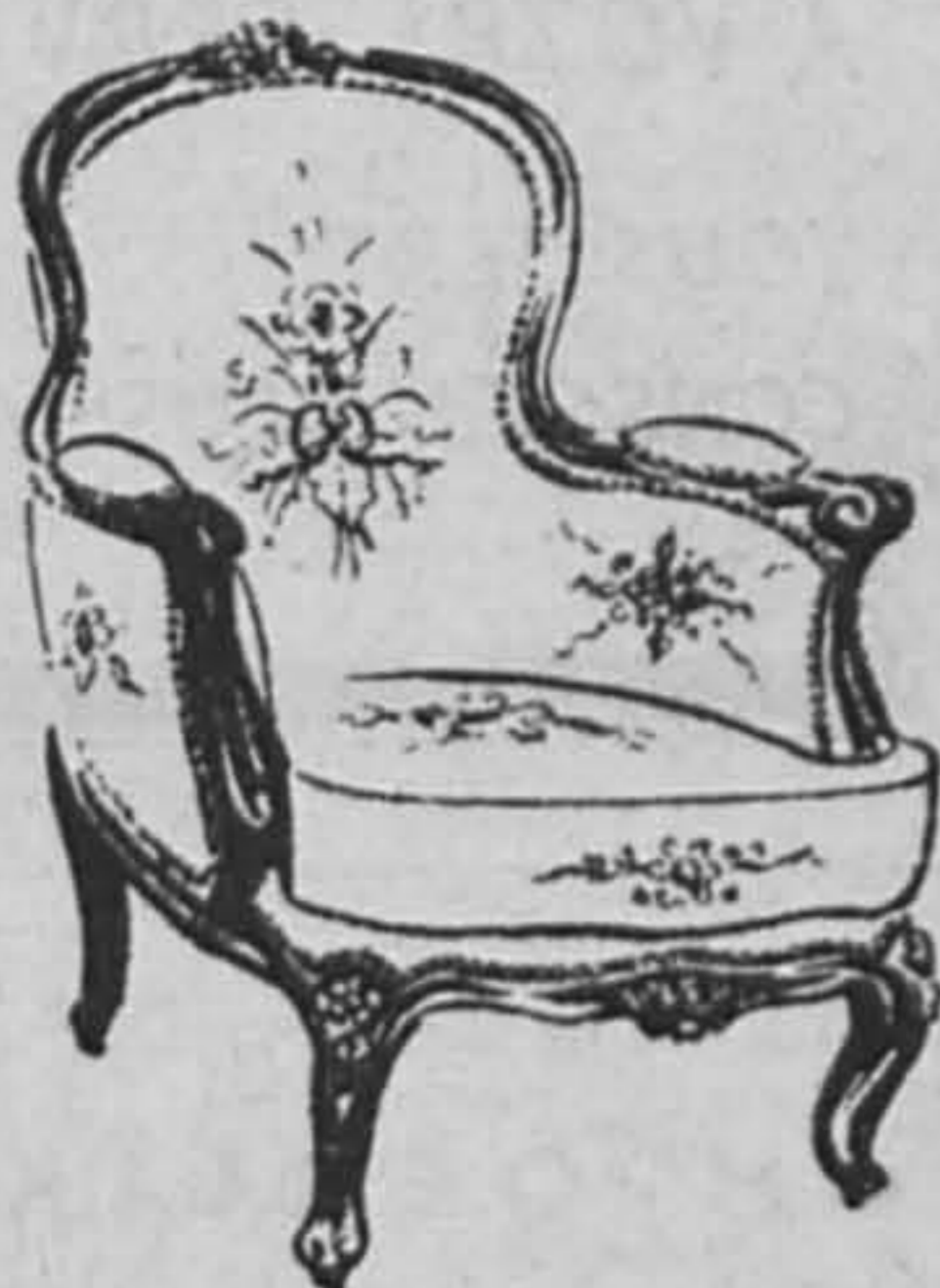
LOTÉRIE ROMANDE

NEUCHÂTEL

SECRÉTARIAT CANTONAL : FAUBOURG DU LAC 2

Téléphone (038) 5 48 20

Chèques postaux IV 2002



Recouvrements de meubles de tous genres
Carcasses de style et moderne
Literie Rideaux

Jeannet Henri

Tapissier - Décorateur

Prébarreau 7

Neuchâtel

Tél. 5 61 23

ou après 19 h. 5 78 67



MONTRES ET BIJOUX
ORFÈVRENERIE
SEYON 5, NEUCHATEL

Une seule maison 2 adresses YVERDON-NEUCHATEL

LA CLINIQUE D'HABITS



qui nettoie, répare, transforme stoppe, retourne
IMPECCABLEMENT tous vêtements Dames-Messieurs

Envois postaux

Saint-Roch 22
YVERDON
Téléphone 2 45 84

Pitteloud
TAILLEUR

Centre-Ville
NEUCHATEL
Téléphone 5 41 23

- NETTOYAGE...**
- RÉPARATIONS...**
- STOPPAGE...**
- REMISE...**

Le nettoyage de vos habits est très **IMPORTANT**. Confiez-les, pour ce travail, au **TAILLEUR** de la clinique d'habits : qui vous les rendra nettoyés, réparés et remis sous forme.

de tous vêtements usagés.

TRANSFORMATIONS

Stoppage (artistique), dégâts de mites, brûlures, accrocs.

Remise... à votre taille de vêtements échus par héritage.

Economisez...

en faisant **RETOURNER** votre manteau d'hiver ou mi-saison, votre costume tailleur ou votre complet ; il vous sera rendu comme neuf.

RETOURNAGE...

Complets 78.— + 7.50 démontage, Costumes 75.— + 5.—
Manteaux 68.— + 5.— »

MADAME...

Pour Fr. 88.— faites recouper un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume.



TÉL. 5 17 12

L'ÉLECTRICIEN
A VOTRE SERVICE
VOUS SERT
CONSCIENCIEUSEMENT

CET ALMANACH EST IMPRIMÉ AVEC LES ENCREs DE LA MAISON
HARTMANN FRÈRES S. A., ZURICH-OERLIKON